

BUDGET

et PLAN FINANCIER
et DES TÂCHES 2022 – 2024

**Tome 2 : Vision par
département et entité**



Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil

Présentation en deux tomes

Le rapport sur le budget 2021 et PFT 2022-2024 est présenté en deux tomes. Le tome 1 a pour objectif de présenter les éléments relatifs au budget et au plan financier et des tâches selon une vision globale de l'État. Le tome 2 propose quant à lui une vision plus fine par entité et département.

Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants ont été utilisés :

mio(s)	Million(s)
CHF	Francs suisses
B	Budget
PFT	Plan financier et des tâches
Δ	Variation
--	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
DFS	Département des finances et de la santé
DEF	Département de l'éducation et de la famille
DDTE	Département du développement territorial et de l'environnement
DEAS	Département de l'économie et l'action sociale
DJSC	Département de la justice, de la sécurité et de la culture
AUEX	Autorités exécutives
AULE	Autorités législatives
AUJU	Autorités judiciaires
MCH2	Manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes
EPT	Équivalent plein temps

Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle de « revenus nets ».

Table des matières

1.	Introduction.....	3
1.1.	Présentation des informations des fiches.....	3
1.1.1.	Dimension managériale.....	3
1.1.2.	Dimension financière et des ressources humaines.....	3
1.1.3.	Dimension analytique.....	3
1.2.	Forfaits des services centraux.....	4
2.	Budget détaillé par département et entité.....	5
	Autorités législatives (AULE).....	6
2.1.	Compte de résultats des AULE.....	7
2.2.	Fiches par entités.....	7
	Autorités exécutives (AUEX).....	13
2.3.	Compte de résultats des AUEX.....	14
2.4.	Fiches par entités.....	14
	Autorité protection des données et transparence (PPDT).....	23
	Contrôle cantonal des finances (CCFI).....	26
	Autorités judiciaires (AUJU).....	30
2.5.	Compte de résultats des AUJU.....	31
2.6.	Fiches par entités.....	32
	Département des finances et de la santé (DFS).....	44
2.7.	Compte de résultats du DFS.....	45
2.8.	Fiches par entités.....	46
	Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC).....	86
2.9.	Compte de résultats du DJSC.....	87
2.10.	Fiches par entités.....	88
	Département de l'éducation et de la famille (DEF).....	141
2.11.	Compte de résultats du DEF.....	142
2.12.	Fiches par entités.....	143
	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE).....	191
2.13.	Compte de résultats du DDTE.....	192
2.14.	Fiches par entités.....	193
	Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS).....	259
2.15.	Compte de résultats du DEAS.....	260
2.16.	Fiches par entités.....	261

1. Introduction

Le tome 2 présente les informations du budget 2021 et du PFT 2022-2024 par département et entité. Il inclut en outre une dimension analytique permettant d'appréhender le coût des différentes prestations fournies par les services de l'État. Il se compose des comptes de résultats par département ainsi que de l'ensemble des fiches standardisées par entité.

1.1. Présentation des informations des fiches

Chaque fiche s'articule en trois volets : la dimension managériale, la dimension financière et des ressources humaines ainsi que la dimension analytique.

1.1.1. Dimension managériale

Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et à long termes permettent de se faire une meilleure idée des enjeux propres à certains domaines d'activités.

1.1.2. Dimension financière et des ressources humaines

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et les principaux revenus figurant au budget 2021, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes 2019 et budget 2020) et au futur (PFT 2022-24), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Le tableau comporte également la statistique des effectifs du personnel géré par le service en question. Ceux-ci sont distingués entre personnel administratif et technique, et magistrat. Les apprentis, stagiaires, rentiers ainsi que les enseignants et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Les données montrent l'effectif unitaire, c'est-à-dire, le nombre de postes (personnes) ainsi que les emplois équivalents plein temps (EPT).

1.1.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les projets gérés par crédit d'engagement
- les coûts des groupes de prestations
- les charges et revenus non incorporables aux prestations

Projets gérés par crédits d'engagement

Le premier tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultat.

Groupes de prestations

Les tableaux suivants présentent les coûts des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. À partir du budget 2020, la présentation des charges et revenus par groupes de prestations est plus détaillée. En effet, chaque groupe est découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Il peut s'agir de BSM, d'amortissements, ...
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques)
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. A noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire. En outre, lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2019, budget 2020, budget 2021) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

Charges et revenus non incorporables aux prestations

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert. On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMaI.
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation. On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

A noter qu'un signe négatif dans ces tableaux traduit un revenu net.

Point d'attention dans la comparaison des données

Tant les forfaits des services centraux que les déversements analytiques ont été présentés pour la première fois avec le budget 2020. Dans le rapport à l'appui des comptes 2019, afin de permettre une comparaison au budget 2019, les données ont été publiées sans tenir compte d'aucun déversement analytique et seules quelques facturations internes de services centraux étaient prises en compte. Dans le présent document, dans le but de permettre une certaine comparabilité entre les années, il a été tenu compte, pour la présentation des groupes de prestation, des répartitions analytiques dans les comptes 2019. Toutefois, ces données analytiques doivent encore être interprétées avec beaucoup de réserves. En effet, si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métier semble plus stable et plus adéquate depuis l'exercice 2020, les forfaits des services centraux doivent encore être mieux documentés afin de s'assurer des coûts inclus dans chacun d'eux. Les données présentées sous comptes 2019, au contraire des données du budget 2020 et 2021, n'intègrent pas les forfaits du service des ressources humaines et du service de la statistique. De plus, l'ensemble des services doivent encore appréhender cette nouvelle dimension analytique aussi bien lors de la budgétisation que de l'imputation aux comptes. Il s'agira encore de corriger certaines erreurs de jeunesse dans les prochains processus budgétaires.

1.2. Forfaits des services centraux

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet » il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État.

Au budget 2021, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous:

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service de la logistique et des imprimés	Matériel de bureau		Basé sur l'historique de l'utilisation des trois dernières années
	Centre éditique		
	Matériel de vote		
	Matériel scolaire		
Service des bâtiments	Loyer calculatoire	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers amortissements, etc...)
Service informatique	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
	Postes de travail informatiques	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
Garages de l'État	Par typologie de véhicule	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
Service de la statistique	Heures de travail	Heures	Le tarif horaire comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
Service des ressources humaines	Gestion administrative et salariale	Dossier de collaborateur	Le coûts du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
	Conseils, expertises et évaluations		
	Recrutement & mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis/stagiaires		

La méthode de calcul des forfaits des services centraux a été définie de manière théorique. Toutefois, dans les faits, la structure de coûts des forfaits, notamment la composition des montants qu'ils englobent ainsi que les unités d'œuvre n'est pas encore assez aboutie et bien maîtrisées par les services centraux pour que les départements soient en mesure de les justifier dans tous les cas. Ils doivent encore faire l'objet d'une définition précise et documentée sur leur contenu. Il est toutefois important qu'une standardisation dans la définition de ces forfaits soit conservée afin de ne pas amener un niveau de complexité qui rendrait leur mise en œuvre ingérable.

2. Budget détaillé par département et entité

Ce chapitre présente les données du budget 2021 et du PFT 2022-2024 par département et par entités. Les fonds sont considérés dans cette publication comme des entités à part entière, même si ceux-ci sont gérés administrativement par les services de l'État.

Pour chaque département, à l'exception des autorités de protection des données et de la transparence et du contrôle cantonal des finances qui ne se composent que d'une entité chacun, un compte de résultats détaillé pour le département est proposé. Il est suivi par les fiches standardisées par entités (et fonds) qui renseignent sur le résultat financier de l'entité (compte de résultats et compte des investissements) ainsi que sur le résultat analytique de celle-ci (coût des prestations, charges et revenus non incorporables aux prestations et crédits d'engagements).

Autorités législatives (AULE)

2.1. Compte de résultats des AULE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024	Écart B2021 - B2020 CHF	%
Revenus d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	-
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	-
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	-
42 Taxes et redevances	0	0	0	0	0	0	0	-
43 Revenus divers	0	0	0	0	0	0	0	-
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	-
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	0	0	0	-
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	-
49 Imputations internes	0	0	0	0	0	0	0	-
Charges d'exploitation	2'659'632	2'969'585	2'947'042	2'849'877	2'836'046	2'855'204	-22'543	-0.8%
30 Charges de personnel	2'471'630	2'551'020	2'520'610	2'447'284	2'433'664	2'453'200	-30'410	-1.2%
31 Biens, services et autres chg d'explt	181'638	238'000	248'000	224'000	224'000	224'000	+10'000	+4.2%
33 Amortissements du patr. administratif	0	0	0	0	0	0	0	-
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	-
36 Charges de transfert	6'364	0	0	0	0	0	0	-
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	-
39 Imputations internes	0	180'565	178'432	178'593	178'382	178'004	-2'133	-1.2%
Résultat d'exploitation	-2'659'632	-2'969'585	-2'947'042	-2'849'877	-2'836'046	-2'855'204	+22'543	+0.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	0	0	0	-
34 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat opérationnel	-2'659'632	-2'969'585	-2'947'042	-2'849'877	-2'836'046	-2'855'204	+22'543	+0.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat total	-2'659'632	-2'969'585	-2'947'042	-2'849'877	-2'836'046	-2'855'204	+22'543	+0.8%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-309'953	+22'543	+97'165	+13'832	-19'159		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-11.7%	+0.8%	+3.3%	+0.5%	-0.7%		

Commentaires du département:

Les autorités législatives constatent avec satisfaction que les charges sont maîtrisées. La réduction de celles-ci suite à la diminution du nombre de députés verra quant à elle sa pleine application en 2022 seulement, puisqu'en 2021 seule la deuxième moitié de l'année est concernée.

2.2. Fiches par entités

GCNE : Grand Conseil

SGGC : Secrétariat général du Grand Conseil

Grand Conseil (GCNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Ne s'applique pas.

Objectifs stratégiques

Ne s'applique pas.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'648'229	1'782'836	1'763'938	-18'898	-1.1%	1'649'938	1'616'938	1'616'938
30 Charges de personnel	1'463'484	1'510'000	1'471'000	-39'000	-2.6%	1'381'000	1'348'000	1'348'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	178'381	232'000	242'000	+10'000	+4.3%	218'000	218'000	218'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	6'364	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	40'836	50'938	+10'102	+24.7%	50'938	50'938	50'938
Résultat d'exploitation	-1'648'229	-1'782'836	-1'763'938	+18'898	+1.1%	-1'649'938	-1'616'938	-1'616'938
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'648'229	-1'782'836	-1'763'938	+18'898	+1.1%	-1'649'938	-1'616'938	-1'616'938
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'648'229	-1'782'836	-1'763'938	+18'898	+1.1%	-1'649'938	-1'616'938	-1'616'938

Commentaires

Groupe de natures comptables 30 : La diminution entre le budget 2020 et celui de 2021 n'est que de 2,6%, malgré la réduction du nombre de membres du Grand Conseil (115 membres jusqu'à mai 2021, 100 membres dès juin 2021). Cela s'explique par le fait que l'indemnité informatique est doublée lors de la première année de législature.

Groupe de natures comptables 31 : En 2021, l'augmentation des coûts est due aux frais concernant le changement de législature et l'installation des nouvelles autorités. Quant aux économies prévues dès le PFT 2022, elles découlent de la réduction du nombre de membres du Grand Conseil.

Groupe de natures comptables 36 : Dès 2020, les contributions annuelles versées à des institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre – Bureau interparlementaire de contrôle (BIC), Forum interparlementaire romand (FIR), Société suisse pour les questions parlementaires (SSP), Conférence suisse des secrétaires de parlements (KoRa-Cosec) – sont comptabilisées en tant que cotisations et non plus en tant que subventions. Les 7'000 francs y relatifs passent donc du Groupe de nature comptables 36 au Groupe de natures comptables 31.

Groupe de natures comptables 39 : Total des forfaits du service informatique et du service d'achat, de logistique et des imprimés.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	3'916	12'900	30'600
Coûts salariaux et de structure	93'614	129'637	161'101
Coûts des services centraux	2'709	3'341	5'700
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	100'239	145'878	197'401

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit des indemnités informatiques, des indemnités de représentation de la présidence, de cotisations au institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre et de frais divers. Lors des années électorales – et 2021 en est une – le montant de l'indemnité informatique est doublé et les frais divers sont majorés de coûts relatifs à la fin de la législature et à l'installation des nouvelles autorités.

Sessions (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	127'422	132'400	126'400
Coûts salariaux et de structure	952'715	965'968	916'727
Coûts des services centraux	23'299	25'748	31'019
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'103'437	1'124'116	1'074'146

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" se composent des frais relatifs aux sessions : indemnités versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupes et les sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions et de frais divers.

Commissions (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	47'043	86'700	85'000
Coûts salariaux et de structure	417'155	414'395	393'172
Coûts des services centraux	10'519	11'747	14'219
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	474'717	512'842	492'391

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" se composent des frais relatifs aux organes du Grand Conseil (Bureau, commissions, sous-commissions) : indemnités versées à leurs membres, mandats confiés à des tiers, boissons, collations et repas.

Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont mentionnées aux articles 47, 48, 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions.

Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi.

Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via Internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien du président du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes.

En 2021, année électorale, un certain nombre de tâches particulières seront dévolues au secrétariat général du Grand Conseil, du fait du changement de législature et de l'installation des nouvelles autorités. Notre entité devra par ailleurs adapter ses processus aux modifications de structure du pouvoir législatif qui entreront en vigueur au début de la nouvelle législature : notamment la circonscription unique et la diminution du nombre de députés.

Objectifs stratégiques

Plusieurs projets sont actuellement en cours de développement au sein du secrétariat général du Grand Conseil, visant à la mise en place d'applications informatiques permettant de :

- Recueillir et mettre à jour de façon automatisée l'ensemble des données relatives aux membres du Grand Conseil : coordonnées personnelles et bancaires, liens d'intérêts, etc.
- Générer les statistiques de présence en session et en séances de commissions parlementaires.
- Générer les statistiques des objets déposés par chaque membre du Grand Conseil, en leur nom ou en tant que premier ou première signataire.

La mise en œuvre de ces projets a initialement été prévue pour le début de la prochaine législature, en mai 2021. La crise sanitaire COVID-19 en a cependant momentanément ralenti, voire stoppé, le développement. Il n'est dès lors pas certain que leur mise en pratique puisse avoir lieu avant l'année 2022.

Par ailleurs, dès le début de l'année 2021, une étude approfondie sera menée sur la saisie automatique de procès-verbaux par reconnaissance de voix : état de situation dans les parlements des autres cantons suisses et aux Chambres fédérales, coût et faisabilité d'une solution adaptée au parlement neuchâtelois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'011'403	1'186'749	1'183'104	-3'645	-0.3%	1'199'939	1'219'108	1'238'266
30 Charges de personnel	1'008'146	1'041'020	1'049'610	+8'590	+0.8%	1'066'284	1'085'664	1'105'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'258	6'000	6'000	+0	0.0%	6'000	6'000	6'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	139'729	127'494	-12'235	-8.8%	127'655	127'444	127'066
Résultat d'exploitation	-1'011'403	-1'186'749	-1'183'104	+3'645	+0.3%	-1'199'939	-1'219'108	-1'238'266
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'011'403	-1'186'749	-1'183'104	+3'645	+0.3%	-1'199'939	-1'219'108	-1'238'266
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'011'403	-1'186'749	-1'183'104	+3'645	+0.3%	-1'199'939	-1'219'108	-1'238'266
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	10.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.69	8.20	8.20	+0.00	0.0%	8.20	8.20	8.20

Commentaires

Groupe de natures comptables 39 : Total des forfaits du service informatique, du service d'achat, de logistique et des imprimés, du service des bâtiments et du service des ressources humaines.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	2'208	2'700	0
Coûts salariaux et de structure	170'955	154'066	155'807
Coûts des services centraux	28'666	30'739	29'053
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	201'829	187'505	184'860

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations et de frais divers.

Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Sessions (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	348'306	369'758	373'938
Coûts des services centraux	57'005	73'773	69'726
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	405'310	443'531	443'664

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" sont constitués de dépenses qui concernent les sessions du Grand Conseil, les procès-verbaux des sessions et le Bulletin des délibérations du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations.

Commissions (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	164	1'300	0
Coûts salariaux et de structure	489'771	462'197	467'422
Coûts des services centraux	80'706	92'217	87'158
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	570'641	555'713	554'580

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" sont constitués de dépenses qui concernent les organes du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations.

Autorités exécutives (AUEX)

2.3. Compte de résultats des AUEx

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024	Écart B2021 - B2020 CHF	%
Revenus d'exploitation	2'057'917	12'577'253	8'782'252	8'782'252	8'782'252	8'782'252	-3'795'001	-30.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	--
42 Taxes et redevances	1'716'731	2'237'000	1'873'000	1'873'000	1'873'000	1'873'000	-364'000	-16.3%
43 Revenus divers	65'474	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	0	0.0%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	0	0	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
49 Imputations internes	275'713	10'260'253	6'829'252	6'829'252	6'829'252	6'829'252	-3'431'001	-33.4%
Charges d'exploitation	15'243'821	23'327'885	22'793'430	22'645'159	22'757'342	22'343'980	-534'455	-2.3%
30 Charges de personnel	4'090'787	8'425'526	8'165'070	8'504'751	8'617'746	8'559'266	-260'456	-3.1%
31 Biens, services et autres chg d'explit	10'218'528	11'186'950	11'245'100	10'736'250	11'035'400	10'705'400	+58'150	+0.5%
33 Amortissements du patr. administratif	313'709	388'709	352'513	371'838	70'949	45'950	-36'196	-9.3%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
36 Charges de transfert	609'741	620'100	616'000	616'000	616'000	616'000	-4'100	-0.7%
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
39 Imputations internes	11'056	2'706'600	2'414'747	2'416'320	2'417'247	2'417'364	-291'853	-10.8%
Résultat d'exploitation	-13'185'904	-10'750'632	-14'011'178	-13'862'907	-13'975'090	-13'561'728	-3'260'546	-30.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	0	0	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat opérationnel	-13'185'904	-10'750'632	-14'011'178	-13'862'907	-13'975'090	-13'561'728	-3'260'546	-30.3%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat total	-13'185'904	-10'750'632	-14'011'178	-13'862'907	-13'975'090	-13'561'728	-3'260'546	-30.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+2'435'272	-3'260'546	+148'271	-112'183	+413'362		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+18.5%	-30.3%	+1.1%	-0.8%	+3.0%		

2.4. Fiches par entités

SCHA : Chancellerie

SALI : Service d'achat, logistique et imprimés

Chancellerie (SCHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel se caractérise par de nombreux bouleversements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations, la révolution numérique et son impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication mais également sur d'autres domaines de l'administration, la poursuite du développement du vote électronique, la réforme des institutions et son impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que l'élaboration d'instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

Objectifs stratégiques

- Contribuer au rayonnement du canton par la poursuite du développement du domaine des relations extérieures et de la communication ;
- Développer de nouveaux outils pour l'organisation des votations et élections, et adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats à ces nouveautés, ainsi qu'à l'évolution des technologies ;
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et coordonner la gestion de certains de ces instruments.
- Développer une politique de l'accueil des usagères et usagers de l'administration cantonale pour l'ensemble des départements.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	557'863	701'900	560'200	-141'700	-20.2%	560'200	560'200	560'200
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	302'234	412'000	293'000	-119'000	-28.9%	293'000	293'000	293'000
43 Revenus divers	65'320	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	190'309	209'900	187'200	-22'700	-10.8%	187'200	187'200	187'200
Charges d'exploitation	6'035'737	12'165'430	11'778'734	-386'696	-3.2%	11'601'585	12'099'445	11'652'998
30 Charges de personnel	1'361'884	5'653'662	5'370'214	-283'448	-5.0%	5'666'730	5'743'779	5'652'191
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'053'382	4'361'850	4'420'000	+58'150	+1.3%	3'945'150	4'365'300	4'035'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	75'000	25'000	-50'000	-66.7%	25'000	25'000	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	609'741	620'100	616'000	-4'100	-0.7%	616'000	616'000	616'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	10'730	1'454'818	1'347'520	-107'298	-7.4%	1'348'705	1'349'366	1'349'507
Résultat d'exploitation	-5'477'875	-11'463'530	-11'218'534	244'996	-2.1%	-10'235'371	-10'733'231	-10'286'784
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-5'477'875	-11'463'530	-11'218'534	244'996	-2.1%	-10'235'371	-10'733'231	-10'286'784
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-5'477'875	-11'463'530	-11'218'534	244'996	-2.1%	-10'235'371	-10'733'231	-10'286'784
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	15.00	15.00	16.00	+1.00	+6.7%	16.00	16.00	16.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	12.00	12.20	12.50	+0.30	+2.5%	12.50	12.50	12.50
Conseil d'État								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00

Commentaires

Les revenus des taxes (groupe 42) diminuent en 2021 car il n'y a pas d'élections communales et donc de refacturation des frais de port aux communes, contrairement à 2020.

Les charges de personnel (groupe 30) voient une baisse principalement suite à la diminution de la provision des rentes des anciens membres du Conseil d'État.

Les charges liées aux imputations internes (groupe 39) diminuent suite à la répartition des forfaits des services centraux.

S'agissant du personnel administratif, l'augmentation de 0.3 EPT se caractérise par une augmentation de 0.5 EPT pour les relations extérieures et la communication et par une diminution de 0.2 EPT suite au transfert au SFIN de la fonction de responsable financier-ère de département.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Affaires du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	253'141	107'000	92'000
Coûts salariaux et de structure	119'322	165'822	171'334
Coûts des services centraux	79'000	121'299	102'907
Revenus	11'601	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	439'863	394'121	366'241

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses.

Relations extérieures et communication (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	46'131	164'000	163'000
Coûts salariaux et de structure	757'690	784'733	694'857
Coûts des services centraux	515'464	574'035	417'344
Revenus	0	12'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'319'285	1'510'769	1'275'201

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

Prestations chancellerie (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	3'685'933	4'037'200	4'124'200
Coûts salariaux et de structure	134'432	418'058	522'570
Coûts des services centraux	190'515	621'993	586'844
Revenus	449'516	609'900	480'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'561'364	4'467'351	4'753'414

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques de la chancellerie, soit notamment le domaine des droits politiques, l'accueil au Château et la gestion des salles, la gestion administrative du Guichet unique, les légalisations, la gestion du registre des partenariats enregistrés, la Feuille officielle et la centralisation des frais de port de l'État.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	23'355	25'700
Coûts des services centraux	0	17'084	15'436
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	40'440	41'136

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancelière d'État.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	140'131	189'420
Coûts des services centraux	0	102'506	113'769
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	242'637	303'189

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation dans le cadre des séances du Conseil d'État, des sessions du Grand Conseil et des affaires extérieures. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements de l'État, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	133'124	109'464
Coûts des services centraux	0	97'381	65'746
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	230'505	175'210

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

Les coûts salariaux et de structure ont diminué par rapport à 2020 suite au transfert au SFIN de la fonction de responsable financier-ère de département.

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	-69'502	3'805'988	3'558'485
Coûts des services centraux	102'637	231'619	209'659
Revenus	0	80'000	80'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	33'135	3'957'607	3'688'144

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État, ainsi que les rentes des anciens membres du gouvernement. Les revenus correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Collab. intercant.	176'381	185'100	181'000	181'000	181'000	181'000
Partis politiques	345'000	345'000	345'000	345'000	345'000	345'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	88'360	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	609'741	620'100	616'000	616'000	616'000	616'000

Commentaires

Les charges non incorporables aux prestations sont stables entre 2020 et 2021. À noter que la rubrique liée à la collaboration intercantonale regroupe non seulement les contributions aux conférences intercantionales mais aussi les subventions liées à l'économie.

Service d'achat, logistique & imprimés (SALI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service d'achat, de logistique et des imprimés doit assurer la mise en place des nouveaux processus SIGE, avec la centralisation opérationnelle dans le domaine des achats, ainsi que la centralisation des factures au centre éditique (CEEN) depuis 2019.

Ces centralisations demandent au SALI d'accompagner, de former et de soutenir les services de l'administration dans ces nouveaux processus, lesquelles mobilisent une part conséquente des ressources internes du service.

Objectifs stratégiques

- Réaliser des économies sur les achats de l'État ;
- Définir et mettre en œuvre les processus achats et logistique ;
- Assurer une édition de qualité des documents pour l'État et ses différents partenaires ;
- Gérer la logistique du projet SIGE au niveau de la centralisation des commandes d'achats et des factures ;
- Répondre aux exigences des client-e-s.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Budget		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT		
	2019	2020		CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'500'054	11'875'353	8'222'052	-3'653'301	-30.8%	8'222'052	8'222'052	8'222'052
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'414'497	1'825'000	1'580'000	-245'000	-13.4%	1'580'000	1'580'000	1'580'000
43 Revenus divers	154	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	85'404	10'050'353	6'642'052	-3'408'301	-33.9%	6'642'052	6'642'052	6'642'052
Charges d'exploitation	9'208'084	11'162'455	11'014'696	-147'759	-1.3%	11'043'574	10'657'897	10'690'982
30 Charges de personnel	2'728'902	2'771'864	2'794'856	+22'992	+0.8%	2'838'021	2'873'967	2'907'075
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'165'146	6'825'100	6'825'100	+0	0.0%	6'791'100	6'670'100	6'670'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	313'709	313'709	327'513	+13'804	+4.4%	346'838	45'949	45'950
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	326	1'251'782	1'067'227	-184'555	-14.7%	1'067'615	1'067'881	1'067'857
Résultat d'exploitation	-7'708'029	712'898	-2'792'644	-3'505'542	-491.7%	-3'627'536	-3'241'859	-3'274'944
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-7'708'029	712'898	-2'792'644	-3'505'542	-491.7%	-3'627'536	-3'241'859	-3'274'944
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'708'029	712'898	-2'792'644	-3'505'542	-491.7%	-3'627'536	-3'241'859	-3'274'944
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	26.00	26.00	27.00	+1.00	+3.8%	27.00	27.00	27.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	22.50	22.90	22.90	+0.00	0.0%	22.90	22.90	22.90

Commentaires

Les revenus des taxes (groupe 42) diminuent en raison de la baisse des ventes d'imprimés et de fournitures de bureau à l'externe.

Les revenus liés aux imputations internes (groupe 49) concernant les forfaits du SALI facturés aux services de l'administration cantonale ont diminué car les taux de majoration ont été recalculés sur la base des charges 2020, ainsi que sur la consommation estimée des services en 2021.

Quant aux charges liées aux imputations internes (groupe 39), elles diminuent suite à la répartition des forfaits des services centraux.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes		Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5 Dépenses d'investissement	75'390	0	496'928	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	75'390	0	496'928	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	75'390	0	496'928	0	0	0

Commentaires

L'investissement prévu en 2021 concerne le remplacement de la machine de mise sous pli, utilisée pour les élections et votations, ainsi que pour toutes les applications relatives aux impôts.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Approvisionnement (CHF)	Comptes		Budget
	2019	2020	2021
Charges directes	107'383	2'475'500	853'000
Coûts salariaux et de structure	823'635	742'024	981'816
Coûts des services centraux	397'990	350'960	195'264
Revenus	30'576	562'500	36'000
Revenus de la facturation des services centraux	624'542	2'871'849	1'247'191
Coûts nets (+)	673'890	134'135	746'889

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne les achats de fournitures de bureau pour l'administration, le matériel scolaire, ainsi que le matériel des élections et votations fédérales et cantonales. Les revenus concernent la fourniture non stockée.

Les charges directes, ainsi que les revenus diminuent considérablement en raison d'une meilleure répartition des charges et revenus entre les groupes de prestations.

Logistique (CHF)	Comptes		Budget
	2019	2020	2021
Charges directes	4'547'108	2'550'500	4'525'000
Coûts salariaux et de structure	411'700	446'741	638'205
Coûts des services centraux	300'321	350'960	436'320
Revenus	904'131	537'500	940'000
Revenus de la facturation des services centraux	5'174'236	2'468'093	3'770'094
Coûts nets (+)	-819'239	342'608	889'431

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution des achats du secteur de l'approvisionnement. Il gère également diverses missions de logistique pour l'administration cantonale. Les revenus concernent la fourniture stockée.

Les charges directes, ainsi que les revenus augmentent considérablement en raison d'une meilleure répartition des charges et revenus entre les groupes de prestations.

Service d'achat, logistique & imprimés (SALI)

CEEN (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'029'399	1'069'500	1'417'500
Coûts salariaux et de structure	1'249'010	1'221'990	1'358'324
Coûts des services centraux	369'492	350'960	590'268
Revenus	565'248	760'000	645'400
Revenus de la facturation des services centraux	1'497'465	2'097'760	1'579'371
Coûts nets (+)	585'187	-215'309	1'141'321

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions et les imprimantes, ainsi que des revenus générés par la vente des impressions du centre éditique. Il comprend également la conception et la distribution aux entités de l'administration cantonale de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement.

Les charges directes augmentent considérablement en raison d'une meilleure répartition des charges entre les groupes de prestations. Quant aux revenus, ils diminuent suite à la baisse des ventes externes, également constatée aux comptes 2019.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Remplac. machine mise sous pli Kern 2500	A solliciter	0	496'928	0	496'928	0	0	0
Total		0	496'928	0	496'928	0	0	0

Commentaires

La machine de mise sous pli actuelle est obsolète et ne pourra plus bénéficier de maintenance dès le 31.12.2021. Son remplacement est donc indispensable pour assurer les travaux liés notamment aux élections et votations, ainsi que pour toutes les applications relatives aux impôts.

Autorité protection des données et transparence
(PPDT)

Autorités prot. données et transparence (PPDT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet (www.ppdtd-june.ch) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes.

En 2021, il s'agira de soutenir la révision de la CPDT-JUNE imposée par les réformes du droit européen. Une campagne de d'informations devra intervenir pour rendre ces entités attentives aux nouveautés.

Objectifs stratégiques

- Soutenir la révision de la CPDT-JUNE
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT
- Communiquer davantage les règles à suivre
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	870	2'900	2'900	+0	0.0%	2'900	2'900	2'900
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	870	2'900	2'900	+0	0.0%	2'900	2'900	2'900
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	191'386	219'800	213'000	-6'800	-3.1%	217'000	221'000	225'000
30 Charges de personnel	2'999	10'000	8'000	-2'000	-20.0%	8'000	8'000	8'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	188'387	209'800	205'000	-4'800	-2.3%	209'000	213'000	217'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-190'516	-216'900	-210'100	+6'800	+3.1%	-214'100	-218'100	-222'100
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-190'516	-216'900	-210'100	+6'800	+3.1%	-214'100	-218'100	-222'100
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-190'516	-216'900	-210'100	+6'800	+3.1%	-214'100	-218'100	-222'100

Commentaires

L'évolution du budget est relativement stable. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. Des audits de surveillances non planifiées sont toujours susceptibles de venir augmenter les dépenses budgétées.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'999	10'000	8'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'999	10'000	8'000

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Contrib. des cantons	-870	-2'900	-2'900	-2'900	-2'900	-2'900
Contrib. préposé	188'387	209'800	205'000	209'000	213'000	217'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	187'517	206'900	202'100	206'100	210'100	214'100

Commentaires

La CPDT-JUNE qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013 prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total de 289'200 francs est à la charge du Canton de Neuchâtel, soit 205'332 francs. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté par les conséquences des réformes au sein de l'administration cantonale qui impliquent une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes. En effet, les réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI est amené à refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.). Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données de masse au moyen d'outils dédiés. Les travaux susmentionnés ont été effectués dès 2018. Par ailleurs, plusieurs mandats non récurrents, par exemple en relation avec les aides COVID-19, ont été réalisés en 2020, modifiant la planification initiale. Tous ces événements ont provoqué le report d'un grand nombre d'audits de services depuis 2018, pour lesquels un rattrapage sur plusieurs années sera nécessaire, sur la base des nouvelles analyses de risques.

D'autres modifications des tâches du CCFI pourraient intervenir dans le cadre du traitement de l'initiative populaire « Pour la création d'une Cour des comptes ». En effet, l'initiative confierait à cette nouvelle entité le contrôle annuel des comptes de l'État actuellement effectué par le CCFI. Quant au contre-projet du Conseil d'État adopté le 6 juillet 2020, il prévoit notamment que le CCFI pourrait aussi, sur demande des autorités concernées, élargir le cercle de ses interventions aux activités communales.

En fonction des décisions qui seront prises en relation avec l'initiative populaire précitée, le CCFI sera également impacté par les dispositions de la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) concernant la consolidation, qui prévoient dès 2023 (comptes 2022) l'audit des comptes consolidés de l'État.

Objectifs stratégiques

- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État et les parties prenantes.
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce à SIGE et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). Exploiter les gains d'efficience potentiels.
- Assurer la périodicité des audits internes dans les entités de l'administration cantonale en conformité avec l'analyse des risques.
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en prenant en compte les particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds publics).
- Développer encore et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public qui seront consolidés.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	213'329	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	213'329	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'559'078	1'707'369	1'680'608	-26'761	-1.6%	1'708'045	1'724'963	1'748'740
30 Charges de personnel	1'461'036	1'485'148	1'474'608	-10'540	-0.7%	1'502'139	1'518'768	1'542'942
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	98'042	126'000	126'000	+0	0.0%	126'000	126'000	126'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	96'221	80'000	-16'221	-16.9%	79'906	80'195	79'798
Résultat d'exploitation	-1'345'749	-1'507'369	-1'480'608	+26'761	+1.8%	-1'508'045	-1'524'963	-1'548'740
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'345'749	-1'507'369	-1'480'608	+26'761	+1.8%	-1'508'045	-1'524'963	-1'548'740
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'345'749	-1'507'369	-1'480'608	+26'761	+1.8%	-1'508'045	-1'524'963	-1'548'740
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	9.65	9.65	9.75	+0.10	+1.0%	9.75	9.75	9.75

Commentaires

Les prévisions sont basées sur les tâches actuelles du CCFI et ne tiennent pas compte des modifications législatives qui pourraient intervenir suite au traitement de l'initiative populaire « Pour la création d'une Cour des comptes » (voir évolution de l'environnement et des tâches, ci-dessus). Les chiffres affichent donc une grande stabilité. Il est à relever qu'à la suite d'un départ, des modifications dans la structure des fonctions et dans les taux d'activité ont impliqué, sans variation de l'effectif unitaire, une augmentation de 0.1 EPT, avec toutefois des coûts salariaux inférieurs.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	100'000	70'000
Coûts salariaux et de structure	0	969'217	1'021'547
Coûts des services centraux	0	118'921	113'093
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	1'188'138	1'204'639

Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale (audit de gestion des services, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.). Ces activités sont tendanciellément à la hausse en raison de la baisse des ressources à consacrer aux audits externes, qui sont réaffectées aux audits internes. Ceux-ci font en effet face à de nouveaux défis (voir évolution de l'environnement et des tâches, ci-dessus).

La baisse des charges directes pour 2021 concerne les honoraires aux consultants, habituellement consacrés exclusivement aux audits informatiques, qui devront en 2021 financer les coûts de l'audit indépendant périodique auquel le CCFI est soumis de par la Loi sur le contrôle des finances (LCCF), et qui sont répartis analytiquement sur toutes les prestations du service.

Hors audit (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	182	0	0
Coûts salariaux et de structure	63'722	51'140	39'772
Coûts des services centraux	7'285	6'275	4'403
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	71'189	57'415	44'175

Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-ARC, HEP-BEJUNE) ou de participation à des groupes de travail. Ces activités varient essentiellement en fonction de facteurs externes peu prévisibles. Même si les demandes de conseils des départements et services de l'administration cantonale se maintiennent, une légère baisse globale est anticipée car plusieurs groupes de travail auxquels le CCFI assiste en tant que conseiller externe terminent leurs travaux en 2020.

Audit externe (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	411'345	388'755
Coûts des services centraux	0	50'471	43'038
Revenus	0	200'000	200'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	261'816	231'793

Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UNINE, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées.

En l'absence de modification du portefeuille des mandats, ces audits, et en particulier celui des comptes de l'État, ont une évolution tendancielle à la baisse en raison des connaissances accumulées et des améliorations des processus comptables et des systèmes de contrôle interne introduites par les entités auditées qui suivent les recommandations du CCFI.

Autorités judiciaires (AUJU)

2.5. Compte de résultats des AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024	Écart B2021 - B2020 CHF	%
Revenus d'exploitation	2'817'907	2'482'430	2'815'555	2'815'555	2'815'555	2'815'555	+333'125	+13.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	-
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	-
42 Taxes et redevances	2'817'907	2'482'430	2'815'555	2'815'555	2'815'555	2'815'555	+333'125	+13.4%
43 Revenus divers	0	0	0	0	0	0	0	-
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	-
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	0	0	0	-
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	-
49 Imputations internes	0	0	0	0	0	0	0	-
Charges d'exploitation	23'190'839	24'926'444	25'444'394	25'719'966	25'979'003	26'220'360	+517'950	+2.1%
30 Charges de personnel	21'264'956	21'489'124	21'832'918	22'069'007	22'325'538	22'566'821	+343'794	+1.6%
31 Biens, services et autres chg d'explt	1'794'869	1'707'541	1'887'396	1'888'596	1'888'596	1'888'596	+179'855	+10.5%
33 Amortissements du patr. administratif	0	0	45'722	75'962	75'962	75'962	+45'722	-
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	-
36 Charges de transfert	122'416	280'000	287'500	287'500	287'500	287'500	+7'500	+2.7%
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	-
39 Imputations internes	8'597	1'449'779	1'390'858	1'398'901	1'401'407	1'401'481	-58'921	-4.1%
Résultat d'exploitation	-20'372'932	-22'444'014	-22'628'839	-22'904'411	-23'163'448	-23'404'805	-184'825	-0.8%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	0	0	0	-
34 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat opérationnel	-20'372'932	-22'444'014	-22'628'839	-22'904'411	-23'163'448	-23'404'805	-184'825	-0.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat total	-20'372'932	-22'444'014	-22'628'839	-22'904'411	-23'163'448	-23'404'805	-184'825	-0.8%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-2'071'082	-184'825	-275'572	-259'037	-241'357		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-10.2%	-0.8%	-1.2%	-1.1%	-1.0%		

Commentaires du département:

Charges de personnel :

Au secrétariat général, suite à l'augmentation du taux d'absentéisme du personnel judiciaire nécessitant de prendre des mesures immédiates, mise en place de suppléances et création d'un nouveau poste de secrétaire itinérant AUJU à 100%, dans un premier temps en phase de test. Par ailleurs, suite à l'augmentation de la charge en matière RH (absentéisme, départs, transferts internes, etc.), création d'un nouveau poste à 50% de secrétaire RH.

Au Tribunal d'instance, dans le cadre des mesures d'économies en Budget 2018, et suite au départ à la retraite du titulaire, le poste de greffier à 100% a été repourvu par un poste de responsable administratif à 80%. De même, suite au départ à la retraite du titulaire, un poste de secrétaire à 80% a été repourvu par un poste à 50%. Ces pourcentages se sont avérés toutefois insuffisants et ont nécessité d'être revus à la hausse de 20% chacun. Augmentation de l'enveloppe des charges sociales des assesseurs afin de couvrir les charges LPP (+50'000).

Au Ministère public, l'enveloppe relative aux honoraires des traducteurs-interprètes salariés de l'État est revue à la baisse de CHF 23'000 en fonction de l'évolution des coûts réels

Globalement, dans le cadre des mesures d'économies en Budget 2019, les frais de formation ont été réduits (-30'000). L'enveloppe actuelle s'avère néanmoins insuffisante au vue des besoins en formation, notamment en terme de CAS en magistrature. L'enveloppe budgétaire 2021 est donc revue à la hausse en conséquence (+12'000).

Biens, services et autres charges d'exploitation :

Dans le cadre des mesures d'économies, les frais de littérature spécialisée ont été réduits de CHF 22'000 au budget 2017, puis encore de CHF 24'000 francs au budget 2019. L'enveloppe actuelle s'avère néanmoins insuffisante au vue des besoins du Tribunal cantonal pour sa bibliothèque. L'enveloppe budgétaire 2021 est donc revue en conséquence (+10'000). Le budget

2021 enregistre la création d'une nouvelle enveloppe pour le mobilier (non pris en charge par le SBAT) suite à l'accroissement des demandes en mobilier et équipement spéciaux, notamment sur ordonnance médicale (+17'000). Les pertes sur débiteurs sont en augmentation depuis plusieurs années et l'enveloppe budgétaire est revue à la hausse en conséquence (+28'000). Au vu de l'évolution des coûts réels, l'enveloppe relative aux indemnités pour prévenus acquittés et tort moral selon art. 429 et ss du CPP a dû être augmentée de CHF 100'000. Les frais de fonctionnement de la Commission administrative des autorités judiciaire (Caaj) et des diverses instances ainsi que les frais de réception de délégation nécessitent la création d'une nouvelle enveloppe budgétaire (+18'000). Nouveaux frais suite au déménagement et au regroupement du Ministère public (+4'000 pour la machine à café et la fontaine à eau).

Amortissements :

Amortissement du crédit d'étude du projet PLAJ et amortissement de la machine à café.

Charges de transfert :

Nouvelle contribution annuelle des cantons aux frais de conférence de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

Taxes :

Les émoluments en matière administrative et de droit privé ont été revus à la hausse en fonction de l'évolution des revenus réels.

Imputations internes :

Les imputations internes incluent un montant négatif de CHF 1'172'000 au budget 2020 et de CHF 1'160'000 au budget 2021 concernant l'écart statistique RH.

2.6. Fiches par entités

SGAJ : Secrétariat général AUJU

TINS : Tribunal d'instance

TCAN : Tribunal cantonal

PGMP : Ministère public

Secrétariat général AUJU (SGAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

Créé avec la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire en 2011, le SGAJ a, de par la loi, notamment les attributions suivantes (78 OJN) :

- Direction de l'administration des autorités judiciaires (AUJU) et exécution des décisions de la commission administrative.
- Engagement provisoire et conduite du personnel judiciaire.
- Gestion des finances des AUJU.

L'autonomie des AUJU en matières financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines a amené le pouvoir judiciaire à mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement adapté à son activité et à ses spécificités.

Le SGAJ est impliqué dans les différents projets d'importance pour l'évolution future du pouvoir judiciaire.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux des autorités judiciaires.
- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0).
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines. Projet de valorisation du personnel judiciaire.
- Juris X / Abraxas.
- Évaluation de la qualité des prestations en collaboration avec la CAAJ et les trois instances (enquête de satisfaction).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	871'789	3'634'201	3'770'134	+135'933	+3.7%	3'777'215	3'783'809	3'790'059
30 Charges de personnel	664'245	695'151	869'011	+173'860	+25.0%	875'899	882'391	888'619
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	85'128	81'000	99'000	+18'000	+22.2%	99'000	99'000	99'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	122'416	280'000	287'500	+7'500	+2.7%	287'500	287'500	287'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	2'578'050	2'514'623	-63'427	-2.5%	2'514'816	2'514'918	2'514'940
Résultat d'exploitation	-871'789	-3'634'201	-3'770'134	-135'933	-3.7%	-3'777'215	-3'783'809	-3'790'059
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-871'789	-3'634'201	-3'770'134	-135'933	-3.7%	-3'777'215	-3'783'809	-3'790'059
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-871'789	-3'634'201	-3'770'134	-135'933	-3.7%	-3'777'215	-3'783'809	-3'790'059
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	4.00	6.00	+2.00	+50.0%	6.00	6.00	6.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.90	2.50	4.00	+1.50	+60.0%	4.00	4.00	4.00

Commentaires

Charges de personnel: suite à l'augmentation du taux d'absentéisme du personnel judiciaire nécessitant de prendre des mesures immédiates, mise en place de suppléances et création d'un nouveau poste de secrétaire itinérant AUJU à 100%, dans un premier temps en phase de test. Par ailleurs, suite à l'augmentation de la charge en matière RH au SGAJ (absentéisme, départs, transferts internes, etc.), création d'un nouveau poste à 50% de secrétaire RH.

Biens, services et autres charges d'exploitation: les frais de fonctionnement de la Commission administrative des autorités judiciaires (Caaj) et des diverses instances ainsi que les frais de réception de délégation nécessitent la création d'une nouvelle enveloppe budgétaire.

Charges de transfert: nouvelle contribution annuelle des cantons aux frais de conférence de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dédom. div. Confédération	122'416	280'000	287'500	287'500	287'500	287'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	122'416	280'000	287'500	287'500	287'500	287'500

Commentaires

Nouvelle contribution annuelle des cantons aux frais de conférence de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

Tribunal d'instance (TINS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Tribunal d'instance est composé de deux tribunaux régionaux, l'un réparti entre deux sites (Neuchâtel et Boudry) et l'autre situé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont compétents pour traiter toutes les procédures pénales et civiles (sauf exceptions prévues par le CPC) en 1ère instance quelle que soit la valeur litigieuse ou la quotité de la peine à prononcer. Chaque tribunal régional comprend différentes subdivisions. En matière pénale, on connaît: le Tribunal de police, le Tribunal criminel, le Tribunal pénal des mineurs ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte. En matière civile, on trouve : la Chambre de conciliation, le Tribunal civil ainsi que l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du Tribunal d'instance.
- Locaux des tribunaux régionaux.
- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0).
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	2'331'973	2'112'000	2'330'000	+218'000	+10.3%	2'330'000	2'330'000	2'330'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'331'973	2'112'000	2'330'000	+218'000	+10.3%	2'330'000	2'330'000	2'330'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	10'594'643	10'144'466	10'286'805	+142'339	+1.4%	10'393'761	10'505'882	10'604'820
30 Charges de personnel	9'830'712	9'948'983	10'096'224	+147'241	+1.5%	10'199'182	10'309'764	10'407'933
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	755'662	734'812	720'454	-14'358	-2.0%	720'454	720'454	720'454
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	8'269	-539'329	-529'873	+9'456	+1.8%	-525'875	-524'336	-523'567
Résultat d'exploitation	-8'262'670	-8'032'466	-7'956'805	+75'661	+0.9%	-8'063'761	-8'175'882	-8'274'820
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-8'262'670	-8'032'466	-7'956'805	+75'661	+0.9%	-8'063'761	-8'175'882	-8'274'820
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'262'670	-8'032'466	-7'956'805	+75'661	+0.9%	-8'063'761	-8'175'882	-8'274'820
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	55.00	55.00	53.00	-2.00	-3.6%	53.00	53.00	53.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.15	42.85	43.25	+0.40	+0.9%	43.25	43.25	43.25
Magistrat								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	24.00	23.00	24.00	+1.00	+4.3%	24.00	24.00	24.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.00	20.00	20.00	+0.00	0.0%	20.00	20.00	20.00

Commentaires

Charges de personnel: dans le cadre des mesures d'économies en Budget 2018, et suite au départ à la retraite du titulaire, le poste de greffier à 100% du Tribunal régional de Boudry a été repourvu par un poste de responsable administratif à 80%. De même, suite au départ à la retraite du titulaire, un poste de secrétaire à 80% a été repourvu par un poste à 50%. Ces pourcentages se sont avérés toutefois insuffisants et ont nécessité d'être revus à la hausse de 20% chacun. Augmentation de l'enveloppe des charges sociales des assesseurs afin de couvrir les charges LPP (+50'000 francs). D'autre part, dans le cadre des mesures d'économies en Budget 2019, les frais de formation ont été réduits (-11'200 francs). L'enveloppe actuelle s'avère néanmoins insuffisante au vue des besoins en formation, notamment en terme de CAS en magistrature. L'enveloppe budgétaire 2021 est donc revue à la hausse en conséquence (+6'000 francs).

Biens, services et autres charges d'exploitation : création d'une nouvelle enveloppe pour le mobilier (non pris en charge par le SBAT) suite à l'accroissement des demandes en mobilier et équipement spéciaux, notamment sur ordonnance médicale (+6'000 francs). Les pertes sur débiteurs sont en augmentation depuis plusieurs années et l'enveloppe budgétaire a été revue à la hausse en conséquence (+20'000 francs). Au vu de l'évolution des coûts réels, l'enveloppe relative aux indemnités pour prévenus acquittés et tort moral selon art. 429 et ss du CPP a dû être augmentée et sa répartition entre les instances a été revue, avec comme conséquence une baisse de -43'000 francs pour le Tribunal d'instance.

Taxes : les émoluments en matière administrative et de droit privé ont été revus à la hausse en fonction de l'évolution des revenus réels.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	237'706	254'602	202'673
Coûts salariaux et de structure	2'957'000	2'669'556	2'747'560
Coûts des services centraux	107'349	345'563	335'218
Revenus	641'330	613'000	675'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'660'725	2'656'722	2'610'451

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	207'362	142'015	212'765
Coûts salariaux et de structure	3'327'781	3'022'199	3'098'834
Coûts des services centraux	104'551	341'748	330'933
Revenus	799'714	684'000	755'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'839'979	2'821'962	2'887'532

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Neuchâtel.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	302'474	338'195	305'016
Coûts salariaux et de structure	4'469'374	4'077'612	4'177'159
Coûts des services centraux	165'712	543'713	531'292
Revenus	890'928	815'000	900'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'046'633	4'144'520	4'113'467

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz.

Tribunal cantonal (TCAN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire cantonale supérieure. Il est composé des principales cours suivantes: la Cour civile ; la Cour des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte ; l'Autorité de recours en matière pénale ; la Cour pénale et la Cour de droit public. Les différentes Cours exercent des compétences juridictionnelles en matières civile, pénale et administrative. Elles statuent essentiellement sur recours ou appel.

Objectifs stratégiques

- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0).
- Locaux du Tribunal cantonal.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	471'517	347'000	470'000	+123'000	+35.4%	470'000	470'000	470'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	471'517	347'000	470'000	+123'000	+35.4%	470'000	470'000	470'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'509'085	4'896'428	5'092'577	+196'149	+4.0%	5'159'284	5'227'957	5'292'091
30 Charges de personnel	5'245'421	5'071'091	5'098'939	+27'848	+0.5%	5'164'180	5'232'594	5'297'049
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	263'664	100'071	274'064	+173'993	+173.9%	274'064	274'064	274'064
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	-274'734	-280'426	-5'692	-2.1%	-278'960	-278'701	-279'022
Résultat d'exploitation	-5'037'568	-4'549'428	-4'622'577	-73'149	-1.6%	-4'689'284	-4'757'957	-4'822'091
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-5'037'568	-4'549'428	-4'622'577	-73'149	-1.6%	-4'689'284	-4'757'957	-4'822'091
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-5'037'568	-4'549'428	-4'622'577	-73'149	-1.6%	-4'689'284	-4'757'957	-4'822'091
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	23.00	23.00	23.00	+0.00	0.0%	23.00	23.00	23.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	18.20	18.20	18.20	+0.00	0.0%	18.20	18.20	18.20
Magistrat								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	14.00	12.00	12.00	+0.00	0.0%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.50	11.50	11.50	+0.00	0.0%	11.50	11.50	11.50

Commentaires

Charges de personnel: dans le cadre des mesures d'économies en Budget 2019, les frais de formation ont été réduits (-8'400 francs). L'enveloppe actuelle s'avère néanmoins insuffisante au vue des besoins en formation, notamment en terme de CAS en magistrature. L'enveloppe budgétaire 2021 est donc revue à la hausse en conséquence (+6'000 francs).

Biens, services et autres charges d'exploitation : dans le cadre des mesures d'économies, les frais de littérature spécialisée ont été réduits de 5'000.- en Budget 2017, puis encore de 7'100.- en Budget 2019. L'enveloppe actuelle s'avère néanmoins insuffisante au vue des besoins du Tribunal cantonal pour sa bibliothèque. L'enveloppe budgétaire 2021 est donc revue en conséquence (+10'000 francs). Création d'une nouvelle enveloppe pour le mobilier (non pris en charge par le SBAT) suite à l'accroissement des demandes en mobilier et équipement spéciaux, notamment sur ordonnance médicale (+5'000 francs). Les pertes sur débiteurs sont en augmentation depuis plusieurs années et l'enveloppe budgétaire a été revue à la hausse en conséquence (+8'000 francs). Au vu de l'évolution des coûts réels, l'enveloppe relative aux indemnités pour prévenus acquittés et tort moral selon art. 429 et ss du CPP a dû être augmentée et sa répartition entre les instances a été revue, avec comme conséquence une hausse de 151'000 francs pour le Tribunal cantonal.

Taxes: les émoluments en matière administrative et de droit privé ont été revus à la hausse en fonction de l'évolution des revenus réels.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	262'853	100'071	274'064
Coûts salariaux et de structure	5'653'769	4'967'649	5'036'228
Coûts des services centraux	202'631	683'272	663'045
Revenus	471'517	347'000	470'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'647'737	5'403'993	5'503'337

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal cantonal.

Ministère public (PGMP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les trois entités du Ministère public, soit le Parquet général, le Parquet régional de Neuchâtel et le Parquet régional de La Chaux-de-Fonds ont été regroupées en un seul Parquet sur un site unique à La Chaux-de-Fonds en mai 2020. Il est dirigé par le Procureur général.

Les compétences du Ministère public sont celles qui lui sont attribuées par le code de procédure pénale et les autres lois cantonales ou fédérales. De manière générale, les procureurs dirigent les investigations de la police, conduisent l'instruction, prononcent des décisions de non entrée en matière ou de classement, des ordonnances pénales ou dressent un acte d'accusation pour renvoyer l'affaire devant le tribunal et vont soutenir dans certaines situations l'accusation devant le tribunal.

Objectifs stratégiques

- Organisation du Ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SMIG, etc.).
- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0).
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	14'417	23'430	15'555	-7'875	-33.6%	15'555	15'555	15'555
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	14'417	23'430	15'555	-7'875	-33.6%	15'555	15'555	15'555
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	6'215'322	6'251'349	6'294'878	+43'529	+0.7%	6'389'706	6'461'354	6'533'390
30 Charges de personnel	5'524'578	5'773'899	5'768'744	-5'155	-0.1%	5'829'746	5'900'789	5'973'220
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	690'415	791'658	793'878	+2'220	+0.3%	795'078	795'078	795'078
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	45'722	+45'722	--	75'962	75'962	75'962
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	329	-314'208	-313'466	+742	+0.2%	-311'080	-310'475	-310'870
Résultat d'exploitation	-6'200'905	-6'227'919	-6'279'323	-51'404	-0.8%	-6'374'151	-6'445'799	-6'517'835
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-6'200'905	-6'227'919	-6'279'323	-51'404	-0.8%	-6'374'151	-6'445'799	-6'517'835
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-6'200'905	-6'227'919	-6'279'323	-51'404	-0.8%	-6'374'151	-6'445'799	-6'517'835
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	32.00	34.00	33.00	-1.00	-2.9%	33.00	33.00	33.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	23.90	25.45	25.40	-0.05	-0.2%	25.40	25.40	25.40
Magistrat								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	13.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.90	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00

Commentaires

Charges de personnel : l'enveloppe relative aux honoraires des traducteurs-interprètes salariés de l'État est revue à la baisse de -23'000 francs en fonction de l'évolution des coûts réels.

Biens, services et autres charges d'exploitation : création d'une nouvelle enveloppe pour le mobilier (non pris en charge par le SBAT) suite à l'accroissement des demandes en mobilier et équipement spéciaux, notamment sur ordonnance médicale (+6'000 francs). Nouveaux frais suite au déménagement et au regroupement du Ministère public (+4'000 francs pour la machine à café et la fontaine à eau). Au vu de l'évolution des coûts réels, l'enveloppe relative aux indemnités pour prévenus acquittés et tort moral selon art. 429 et ss du CPP a dû être augmentée et sa répartition entre les instances a été revue, avec comme conséquence une baisse de -8'000 francs pour le Ministère public.

Amortissements : amortissement du crédit d'étude du projet PLAJ et amortissement de la machine à café.

Taxes : les émoluments ont été revus à la baisse en fonction de l'évolution des revenus réels.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère public (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	662'242	791'658	793'878
Coûts salariaux et de structure	6'065'916	5'665'242	5'762'258
Coûts des services centraux	217'933	703'347	685'970
Revenus	14'417	23'430	15'555
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'935'674	7'136'817	7'226'552

Commentaires

Le regroupement du Ministère public en un seul Parquet sur un site unique en 2020 implique le regroupement des groupes de prestations en un seul groupe de prestations.

Département des finances et de la santé
(DFS)

2.7. Compte de résultats du DFS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024	Écart B2021 - B2020 CHF	%
Revenus d'exploitation	1'396'764'401	1'530'509'736	1'504'682'037	1'490'737'268	1'486'940'577	1'483'239'808	-25'827'699	-1.7%
40 Revenus fiscaux	1'017'352'540	1'038'000'000	1'002'500'000	1'005'500'000	1'007'500'000	1'009'500'000	-35'500'000	-3.4%
41 Patentes et concessions	28'144'257	14'220'000	14'020'000	14'220'000	14'220'000	14'220'000	-200'000	-1.4%
42 Taxes et redevances	34'842'218	34'177'299	34'271'800	34'332'800	34'356'800	34'356'800	+94'501	+0.3%
43 Revenus divers	30'192'834	3'267'200	2'849'420	2'690'220	2'431'100	2'171'900	-4'177'80	-12.8%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	945'730	8'106'000	12'130'000	530'000	530'000	530'000	+4'024'000	+49.6%
46 Revenus de transfert	281'443'284	353'326'050	372'304'000	366'857'431	361'295'860	355'854'291	+18'977'950	+5.4%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	-
49 Imputations internes	3'843'538	79'413'187	66'606'817	66'606'817	66'606'817	66'606'817	-12'806'370	-16.1%
Charges d'exploitation	543'894'103	603'822'973	553'996'825	551'757'120	553'210'635	556'234'517	-49'826'148	-8.3%
30 Charges de personnel	55'580'053	62'875'091	63'959'688	65'424'093	65'438'360	65'880'092	+1'084'597	+1.7%
31 Biens, services et autres chg d'explt	67'827'245	74'377'150	73'195'771	75'526'616	74'758'431	76'965'376	-1'181'379	-1.6%
33 Amortissements du patr. administratif	32'859'478	65'849'765	29'370'766	31'780'042	36'530'756	38'731'480	-36'479'000	-55.4%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	-381'930	8'200'000					-8'200'000	-100.0%
36 Charges de transfert	387'184'221	374'383'457	378'404'322	369'947'924	367'372'530	365'507'250	+4'020'865	+1.1%
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	-
39 Imputations internes	825'036	18'137'510	9'066'278	9'078'445	9'110'559	9'150'319	-9'071'232	-50.0%
Résultat d'exploitation	852'870'299	926'686'763	950'685'213	938'980'148	933'729'942	927'005'292	+23'998'450	+2.6%
44 Revenus financiers	60'766'047	60'663'184	60'576'531	61'246'190	61'292'690	64'688'070	-86'653	-0.1%
34 Charges financières	21'190'758	26'452'333	25'040'700	23'874'800	24'148'600	24'148'600	-1'411'633	-5.3%
Résultat financier	39'575'289	34'210'851	35'535'831	37'371'390	37'144'090	40'539'470	+1'324'980	+3.9%
Résultat opérationnel	892'445'588	960'897'614	986'221'044	976'351'538	970'874'032	967'544'762	+25'323'430	+2.6%
48 Revenus extraordinaires	18'315'189	50'335'519	31'449'902	29'352'720	27'453'148	25'455'974	+25'455'974	+50.6%
38 Charges extraordinaires	0	8'581'288	0	0	0	0	-8'581'288	-100.0%
Résultat extraordinaire	18'315'189	41'754'231	31'449'902	29'352'720	27'453'148	25'455'974	-10'304'329	-24.7%
Résultat total	910'760'777	1'002'651'845	1'017'670'946	1'005'704'258	998'327'180	993'000'736	+15'019'101	+1.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+91'891'067	+15'019'101	-11'966'687	-7'377'078	-5'326'445		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+10.1%	+1.5%	-1.2%	-0.7%	-0.5%		

Commentaires du département:

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) composées de revenus nets pour CHF 57 mios au budget 2021 contre 61 millions au budget 2020, le DFS présente un résultat de CHF 960 mios (revenus nets) représentant une amélioration par rapport au budget 2020 de CHF -18,7 mios qui s'explique principalement par :

- Une détérioration des revenus fiscaux de CHF 35.5 mios principalement liés à la baisse des recettes fiscales des personnes morales et des impôts immobiliers ;
- Une augmentation des revenus de transfert de CHF 18.9 mios : CHF 12.3 mios provenant de la RPT et CHF 5.6 mios de l'impôt anticipé et CHF 1 mio de l'IFD.
- Une économie de plus de 6.1 mios dans les charges de transfert dont CHF 4.5 mios au SCSP et CHF 1.6 au SFIN.
- Une diminution des dépenses des biens, services et charges d'exploitation à hauteur de CHF 1.8 mios.
- Une économie des charges financières pour CHF 1.4 mios.
- Une diminution de CHF 36.5 mios des charges d'amortissement liée à la prise en compte, au budget 2020, de l'amortissement extraordinaire de la H20 (cession à la Confédération).

Le solde correspond principalement aux mouvements enregistrés au résultat extraordinaire, comprenant des prélèvements aux différentes réserves budgétées pour 2021 moins importants qu'au budget 2020 (prélèvement programme d'impulsion, prélèvement lissage, réserve surplus d'amortissement).

Les effectifs du DFS passent de 464.95 au BU20 à 472.3 EPT (+ 7.4). Les nouveaux postes sont autofinancés car essentiellement prévus pour un renforcement de l'équipe projet au SBAT (+4.3 EPT, se référer à la liste d'investissements du SBAT) et au SIEN (+ 4 EPT, éducation numérique) et donc budgétés dans le compte d'investissement. Ces augmentations représentent aussi une première contribution à l'adaptation des services aux ambitions du Grand Conseil en matière d'investissement.

2.8. Fiches par entités

SDFS : Secrétariat général DFS

OORG : Office d'organisation

SFIN : Service financier

SCCO : Service des contributions

SCSP : Service de la santé publique

SBAT : Service des bâtiments

SIEN : Service informatique entité neuchâteloise

SCOM : Service des communes

Fonds d'aide aux communes

Secrétariat général DFS (SDFS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Comme ces dernières années, l'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers prioritaires et du programme de législature dans les domaines de la fiscalité, des finances, de la santé et transversaux.

Vu l'objectif visé d'atteindre l'équilibre financier, des réformes d'envergure ont été lancées et sont en cours dans de nombreux secteurs, en particulier pour définir un nouveau régime financier et pour repenser l'organisation du système de santé et du SCSP. En outre, les enjeux informatiques et de numérisation de l'administration sont toujours plus importants. Pour le secrétariat général du DFS, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département mais pour l'État en général comme le programme d'impulsion et les exigences croissantes concernant les bâtiments publics avec une multiplication des projets d'assainissement et de transformations des bâtiments publics. En parallèle, il accompagne les réformes dans le domaine de la santé (réseau hospitalier, psychiatrie, PMS, cybersanté, etc.) ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels, mais aussi l'importance grandissante de la pression des médias ainsi que des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le DFS.

En 2021, on peut prévoir que l'environnement et les tâches du secrétariat général seront redéfinis par la situation sanitaire liée au Coronavirus. Cela nécessite d'assurer au sein de l'entité et du département de manière encore plus marquée et impérative qu'en temps ordinaire disponibilité, réactivité, capacité à monter en puissance et capacité à tenir dans la durée. Conséquence de la gestion crise par nature urgente et imprévisible, et de l'allocation d'importantes ressources à cela, la planification des dossiers doit être régulièrement réévaluée et les priorités revues.

Enfin, dans la perspective de la fin de la législature en 2021, il lui revient également de préparer structures et dossiers afin d'assurer une transition la plus optimale possible vers une nouvelle législature.

Objectifs stratégiques

Le secrétariat général de département est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Il a pour tâche notamment :

- conseiller et assister le chef de département ;
- gérer et administrer le secrétariat du chef du département ;
- assurer la coordination des activités internes au département ;
- participer à la coordination interdépartementale ;
- conduire et gérer les diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département ;
- assurer l'exécution ou le suivi des tâches incombant au département en matière de conduite et de gestion, de gestion financière et des ressources humaines ;
- veiller à la communication et à l'information interne et externe en collaboration avec les services du département et de la chancellerie ;
- suivre les affaires fédérales et intercantionales.

Le secrétariat général est aussi, depuis mars 2020, particulièrement impliqué dans la gestion de crise du coronavirus et la coordination, avec l'EMCC et les autres départements, des actions à mettre en œuvre.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	20'680	15'000	12'500	-2'500	-16.7%	12'500	12'500	12'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'550	5'000	2'500	-2'500	-50.0%	2'500	2'500	2'500
43 Revenus divers	18'130	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'525'648	1'836'548	1'813'712	-22'836	-1.2%	1'826'278	1'841'996	1'856'631
30 Charges de personnel	1'014'765	1'079'528	1'095'328	+15'800	+1.5%	1'107'468	1'123'188	1'137'948
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	30'514	82'400	82'400	+0	0.0%	82'400	82'400	82'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	480'160	488'000	508'000	+20'000	+4.1%	508'000	508'000	508'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	208	186'620	127'984	-58'636	-31.4%	128'410	128'408	128'283
Résultat d'exploitation	-1'504'968	-1'821'548	-1'801'212	+20'336	+1.1%	-1'813'778	-1'829'496	-1'844'131
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'504'968	-1'821'548	-1'801'212	+20'336	+1.1%	-1'813'778	-1'829'496	-1'844'131
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'504'968	-1'821'548	-1'801'212	+20'336	+1.1%	-1'813'778	-1'829'496	-1'844'131
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	9.00	9.00	9.00	+0.00	0.0%	9.00	9.00	9.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.40	6.90	6.90	+0.00	0.0%	6.90	6.90	6.90

Commentaires

Les revenus liés aux "laisser-passer pour cadavre" ont été adaptés aux comptes 2019. La diminution des biens, services et autres charges d'exploitation provient de la diminution du montant figurant dans les imputations internes correspondant aux "forfaits des services centraux". Pour le reste le budget et les effectifs du SDFS sont stables.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	82'989	91'083
Coûts des services centraux	0	19'110	15'823
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	102'099	106'906

Commentaires

Secrétariat et administration (gestion administrative du secrétariat du-de la chef-fe de département)

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	668'478	762'580
Coûts des services centraux	0	153'930	132'478
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	822'409	895'058

Commentaires

Stratégie et politique (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication). Le travail de coordination des chargés de missions et des membres du secrétariat concernant le suivi des dossiers des services est imputé sur cette prestation.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	208'614	224'710
Coûts des services centraux	0	48'038	39'038
Revenus	0	15'000	12'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	241'652	251'247

Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines) Les produits proviennent de la gestion "des laissez-passer pour cadavres" ainsi que la gestion de la comptabilité de la CLASS.

Prestations de département DFS (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	68'826	103'546	0
Coûts des services centraux	9'596	23'843	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	78'421	167'389	40'000

Commentaires

Prestation spécifique du département, la cellule foncière représente 509 heures de travail. Ces dernières ont été intégrées aux précédentes prestations du département. Cela sera corrigé dès l'année prochaine.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Conférences intercantionales	212'160	220'000	220'000	220'000	220'000	220'000
Coopération au développement	268'000	268'000	288'000	288'000	288'000	288'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	480'160	488'000	508'000	508'000	508'000	508'000

Commentaires

Augmentation en faveur de l'association Latitude 21 conformément aux objectifs stratégiques 2019-2022 présentés au Grand Conseil en juin 2018

Office de l'organisation (OORG)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement dans lequel évolue l'office d'organisation et les tâches en découlant sont définis par le rôle central de l'OORG dans les programmes transversaux passés, en cours et futurs.

En 2020, avec le démarrage de deux nouveaux programmes transversaux (NE 2.0 et Vitamine (anciennement ORLA.ne), l'OORG doit être spécialement attentif à la capacité d'absorption "administrative" des services. Ces nouveaux programmes aspirent (i) à mettre en place des conditions cadres pour une administration numérique et (ii) à repenser l'organisation de notre administration en prévision d'une centralisation de nombreux services sur deux sites administratifs principaux. Ces programmes nécessiteront un fort accompagnement au changement.

Avec ces programmes, l'effectif de l'OORG a doublé en 2020 et il s'agira d'adapter le fonctionnement de l'office en parallèle à leur lancement et cela jusqu'en 2021, pour offrir une stabilité. La multiplication des projets et des ressources est également une opportunité d'acquérir de l'expérience et de se positionner en centre de compétences de gestion des projets complexes et transversaux liés à l'organisation.

En outre, le projet PartenariatsNE a été mis en cohérence avec le contre-projet à l'initiative Cour des comptes et les perspectives de la future loi sur les partenariats.

Objectifs stratégiques

1. Conduire, avec l'appui d'autres services, le programme vitamine, notamment en vue des jalons de regroupement à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds et des expériences de nouvelles méthodes de travail acquises durant la pandémie ;
2. Conduire la seconde phase du programme des réformes NE 2.0, notamment en assurant une transition harmonieuse vers le nouvel environnement de gestion, en mettant en place un cadre propice à une administration numérique ;
3. Poursuivre l'harmonisation de la gestion des partenariats de l'État, aux niveaux politiques, juridiques et opérationnels en pérennisant les travaux par un projet de loi ;
4. Établir progressivement une gestion des risques systématisée et coordonnée pour l'État, avec un focus sur les systèmes de contrôle interne ;
5. Poursuivre l'optimisation organisationnelle des services de l'État et affiner le rôle de l'OORG comme cellule d'ingénierie organisationnelle et centre de compétences pour la gestion de projets.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'388'451	233'500	282'300	+48'800	+20.9%	282'300	282'300	282'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	1'388'451	233'500	282'300	+48'800	+20.9%	282'300	282'300	282'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	9'841'199	5'502'782	2'052'207	-3'450'575	-62.7%	1'939'949	1'748'844	990'619
30 Charges de personnel	405'416	1'121'495	1'188'092	+66'597	+5.9%	1'382'048	1'402'616	857'936
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'404'070	1'364'250	806'250	-558'000	-40.9%	506'250	294'659	51'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'031'713	2'974'140	19'449	-2'954'691	-99.3%	19'449	19'449	19'449
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	42'897	38'416	-4'481	-10.4%	32'202	32'120	61'984
Résultat d'exploitation	-8'452'748	-5'269'282	-1'769'907	+3'499'375	+66.4%	-1'657'649	-1'466'544	-708'319
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-8'452'748	-5'269'282	-1'769'907	+3'499'375	+66.4%	-1'657'649	-1'466'544	-708'319
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'452'748	-5'269'282	-1'769'907	+3'499'375	+66.4%	-1'657'649	-1'466'544	-708'319
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	4.00	14.00	12.00	-2.00	-14.3%	13.00	13.00	8.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.60	9.00	7.90	-1.10	-12.2%	8.70	8.70	5.00

Commentaires

Une grande partie des charges salariales ainsi que celles des biens, services et autres charges d'exploitation proviennent des programmes NE 2.0 (i.e. rapport d'impulsion) et du projet d'investissement. Vitamine et sont neutralisées par un prélèvement au programme d'impulsion ou par la valorisation des heures prestées dans le cadre du "projet d'investissement" (voir rubrique 42).

Ces nouveaux programmes impacteront également le personnel administratif, plusieurs chef-fe-s de projet ayant été recruté-e-s dans le cadre des nouveaux programmes depuis début 2020. À noter que 2 EPT seront délocalisés au STAT et au SIEN, mais financés par le programme NE 2.0 via l'OORG. Ces renforts sont tous limités dans le temps contractuellement.

Les variations des amortissements du patrimoine administratif (groupe 33) et des revenus divers (groupe 43) sont dues principalement à clôture du programme des réformes de l'État, finalisé fin 2019.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	1'381'151	416'500	453'000	794'000	796'000	350'000
50 Immobilisations corporelles	1'381'151	416'500	453'000	794'000	796'000	350'000
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	1'381'151	416'500	453'000	794'000	796'000	350'000

Commentaires

Se référer aux commentaires de la rubrique « projets gérés par crédits d'engagements ».

Résultat analytique**Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations**

Gestion de projet (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	552'558	76'307	15'116
Coûts des services centraux	3'815	2'761	3'068
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	556'372	79'068	18'184

Commentaires

Cette prestation prendra de l'ampleur en 2021.

Standard de gest. et sout. aux services (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	429'281
Coûts des services centraux	0	0	87'135
Revenus	0	0	500
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	515'915

Commentaires

Nouveau groupe de prestations pour 2021 qui regroupera GestionNE, RisquesNE et PartenariatsNE.

Mobilité (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'850	4'000	4'000
Coûts salariaux et de structure	752'607	259'439	66'508
Coûts des services centraux	5'970	9'389	13'500
Revenus	7'300	5'500	5'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	753'127	267'328	78'508

Commentaires

Outre les activités liées à la gestion des contrats CFF businessstravel et Mobility, ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs. Ce montant est fixe et reconduit annuellement. Les variations sont dues à des offres ponctuelles des CFF.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
ORLA-Regr. & Optimis. du Logem. de l'Adm. NE	En cours	488'942	453'000	0	453'000	444'000	446'000	0
PI-Réformes	En cours	1'909'650	1'157'300	0	1'157'300	455'000	243'409	0
Proj. stratégiques-DFS	A solliciter	0	0	0	0	350'000	350'000	350'000
Total		2'398'592	1'610'300	0	1'610'300	1'249'000	1'039'409	350'000

Commentaires

La poursuite et la consolidation des réformes se fait dans le cadre du programme NE2.0 financé désormais par le compte de résultat, qui fait partie du périmètre du programme d'impulsion, dont le crédit d'engagement consolidé se trouve dans le budget de la chancellerie. Les charges et recettes y relatives seront comptabilisées en réel dans les comptes de chaque service. Le focus sera principalement sur la transition numérique de l'administration. Si pour le budget 2021, le nombre d'heures planifiées par les ressources internes a été valorisé et est compris dans le montant du total net, les heures prestées pour 2022, 2023 et 2024 n'ont pas pu être valorisées. Elles représentent un montant de CHF 501'300 pour 2022 et 2023 et CHF 152'300 pour 2024.

Dès 2020 l'office d'organisation pilote le programme vitamine (anciennement orla.ne, dont l'objectif est double. D'une part vitamine vise l'optimisation et le regroupement des locaux de l'administration sur un nombre de sites restreints, d'autre part vitamine propose de nouvelles méthodes et outils de travail pour l'administration (télétravail, nomadisme, agilité, etc). Dans le budget de l'OORG sont visibles les charges salariales pour les chef-fe-s de projet rattaché-e-s directement à l'office, ainsi que les coûts liés aux mandataires externes.

Service financier (SFIN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- Un appui au Département et au Conseil d'État dans ses démarches devant permettre une pérennisation de l'équilibre structurel des finances de l'État, dans un contexte toujours erratique, et en pleine crise du COVID. Les prévisions sont difficiles à réaliser et certains postes du compte de résultat sont totalement incontrôlables. Les charges et revenus dynamiques (principalement de transfert), sur lesquelles le Conseil d'État ne peut pas avoir de maîtrise complète à court terme, subsistent comme un risque financier important.
- Une responsabilité pour finaliser la mise en œuvre opérationnelle du nouvel outil de gestion SIGE. Les outils de contrôles et l'intégration des informations financières doivent continuer à être modernisés, standardisés et automatisés.
- Un accompagnement des services/départements dans l'analyse des résultats de la comptabilité analytique avec des coûts par prestations et groupe de prestations. La valeur ajoutée de ces informations doit permettre, à terme, une adaptation des charges et des revenus y relatifs, ou rendre possible une explication économique du résultat financier desdites prestations. Cet accompagnement se poursuivra avec la mise à disposition d'outils de planification et de gestion.
- Une gestion de la dette et de la trésorerie plus active afin de permettre un financement au moindre coût, dans un contexte de marché qui présente d'importantes fluctuations et qui impose de respecter des plafonds de liquidité sur les comptes courants de l'État
- Un soutien à l'intégralité des services de l'administration dans les tâches relatives aux flux comptables, tant en relation avec SIGE qu'avec le référentiel comptable MCH2 et la LFinEC.
- Assurer la continuité du traitement du budget et du bouclage des comptes conformément à la législation et aux normes en vigueur..

Objectifs stratégiques

- Pérenniser durablement l'équilibre financier, après l'atteinte de l'équilibre budgétaire au budget 2020.
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers (Programme d'impulsion, vitamine, SIGE, crise COVID, ...)
- Suite au transfert des responsabilités de gestion du projet SIGE au SFIN, continuer l'optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux.
- Finaliser les nouveaux dispositifs d'achats et de traitement des engagements.
- De croître le degré de centralisation de la fonction finance (comptabilité) en faisant du SFIN le service de référence et d'appui pour toutes les questions financières de l'administration.
- Développer le contrôle de gestion et standardisation des documents de suivi et de contrôle.
- Anticiper avec les partenaires la consolidation des comptes pour l'exercice comptable 2022
- Réviser la LFinEC et le RFinEC
- Suivre les affaires fédérales (RPT, incluant le suivi des indicateurs)
- Élargir et/ou consolider les dossiers assurances, les dossiers sous-traités à l'office du recouvrement et la gestion des liquidités.
- Participer à l'intégration de la perception dans SAP
- Participer aux développements du nouvel outil de taxation des personnes physiques.
- Intégrer les tâches de recouvrements de certains services gestionnaires à l'OREE
- Gérer les contrats d'achats, de sous-traitance et d'engagements (analyses, consolidations, gestion des doublons, suivi des économies d'achat, suivi des échéances, des budgets par contrat).
- Déployer le système de contrôle interne (SCI) financier au travers de l'administration
- Déploiement de la politique relative à la lutte contre le surendettement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	257'442'443	281'170'654	292'715'192	+11'544'538	+4.1%	287'533'623	282'116'052	276'674'483
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	28'144'257	14'220'000	14'020'000	-200'000	-1.4%	14'220'000	14'220'000	14'220'000
42 Taxes	5'393'237	5'396'999	5'430'000	+33'001	+0.6%	5'490'000	5'514'000	5'514'000
43 Revenus divers	28'368'968	295'000	200'000	-95'000	-32.2%	200'000	200'000	200'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-378'047	6'176'000	0	-6'176'000	-100.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	195'178'879	254'294'780	272'277'000	+17'982'220	+7.1%	266'835'431	261'393'860	255'952'291
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	735'150	787'875	788'192	+317	+0.0%	788'192	788'192	788'192
Charges d'exploitation	13'284'076	56'103'746	12'921'704	-43'182'042	-77.0%	12'879'203	11'937'293	11'885'582
30 Charges de personnel	5'616'400	6'671'636	6'506'572	-165'064	-2.5%	6'598'033	5'791'119	5'874'902
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-450'069	1'796'300	1'794'100	-2'200	-0.1%	1'794'100	1'794'100	1'794'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	33'113'212	0	-33'113'212	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	-381'930	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	8'491'416	5'428'756	3'804'000	-1'624'756	-29.9%	3'669'430	3'534'861	3'400'291
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	8'259	9'093'842	8'170'32	-8'276'810	-91.0%	8'17'640	8'17'213	8'16'289
Résultat d'exploitation	244'158'367	225'066'908	279'793'488	+54'726'580	+24.3%	274'654'420	270'178'759	264'788'901
44 Revenus financiers	31'549'076	32'610'800	33'443'425	+832'625	+2.6%	34'442'925	34'442'425	34'442'425
34 Charges financières	21'055'560	25'925'833	24'554'200	-1'371'633	-5.3%	23'388'300	23'662'100	23'662'100
Résultat de financement	10'493'517	6'684'967	8'889'225	+2'204'258	+33.0%	11'054'625	10'780'325	10'780'325
Résultat opérationnel	254'651'884	231'751'875	288'682'713	+56'930'838	+24.6%	285'709'045	280'959'084	275'569'226
48 Revenus extraordinaires	18'315'189	50'335'519	31'449'902	-18'885'617	-37.5%	29'352'720	27'453'148	25'455'974
38 Charges extraordinaires	0	8'581'288	0	-8'581'288	-100.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	18'315'189	41'754'231	31'449'902	-10'304'329	-24.7%	29'352'720	27'453'148	25'455'974
Résultat total	272'967'073	273'506'106	320'132'615	+46'626'509	+17.0%	315'061'765	308'412'232	301'025'200
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	45.00	50.00	48.00	-2.00	-4.0%	48.00	48.00	48.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	40.10	43.60	43.80	+0.20	+0.5%	43.80	43.80	43.80

Commentaires

L'évolution positive des revenus d'exploitation est fortement marquée par l'augmentation de la RPT, dans le groupe 46, à hauteur de CHF 12,3 millions (CHF +12,5 millions au net, compte tenu de la diminution des charges de transfert liée à la compensation des cas de rigueur), ainsi que par l'évolution de la part à l'impôt anticipé qui devrait progresser de CHF 5,6 millions en 2021. Les revenus du groupe 41 restent stables par la budgétisation d'une seule part au bénéfice de la BNS. L'écart de CHF 6,2 millions dans le groupe 45 provient d'un changement dans la manière de comptabiliser le prélèvement à la réserve du programme d'impulsion, qui apparaît dans le groupe 48 dès le budget 2021.

S'agissant des charges d'exploitation, la masse salariale est en baisse par rapport au budget 2020. Une réorganisation du SFIN a permis de gagner en efficacité et d'intégrer de nouvelles fonctions sans augmenter les effectifs globaux. L'augmentation de 0.2 EPT au budget 2021 provient de la reprise par le SFIN de la fonction RFD (Responsable Financier de Département) de la Chancellerie qui a délégué cette tâche au SFIN. L'écart de CHF 33,1 millions dans le groupe 33 provient de la budgétisation en 2020 d'un amortissement extraordinaire de CHF 37 millions ainsi que d'un amortissement négatif de CHF 3,9 millions dans le cadre de la cession de la H20. Les charges de transfert 2021 sont en diminution par rapport au budget de l'année précédente, ce qui s'explique par le fait que le budget 2020 incluait une quote-part de la nouvelle charge relative au contrat formation, destinée à aider certaines entités subventionnées, qui n'est plus budgétée au SFIN mais directement dans les services de tutelles.

Les revenus financiers augmentent grâce aux revenus de participations. Les charges financières diminuent par suite des renouvellements d'emprunts à long termes permettant de baisser notre taux d'intérêt moyen. Les revenus extraordinaires totalisent les prélèvements aux réserves de retraitements PA et PF liées au retraitement du bilan pour CHF 20,2 millions ainsi que le prélèvement à la réserve de lissage pour CHF 6,7 millions. Un prélèvement de CHF 4,5 millions est également prévu pour compenser les charges du programme d'impulsion. À noter que le budget 2020 incluait également un prélèvement de CHF 29 millions à la réserve de retraitement PF afin de neutraliser en partie l'amortissement extraordinaire de la H20. Aux comptes

2019, la rubrique 48 comprenait un prélèvement de CHF 17 millions à la réserve de retraitement PA ainsi qu'un prélèvement de CHF 1,3 millions à la réserve du programme d'impulsion.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	0	0	210'000	210'000	210'000	210'000
54 Prêts	0	0	210'000	210'000	210'000	210'000
6 Recettes d'investissement	1'133'227	909'170	806'955	839'040	885'126	952'212
60 Transfert immob. corp. dans patr. fin.	121'944	0	0	0	0	0
64 Remboursement de prêts	1'011'283	909'170	806'955	839'040	885'126	952'212
Investissements nets	-1'133'227	-909'170	-596'955	-629'040	-675'126	-742'212

Commentaires

Se référer aux commentaires de la rubrique « projets gérés par crédits d'engagements ».

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et contrôle (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	4'570	1'307'067
Coûts des services centraux	0	309'308	332'957
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	313'878	1'640'024

Commentaires

Le groupe de prestation planification, analyse et contrôle correspond aux prestations, à l'interne de l'État, en lien avec la gestion du budget et des PFT, l'actualisation des prévisions des comptes, le contrôle d'implantation du système de contrôle interne et de son évolution, ainsi que l'appui au Conseil d'État sur tous les dossiers à préavis. À noter que la rubrique « coûts salariaux et de structure » au budget 2020 est faussée par la comptabilisation dans le centre de coût auxiliaire d'une charge négative de CHF 3,9 millions destinée à neutraliser les amortissements de la H20 ainsi que des routes cédées dans le cadre de la LRVP. Corrigé de cet élément, le montant s'élève à CHF 906'721. Ainsi, l'écart entre ce montant et celui budgétisé en 2021 provient principalement d'une réallocation des ressources dans le cadre de la réorganisation du service ainsi que d'une augmentation du budget alloué aux mandats externes.

Gestion des comptes et trésorerie (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	900'000	850'000
Coûts salariaux et de structure	0	8'025	1'667'324
Coûts des services centraux	0	475'484	424'473
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	1'383'509	2'941'797

Commentaires

Le groupe de prestation gestion des comptes et trésorerie correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, de la comptabilité analytique, du contrôle de gestion et de la gestion de la trésorerie, le tout basé sur le respect des normes comptables MCH2. Les charges directes correspondent à des frais bancaires et postaux en baisse constante grâce aux automatisations des transferts de liquidité entre parties. Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » au budget 2020 est faussée. Le montant correct s'élève à CHF 1'393'855. Ainsi, l'écart entre ce montant et celui budgétisé en 2021 provient principalement d'une réallocation des ressources dans le cadre de la réorganisation du service ainsi que d'une augmentation du budget alloué aux mandats externes.

Recouvrement (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'266'905	170'000	170'000
Coûts salariaux et de structure	2'311'677	1'329'715	2'521'786
Coûts des services centraux	298'617	351'765	331'087
Revenus	5'232'132	5'364'999	5'430'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'354'933	-3'513'520	-2'407'127

Commentaires

L'office de recouvrement s'occupe également de la gestion des actes de défaut de bien, ainsi que du désendettement. Les charges directes correspondent exclusivement aux frais de poursuites engagés. Les revenus sont principalement liés à la récupération de créances amorties, hors créances LAMal qui totalisent environ CHF 2 millions supplémentaires comptabilisés au SASO. Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » est faussée au budget 2020. Le montant correct s'élève à CHF 2'355'645. Aux comptes 2019, les charges directes comptabilisent la variation du ducroire de l'OREE. Ainsi, l'écart entre ce montant et celui budgétisé en 2021 provient principalement d'une réallocation des ressources dans le cadre de la réorganisation du service ainsi que d'une augmentation du budget alloué aux mandats externes.

Assurances (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	636'686	712'000	627'000
Coûts salariaux et de structure	92'651	366'532	59'303
Coûts des services centraux	0	35'992	15'107
Revenus	324'670	282'000	200'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	404'667	832'523	501'409

Commentaires

La gestion des assurances centralisée au SFIN traite des assurances de choses et de personnes. Les charges directes correspondent au volume de prime, aux frais de courtage ainsi qu'aux franchises d'assurances. Les revenus sont constitués par les ristournes de courtage. Pour la même raison que la prestation précédente, la rubrique « coûts salariaux et de structure » du budget 2020 est faussée. Le montant correct s'élève à CHF 105'508. Ainsi, l'écart entre ce montant et celui budgétisé en 2021 provient principalement d'une réallocation des ressources dans le cadre de la réorganisation du service.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Désendettement	0	0	360'000	360'000	360'000	360'000
Impôt anticipé	-20'155'060	-14'500'000	-20'155'000	-20'155'000	-20'155'000	-20'155'000
RPT	-172'870'763	-237'773'000	-250'238'000	-244'931'001	-239'623'999	-234'317'000
Subv. aux institutions	0	1'846'976	0	0	0	0
Transfert aux églises	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-191'465'823	-248'866'024	-268'473'000	-263'166'001	-257'858'999	-252'552'000

Commentaires

Le nouveau dispositif de désendettement a permis de scinder les contrats des partenaires engagés dans cette tâche, entre le DEAS pour la prévention et le DFS pour la gestion. Les CHF 360'000 correspondent donc aux nouveaux contrats gérés par le SFIN dans ce cadre. La RPT augmente globalement de CHF 12,5 millions par rapport à 2020, malgré la baisse de CHF 5,3 millions par année des paiements compensatoires perçus dans le cadre de la compensation des cas de rigueur. Sans information en provenance de la Confédération, la part cantonale à l'impôt anticipé a été budgétée au même niveau qu'aux comptes 2019, ce qui représente une augmentation de CHF 5,6 millions par rapport au budget 2020. Finalement, la subvention aux institutions prévue au budget 2020 correspond à une charge estimée du nouveau contrat-formation qui n'est plus budgétée au SFIN en 2021.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Autres charges & recettes hors exploita.	-26'543'970	16'161'575	-38'742	-38'742	-38'742	-38'742
Autres participations	-861'986	-1'020'000	-920'000	-920'000	-920'000	-920'000
Cautions	-1'718'126	-2'100'000	-1'750'000	-1'750'000	-1'750'000	-1'750'000
Ecartes petites caisses	-17	0	0	0	0	0
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Lissage des recettes fiscales	0	8'581'288	-6'695'329	-4'086'171	-2'448'172	-821'672
Participation BCN	-27'028'000	-28'000'000	-29'000'000	-30'000'000	-30'000'000	-30'000'000
Participation BNS	-28'122'555	-14'200'000	-14'000'000	-14'200'000	-14'200'000	-14'200'000
Pertes et gains de change	35'089	0	0	0	0	0
Prêts et emprunts	18'352'622	23'579'883	21'925'625	20'760'225	21'034'525	21'034'525
Recapitalisation caisse de pensions	831'807	897'300	897'300	897'300	0	0
Réserve de réévaluation	-16'979'925	-21'335'519	-20'224'103	-22'185'549	-23'411'567	-23'350'446
Réserve du programme d'impulsion	-1'335'265	-6'176'000	-4'530'470	-3'081'000	-1'593'409	-1'283'856
Successions dévoluee à l'Etat	0	-45'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-83'370'345	-23'656'473	-54'335'719	-54'603'937	-53'327'365	-51'330'191

Commentaires

Au budget 2021, les autres charges et revenus non incorporables aux prestations présentent une amélioration de CHF 31 millions par rapport au budget 2020. L'écart au niveau du groupe "Autres charges & recettes hors exploitation" provient de l'attribution au budget 2020 de CHF 8,2 millions pour le fonds d'aide aux commune qui n'est plus budgétisée en 2021 ainsi que de la budgétisation en 2020 d'un amortissement extraordinaire en lien avec la cession de la H20 représentant une charge nette de CHF 8 millions. En outre, une part importante de l'écart entre le budget 2020 et 2021 résulte de la budgétisation en 2020 d'un prélèvement de CHF 6,7 millions à la réserve de lissage, alors que le budget 2020 intégrait une attribution de CHF 8,6 millions à cette même réserve. Finalement, cet écart s'explique encore par la réduction de CHF 1,7 millions du prélèvement à la réserve du programme d'impulsion.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Collectivités et fondations PA	En cours	-322'543	0	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	-116'100	0	-86'000	-86'000	-51'000	-30'000	-30'000
Prêts office du logement	En cours	-378'327	0	-375'412	-375'412	-372'497	-369'583	-366'669
Régions de montagne	En cours	-92'200	0	-23'000	-23'000	-23'000	-23'000	-23'000
Dispositif de désendettement	A solliciter	0	210'000	0	210'000	140'000	70'000	0
Total		-909'170	210'000	-806'955	-596'955	-629'040	-675'126	-742'212

Commentaires

Les positions « collectivités et fondations PA », « fonds d'aide aux communes en situation difficiles », « prêts office du logement » ainsi que « régions de montagne » sont des prêts dont la gestion s'opérait directement via des comptes de bilan jusqu'au 31.12.2017. Avec le passage au MCH2, un reclassement technique a été effectué afin que ces mouvements soient visibles sous la rubrique « projets gérés par crédit d'engagement ». Ces éléments sont donc purement techniques et ne sont pas formellement portés par des crédits d'engagement. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle. À noter que seuls des remboursements sont prévus en 2021. Finalement, un crédit d'engagement quadriennal de CHF 840'000 sera sollicité afin de permettre l'octroi de prêts dans le cadre des plans de désendettements établis entre l'OREE et certains débiteurs.

Service des contributions (SCCO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service a consacré l'année 2020 à la mise en place des réformes fiscales, tant au niveau informatique qu'au niveau des directives et de la pratique. Un effort particulier a également été consenti dans la promotion de cette nouvelle fiscalité. Il profite du projet de relocalisation pour préparer également sa mutation dans les méthodes de travail au travers du projet "Vitamine". Ainsi, les nombreux défis auxquels il devra répondre pourront être relevés. Une certaine agilité sera nécessaire pour arriver aux futurs objectifs en termes d'efficacité et d'efficience. L'évolution de la fiscalité engendre une adaptation rapide de la législation qui fait également l'objet de multiples propositions politiques. Différents rapports seront ainsi transmis au Parlement.

La situation sanitaire actuelle contribue à faire évoluer le service dans ses méthodes de travail et de management. Pour ce qui est des impacts sur le plan des recettes et de la fiscalité, il est trop tôt pour en tirer des conclusions et des tendances. L'impact au niveau économique sera vraisemblablement très important.

Objectifs stratégiques

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations.
- Assurer l'encaissement de tous les impôts.
- Consolider l'ancrage fiscal des plus grands acteurs du canton (sortie des statuts PM).
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions sur la fiscalité et lui rendre compte de l'évolution internationale et intercantonale dans ce domaine.
- Doter le service de nouvelles compétences, notamment en matière financière et comptable et améliorer les outils informatiques pour lui permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'105'865'359	1'139'215'000	1'104'815'000	-34'400'000	-3.0%	1'107'815'000	1'109'815'000	1'111'815'000
40 Revenus fiscaux	1'017'352'540	1'038'000'000	1'002'500'000	-35'500'000	-3.4%	1'005'500'000	1'007'500'000	1'009'500'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'285'279	3'195'000	3'295'000	+100'000	+3.1%	3'295'000	3'295'000	3'295'000
43 Revenus divers	48'734	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	85'178'806	98'000'000	99'000'000	+1'000'000	+1.0%	99'000'000	99'000'000	99'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	33'612'343	38'415'588	38'146'087	-269'501	-0.7%	38'428'675	38'659'701	38'887'801
30 Charges de personnel	14'793'436	16'808'695	16'746'935	-61'760	-0.4%	17'004'516	17'234'331	17'464'419
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	18'641'992	16'229'500	16'790'000	+560'500	+3.5%	16'812'000	16'812'500	16'812'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	175'914	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'001	5'177'393	4'409'152	-768'241	-14.8%	4'412'159	4'412'870	4'410'882
Résultat d'exploitation	1'072'253'015	1'100'799'412	1'066'668'913	-34'130'499	-3.1%	1'069'386'325	1'071'155'299	1'072'927'199
44 Revenus financiers	10'638'024	8'000'000	8'000'000	+0	0.0%	8'000'000	8'000'000	8'000'000
34 Charges financières	134'074	180'000	140'000	-40'000	-22.2%	140'000	140'000	140'000
Résultat de financement	10'503'950	7'820'000	7'860'000	+40'000	+0.5%	7'860'000	7'860'000	7'860'000
Résultat opérationnel	1'082'756'965	1'108'619'412	1'074'528'913	-34'090'499	-3.1%	1'077'246'325	1'079'015'299	1'080'787'199
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'082'756'965	1'108'619'412	1'074'528'913	-34'090'499	-3.1%	1'077'246'325	1'079'015'299	1'080'787'199
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	138.00	150.00	150.00	+0.00	0.0%	150.00	150.00	150.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	122.90	130.90	130.90	+0.00	0.0%	130.90	130.90	130.90

Commentaires

Les recettes des personnes physiques et des personnes morales intègrent l'impact de la dernière réforme fiscale. Par contre, elles ne tiennent pas encore compte des effets de la crise sanitaire. De manière générale, nous observons depuis quelques temps un fort ralentissement de la conjoncture et ceci avant ce qui nous est arrivé depuis début mars. L'incertitude demeure quant à nos grands acteurs économiques (multinationales) au niveau de leur évolution et de leur développement. Nous avons une vigilance particulière à leur niveau et entretenons des contacts réguliers.

Il devient important de faire prendre conscience à la population neuchâteloise que la fiscalité a baissé depuis près de dix ans. La campagne menée cette année a pour objectif de changer la relation entre le citoyen et l'impôt.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'174'570	2'358'944	2'368'159
Coûts des services centraux	723'135	902'165	792'135
Revenus	132'354	135'000	135'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'765'351	3'126'109	3'025'294

Commentaires

Le coût de cette prestation est engendré en grande partie par l'équipe du call-center. Ceci est encore complété par les collaborateurs du service qui répondent aux sollicitations des contribuables. Il est intéressant de constater que les sollicitations des contribuables et des mandataires coûtent plus de CHF 3 millions à l'État. La facturation des renseignements fournis ne compense pas les services rendus..

Formation externe (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	105'623	191'492	117'760
Coûts des services centraux	33'373	73'235	39'390
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	138'996	264'727	157'150

Commentaires

Le coût de la formation des collaborateurs est peu élevé et fluctue en fonction des formations externes suivies par le personnel du service.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'603'652	1'607'500	1'688'000
Coûts salariaux et de structure	12'558'903	13'391'764	13'401'116
Coûts des services centraux	4'146'373	5'121'606	4'482'596
Revenus	3'183'825	3'080'000	3'080'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	15'125'103	17'040'870	16'491'712

Commentaires

Cette prestation regroupe l'ensemble des coûts de taxation et de perception des différents impôts. Les revenus comprennent la facturation de la gestion du bordereau unique aux communes et divers émoluments.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'307	7'181	7'066
Coûts des services centraux	996	2'746	2'363
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'304	9'927	9'429

Commentaires

Cette prestation enregistre les éléments de certains mandats dont les recettes se retrouvent dans la gestion du dossier fiscal.

Service des contributions (SCCO)

Prestations politique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	14'203	20'944	20'608
Coûts des services centraux	4'690	8'010	6'893
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	18'893	28'954	27'502

Commentaires

Coût engendré par les questions formulées par les députés. Les analyses sur les réformes fiscales sont ventilées sur les autres prestations.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Impôt fédéral direct	-85'178'806	-98'000'000	-99'000'000	-99'000'000	-99'000'000	-99'000'000
Projets intercantonaux	175'914	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-85'002'892	-97'800'000	-98'800'000	-98'800'000	-98'800'000	-98'800'000

Commentaires

Suite à la réforme fiscale entrée en vigueur en 2020, la part de l'impôt fédéral direct est de 21,2% des recettes totales de cet impôt. Les projets intercantonaux regroupent les coûts supportés par le canton pour les développements et le maintien des plateformes informatiques intercantionales.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Frais de rappel	-140'862	0	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
ID, à la source	-36'033'715	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000
ID, pers. morales	-158'847'338	-182'000'000	-150'000'000	-152'000'000	-153'000'000	-154'000'000
ID, pers. Physiques	-727'284'693	-699'500'000	-701'000'000	-702'000'000	-702'000'000	-703'000'000
ID, trav. frontaliers	-11'541'030	-11'800'000	-12'500'000	-12'500'000	-12'500'000	-12'500'000
Impôt foncier	-11'630'172	-28'750'000	-28'750'000	-28'750'000	-28'750'000	-28'750'000
Impôts irrécouvrables	16'976'169	14'530'000	15'020'000	15'020'000	15'020'000	15'020'000
Impôts successions	-18'764'264	-18'350'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000
Imp. s/gains immob.	-23'702'725	-32'000'000	-26'500'000	-26'500'000	-27'500'000	-27'500'000
Intérêts payés par contrib.	-10'598'792	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000
Intérêts versés aux contrib.	134'074	180'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Lods	-29'464'805	-30'600'000	-30'000'000	-30'000'000	-30'000'000	-30'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'010'898'152	-1'031'290'000	-995'440'000	-998'440'000	-1'000'440'000	-1'002'440'000

Commentaires

Les recettes fiscales tiennent compte des effets des réformes. Les revenus fiscaux font l'objet d'un chapitre dans le Tome 1

Service de la santé publique (SCSP)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution du domaine de la santé, les multiples projets de transformation en cours et le développement de la législation fédérale demandent une adaptation permanente du service. Ceci est d'autant plus vrai que l'année 2021 sera certainement encore marquée par la gestion de la pandémie COVID-19.

En parallèle, le service poursuivra la mise en œuvre des dossiers cantonaux: réorganisation hospitalière cantonale (soins physiques et psychiatriques), dossier électronique du patient, planification médico-sociale, gouvernance du préhospitalier, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies tout en cherchant à améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours.

Par ailleurs, la crise de la COVID 19 oblige de recalculer les ressources habituellement consacrées aux autres domaines.

Objectifs stratégiques

- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies.
- Poursuivre la mise en œuvre de la planification médico-sociale et adapter le cadre législatif et réglementaire y relatif.
- Mettre en service le dossier électronique du patient avec l'ensemble des partenaires et en particulier dans les hôpitaux et les EMS pour répondre aux exigences légales.
- Poursuivre les travaux de réorganisation des hôpitaux de soins somatiques et du CNP.
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins).
- Développer la logique du réseau avec l'ensemble des partenaires et prestataires.
- Adapter en permanence le système sanitaire au contexte de la crise.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'080'157	2'385'270	1'710'000	-675'270	-28.3%	1'711'000	1'601'000	1'601'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	732'673	520'000	507'000	-13'000	-2.5%	508'000	508'000	508'000
43 Revenus divers	280'972	796'000	91'000	-705'000	-88.6%	91'000	91'000	91'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	966'512	969'270	1'012'000	+42'730	+4.4%	1'012'000	902'000	902'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	100'000	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
Charges d'exploitation	381'488'091	360'169'966	356'706'578	-3'463'388	-1.0%	359'920'721	357'277'391	355'552'311
30 Charges de personnel	4'213'286	5'088'144	4'819'277	-268'867	-5.3%	4'844'485	4'892'065	4'961'796
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'053'002	1'931'900	1'912'375	-19'525	-1.0%	2'603'075	2'403'075	2'443'075
33 Amortissements du patrimoine administratif	205'931	102'407	1'361'382	+1'258'975	+1'229.4%	536'382	435'253	330'418
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	376'015'343	352'842'701	348'379'822	-4'462'879	-1.3%	351'699'494	349'310'169	347'580'959
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	529	204'814	233'722	+28'908	+14.1%	237'285	236'829	236'063
Résultat d'exploitation	-379'407'934	-357'784'696	-354'996'578	+2'788'118	+0.8%	-358'209'721	-355'676'391	-353'951'311
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-379'407'934	-357'784'696	-354'996'578	+2'788'118	+0.8%	-358'209'721	-355'676'391	-353'951'311
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-379'407'934	-357'784'696	-354'996'578	+2'788'118	+0.8%	-358'209'721	-355'676'391	-353'951'311
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	37.00	43.00	41.00	-2.00	-4.7%	40.00	40.00	40.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	30.30	34.60	32.60	-2.00	-5.8%	32.30	32.30	32.30

Commentaires

La diminution du résultat d'exploitation entre le budget 2020 et 2021 s'explique par une diminution des charges de près de CHF 3.5 millions, essentiellement dans le domaine des subventions versées (groupe 36).

La diminution des revenus provient de l'arrêt de l'activation d'investissements liés à la mise en œuvre de la réorganisation hospitalière (CHF - 705'000). Cette variation explique également la diminution des charges de personnel des charges de personnel (CHF - 268'867). Les effectifs du service sont renforcés durant l'année 2020 et l'année 2019 a été marquée par des vacances de poste. Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) sont stables par rapport au budget 2020. L'augmentation des amortissements du patrimoine administratif en 2021 est principalement liée à la clôture de la mise en œuvre du dossier électronique du patient. Une diminution de 4.5 mio est à relever dans le domaine des charges de transfert (groupe 36), les subventions dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention augmentent (CHF + 0.1 million), tout comme la part aux soins hospitaliers (CHF + 2.9mio) et le domaine préhospitalier (CHF + 185'000). Ces augmentations sont compensées par la diminution des prestations d'intérêt général (CHF - 6.9mio) et la réduction des lits EMS en lien avec la planification médico-sociale (CHF - 700'000).

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	202'378'184	2'550'000	4'000'000	9'250'000	5'000'000	5'000'000
50 Immobilisations corporelles	72'051	0	0	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	806'133	0	0	0	0	0
55 Participations et capital social	201'500'000	1'300'000	0	0	0	0
56 Propres subventions d'invest.	0	0	1'250'000	0	0	0
57 Subventions d'invest. à redistribuer	0	1'250'000	2'750'000	9'250'000	5'000'000	5'000'000
6 Recettes d'investissement	0	850'000	0	0	0	0
63 Subventions d'inv. acquises	0	850'000	0	0	0	0
Investissements nets	202'378'184	1'700'000	4'000'000	9'250'000	5'000'000	5'000'000

Commentaires

Se référer aux commentaires de la rubrique « projets gérés par crédits d'engagements ».

]

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	394'772	690'500	760'250
Coûts salariaux et de structure	3'034'131	1'551'974	1'755'794
Coûts des services centraux	276'639	108'229	111'108
Revenus	537'321	452'770	493'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'168'220	1'897'933	2'134'151

Commentaires

Les programmes de santé publiques permettent le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont majoritairement cofinancées par la Confédération. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique, prévention des addictions, des maladies transmissibles, santé sexuelle, santé psychique, santé scolaire, plans d'actions pour les personnes âgées et soins palliatifs. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 s'expliquent essentiellement par une augmentation des amortissements du service, affectés à ce domaine au prorata des heures effectivement travaillées.

Autorisation, renouvellement et refus d' (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	5'365	0	0
Coûts salariaux et de structure	240'864	502'402	568'382
Coûts des services centraux	0	35'036	35'967
Revenus	149'066	190'000	180'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	97'162	347'438	424'349

Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer pour les professionnels de la santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également la compétence de renouveler ou refuser ces autorisations. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 s'expliquent essentiellement par une augmentation des amortissements du service, affectés à ce domaine au prorata des heures effectivement travaillées.

Surveillance (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	58'507	10'000	98'000
Coûts salariaux et de structure	468'726	1'445'027	1'634'802
Coûts des services centraux	0	100'771	103'451
Revenus	238'428	323'000	323'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	288'806	1'232'798	1'513'253

Commentaires

Le service s'attelle à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnels. Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections. L'augmentation du budget s'explique par un changement comptable pour le contrôle de la tuberculose, auparavant affecté aux subventions ainsi qu'un mandat pour récupérer la part cantonale payée en trop pour des prestations hospitalières dans les affaires litigieuses. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 s'expliquent essentiellement par une augmentation des amortissements du service, affectés à ce domaine au prorata des heures effectivement travaillées.

Planification (LAMal) (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	42'642	288'508	326'397
Coûts des services centraux	0	20'119	20'655
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	42'642	308'627	347'052

Commentaires

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que pour les institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.). L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 s'expliquent essentiellement par une augmentation des amortissements du service, affectés à ce domaine au prorata des heures effectivement travaillées.

Contrat et financement (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	45'000	45'000	45'000
Coûts salariaux et de structure	488'666	519'812	588'079
Coûts des services centraux	0	36'250	37'214
Revenus	440	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	533'226	601'061	670'292

Commentaires

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, des établissements spécialisés ou de maintien à domicile. Le service supervise une centaine de contrats. Les coûts directs sont imputables au renouvellement du matériel du véhicule de soutien sanitaire - poste médical avancé. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 s'expliquent essentiellement par une augmentation des amortissements du service, affectés à ce domaine au prorata des heures effectivement travaillées.

Tarification (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	35'024	131'818	149'130
Coûts des services centraux	0	9'192	9'437
Revenus	5'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	30'024	141'011	158'567

Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les prestataires de soins et les assureurs-maladie. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 s'expliquent essentiellement par une augmentation des amortissements du service, affectés à ce domaine au prorata des heures effectivement travaillées.

Pilotage Système Santé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	229'250	467'800	334'000
Coûts salariaux et de structure	984'322	1'994'684	2'256'645
Coûts des services centraux	0	139'102	142'802
Revenus	281'969	4'500	4'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	931'603	2'597'086	2'729'446

Commentaires

Le service pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire: développement de la promotion de la santé et prévention des maladies, mise en œuvre de la planification médico-sociale, du dossier électronique du patient et de la réorganisation hospitalière, poursuite des travaux de la gouvernance dans le domaine préhospitalier. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 s'expliquent essentiellement par une augmentation des amortissements du service, affectés à ce domaine au prorata des heures effectivement travaillées.

Médias (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	14'109	9'948	11'255
Coûts des services centraux	0	694	712
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	14'109	10'642	11'967

Commentaires

Travail de communication auprès des partenaires et des médias. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 s'expliquent essentiellement par une augmentation des amortissements du service, affectés à ce domaine au prorata des heures effectivement travaillées.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
EMS - autres subventions	1'096'702	1'150'000	1'000'000	100'000	100'000	100'000
EMS - part aux soins	27'228'125	44'467'000	42'700'000	45'400'000	47'600'000	47'800'000
EMS - subventions à l'activité	20'261'476	21'526'000	22'740'000	24'040'000	24'140'000	24'140'000
Formation santé	159'917	300'000	300'000	300'000	350'000	350'000
Maintien à domicile - part aux soins	7'135'356	6'073'000	6'910'000	7'460'000	8'010'000	8'410'000
Maintien à domicile - subventions	33'052'222	35'153'300	34'290'000	35'490'000	34'790'000	35'240'000
Prestation hosp.	168'393'022	164'750'000	167'700'000	168'250'000	168'200'000	168'100'000
Prest. intérêt gén. - CNP	21'200'000	21'000'000	17'500'000	17'000'000	16'000'000	15'000'000
Prest. intérêt gén. - HNE	59'055'177	50'035'000	47'000'000	44'000'000	41'000'000	39'000'000
Prest. intérêt gén. - Hors canton	54'721	920'000	516'000	1'246'000	1'246'000	1'246'000
Prévention et promotion santé	2'143'070	2'512'300	2'625'500	2'725'500	2'725'500	2'725'500
Soins palliatifs	492'448	570'500	555'000	560'000	565'000	570'000
Urgences	2'284'180	2'596'000	2'781'000	2'861'000	2'911'000	2'911'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	342'556'415	351'053'100	346'617'500	349'432'500	347'637'500	345'592'500

Commentaires

Dans le secteur des EMS, le développement de nouvelles missions de la PMS, notamment la psychogériatrie, est compensé par la baisse de lits pour une diminution globale de CHF 700'000. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé. L'augmentation de l'activité dans les soins à domicile est compensée par une mise en adéquation du budget dans le développement de la planification médico-sociale. La participation aux prestations hospitalières augmente sensiblement en lien avec l'activité hospitalière cantonale notamment. Les prestations d'intérêt général pour le CNP et RHNe sont diminuées comme prévu par le plan d'assainissement financier cantonal (CHF - 6.9 millions) et prennent en compte une estimation grossière des coûts liés à la prise en charge médico-chirurgicale 24h/24h sur les deux sites hospitaliers. Les subventions dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention des maladies augmentent d'environ CHF 110'000, notamment dans le domaine de la santé sexuelle et scolaire. La subvention accordée au domaine des soins palliatifs permet de s'inscrire dans la stratégie intercantonale BEJUNE validée en 2017. La subvention aux domaines des urgences contribue à faire fonctionner la Fondation urgences Santé (Centrale d'alarme) dont l'activité connaît une évolution importante ces dernières années.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Constitution et certification e-health	En cours	-1'210'000	1'250'000	0	1'250'000	0	0	0
Mise en œuvre de la loi RHNe	En cours	940'000	0	0	0	0	0	0
PI-études invest. futurs	En cours	175'000	250'000	0	250'000	250'000	0	0
PI-Réformes	En cours	390'000	390'000	0	390'000	390'000	0	0
Infrastructures EMS	A solliciter	1'000'000	2'500'000	0	2'500'000	9'000'000	5'000'000	5'000'000
Total		1'295'000	4'390'000	0	4'390'000	9'640'000	5'000'000	5'000'000

Commentaires

Le crédit d'engagement "Constitution et certification e-health", voté par le Grand Conseil en septembre 2017, doit permettre de couvrir les frais d'investissements de la plateforme du dossier électronique du patient (DEP). Initialement prévu sur 3 ans, le projet se prolongera encore en 2021, la certification ayant pris du retard au niveau national. Un crédit d'engagement complémentaire de 400'000 francs a été accordé par le Conseil d'État en juillet 2020.

Le crédit d'engagement contenu dans le programme d'impulsion - études investissements futurs doit permettre de financer les études et mandats nécessaires à la préparation du rapport en faveur de la modernisation du parc EMS. Ceci débouchera vers la sollicitation du crédit "Infrastructures EMS". Il couvre les frais en personnel et des mandats externes.

Le crédit d'engagement - Réformes contient deux projets: la refonte du système de santé, qui vise à améliorer la coordination et la continuité des soins et à renforcer le rôle de pilotage du SCSP et la réorientation du dispositif d'hébergement médico-social qui doit permettre d'anticiper et accompagner le processus d'adaptation du dispositif existant.

Service des bâtiments (SBAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont les suivants :

- contrainte financière limitant l'entretien ;
- organisation toujours plus intégrée et plus transversale pour l'ensemble de l'État et simultanément freins à cette évolution ;
- administration dispersée sur de nombreux sites et qui mérite d'être rationalisée ;
- mouvements importants de services au sein de l'administration impliquant une évolution du portefeuille immobilier ;
- période de transition due au programme de réformes de l'État (SIGE, GestionNE, SCI, Vitamine) ;
- prise en compte grandissante des préoccupations environnementales (énergie, amiante, sismique, etc) dans les réalisations immobilières ;

Objectifs stratégiques

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

1. Objectifs à court et moyen termes, liés au compte de résultats :
 - améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd
 - revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau
 - poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre)
 - développement d'une nouvelle comptabilité analytique par prestations intégrant les coûts des bâtiments
2. Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :
 - concrétiser les travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale (Vitamine) (rapport 19.003)
 - lancer le programme d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État (rapport 19.019)

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	3'034'952	49'855'974	44'451'403	-5'404'571	-10.8%	44'323'203	44'054'083	43'794'883
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'365'456	1'588'300	1'468'300	-120'000	-7.6%	1'468'300	1'468'300	1'468'300
43 Revenus divers	-37'194	987'700	1'419'420	+431'720	+43.7%	1'296'220	1'037'100	777'900
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	119'088	62'000	15'000	-47'000	-75.8%	10'000	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'587'602	47'217'974	41'548'683	-5'669'291	-12.0%	41'548'683	41'548'683	41'548'683
Charges d'exploitation	61'443'895	69'776'301	70'219'831	+443'531	+0.6%	72'964'536	74'706'882	79'428'184
30 Charges de personnel	7'190'909	8'451'177	9'277'904	+826'727	+9.8%	9'834'777	9'974'823	10'230'435
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	33'298'979	35'466'800	34'703'846	-762'954	-2.2%	36'333'491	35'495'797	37'883'151
33 Amortissements du patrimoine administratif	19'480'719	22'027'823	22'449'635	+421'812	+1.9%	23'044'972	25'503'280	27'566'777
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	697'461	524'000	412'500	-111'500	-21.3%	371'000	319'500	318'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	775'828	3'306'501	3'375'947	+69'446	+2.1%	3'380'296	3'413'482	3'429'821
Résultat d'exploitation	-58'408'943	-19'920'327	-25'768'428	-5'848'101	-29.4%	-28'641'332	-30'652'798	-35'633'301
44 Revenus financiers	18'578'797	20'052'384	19'133'106	-919'278	-4.6%	18'803'265	18'850'265	22'245'645
34 Charges financières	1'124	346'500	346'500	+0	0.0%	346'500	346'500	346'500
Résultat de financement	18'577'673	19'705'884	18'786'606	-919'278	-4.7%	18'456'765	18'503'765	21'899'145
Résultat opérationnel	-39'831'270	-214'443	-6'981'822	-6'767'379	-3'155.8%	-10'184'567	-12'149'033	-13'734'156
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-39'831'270	-214'443	-6'981'822	-6'767'379	-3'155.8%	-10'184'567	-12'149'033	-13'734'156
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	87.00	99.00	102.00	+3.00	+3.0%	110.00	110.00	111.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	66.56	72.80	79.02	+6.23	+8.6%	83.80	83.80	84.80

Commentaires

L'évolution de la rubrique 42 taxes provient d'une réévaluation des charges pour le site de Perreux. L'augmentation du nombre de projets et du nombre de chefs de projet impacte favorablement la rubrique 43 revenus divers. Les subventions au logement (aide à la personne) diminuent pour s'éteindre à fin 2022 (46 - revenus de transferts). Le forfait loyer (imputations internes), est passé de 258.19 frs/m² en 2020 à 222.40 frs/m² en 2021. Le SBAT prévoit l'engagement de 6.2 EPT courant 2021, deux personnes transférées du CNP pour l'exploitation du site de Perreux, et 4.3 chefs de projet pour accompagner les nouveaux projets, tels que Unihub, Assainissement des bâtiments, Optimisation du logement de l'administration cantonale. La diminution de la rubrique 31 BSM provient de CHF -1.4 mio de coûts d'entretien lourd passé en investissement, CHF -0.7 mio de projet et mobilier CLA par rapport à 2020, CHF +0.6 mio d'augmentation de loyer dû au départ du CNP de Perreux à Préfargier et à la recalculation de la quote part incombant à l'Etat, CHF +0.6 mio de loyer dû aux nouveaux baux pour le regroupement de l'administration à la rue Maillefer à Neuchâtel et au renouvellement du bail de Longues Raies à Colombier suite à des travaux de rénovation, ainsi qu'à CHF +0.2 mio de charges liées à l'entretien des bâtiments. Enfin la rubrique 44 revenus financiers est impactée par une diminution dans l'encaissement des loyers liée au départ du CNP à Préfargier.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	10'801'711	21'402'383	22'603'940	36'601'680	33'989'120	67'211'772
50 Immobilisations corporelles	9'456'141	19'552'383	20'753'940	34'751'680	32'139'120	65'361'772
52 Immobilisations incorporelles	127'570	0	0	0	0	0
54 Prêts	1'080'000	1'600'000	1'600'000	1'600'000	1'600'000	1'600'000
55 Participations et capital social	138'000	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000
6 Recettes d'investissement	187'279	835'000	0	1'660'800	0	0
61 Remboursements	21'479	0	0	0	0	0
63 Subventions d'inv. acquises	165'800	835'000	0	1'660'800	0	0
Investissements nets	10'614'432	20'567'383	22'603'940	34'940'880	33'989'120	67'211'772

Commentaires

Le budget 2021 des dépenses d'investissements en ligne avec budget 2020. Les recettes figurants au budget 2020 concernent des subventions budgétées pour les projets du 'centre d'entretien des routes mixtes' pour CHF -35'000 et du 'centre forestier Montmollin' pour CHF -800'000.

Des subventions sont budgétées en 2022 et concernent le 'centre collecteur des cadavres d'animaux' et le 'centre forestier', tous deux situés à Montmollin.

Pour le reste, se référer aux commentaires de la rubrique "projets gérés par crédits d'engagements".

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et Projet (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	10'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'114'494
Coûts des services centraux	0	0	154'328
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	1'090'918
Coûts nets (+)	0	0	187'904

Commentaires

Le domaine stratégie planifie la stratégie générale des constructions de l'Etat, conduit les réalisations, et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux. Les domaines 'stratégies' et 'projets' ont fusionnés début 2020. Les coûts salariaux et de structure comprennent notamment une quote-part des coûts du service non imputés par prestation, la valorisation des heures des collaborateurs du domaine et une quote-part des amortissements des bâtiments. La valorisation des heures représente la principale source de coûts. Les coûts des services centraux représentent la charge provenant des autres services centraux de l'Etat (SALI, SIEN, PONE, SRHE), ceux-ci sont répartis uniformément entre les domaines du SBAT. Les revenus de la facturation des services centraux sont les coûts du SBAT refacturés aux services centraux. L'évolution des coûts salariaux entre 2020 et 2021 provient de l'augmentation du nombre de chef(fes) de projet pour faire face à l'accroissement du nombre de projets.

Service des bâtiments (SBAT)

Exploitation (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2019	2020	2021
Charges directes	0	0	12'761'210
Coûts salariaux et de structure	0	0	5'230'162
Coûts des services centraux	0	0	154'328
Revenus	0	0	1'090'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	14'664'283
Coûts nets (+)	0	0	2'391'416

Commentaires

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux. Il assure en outre le suivi des contrats d'exploitation d'approvisionnement en énergie et en eau. Les coûts comprennent des dépenses d'achats de machines et équipement, d'achat de produits de nettoyage. Les CHF 12 mios varient peu par rapport aux années précédentes et représentent des coûts d'énergie pour CHF 6 mios, de prestations de service pour CHF 2 mios et de frais de conciergerie pour CHF 4 mios qui étaient imputés dans la prestation 'Résultat bâtiment' l'an passé. Les revenus correspondent aux remboursements de frais de Perreux et de frais de conciergerie. Les revenus de la facturation des services centraux sont les coûts du SBAT refacturés aux services centraux.

Immobilier (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2019	2020	2021
Charges directes	0	0	17'147'716
Coûts salariaux et de structure	0	0	21'169'583
Coûts des services centraux	0	0	154'328
Revenus	0	0	17'162'106
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	18'321'674
Coûts nets (+)	0	0	2'987'847

Commentaires

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers et la base de données immobilière. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration. Les coûts comprennent les frais de mandat immobilier, l'achat de mobilier et les projets de la commission du logement de l'administration (CLA). En 2020, les coûts liés à la commission du logement de l'administration (CLA) représentaient les seules charges directes. Dès 2021, les loyers payés par l'État s'ajoutent aux charges directes. Les amortissements des bâtiments s'ajoutent aux frais de structure. Les revenus correspondent principalement aux loyers encaissés et les revenus de la facturation des services centraux sont les coûts du SBAT refacturés aux services centraux.

Entretien (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2019	2020	2021
Charges directes	0	0	6'023'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'466'814
Coûts des services centraux	0	0	154'328
Revenus	0	0	152'300
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	6'441'807
Coûts nets (+)	0	0	1'050'534

Commentaires

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme. CHF 7.0 mios sont dévolus à l'entretien des bâtiments, dont CHF 1.4 mio dans le compte des investissements en 2021. Les revenus concernent des remboursements divers. Les revenus de la facturation des services centraux sont les coûts du SBAT refacturés aux services centraux.

Logement (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	30'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	536'703
Coûts des services centraux	0	0	154'328
Revenus	0	0	300
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	0	0	720'731

Commentaires

L'Office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis maintenir la part de logements à loyer abordable et applique l'aide à la personne en matière d'aide au logement. Les charges directes correspondent aux études et honoraires budgétés.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Sub. féd. diverses	0	-2'000	0	0	0	0
Subventions aide à la personne	339'430	140'000	55'000	20'000	0	0
Subventions aide à la pierre	229'758	229'000	0	0	0	0
Subventions études et mandats	2'114	80'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	571'302	447'000	55'000	20'000	0	0

Commentaires

Les subventions d'aide à la pierre sont désormais imputées sur les investissements, et plus particulièrement l'investissement "politique du logement (POLOG)" dont le rapport a été validé en 2018 et la première coopérative 'Arc-en-Ciel' à Couvet a été inaugurée en 2019.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-14'250	-6'000	-6'000	-6'000	-6'000	-6'000
Intérêts sur créances	-62'601	-70'000	-70'000	-70'000	-80'000	-90'000
Microcity	0	0	-1'592'261	-1'592'262	-1'592'261	-1'592'262
Places de parcs	16'213	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-60'638	-326'000	-1'918'261	-1'918'262	-1'928'261	-1'938'262

Commentaires

Le centre de coûts lié à Microcity a été isolé et comprends des loyers encaissés de CH 2.8 mios, des charges d'amortissements pour CHF 1.03 mio, des charges de biens et services pour CHF 180'000 (entretien d'immeubles, TVA, charges d'assurances, honoraire et de prestation de service). Les places de parcs comprennent CHF -350'000 de revenus et CHF 100'000 de coûts liés au projet 'Jobabo', permettant aux collaborateurs de l'Etat d'obtenir un abonnement aux transports publics à un coût préférentiel.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	En cours	95'000	500'000	0	500'000	840'720	740'720	0
CPLN NE / assaini. énergétique	En cours	299'950	0	0	0	0	0	0
Créd.d'étude ctr.Montmolin g.fores.2020	En cours	449'950	1'058'000	0	1'058'000	-743'960	25'920	0
Ctre.collect.cadav.animau.Montmo.CrE+BAT	En cours	1'199'950	1'950'000	0	1'950'000	-238'160	25'920	0
Extension du CIFOM-EPCY	En cours	1'438'000	214'800	0	214'800	0	0	0
Inst. stockage saumure et balance PL CTB	En cours	360'000	0	0	0	0	0	0
Lycée DDR assain. façades étude	En cours	174'433	0	0	0	0	0	0
ORLA-Regr.& Optimis. du Logem.de l'Adm.NE	En cours	1'778'400	3'831'080	0	3'831'080	5'068'440	5'068'440	4'666'440
Partis sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	250'000	250'000	0	250'000	250'000	250'000	250'000
PI-études invest. futurs	En cours	582'500	284'960	0	284'960	0	0	0
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	1'600'000	1'600'000	0	1'600'000	1'600'000	1'600'000	1'600'000
Prévoyance 80-82 - EPC - assain. conduit	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	499'950	1'747'780	0	1'747'780	5'255'520	5'505'520	5'805'520
Regroup. LJP sur deux bâtiments - Etude	En cours	500'000	0	0	0	0	0	0
Remb. charges d'intérêts POLOG	En cours	0	327'500	0	327'500	326'000	304'500	303'000
SBAT - Chaudières	En cours	420'000	0	0	0	0	0	0
Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	499'950	598'800	0	598'800	1'680'720	2'915'720	3'207'720
Site Dubied CNIP - assain. conduites EP	En cours	550'000	0	0	0	0	0	0
Unimail-assainissement façades-3e étape	En cours	2'500'000	1'223'000	0	1'223'000	0	0	0
Assain. et regroup. Lycée Jean-Piaget	A solliciter	0	2'800'000	0	2'800'000	5'461'120	5'461'120	5'461'120
Assainissement des bât. d'entr. des RC	A solliciter	0	200'000	0	200'000	3'000'000	3'000'000	300'972
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol	A solliciter	2'100'000	300'000	0	300'000	1'800'000	0	0
Centre cantonal archives, crédit d'étude	A solliciter	599'950	800'000	0	800'000	800'000	200'000	0
Château NE-Assain. façades int. Honneur	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
Entretien Lourd SBAT I	A solliciter	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Entretien Lourd SBAT II	A solliciter	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Infirmierie EDPR	A solliciter	749'950	750'000	0	750'000	2'980'000	0	0
LBC-Créat.salles pour l'enseignem.inform	A solliciter	240'000	240'000	0	240'000	0	0	0
Lycée Jean Piaget - assain. Toiture	A solliciter	400'000	0	0	0	0	0	0
Perreux-Assain. toiture Pavillon Thuyas	A solliciter	0	0	0	0	400'000	0	0
Perreux - Pav. Acacias -assain. toit.+PV	A solliciter	700'000	0	0	0	0	0	0
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	A solliciter	100'050	90'720	0	90'720	90'720	0	0
Proj. stratégiques-DFS	A solliciter	0	0	0	0	1'200'000	7'100'000	41'750'000
regroupement ACN Tivoli EST	A solliciter	0	0	0	0	500'000	0	4'500'000
Rénovation salle GC	A solliciter	300'000	0	0	0	0	0	0
SISPOL - assainissement façade	A solliciter	500'000	500'000	0	500'000	0	0	0
UNIHub-constr.bât.uni.à Neuchâtel	A solliciter	500'000	1'510'800	0	1'510'800	2'077'760	2'377'760	0
Valorisation des anciennes prisons Ntl.	A solliciter	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000	2'500'000	0	0
Total		20'688'033	23'177'440	0	23'177'440	35'548'880	34'575'620	67'844'772

Commentaires

Le projet d'assainissement du CPLN se termine en 2020 après plus de 6 ans de travaux. L'augmentation des dépenses d'investissements entre 2021 et 2022 provient de projets majeurs tels que le "programme d'assainissement du patrimoine immobilier", "l'assainissement", "l'infirmierie EDPR", "l'assainissement des bâtiments d'entretien des routes cantonales", "la valorisation des anciennes prisons de Neuchâtel". A cela s'ajoutent les dépenses d'investissements pour plusieurs projets de grande envergure, à savoir le 'Regroupement de l'administration Neuchâteloise', le regroupement du lycée Jean Piaget' et le projet 'Unihub'.

Service informatique de l'entité NE (SIEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'informatique est stratégique pour le bon fonctionnement de notre administration et celle des partenaires de l'Entité neuchâteloise. La tâche principale du SIEN est d'assurer la disponibilité des systèmes, l'intégrité et la confidentialité des données traitées sur une plage horaire avoisinant les 24 heures sur les 7 jours de la semaine. La gestion de la crise du coronavirus a permis aux utilisateurs, mais également au personnel du service informatique, de rester confiné à domicile en s'appropriant en quelques semaines des outils jusqu'alors pas ou peu utilisés. L'infrastructure déployée dans l'urgence sanitaire méritera d'être stabilisée, documentée en revisitant les aspects sécuritaires.

La salle des machines de Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds est dorénavant opérationnelle et permettra de transférer les équipements encore en production dans les salles machines de Tivoli 5 et de Verger-Rond 2. Reste le risque important qui est de maintenir en conditions opérationnelles la salle des machines de Lac 25 à Neuchâtel, en fin de vie technologique, avant la mise en service de la salle des machines de Cadolles 9 à Neuchâtel.

Du côté des Centres de solutions, les projets sont très nombreux et les équipes jonglent entre les opérations de maintenance, d'évolution et la réalisation de nouvelles demandes. Les crédits complémentaires permettront de finaliser entre 2021 et 2023 les dossiers stratégiques du schéma directeur 2016-2020 toujours en cours. Une attention toute particulière sera mise sur la stabilisation du Système d'information et de gestion de l'Etat (SIGE) avant la prochaine migration technologique de l'outil SAP.

Objectifs stratégiques

- Prolongation du schéma directeur informatique 2016-2020.
- Sécurisation de l'outil informatique en consolidant la production dans la salle des machines à Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds. Démarrage de la construction de la salle des machines et des locaux techniques à Cadolles 9 à Neuchâtel.
- Développement des systèmes d'informations de l'État avec la stabilisation du projet SIGE et le lancement du projet visant à consolider l'ensemble des données de perception. Mise en production de la nouvelle application de gestion du contentieux (DEBIT) et de l'application de gestion de l'aide sociale (LIANE).
- Poursuite du développement du Guichet unique avec l'intégration d'une identité numérique de qualité supérieure répondant aux standards progressivement imposés au niveau national.
- Participation à la mise en place du projet du DEP (Dossier électronique du patient) avec la reprise des accès Guichet unique existants et le déploiement des infrastructures en collaboration avec le CIGES.
- Maintenir en conditions opérationnelles et faire évoluer les infrastructures systèmes et réseau avec un niveau de service de qualité.
- Assurer le suivi et la gestion des mandats de prestations signés avec les partenaires de l'Entité neuchâteloise informatique (communes, institutions de santé, entités parapubliques, etc.).
- Mise en route de la Politique générale de la sécurité des systèmes d'information dictée par le Conseil d'État.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	25'608'582	47'474'338	48'535'642	+1'061'304	+2.2%	48'499'642	48'499'642	48'499'642
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	24'063'023	23'472'000	23'569'000	+97'000	+0.4%	23'569'000	23'569'000	23'569'000
43 Revenus divers	124'773	925'000	826'700	-98'300	-10.6%	790'700	790'700	790'700
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'420'786	23'077'338	24'139'942	+1'062'604	+4.6%	24'139'942	24'139'942	24'139'942
Charges d'exploitation	40'887'910	48'276'140	46'389'013	-1'887'127	-3.9%	49'642'666	52'875'979	53'467'350
30 Charges de personnel	21'862'678	23'175'524	23'841'992	+666'468	+2.9%	24'161'858	24'521'834	24'850'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	13'844'907	17'451'000	17'051'800	-399'200	-2.3%	17'340'300	17'820'900	17'843'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'141'115	7'632'184	5'540'300	-2'091'884	-27.4%	8'179'240	10'572'774	10'814'836
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	39'210	17'432	-45'079	-62'511	-358.6%	-38'732	-39'529	-42'286
Résultat d'exploitation	-15'279'328	-801'802	2'146'629	+2'948'431	+367.7%	-1'143'024	-4'376'337	-4'967'708
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-15'279'328	-801'802	2'146'629	+2'948'431	+367.7%	-1'143'024	-4'376'337	-4'967'708
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-15'279'328	-801'802	2'146'629	+2'948'431	+367.7%	-1'143'024	-4'376'337	-4'967'708
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	166.00	172.00	178.00	+6.00	+3.5%	178.00	178.00	178.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	158.50	164.35	168.35	+4.00	+2.4%	168.35	168.35	168.35

Commentaires

Le budget 2021 prévoit un bénéfice de CHF 2'146'629. Malgré des recettes et des charges stables, des résultats négatifs sont prévus pour les exercices suivants en raison de l'augmentation des amortissements.

Les revenus sont supérieurs de 1,061 million par rapport au budget 2020. Ceci est dû à l'augmentation des recettes internes (groupe 49). Les biens, services et autres charges (groupe 31) sont stables.

Au niveau du personnel, 4 EPT supplémentaires sont prévus au budget 2021 pour le projet "Éducation numérique", rapport 19.032 adopté par le Grand Conseil le 23 juin 2020.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	5'259'694	12'935'000	8'542'700	7'863'700	7'112'700	1'350'400
50 Immobilisations corporelles	3'712'434	7'078'000	4'904'700	4'869'700	4'869'700	647'700
52 Immobilisations incorporelles	1'547'260	5'857'000	3'638'000	2'994'000	2'243'000	702'700
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	5'259'694	12'935'000	8'542'700	7'863'700	7'112'700	1'350'400

Commentaires

Se référer aux commentaires de la rubrique « projets gérés par crédits d'engagements ».

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	5'263'437	5'869'100	5'862'600
Coûts salariaux et de structure	6'909'645	7'521'521	7'278'810
Coûts des services centraux	195'715	347'758	348'890
Revenus	11'451'607	10'271'280	11'149'880
Revenus de la facturation des services centraux	1'263'651	3'492'466	4'385'927
Coûts nets (+)	-346'461	-25'366	-2'045'507

Commentaires

Les prestations fournies sont : l'installation poste de travail et périphérique, maintenance, support, suivi des incidents et des demandes, service d'impression, messagerie, stockage de documents, service WEB.

Coûts salariaux et de structure : L'écart entre les budgets 2020 et 2021 correspond à la diminution des amortissements.

Revenus de la facturation des services centraux : l'écart est dû à une erreur de répartition dans SAP sur le budget 2020.

Services de télécommunication (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'168'900	1'352'000	1'233'300
Coûts salariaux et de structure	1'151'359	1'423'743	988'163
Coûts des services centraux	18'469	30'347	32'951
Revenus	1'988'183	1'865'050	1'865'010
Revenus de la facturation des services centraux	1'356'399	1'204'680	547'743
Coûts nets (+)	-1'005'854	-263'641	-158'339

Commentaires

Les prestations fournies sont : services d'accès aux réseaux cantonaux, gestion du réseau local, accès internet, WIFI, domotique.

Coûts salariaux et de structure : l'écart entre les budgets 2020 et 2021 correspond à la diminution des amortissements.

Revenus de la facturation des services centraux : L'écart est dû à une erreur de répartition dans SAP sur le budget 2020.

Service informatique de l'entité NE (SIEN)

Services de téléphonie (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'038'351	1'227'000	1'168'000
Coûts salariaux et de structure	1'020'406	1'212'253	902'143
Coûts des services centraux	18'806	30'533	33'139
Revenus	997'697	970'750	900'300
Revenus de la facturation des services centraux	4'065'902	1'656'954	1'801'346
Coûts nets (+)	-2'986'035	-157'918	-598'364

Commentaires

Les prestations fournies sont : services de téléphonie, Skype, call Center, téléphonie Mobile.
Coûts salariaux et de structure : l'écart entre les budgets 2020 et 2021 correspond à la diminution des amortissements.

Services applicatifs (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'617'226	3'139'100	2'937'900
Coûts salariaux et de structure	3'873'244	4'436'687	4'258'193
Coûts des services centraux	102'851	197'710	192'035
Revenus	5'688'530	5'836'840	5'325'440
Revenus de la facturation des services centraux	3'162'360	2'737'233	3'844'509
Coûts nets (+)	-3'257'570	-800'576	-1'781'821

Commentaires

Les services applicatifs sont les services d'hébergement d'applications métiers.
Revenus de la facturation des services centraux : L'écart est dû à une erreur de répartition dans SAP sur le budget 2020.

Solutions informatiques (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	3'593'812	4'409'800	4'528'000
Coûts salariaux et de structure	14'084'749	15'147'830	12'933'087
Coûts des services centraux	325'883	595'973	590'655
Revenus	4'572'765	4'274'040	4'193'520
Revenus de la facturation des services centraux	12'649'257	13'559'045	12'682'210
Coûts nets (+)	782'422	2'320'518	1'176'012

Commentaires

Les solutions informatiques offrent les prestations suivantes : conception, analyse, réalisation, maintenance d'application. Choix de solutions. Gestion et pilotage de projets informatiques. Réalisation d'applications informatiques.
Coûts salariaux et de structure : L'écart entre les budgets 2020 et 2021 correspond à la diminution des amortissements.

BDP / BDE (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	32'319	0	40'000
Coûts salariaux et de structure	218'206	211'739	211'189
Coûts des services centraux	6'655	11'546	11'257
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	180'057
Coûts nets (+)	257'180	223'285	82'389

Commentaires

Ce groupe de prestations correspond à la gestion des bases de données personnes (BDP) et entreprises (BDE).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
CLOEE2 - Gestion des rempl. PO (DEF)	En cours	100'000	40'000	0	40'000	0	0	0
CLOEE2 - Suivi de la santé élèves (DEF)	En cours	100'000	96'000	0	96'000	0	0	0
Dével. 2016-2020 des syst. d'information	En cours	3'736'000	2'179'000	0	2'179'000	1'825'000	1'414'000	0
ETIC IES	En cours	276'000	0	0	0	0	0	0
ORLA-Regr.& Optimis.du Logem.de l'Adm.NE	En cours	105'000	431'700	0	431'700	595'700	595'700	673'700
Renouvellement des infrastructures info	En cours	6'843'000	4'491'000	0	4'491'000	4'300'000	4'300'000	0
SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009	En cours	330'000	0	0	0	0	0	0
Education numérique - école obligatoire	A solliciter	0	540'000	0	540'000	540'000	540'000	270'000
Gestion d'affaires	A solliciter	270'000	86'000	0	86'000	0	0	0
JUSTITIA 4.0	A solliciter	35'000	75'000	0	75'000	125'000	135'000	135'000
Logiciel de consolidation	A solliciter	0	250'000	0	250'000	0	0	0
Mise à niveau des bases de données Oracl	A solliciter	420'000	0	0	0	0	0	0
Projets NEMO	A solliciter	150'000	0	0	0	0	0	0
Proj. stratégiques-DFS	A solliciter	0	0	0	0	250'000	0	0
Remplacement EC2000	A solliciter	90'500	272'000	0	272'000	204'000	154'000	297'700
Remplacement GNSP	A solliciter	200'000	100'000	0	100'000	50'000	0	0
Total		12'655'500	8'560'700	0	8'560'700	7'889'700	7'138'700	1'376'400

Commentaires

Crédits d'engagements en cours :

- CLOEE2 - Gestion des rempl. PO : adaptation et extension du module de gestion des remplacements des enseignants pour les écoles post obligatoires.
- CLOEE2 - Suivi de la santé élèves : développement d'un outil informatisé de suivi individuel de la santé des élèves et de l'activité de santé scolaire dans CLOEE2 pour l'ensemble de la scolarité.
- Dével.2016-2020 des syst. d'information : schéma directeur informatique 2016-2020.
- ETIC IES : mise en place d'une application pour permettre au SPAJ de gérer la liste d'attente des enfants placés en institutions d'éducation spécialisée et de facturer la participation financière à charge des parents.
- Renouvellement des infrastructures info : schéma directeur informatique 2016-2020 (télécom, téléphonie, sécurité, systèmes) de 2017 à 2021.

Crédits à solliciter :

Les crédits suivants seront intégrés dans le crédit cadre "dével. 2016-2020 des systèmes d'information" par un crédit complémentaire selon rapport en cours : gestion d'affaire, JUSTITIA 4.0, Logiciel de consolidation, Remplacement EC2000, Remplacement GNSP.

Service des communes (SCOM)

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2020, le service a été mis à contribution pour préparer et accompagner le mandat d'évaluation de la péréquation financière intercommunale et d'examen de la compensation des charges d'altitude, comme suite à la motion 19.124 de la commission péréquation du Grand Conseil. Il a également démarré les travaux de la révision complète de la loi sur les communes et préparé un avant-projet de rapport à l'attention du DFS. Il a aussi élaboré le volet communal du projet de réforme de la loi sur les finances de l'État et des communes.

L'an prochain, il élaborera un rapport d'évaluation de la péréquation financière intercommunale et de réponse à la motion 19.124 sur la compensation des charges d'altitude. Il poursuivra les travaux de révision complète de la loi sur les communes et les modalités d'application de la révision de la loi sur les finances de l'État et des communes, en particulier de son volet communal.

Objectifs stratégiques

- Préparer et assurer l'introduction du MCH2 dans les communes, y compris les annexes, le SCI et le mécanisme de maîtrise des finances et examiner les questions encore en suspens
- Évaluer la pertinence des mécanismes de maîtrise des finances communales et élaborer des pistes de réformes de la loi afin d'assurer la maîtrise des finances communales sur la durée
- Préparer le projet de révision totale de la loi sur les communes (volet non financier)
- Dresser le bilan du dispositif d'aide aux fusions de communes et proposer des pistes de réformes
- Étudier la prise en compte des charges liées à l'altitude dans le système péréquatif et au besoin proposer des pistes de réformes
- Accompagner les processus de fusions de communes

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	0	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
Charges d'exploitation	487'012	13'611'903	13'617'693	+5'790	+0.0%	13'625'092	13'632'550	13'636'038
30 Charges de personnel	483'163	478'892	483'588	+4'696	+1.0%	490'908	498'384	501'756
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'849	55'000	55'000	+0	0.0%	55'000	55'000	55'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	13'000'000	13'000'000	+0	0.0%	13'000'000	13'000'000	13'000'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	78'011	79'105	+1'094	+1.4%	79'184	79'166	79'282
Résultat d'exploitation	-487'012	-13'581'903	-13'587'693	-5'790	-0.0%	-13'595'092	-13'602'550	-13'606'038
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-487'012	-13'581'903	-13'587'693	-5'790	-0.0%	-13'595'092	-13'602'550	-13'606'038
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-487'012	-13'581'903	-13'587'693	-5'790	-0.0%	-13'595'092	-13'602'550	-13'606'038
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	3.00	3.00	3.00	+0.00	0.0%	3.00	3.00	3.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.80	2.80	2.80	+0.00	0.0%	2.80	2.80	2.80

Commentaires

Aucun changement n'est intervenu au SCOM entre le BU2020 et 2021. Nous pouvons rappeler qu'au budget 2020, l'augmentation des charges de transfert traduit la nouvelle dotation - introduite dans le cadre de la répartition des charges adoptée par le Grand Conseil en mars 2019 - aux villes centres pour compenser leurs charges excédentaires dans les domaines de la culture et des sports et qui sont d'intérêt cantonal, (ainsi qu'une dotation à charge du fonds d'aide aux communes à titre temporaire à la Ville de La Chaux-de-Fonds pour lui permettre de faire face à ses difficultés financières actuelles).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Conseil, appui et expertise (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	50'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	83'485	223'353	225'267
Coûts des services centraux	7'934	50'746	51'656
Revenus	0	30'000	30'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	91'419	294'099	296'923

Commentaires

Pas de commentaires car aucun changement par rapport à 2020

Contrôles (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	238'509	234'521	236'530
Coûts des services centraux	23'761	53'283	54'239
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	262'270	287'804	290'770

Commentaires

Pas de commentaires car aucun changement par rapport à 2020

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Péréquation	0	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000

Commentaires

Voir remarques au compte de résultat.

Fonds d'aide aux communes

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer le soutien au projet de collaboration intercommunale et les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide accordée à titre transitoire durant deux exercices, dès 2020, jusqu'à l'avènement de l'étude relative à la compensation des charges liées à l'altitude, modifie la donne. Pour faire face aux nombreux engagements à venir du fonds d'aide aux communes, et en particulier ceux en lien avec les projets de fusions de communes à venir, il est prévu d'alimenter le fonds avec une part des fonds excédentaires provenant des bénéfices de la BNS.

Objectifs stratégiques

- Financer l'aide aux fusions de communes et à la collaboration intercommunale.
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources et la compensation versée à titre temporaire aux communes situées en altitude.
- Financer, si besoin, une aide d'investissement indispensable dans une commune financièrement faible.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	Budget 2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'323'777	10'130'000	12'130'000	+2'000'000	+19.7%	530'000	530'000	530'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'323'777	1'930'000	12'130'000	+10'200'000	+528.5%	530'000	530'000	530'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	8'200'000	0	-8'200'000	-100.0%	0	0	0
Charges d'exploitation	1'323'927	10'130'000	12'130'000	+2'000'000	+19.7%	530'000	530'000	530'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	8'200'000	0	-8'200'000	-100.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	1'323'927	1'900'000	12'100'000	+10'200'000	+536.8%	500'000	500'000	500'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
Résultat d'exploitation	-150	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	150	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	150	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

- L'augmentation importante des revenus et des charges d'exploitation en 2021 au regard de 2020 s'explique par le financement l'an prochain de l'aide à la fusion en faveur des projets de fusion des communes de Neuchâtel-Ouest et du Locle / Les Brenets.
- Pour rappel, s'agissant du fonds, les mouvements enregistrés au compte de résultat s'accompagnent systématiquement d'une écriture avec la fortune du fonds de sorte que le résultat apparent est toujours équilibré ou nul.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Péréquation	1'321'504	1'500'000	1'500'000	100'000	100'000	100'000
Subsides com. divers	2'423	400'000	10'600'000	400'000	400'000	400'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'323'927	1'900'000	12'100'000	500'000	500'000	500'000

Commentaires

- L'augmentation importante des charges nettes de transfert en 2021 s'explique par le financement l'an prochain de l'aide à la fusion des projets de fusion de communes de Neuchâtel-Ouest et du Locle / Les Brenets alors qu'aucun projet de fusion de communes n'a bénéficié d'une telle aide en 2020.

Département de la justice, de la sécurité et de la culture
(DJSC)

2.9. Compte de résultats du DJSC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024	Écart B2021 - B2020 CHF	%
Revenus d'exploitation	73'837'982	59'735'805	62'714'099	62'841'929	62'562'729	62'658'429	+2'978'294	+5.0%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	-
41 Patentes et concessions	176'479	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000	0	0.0%
42 Taxes et redevances	46'424'573	46'549'864	48'259'033	48'439'470	48'617'770	48'776'570	+1'709'169	+3.7%
43 Revenus divers	1'435'722	1'364'500	1'490'200	1'429'000	1'348'000	1'258'000	+125'700	+9.2%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	158'652	0	0	0	0	0	0	-
46 Revenus de transfert	14'743'678	14'389'036	14'487'841	14'496'434	14'119'934	14'146'834	+98'805	+0.7%
47 Subventions à redistribuer	918'315	600'000	600'000	600'000	600'000	600'000	0	0.0%
49 Imputations internes	9'980'563	-3'367'595	-2'322'975	-2'322'975	-2'322'975	-2'322'975	+1'044'620	+31.0%
Charges d'exploitation	241'426'873	240'723'373	249'762'263	255'461'332	259'223'029	263'153'410	+9'038'890	+3.8%
30 Charges de personnel	104'785'604	94'751'411	96'396'632	98'300'221	100'136'889	101'857'553	+1'645'221	+1.7%
31 Biens, services et autres chg d'explt	25'973'150	27'442'550	27'547'860	27'721'266	27'700'366	27'759'066	+105'310	+0.4%
33 Amortissements du patr. administratif	2'278'066	4'311'864	4'338'122	4'885'110	4'345'500	4'008'898	+26'258	+0.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	381'930	450'000	450'000	450'000	450'000	450'000	0	0.0%
36 Charges de transfert	96'910'055	98'052'563	104'058'936	107'126'823	109'614'668	112'106'595	+6'006'374	+6.1%
37 Subventions à redistribuer	918'315	600'000	600'000	600'000	600'000	600'000	0	0.0%
39 Imputations internes	10'179'753	15'114'985	16'370'713	16'377'912	16'375'606	16'371'298	+1'255'728	+8.3%
Résultat d'exploitation	-167'588'891	-180'987'568	-187'048'164	-192'619'403	-196'660'300	-200'494'981	-6'060'596	-3.3%
44 Revenus financiers	4'447'365	4'163'000	4'002'300	3'541'500	3'541'500	3'541'500	-160'700	-3.9%
34 Charges financières	1'751	2'200	2'000	2'000	2'000	2'000	-200	-9.1%
Résultat financier	4'445'614	4'160'800	4'000'300	3'539'500	3'539'500	3'539'500	-160'500	-3.9%
Résultat opérationnel	-163'143'277	-176'826'768	-183'047'864	-189'079'903	-193'120'800	-196'955'481	-6'221'096	-3.5%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat total	-163'143'277	-176'826'768	-183'047'864	-189'079'903	-193'120'800	-196'955'481	-6'221'096	-3.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-13'683'491	-6'221'096	-6'032'039	-4'040'897	-3'834'681		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-8.4%	-3.5%	-3.3%	-2.1%	-2.0%		

Commentaires du département:

Comparé au budget 2020, le budget 2021 affiche une augmentation de l'excédent de charges de l'ordre de 6,2 millions de francs (+3,5 %). Les charges évoluent de 9 millions (+3,7 %), et les revenus progressent globalement de 2,8 millions (4,4%).

Les variations les plus saillantes pour cet exercice sont :

Groupe 30 : renchérissement et évolution des effectifs à hauteur de 4,5 EPT (dont 2,7 sont autofinancés).

Groupe 36 : évolution essentiellement liée aux facteurs démographiques dans les institutions pour adultes (SAHA), notamment dans le domaine du handicap, et reprise au SAHA d'activités jusqu'alors financées par le service de la santé publique (SCSP) en lien avec la réalisation des options stratégiques du CNP.

Groupe 42 : suite à un avis du Tribunal Fédéral, et sur décision du Ministère public, les amendes tarifées sont converties en ordonnances pénales, ce qui a un effet positif sur les finances de l'Etat. Par ailleurs, la Ville de la Chaux-de-Fonds s'est équipée de nouveaux appareils de contrôle du stationnement plus efficace, ce qui devrait générer des revenus supplémentaires. Finalement, on observe une tendance à la hausse des remboursements de frais judiciaires.

2.10.Fiches par entités

SJSC : Secrétariat général DJSC

JUST : Service de la justice

SPNE : Service pénitentiaire

SAHA : Service accompagnement et hébergement de l'adulte

SEPF : Service des poursuites et faillites

PONE : Police neuchâteloise

CIFPOL : Centre intercantonal de formation policière

SSCM : Service sécurité civile et militaire

SCNE : Service de la culture

SSPO : Service des sports

SRHE : Service des ressources humaines

SJEN : Service juridique

Fonds de la protection civile régionale

Fonds contribution remplacement abris PC

Secrétariat général DJSC (SJSC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Outre les missions de conseil et d'assistance au chef de département, ainsi que de coordination intra et interdépartementale, le SJSC assure les tâches incombant au département en matière de conduite (conduite.ne), de gestion (gestion.ne), de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Toutes ces tâches sont fortement impactées par le programme des réformes de l'Etat. Cela engendre d'importants efforts d'adaptation des processus de travail et l'acquisition par les collaborateurs de nombreuses nouvelles compétences. Ces aspects constituent les défis à relever par le Secrétariat général pour les années 2021 et suivantes.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont:

- Assainissement des finances de l'Etat;
- Mise en application des nouvelles réformes;
- Appui aux services en lien avec lesdites réformes;
- Gestion liée au Covid-19.

Objectifs stratégiques

- Veiller à l'atteinte des objectifs fixés aux services du DJSC par le Conseil d'Etat et le chef de département;
- Veiller à l'atteinte des objectifs financiers fixés aux services du DJSC dans le cadre du plan financier de législature;
- Appuyer les services afin de mener à bien les très nombreuses réformes en cours et à venir;
- Intégrer les changements induits par le programme de réformes de l'Etat.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT		
	2019	2020	Budget 2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	722'179	830'418	867'382	+36'964	+4.5%	878'150	877'485	897'175
30 Charges de personnel	633'385	636'596	648'372	+11'776	+1.8%	657'816	666'300	676'976
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'971	34'000	24'000	-10'000	-29.4%	24'000	16'000	24'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	80'741	100'000	90'000	-10'000	-10.0%	90'000	90'000	90'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	83	59'822	105'010	+45'188	+75.5%	106'334	105'185	106'199
Résultat d'exploitation	-722'179	-830'418	-867'382	-36'964	-4.5%	-878'150	-877'485	-897'175
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-722'179	-830'418	-867'382	-36'964	-4.5%	-878'150	-877'485	-897'175
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-722'179	-830'418	-867'382	-36'964	-4.5%	-878'150	-877'485	-897'175
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.80	3.80	3.80	+0.00	0.0%	3.80	3.80	3.80

Commentaires

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : en 2020, le budget prenait en compte l'accueil et l'organisation de la Conférence Latine des Directeurs de Justice et Police (CLDJP).

Nature 39 Imputations internes : hausse en lien avec la prise en compte progressive des coûts des services centraux.

Résultat analytique

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	139'658	141'318
Coûts des services centraux	0	20'288	31'114
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	159'945	172'432

Commentaires

Assurer la gestion administrative du secrétariat du chef de département.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	216'469	264'971
Coûts des services centraux	0	31'446	58'340
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	247'916	323'310

Commentaires

La différence en comparaison avec le budget 2020 provient d'un ajustement du nombre d'heures estimées pour cette prestation.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	279'315	229'641
Coûts des services centraux	0	40'576	50'561
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	319'891	280'202

Commentaires

La différence en comparaison avec le budget 2020 provient d'un ajustement du nombre d'heures estimées pour cette prestation.

Prestations de département DJSC (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	710	2'328	1'178
Coûts des services centraux	96	338	259
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	805	2'666	1'437

Commentaires

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Conférences intercantionales	80'741	100'000	90'000	90'000	90'000	90'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	80'741	100'000	90'000	90'000	90'000	90'000

Commentaires

Cotisations aux conférences intercantionales.

Service de la justice (JUST)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les évolutions numériques et informatiques des secteurs de l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants, des créances judiciaires et des frais de justice nécessitent beaucoup de travail de la part des responsables de ces secteurs. Néanmoins, ces nouvelles technologies sont autant d'approches dorénavant intégrées par les collaborateurs, lesquels vont donc être en mesure de travailler plus efficacement. Le secteur des documents d'identité va de reports en reports pour l'achat et l'installation des nouvelles machines de saisie des données biométriques. Ces retards s'expliquent par la décision de la Confédération de changer de fournisseur en dernière minute. De surcroît, la Confédération a reporté l'introduction des nouveaux passeports biométriques 2020 pour une date ultérieure mais non définie actuellement. Parallèlement, les aspects de protection et de transparence des données ainsi que de système de contrôle interne sont toujours aussi chronophages pour la totalité des secteurs du service.

Objectifs stratégiques

- Introduire les nouveaux passeports biométriques et cartes de séjour en format cartes de crédit pour les étrangers (UE/AELE).
- Acheter et installer les nouvelles machines de saisie des données biométriques et de lecture des documents d'identité.
- Installer un nouveau programme d'émission des cartes PKI, lesquelles permettent l'accès aux programmes sécurisés de la Confédération par les magistrats du pouvoir judiciaire et les fonctionnaires de l'administration cantonale neuchâteloise.
- Innover avec les actes authentiques électroniques pour le notariat, l'état civil, les registres foncier et du commerce.
- Reprendre la standardisation du système de contrôle interne des secteurs du service.
- Développer une interface entre les programmes informatiques SAP et Epsicash.
- Construire une interface entre les supports informatiques SAP et JURIS.
- Installer les nouveaux moyens de paiements postaux pour les supports informatiques Epsipol et Epsipour.
- Introduire le système de gestion des amendes d'ordre avec un code QR pour un maximum de communes du canton.
- Lancer en production le projet de démenagements électroniques pour les contrôles des habitants des communes.
- Passer en production avec le projet de gestion de la BDP pour les données sensibles.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	26'981'171	27'095'000	28'730'000	+1'635'000	+6.0%	28'830'000	28'830'000	28'830'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	25'022'408	25'025'000	26'430'000	+1'405'000	+5.6%	26'430'000	26'430'000	26'430'000
43 Revenus divers	500'023	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'458'740	1'570'000	1'800'000	+230'000	+14.6%	1'900'000	1'900'000	1'900'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	26'942'478	18'763'776	19'139'306	+375'530	+2.0%	19'243'064	19'309'666	19'319'971
30 Charges de personnel	2'933'900	3'084'084	3'294'872	+210'788	+6.8%	3'348'320	3'405'484	3'454'832
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'120'734	10'017'500	10'132'600	+115'100	+1.1%	10'132'600	10'142'600	10'132'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	49'958	117'884	+67'926	+136.0%	117'884	117'885	89'426
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'917'710	4'300'000	4'400'000	+100'000	+2.3%	4'450'000	4'450'000	4'450'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	9'970'135	1'312'234	1'193'950	-118'284	-9.0%	1'194'260	1'193'697	1'193'113
Résultat d'exploitation	38'693	8'331'224	9'590'694	+1'259'470	+15.1%	9'588'936	9'520'334	9'510'029
44 Revenus financiers	3'906	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
34 Charges financières	1'751	2'200	2'000	-200	-9.1%	2'000	2'000	2'000
Résultat de financement	2'154	1'800	2'000	+200	+11.1%	2'000	2'000	2'000
Résultat opérationnel	40'847	8'333'024	9'592'694	+1'259'670	+15.1%	9'588'936	9'522'334	9'512'029
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	40'847	8'333'024	9'592'694	+1'259'670	+15.1%	9'588'936	9'522'334	9'512'029
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	34.00	36.00	36.00	+0.00	0.0%	36.00	36.00	36.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.85	28.70	29.90	+1.20	+4.2%	29.90	29.90	29.90

Commentaires

Nature 30, Charges de personnel : l'effectif du secteur des documents d'identité sera renforcé à raison de 1.2 EPT afin d'assurer l'introduction des nouveaux titres de séjour pour ressortissants européens (UE/AELE).

Nature 31 : les charges de biens, services et exploitation sont alignées au résultat des pertes sur créances de l'année 2019.

Nature 36 : les charges de transfert sont en lien avec les recettes du secteur des documents d'identité.

Nature 39 : pour rappel, dès 2020, le produit des amendes d'ordre de la Police cantonale n'est plus versé à cette dernière afin de simplifier la lecture des résultats financiers du service de la justice.

Nature 42 : augmentation prévue des revenus liés aux amendes d'ordre et aux ordonnances pénales.

Nature 46 : hausse estimée au vu de l'introduction du nouveau passeport biométrique en fin d'année 2021.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
5 Dépenses d'investissement	0	230'000	250'000	20'000	8.7%	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0	230'000	250'000	20'000	8.7%	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0.0%	0	0	0
Investissements nets	0	230'000	250'000	20'000	8.7%	0	0	0

Commentaires

Voir secteur des projets gérés par crédits d'engagement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	22'025	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	334'226	348'768	293'123
Coûts des services centraux	197'479	263'279	239'587
Revenus	102'083	75'000	90'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	451'647	567'048	472'710

Commentaires

Ce secteur qui compte 2.55 EPT a la charge du courrier du service, du paiement des factures du service et de l'assistance judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue du registre des avocats inscrits au barreau, des pages Internet du service, du fichier ADN et du casier judiciaire. Il s'occupe également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service. Les coûts salariaux et de structure comprennent, en plus des salaires, des amortissements de logiciels informatiques dédiés et des machines de prise d'empreintes biométriques ainsi que les coûts de diverses commissions (examens du barreau et du notariat, Conseil magistrature, Conseil notarial). La baisse de ces coûts est due notamment à la diminution de 0,05 EPT lors de l'engagement d'une jeune collaboratrice en remplacement d'un collaborateur plus âgé. La diminution des revenus par rapport à l'année 2019 tient en une réévaluation à la baisse de la valeur des biens définitivement dévolus à L'Etat par le Pouvoir judiciaire.

Créances judiciaires (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	9'949'246	5'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	645'711	644'085	676'996
Coûts des services centraux	157'983	210'624	191'670
Revenus	13'330'514	12'800'000	13'500'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-2'577'574	-11'940'292	-12'629'334

Commentaires

Ce secteur compte 5.05 EPT, lesquels ont la tâche de percevoir les amendes d'ordre de la police cantonale et des services des domaines publics des communes du canton. Dès le 01.01.2020, la part des amendes d'ordre de la police cantonale ne lui est plus versée, ce qui explique la diminution des charges directes. Les revenus 2021 ont été alignés aux revenus de l'année 2019.

Frais de justice (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	9'810'298	4'182'000	9'736'600
Coûts salariaux et de structure	952'219	6'654'604	1'231'006
Coûts des services centraux	157'983	210'624	191'670
Revenus	11'583'435	12'030'000	12'770'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-662'935	-982'773	-1'610'725

Commentaires

Ce secteur de 10.1 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire, des jugements de tribunaux, des ordonnances pénales du Ministère public. Les charges directes sont alignées sur celles de 2019 et elles comprennent les pertes sur créances, le travail d'intérêt général ainsi que les dépenses en assistance judiciaire. L'augmentation des coûts salariaux et de structure correspondent uniquement à une augmentation des coûts de structure. L'augmentation des revenus est due à l'encaissement des ordonnances pénales qui découlent des anciennes amendes tarifées, lesquelles étaient comptabilisées au secteur des créances judiciaires. Les variations sur les charges directes et le coûts salariaux et de structure découlent d'un reclassement entre le centre auxiliaire et la prestation.

Documents d'identité (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	4'038	0	0
Coûts salariaux et de structure	567'774	617'445	871'132
Coûts des services centraux	157'983	210'624	191'670
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	729'795	828'068	1'062'802

Commentaires

Ce secteur qui compte actuellement 5.7 EPT est chargé d'effectuer les saisies biométriques pour les passeports suisses, les cartes d'identité suisses ainsi que pour les titres de séjour, titres de voyage et visas des ressortissants étrangers d'états Tiers. Une augmentation de 1.2 EPT est prévue en 2021 en raison de l'introduction des nouveaux titres de séjour pour ressortissants européens (UE/AELE) exigés par l'Union européenne.

Naturalisations (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	197'070	140'000	140'000
Coûts salariaux et de structure	250'897	244'786	263'445
Coûts des services centraux	157'983	210'624	191'670
Revenus	384'600	550'000	500'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	221'350	45'409	95'114

Commentaires

Ce secteur compte 2 EPT, lesquels s'occupent des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers des naturalisations facilitées (sur demande du Secrétariat d'Etat aux migrations).

Surveillance de l'état civil (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'955	0	0
Coûts salariaux et de structure	289'309	280'693	297'070
Coûts des services centraux	157'983	210'624	191'670
Revenus	65'434	70'000	70'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	383'814	421'316	418'739

Commentaires

Ce secteur de 2.3 EPT épaula les 5 arrondissements d'état civil et les 31 contrôles des habitants des communes neuchâteloises. Il effectue aussi les inspections des arrondissements d'état civil et s'occupe des changements de nom ainsi que de la transcription des événements d'état civil étrangers.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Émoluments doc. identité	-731'085	-770'000	-900'000	-950'000	-950'000	-950'000
Part com. amendes	3'190'055	3'500'000	3'500'000	3'500'000	3'500'000	3'500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'458'970	2'730'000	2'600'000	2'550'000	2'550'000	2'550'000

Commentaires

Les recettes correspondent à la part cantonale des émoluments pour les documents d'identités suisses (cela ne concerne pas les documents pour étrangers). Dès 2021 et l'éventuelle introduction des nouveaux passeports biométriques, il est attendu une amélioration de ces recettes. Il est attendu une stabilisation des recettes liées aux amendes d'ordre communales pour 2021 et les années suivantes car les effectifs des services des domaines publiques semblent être stabilisés.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Plateforme saisie données biométr. ESYSP	A solliciter	230'000	250'000	0	250'000	0	0	0
Total		230'000	250'000	0	250'000	0	0	0

Commentaires

Le projet de remplacement des machines de saisie biométrique est reporté à 2021 car la Confédération a cassé le contrat avec son fournisseur au 1er semestre 2020. Ainsi, toute la procédure d'attribution du marché est à reprendre. Ce crédit d'engagement est sollicité pour l'achat du nouvel équipement de saisie biométrique dans le cadre du projet ESYSP (E pour e-documents, SYS pour système, P pour plateforme) dirigé par le Secrétariat d'État aux migrations de la Confédération. Le système d'exploitation actuel a 10 ans et sa technologie est d'ores et déjà obsolète. Les centres de saisie des cantons sont tenus d'acheter le nouveau matériel choisi par la Confédération et d'effectuer les adaptations informatiques nécessaires afin de rester des autorités d'établissement de documents d'identité. Le déploiement du nouveau système est prévu dans le courant du 2ème semestre 2021.

Service pénitentiaire (SPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Hausse des prix de pension concordataires jusqu'en 2021.
- Difficulté des profils des personnes détenues en hausse (agressions, mesure d'évasion, introduction d'objets interdits, etc.), forte sollicitation du personnel (cellulaire en particulier), adaptation de l'offre en matière de prévention de la récidive nécessaire et besoin régulier de recourir à des infrastructures médicalisées.
- Diverses infrastructures sécuritaires à remplacer dans les cinq prochaines années.
- Plusieurs grands projets intercantonaux en cours (Justitia 4.0, GT prix de pension, surveillance électronique, PLESORR, lutte contre la radicalisation, Objectif Désistance), dont les conséquences ne sont pas encore précisément connues ; aucun ne comporte toutefois des baisses de prestations.

Objectifs stratégiques

- Adhérer au processus intercantonal d'évaluation et de gestion des risques d'exécution (PLESORR).
- Prendre part, alimenter et influencer le GT prix de pension.
- Faire construire une infirmerie.
- Animer le CoPil EM (projet de loi, projet national, etc.).
- Améliorer la prévention de la récidive des personnes détenues ou sous mandat.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	7'995'548	6'689'000	7'067'000	+378'000	+5.7%	6'972'000	6'990'000	6'995'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'367'635	1'135'000	1'323'000	+188'000	+16.6%	1'328'000	1'346'000	1'351'000
43 Revenus divers	690'195	450'000	450'000	+0	0.0%	450'000	450'000	450'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	5'937'198	5'100'000	5'290'000	+190'000	+3.7%	5'190'000	5'190'000	5'190'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	520	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
Charges d'exploitation	29'338'229	32'905'234	33'559'881	+654'647	+2.0%	34'367'386	34'842'144	35'208'126
30 Charges de personnel	13'491'755	14'387'538	14'546'597	+159'059	+1.1%	15'043'692	15'464'881	15'832'155
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'628'070	3'779'600	3'710'600	-69'000	-1.8%	3'710'600	3'695'600	3'695'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	22'643	29'476	52'378	+22'902	+77.7%	164'377	164'378	164'377
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	12'180'161	12'310'340	13'040'340	+730'000	+5.9%	13'240'340	13'310'340	13'310'340
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	15'600	2'398'280	2'209'966	-188'314	-7.9%	2'208'377	2'206'945	2'205'654
Résultat d'exploitation	-21'342'682	-26'216'234	-26'492'881	-276'647	-1.1%	-27'395'386	-27'852'144	-28'213'126
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-21'342'682	-26'216'234	-26'492'881	-276'647	-1.1%	-27'395'386	-27'852'144	-28'213'126
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-21'342'682	-26'216'234	-26'492'881	-276'647	-1.1%	-27'395'386	-27'852'144	-28'213'126
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	130.00	138.00	138.00	+0.00	0.0%	142.00	144.00	145.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	119.80	124.15	125.65	+1.50	+1.2%	127.75	129.25	130.25

Commentaires

Nature 30 : l'augmentation progressive des EPT entre 2021 et 2024 se limite strictement à répondre au besoin des nouvelles missions, à atteindre à long terme le taux d'encadrement recommandé par l'Office fédéral de la justice.

Nature 31 : dans la mesure du possible, adaptée aux comptes 2019. Néanmoins, pour les années 2021 et 2022, il est tenu compte du remplacement de matériel de sécurité qui ne peut pas être retardé.

Nature 36 : 2021, 3ème phase de l'augmentation des tarifs de placement dans les établissements carcéraux décidée par la CLDJP. 2022 et 2023 prise en considération du développement prévu de la surveillance électronique (solution nationale).

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	0	110'000	241'000	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0	110'000	241'000	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	0	110'000	241'000	0	0	0

Commentaires

Voir secteur des projets gérés par crédits d'engagement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	564'983	632'600	587'600
Coûts salariaux et de structure	2'229'142	2'463'804	2'445'344
Coûts des services centraux	281'271	427'455	387'416
Revenus	1'168'606	790'000	883'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'906'790	2'733'858	2'537'360

Commentaires

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. Les coûts et produits de cette prestation sont composés essentiellement des frais médicaux des personnes détenues et du remboursement partiel des caisses-maladie. Les revenus du budget 2021 n'ont été que partiellement adaptés aux comptes 2019, puisque la hausse des recettes liées aux délégations de compétences doit encore se confirmer sur le long terme.

EDPR (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'729'717	1'826'500	1'802'500
Coûts salariaux et de structure	6'202'717	6'331'924	6'519'927
Coûts des services centraux	783'314	1'099'169	1'033'750
Revenus	2'967'691	2'150'000	2'330'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'748'057	7'107'593	7'026'177

Commentaires

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires, et rémunérations. Les produits proviennent des places de détention mises à disposition des autres cantons ainsi que des remboursements partiels des caisses-maladie. L'année 2019 s'est révélée exceptionnellement élevée en journées de détention hors canton. C'est pourquoi, les recettes 2021 des placements hors canton n'ont été que partiellement adaptées aux revenus 2019 puisque la hausse devra se confirmer sur le long terme.

EEPB (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'270'013	1'256'500	1'243'500
Coûts salariaux et de structure	5'156'474	5'587'537	5'610'556
Coûts des services centraux	651'489	969'406	888'948
Revenus	3'858'218	3'749'000	3'854'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'219'758	4'064'443	3'889'004

Commentaires

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaire et rémunération. Les produits proviennent de places mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Dédomagements prestations CNP	1'220'340	1'220'340	1'220'340	1'220'340	1'220'340	1'220'340
Part fr. form. CSPP	268'715	290'000	320'000	320'000	320'000	320'000
Plac. cant. pénal	1'544'682	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'570'000	1'570'000
Plac. hors canton	9'151'446	9'300'000	10'000'000	10'200'000	10'200'000	10'200'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	12'185'183	12'310'340	13'040'340	13'240'340	13'310'340	13'310'340

Commentaires

Les prestations du CNP restent stables conformément au contrat de prestations. La participation au centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), indispensable pour assurer la formation du personnel pénitentiaire, est liée au nombre de journées de détention qui a augmenté depuis 2018. Le nombre des placements externes a été évalué au plus juste en tenant toutefois compte de l'augmentation des prix de pension. Quant aux placements dans le canton, l'évaluation tient compte tant des coûts 2019 que des futures dépenses liées au développement de la surveillance électronique dès 2023.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Adaption du système d'enregistr. vidéo	A solliciter	0	90'000	0	90'000	0	0	0
Maintien système de biométrie EDPR	A solliciter	0	25'000	0	25'000	0	0	0
Remplac. de matériel pour l'interphonie	A solliciter	0	51'000	0	51'000	0	0	0
Remplacement braisière cuisine EDPR	A solliciter	30'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement de la détection incendie	A solliciter	0	25'000	0	25'000	0	0	0
Remplacement du four de la cuisine EDPR	A solliciter	30'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement du portail de l'EDPR	A solliciter	50'000	0	0	0	0	0	0
Scanner X-RAY	A solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Total		110'000	241'000	0	241'000	0	0	0

Commentaires

Les investissements planifiés pour l'année 2021 concernent l'établissement de détention La Promenade (EDPR) et sont uniquement liés aux moyens techniques permettant le maintien de la sécurité (enregistrement vidéo, détection incendie, lecteurs biométriques, interphonie et scanner) ainsi qu'aux remplacements nécessaires, afin d'éviter d'importants coûts de maintenance pour du matériel désuet.

Serv. accompagn. et héberg. de l'adulte (SAHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SAHA est garant du dispositif de prestations étatiques et paraétatiques satisfaisant aux besoins de prise en charge des adultes handicapés, souffrant d'addiction ou en grandes difficultés sociales ; il a aussi pour mission de favoriser une inclusion adéquate de toute personne vivant avec un handicap dans la société neuchâteloise. Dans ce contexte, d'une part le SAHA est responsable de la planification, du financement et de la surveillance des institutions sociales pour adultes, ainsi que de certains organismes de soutien de la population concernée, et d'autre part doit assurer la pertinence de l'orientation des futurs bénéficiaires des prestations de ces institutions ou organismes. Il fournit les autorisations d'exploitation des institutions et garantit les procédures de reconnaissance des institutions au sens de la Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI) recensées par la Convention intercantonale des institutions sociales (CIIS).

La planification faite par le SAHA a pour but d'adapter le dispositif formé principalement d'institutions, offrant hébergement, occupation en journée ou ateliers, mais aussi d'entités offrant des prestations dites ambulatoires, c'est-à-dire de suivi à domicile. L'évolution des charges est liée à des facteurs démographiques (passage au secteur adulte des jeunes handicapés, augmentation de l'espérance de vie des personnes vivant en institution, complexification des situations). La projection de cette évolution naturelle est contenue dans le rapport du Conseil d'Etat sur la planification des places d'hébergement et d'accompagnement des adultes vivant avec un handicap. Sans un changement profond de paradigme, elle prévoit une augmentation moyenne de CHF 2,5 mios par année. Cette augmentation est très difficilement compressible. Or, tant en 2019 qu'en 2020, une partie seulement des besoins supplémentaires a pu être couverte et ceux-ci se reportent sur 2021. D'où la nécessité d'amorcer un changement de paradigme en lien avec un virage ambulatoire.

Objectifs stratégiques

- Améliorer la gouvernance des partenariats institutionnels et la finalisation des négociations de contrats de prestations;
- Proposer un projet de loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (Loi sur l'inclusion ou LIncA) posant les bases d'une diversification des prestations et d'une clarification des rôles avec les partenaires institutionnels;
- Assurer la gestion des projets de transfert d'activités du CNP au dispositif du SAHA;
- Initialiser un changement de paradigme en lien avec une diversification des prestations afin de trouver des alternatives aux solutions en résidentiel.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	257'887	250'000	250'000	+0	0.0%	250'000	250'000	250'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	176'479	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	81'408	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	70'750'874	71'287'362	76'894'440	+5'607'078	+7.9%	79'402'916	81'821'265	84'329'498
30 Charges de personnel	438'076	467'556	481'816	+14'260	+3.0%	490'288	498'724	507'112
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	225'510	184'000	204'000	+20'000	+10.9%	204'000	204'000	204'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	70'087'288	70'553'220	76'153'220	+5'600'000	+7.9%	78'653'220	81'063'220	83'563'220
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	82'586	55'404	-27'182	-32.9%	55'408	55'321	55'166
Résultat d'exploitation	-70'492'987	-71'037'362	-76'644'440	-5'607'078	-7.9%	-79'152'916	-81'571'265	-84'079'498
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-70'492'987	-71'037'362	-76'644'440	-5'607'078	-7.9%	-79'152'916	-81'571'265	-84'079'498
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-70'492'987	-71'037'362	-76'644'440	-5'607'078	-7.9%	-79'152'916	-81'571'265	-84'079'498
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	7.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	4.00	3.20	3.20	+0.00	0.0%	3.20	3.20	3.20

Commentaires

Nature 36 : subventionnement des institutions sociales neuchâteloises, financement des placements hors canton ainsi que financement de mandats aux organismes de soutien pour les personnes en situation de handicap, souffrant d'addiction ou en graves difficultés sociales.

La variation entre le budget 2021, les comptes 2019 et le budget 2020 pour cette rubrique s'explique principalement par les éléments suivants :

- Démographie croissante en institution liée au vieillissement des personnes ainsi qu'aux transferts de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) des personnes devenues adultes;
- Reprise d'activités par le SAHA jusqu'alors financées par le service de la santé publique (SCSP) en lien avec la réalisation des options stratégiques du CNP;
- Hausse des tarifs des institutions sises hors canton due à la complexification des situations ;
- Financement de projets pilotes pour la diversification de l'offre.
- Cette hausse est partiellement compensée par une diminution de charges dans le domaine de l'addiction suite aux efforts de réorganisation menés.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations SAHA (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	184'000	204'000
Coûts salariaux et de structure	848'586	627'309	641'027
Coûts des services centraux	99'390	107'833	81'193
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	947'976	919'142	926'220

Commentaires

Les charges directes du service concernent le mandat alloué à Pro Infirmis pour le dispositif d'orientation JUNORAH. Les coûts salariaux et de structure englobent les charges salariales ainsi que des amortissements sur investissement.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Inst. dans canton adu.	48'233'638	50'332'000	55'256'512	57'756'512	60'256'512	62'756'512
Inst. hors canton adu.	9'957'589	9'750'000	10'350'000	10'350'000	10'400'000	10'400'000
Lutte addiction jeu	173'179	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Lutte c/addictions	10'987'326	9'548'220	9'447'220	9'447'220	9'447'220	9'447'220
Prestations ambulatoires aux invalides	469'149	488'000	664'488	664'488	664'488	664'488
Total charges (+) / revenus (-) nets	69'820'880	70'318'220	75'918'220	78'418'220	80'968'220	83'468'220

Commentaires

La hausse des charges de transfert pour les institutions résulte principalement de facteurs démographique, de la reprise d'activités par le SAHA et par la hausse des charges de placement hors canton. Cette hausse est partiellement compensée par le fait que seule une partie des besoins supplémentaires identifiés dans le cadre de la planification n'est envisagée et par les efforts fournis dans le secteur de l'addiction suite à sa réorganisation.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Contribution LORO addiction jeu	-176'479	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-176'479	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000

Commentaires

Ce montant correspond à la contribution de la Loterie Romande dans le cadre du programme intercantonal de lutte contre la dépendance aux jeux que le SAHA transfère à la Fondation Addiction Neuchâtel.

Service des poursuites et faillites (SEPF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les missions du Service des poursuites et faillites sont en lien direct avec la conjoncture économique et l'évolution des modes de consommation. Sa structure organisationnelle et son cadre légal - essentiellement fédéral - demeurent relativement stables. Toutefois, comme pour beaucoup d'entités, les conséquences de la Covid-19 sur le commerce et les industries de notre canton auront un effet très important sur l'activité du SEPF. Tant l'ampleur que la durée de cette crise ainsi que la capacité de l'économie à la surmonter sont impossibles à prévoir actuellement. Partant, il est vain de vouloir aujourd'hui déjà spéculer sur l'impact de cette inévitable récession dans le domaine des poursuites et faillites. Nous pouvons néanmoins espérer que les mesures prises, tant par la Confédération que par le canton, en atténueront sensiblement les effets ou, dans le pire des cas, permettront un étalement des procédures dans le temps. Pour ces prochains mois, une attention particulière sera portée à l'organisation du service. Il conviendra ainsi d'être, autant que faire se peut, proactif afin de s'adapter dans les meilleures conditions possibles à un avenir fait de beaucoup d'incertitudes. La conduite simultanée de l'important projet informatique de l'office des poursuites constitue également un important défi à relever.

Objectifs stratégiques

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers.
- Coordonner et accompagner le remplacement du logiciel informatique de l'office des poursuites
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec ses missions.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	14'513'557	14'450'000	14'600'000	+150'000	+1.0%	14'750'000	14'900'000	15'050'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	14'513'557	14'450'000	14'600'000	+150'000	+1.0%	14'750'000	14'900'000	15'050'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	6'542'856	8'040'228	7'683'237	-356'991	-4.4%	7'794'520	7'899'808	7'954'554
30 Charges de personnel	6'325'098	6'411'853	6'503'465	+91'612	+1.4%	6'614'309	6'720'333	6'819'578
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	153'809	192'000	192'000	+0	0.0%	192'000	191'800	191'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	450'000	140'000	-310'000	-68.9%	140'000	140'000	96'667
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	63'885	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	64	906'375	767'772	-138'603	-15.3%	768'211	767'675	766'509
Résultat d'exploitation	7'970'701	6'409'772	6'916'763	+506'991	+7.9%	6'955'480	7'000'192	7'095'446
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	7'970'701	6'409'772	6'916'763	+506'991	+7.9%	6'955'480	7'000'192	7'095'446
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	7'970'701	6'409'772	6'916'763	+506'991	+7.9%	6'955'480	7'000'192	7'095'446
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	65.00	64.00	64.00	+0.00	0.0%	64.00	64.00	64.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	58.80	57.80	57.80	+0.00	0.0%	57.80	57.80	57.80

Commentaires

Les charges sont bien maîtrisées et l'effectif est stable. Comme dans tous les domaines, l'évolution de la crise sanitaire et ses conséquences économiques influenceront certainement l'activité du SEPF. Nous observerons attentivement l'évolution de la situation dans le but d'anticiper le traitement de volumes inhabituels, tant pour les poursuites que pour les faillites. Cas échéant, le renforcement temporaire de la dotation pourrait s'avérer incontournable afin de faire face à ces flux.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
5 Dépenses d'investissement	0	200'000	350'000	150'000	75.0%	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	0	200'000	350'000	150'000	75.0%	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0.0%	0	0	0
Investissements nets	0	200'000	350'000	150'000	75.0%	0	0	0

Commentaires

Voir secteur des projets gérés par crédits d'engagement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	24'860	67'700	67'700
Coûts salariaux et de structure	4'584'700	2'029'080	4'510'184
Coûts des services centraux	707'637	905'213	814'895
Revenus	13'420'284	13'350'000	13'438'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-8'103'087	-10'348'006	-8'045'222

Commentaires

La situation est relativement stable dans le domaine de la poursuite pour dettes, sous réserve des effets de la crise économique liée à la Covid-19. L'écart observé dans la rubrique "Coûts salariaux et de structure" entre le Budget 2020/2021 est lié à une nouvelle répartition avec le domaine de la faillite. Ainsi et globalement, cette rubrique demeure sans grand changement.

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	93'583	119'600	119'600
Coûts salariaux et de structure	1'775'828	4'487'304	1'776'426
Coûts des services centraux	273'211	351'331	314'432
Revenus	1'093'233	1'100'000	1'162'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'049'388	3'858'234	1'048'459

Commentaires

Il en est de même pour le domaine de la faillite. On peut seulement souligner que l'écart observé dans la rubrique "Coûts salariaux et de structure" entre le Budget 2020/2021 est lié à une nouvelle répartition avec le domaine de la poursuite. Ainsi et globalement, cette rubrique demeure sans grand changement.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Dédom. div. Confédération	63'885	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	63'885	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000

Commentaires

Dépenses liées à l'exploitation par la Confédération du réseau e-LP. Les coûts sont calculés en fonction du volume des données qui transitent par ce canal.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Rempl. du logiciel informatique de l'Of.F	A solliciter	200'000	50'000	0	50'000	0	0	0
Rempl. logiciel informatique de l'OP	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Total		200'000	350'000	0	350'000	0	0	0

Commentaires

Ces investissements concernent les projets informatiques tant de l'office des poursuites que de celui des faillites. Cependant, l'évaluation des solutions et le choix des options ont pris plus de temps que prévu. La mise en œuvre a, en conséquence, été décalée de plusieurs mois. Il convient de préciser que ce report n'a pas d'effet sur le bon fonctionnement des entités.

Police cantonale neuchâteloise (PONE)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution du contexte sécuritaire au niveau national et international exerce toujours une influence sur notre situation cantonale. Dans ce cadre, après avoir géré la période de réduction des effectifs, il est prévu de maintenir l'effort pour absorber l'augmentation des activités dans les domaines de la sécurité de l'État, autant au niveau local qu'au niveau inter-cantonal (GMO ou IKAPOL). De même, il est prévu de continuer notre développement dans le domaine de la cybercriminalité et la prévention de la gestion des menaces et de la violence (MPV).

Nous projetons une légère hausse du traitement des affaires judiciaires "traditionnelles" et une stabilité de notre activité dans le cadre de la sécurité routière et du maintien de l'ordre.

Nous souhaitons également accroître notre visibilité dans le domaine de la prévention, tout en adaptant notre maillage territorial aux besoins du canton.

En termes de formation policière, 2021 marquera l'entrée en vigueur du nouveau concept national de formation CGF 2020 dont le cursus se déroulera sur deux ans.

COVID : La PONE sera également confrontée à l'incertitude des missions qu'elle pourrait fournir aux autres services (SCAV, REC, etc...) ainsi que les conséquences possibles en matière de sécurité publique.

Objectifs stratégiques

- Maintenir l'effort de développement du service et des collaborateurs dans le domaine de l'investigation numérique (NT2P) et de la police guidée par le renseignement (ILP);
- Renforcer la visibilité dans l'espace public, ainsi que les efforts de prévention, notamment dans le domaine de la cybercriminalité;
- Dans le cadre de la couverture sécuritaire régionale, poursuivre les réflexions et réaliser le regroupement de certains postes de police de proximité;
- Stabiliser le processus GestionNE / MOP et optimiser le déploiement des outils SIGE (finances et achats);
- Poursuivre la mise en place de QualitéNE, ainsi qu'un système de contrôle interne (SCI);
- Adapter le service au nouveau cursus de formation policière CGF 2020 et maintenir la collaboration au sein du CIFPol.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	14'367'361	4'991'600	4'805'800	-185'800	-3.7%	4'746'600	4'317'600	4'229'600
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'588'911	2'758'000	2'619'000	-139'000	-5.0%	2'621'000	2'623'000	2'625'000
43 Revenus divers	136'650	241'000	247'200	+6'200	+2.6%	186'000	105'000	15'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'794'589	1'844'600	1'791'600	-53'000	-2.9%	1'791'600	1'441'600	1'441'600
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	9'847'210	148'000	148'000	+0	0.0%	148'000	148'000	148'000
Charges d'exploitation	68'801'222	77'823'826	79'375'028	+1'551'202	+2.0%	80'823'026	81'388'763	82'178'676
30 Charges de personnel	61'680'976	63'462'216	64'145'537	+683'321	+1.1%	65'066'319	66'067'471	67'023'669
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'747'088	6'830'750	7'050'000	+219'250	+3.2%	7'174'476	7'243'376	7'281'476
33 Amortissements du patrimoine administratif	938'808	1'432'718	1'785'103	+352'385	+24.6%	2'186'491	1'682'468	1'479'213
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	336'319	460'000	453'500	-6'500	-1.4%	453'500	453'500	453'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	98'030	5'638'142	5'940'888	+302'746	+5.4%	5'942'241	5'941'948	5'940'819
Résultat d'exploitation	-54'433'861	-72'832'226	-74'569'228	-1'737'002	-2.4%	-76'076'426	-77'071'163	-77'949'076
44 Revenus financiers	29'350	45'000	30'000	-15'000	-33.3%	30'000	30'000	30'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	29'350	45'000	30'000	-15'000	-33.3%	30'000	30'000	30'000
Résultat opérationnel	-54'404'511	-72'787'226	-74'539'228	-1'752'002	-2.4%	-76'046'426	-77'041'163	-77'919'076
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-54'404'511	-72'787'226	-74'539'228	-1'752'002	-2.4%	-76'046'426	-77'041'163	-77'919'076
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	488.00	496.00	500.00	+4.00	+0.8%	500.00	500.00	500.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	464.20	472.30	472.30	+0.00	0.0%	472.30	472.30	472.30

Commentaires

Nature 30 : en 2021 l'effectif de la PONE reste inchangé. L'augmentation est liée à l'évolution salariale.

Nature 31 : L'augmentation s'explique par l'accroissement des frais d'écolage de l'école d'aspirants 2021 de CHF 182'000 en lien avec un ratio NE/JU moins avantageux pour la PONE pour les années à venir; des frais d'entretiens des radars supérieurs de CHF 100'000 dus aux travaux de l'OFROU prévus à la Chaux-de-Fonds en 2021; des frais de maintenance informatique supérieurs de CHF 121'000 liés à l'évolution du matériel nécessaire à la nouvelle stratégie de conduite de la police par le renseignement (ILP). Ces augmentations sont partiellement compensées par une optimisation de l'achat de matériel policier et un budget des frais de déplacements adaptés aux frais réels 2019.

Nature 39 : l'augmentation est due principalement à l'évolution des prestations internes du SSCM suite à l'introduction de la politique d'achat des véhicules via la rubrique des investissements (CHF 724'000); l'augmentation des prestations du SIEN pour le développement informatique (CHF 117'000); partiellement compensées par la baisse du forfait du SBAT, due principalement aux regroupements territoriaux qui seront finalisés en 2021 (CHF 320'000) et les divers ajustements des autres services centraux.

Nature 42 : adaptation du budget au recettes réelles 2019.

Nature 46 : la baisse des revenus est due à une réduction de l'activité de surveillance de la PONE en faveur des travaux de l'OFROU sur les routes nationales du canton.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	870'769	2'109'000	2'098'400	2'035'800	885'000	475'000
50 Immobilisations corporelles	780'849	2'109'000	1'853'400	1'477'600	885'000	475'000
52 Immobilisations incorporelles	89'920	0	245'000	558'200	0	0
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	870'769	2'109'000	2'098'400	2'035'800	885'000	475'000

Commentaires

Voir secteur des projets gérés par crédits d'engagement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	5'000
Coûts salariaux et de structure	16'728'257	17'406'205	15'456'708
Coûts des services centraux	1'103'259	1'503'657	1'385'984
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	17'831'515	18'909'861	16'847'691

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité comme la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes locaux de sécurité ainsi que les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité, ainsi que la visibilité dans la localité par le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

La baisse des coûts salariaux reflète une meilleure précision dans l'attribution des ressources en personnel entre les groupes prestations.

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	325'618	265'500	703'300
Coûts salariaux et de structure	18'336'531	19'077'203	21'192'389
Coûts des services centraux	1'437'812	1'905'339	2'193'803
Revenus	926'239	1'024'000	977'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	19'173'721	20'224'042	23'112'492

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPol qui sont les interventions d'urgences découlant des appels au 117 / 112 auxquels s'ajoute le fonctionnement de la CNU. Le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation "Enquête Judiciaire".

Les charges directes représentent principalement les coûts de maintenance de la CNU, auxquelles s'ajoutent les coûts d'analyses criminelles imputés directement à ce groupe de prestation depuis 2021. Quant aux revenus, liés à la gestion des alarmes, ils restent stables. Pour les coûts salariaux et de structure, la variance reflète une distinction plus précise dans l'attribution des ressources en personnel entre les prestations.

Police cantonale neuchâteloise (PONE)

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	858'308	882'000	893'000
Coûts salariaux et de structure	12'094'499	12'582'369	12'506'070
Coûts des services centraux	797'655	1'086'944	1'121'404
Revenus	0	46'000	20'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'750'461	14'505'312	14'500'474

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse. Investiguer en donnant suite aux délégations / réquisitions du Ministère public. Procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

Le budget reste stable par rapport à 2020. Les charges directes représentent principalement le coût de l'externalisation des transports des détenus. Les revenus représentent les prestations fournies par la PONE auprès d'autre partenaires.

Sécurité routière (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	692'800	485'800	608'120
Coûts salariaux et de structure	6'002'893	6'244'592	6'299'058
Coûts des services centraux	395'902	539'447	564'829
Revenus	10'160'915	294'000	164'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-3'069'321	6'975'838	7'308'007

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécialisées dans la gestion du trafic, les contrôles routiers, les relevés techniques des accidents de circulation et l'éducation et la prévention routière. Contrôles radars, guidages du trafic et contrôles des chauffeurs professionnels pour l'OFROU, ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

Les charges directes augmentent légèrement afin de couvrir les frais liés à la réinstallation de radars suites aux travaux de l'OFROU à la Chaux-de-Fonds. La baisse des revenus reflète, quant à elle, la réduction de l'activité de surveillance de la PONE en faveur des travaux de l'OFROU sur les routes nationales du canton. La forte baisse des revenus entre 2019 et le budget 2021 résulte du fait que les revenus liés aux amendes ne sont plus transférés à la PONE.

Sécurité et ordre public (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	108'104	114'500	135'500
Coûts salariaux et de structure	1'776'826	1'847'450	3'088'539
Coûts des services centraux	117'185	159'594	276'945
Revenus	229'184	416'000	230'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'772'930	1'705'544	3'270'984

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer l'ordre public, la sûreté, la sécurité publique. Il couvre la prévention des risques de dommages ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant, par exemple, de lutter contre les troubles d'ordre public lors de manifestations. Les revenus budgétés sont en ligne avec le réel 2019.

Pour les coûts salariaux et de structure, la variance reflète une distinction plus précise dans l'attribution des ressources en personnel entre les prestations. La légère augmentation des charges directes représente des coûts de renouvellement ponctuels de matériel de maintien de l'ordre. Le budget des revenus 2020 contenait une erreur d'imputation sur la prestation et reste donc stable.

Police cantonale neuchâteloise (PONE)

Sûreté de l'État (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	905	3'000	3'000
Coûts salariaux et de structure	980'983	1'019'698	1'171'824
Coûts des services centraux	64'698	88'088	105'076
Revenus	402'794	387'000	440'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	643'791	723'786	839'900

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans des investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'Etat en collaboration avec le SRC (Service de renseignement de la Confédération), les demandes du SEM (Service d'Etat aux migrations) et la protection rapprochée de personnes. Au niveau des coûts salariaux et de structures, ajustement des heures à prester. Par ailleurs, Le Service de Renseignement de la Confédération nous a annoncé une contribution supérieure de CHF 50'000 qui apparaît dans les revenus dès 2021.

Police administrative (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	2'038	4'500	3'600
Coûts salariaux et de structure	358'708	373'525	528'733
Coûts des services centraux	23'657	32'267	47'411
Revenus	458'765	410'000	460'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-74'362	292	119'744

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôles des agents de sécurité privés détenteurs de permis de port d'armes, des agents de sécurité dans les manifestations, des maisons de jeux, des places de tirs communales et des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir, ainsi que le contrôle des locaux de stockage de matières explosives.

Estimation des revenus et des coûts salariaux à la hausse suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les armes en 2019.

Formation policière (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	937'904	1'165'700	1'421'469
Coûts salariaux et de structure	9'138'769	9'556'935	8'268'715
Coûts des services centraux	583'042	794'514	708'851
Revenus	650'125	781'000	675'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'009'590	10'736'149	9'724'035

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation de base fournies par le CIFPOL (CHF 0.9 mio) et la formation continue du métier de policier pour les diverses unités du corps. À cela s'ajoute les activités d'entraînements des collaborateurs effectuées tout au long de l'année.

L'augmentation des charges directes est due à l'accroissement des frais d'écolage de l'école d'aspirants 2021 en lien avec un ratio NE/JU moins avantageux pour la PONE pour les années à venir, ainsi qu'au reclassement dans les charges directes des frais de déplacements liés aux formations. La baisse des coûts salariaux est principalement justifié par la revue du concept de formation et l'adaptation du nombre d'heures de formation à la moyenne des corps suisses.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Autres Subv.	-1'063	0	0	0	0	0
Dédom. communes	-173'933	-159'000	-173'000	-173'000	-173'000	-173'000
Dédom. div. cantons	127'990	281'900	289'900	289'900	289'900	289'900
Dédom. div. Confédération	-743'779	-870'500	-931'000	-931'000	-931'000	-931'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-790'785	-747'600	-814'100	-814'100	-814'100	-814'100

Commentaires

Les charges et les revenus de transfert entre les entités publiques restent majoritairement stables.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Frais de rappel	-4'049	0	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Recettes de tiers	-315'772	-246'000	-366'000	-366'000	-366'000	-366'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-319'822	-246'000	-370'000	-370'000	-370'000	-370'000

Commentaires

Refacturation de frais divers à des tiers et mise à disposition de personnel à des tiers selon la demande.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Appareils radars - série 2	En cours	170'000	0	0	0	0	0	0
Blackout Polycom et BAP	En cours	50'000	0	0	0	0	0	0
Évolution du système Polycom	En cours	700'000	0	0	0	0	0	0
Matériel domotique	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
Mise à jour des moyens techniques PONE	En cours	65'000	65'000	0	65'000	0	0	0
Nouv.syst. de surveill. audio & vidéo	En cours	15'000	0	0	0	0	0	0
Réaménagement BAP et SISPOL	En cours	80'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement armes de poing	En cours	0	350'000	0	350'000	0	0	0
Renouvellement lampe Crimesope	En cours	25'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellem. parc app.radar fixe-série 3	En cours	160'000	100'000	0	100'000	0	0	0
Scanner à main FARO Freestyle3D	En cours	19'000	0	0	0	0	0	0
Achat des routeurs pour projet WEP2030	A solliciter	0	164'400	0	164'400	0	0	0
Armes longues	A solliciter	290'000	0	0	0	290'000	220'000	0
Blackout BAP résilience réseau	A solliciter	0	180'800	0	180'800	167'200	0	0
Changement cartes PKI	A solliciter	0	57'200	0	57'200	0	0	0
CNU - Renouvel. et optimisation de WEY	A solliciter	0	64'200	0	64'200	391'000	0	0
CNU-renouvel.infrast.WEY & insonorisati.	A solliciter	90'000	50'000	0	50'000	0	0	0
Développement outil analyse ILP	A solliciter	175'000	155'000	0	155'000	155'000	0	0
Imprimantes Police secours et proximité	A solliciter	0	47'200	0	47'200	0	0	0
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	A solliciter	250'000	190'000	0	190'000	190'000	190'000	0
Monitoring centralisé infra info PONE	A solliciter	0	271'600	0	271'600	271'600	0	0
Proj. stratégiques-DJSC	A solliciter	0	0	0	0	306'000	150'000	150'000
Réaménagement et assain. locaux CIR	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Renouvellement appareils Serv Forensique	A solliciter	0	75'000	0	75'000	0	0	0
Renouvellement terminaux Polycom	A solliciter	0	0	0	0	225'000	325'000	325'000
Sécurisation accès postes police périph.	A solliciter	0	60'000	0	60'000	40'000	0	0
Système infor et télécom du véhicule PCE	A solliciter	0	168'000	0	168'000	0	0	0
Total		2'109'000	2'098'400	0	2'098'400	2'035'800	885'000	475'000

Commentaires

Le budget des dépenses nettes d'investissements 2021 est stable par rapport à 2020. La fin de certains investissements en infrastructures informatiques et télécommunications (Polycom) sont compensés par de nouveaux projets nécessaires à la conduite policière par le renseignement auxquels s'ajoutent le remplacement d'armes et les projets d'investissements qui permettront d'assurer une résilience des réseaux électriques et informatiques du bâtiment principal de la PONE. De plus, le budget inclut divers projets en lien avec la deuxième étape de réaménagement des locaux au besoin métier suite au déménagement du Ministère Public en 2020.

Le budget 2021 reflète pour la première fois les nouvelles règles comptables autorisant la capitalisation des heures prestées par les collaborateurs.

À l'horizon 2023 la PONE devra soumettre une demande de crédit d'investissement de plusieurs millions sur la période 2024-2027 afin de se doter d'un système d'information répondant aux exigences en matière de sécurité des données. La complexité des besoins par rapport aux solutions proposées sur le marché rend difficile sa planification financière à ce stade.

Centre intercant. de formation policière (CIFPOL)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'implémentation des nouvelles directives suisses, en matière de formation de base (formation sur deux ans) des policiers, prévue en 2020, a été reportée, en partie, en 2021. Comme en 2020, l'année 2021 ne verra pas d'école d'assistants de sécurité publique. Quant à l'effectif des aspirants de police de la volée 2021 (20), il sera réduit en lien avec le nombre de retraites, particulièrement bas, attendu pour ces années dans les cantons du Jura et de Neuchâtel.

Objectifs stratégiques

- Intégrer les directives suisses en matière de formation de base des policiers,
- Développer les synergies au sein du CIFPOL entre les deux sites de formations de Granges-Paccot et Colombier,
- Développer le concept de coaching et de mentorat qui accompagnera les policiers en formation durant leur seconde année (stage),
- Ajuster la formation aux besoins des aspirants pour répondre au mieux à leurs missions à venir.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'051'295	1'266'900	1'135'410	-131'490	-10.4%	1'120'340	1'122'340	1'124'340
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	719'224	874'964	1'024'369	+149'405	+17.1%	1'007'806	1'009'606	1'011'406
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	332'070	391'936	111'041	-280'895	-71.7%	112'534	112'734	112'934
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'051'295	1'266'900	1'135'410	-131'490	-10.4%	1'120'340	1'122'340	1'124'340
30 Charges de personnel	22'141	27'000	27'000	+0	0.0%	27'200	27'200	27'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'029'153	1'239'900	1'108'410	-131'490	-10.6%	1'093'140	1'095'140	1'097'140
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le budget du CIFPOL (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil relativement large puisque lors de l'établissement de ce dernier nous ne savons pas combien d'aspirants ni d'assistants seront inscrits.

En 2021, il n'y a pas d'école d'assistants de sécurité publique prévue, ceci a pour conséquence de réduire certaines charges (31) mais également les revenus et donc la contribution aux charges de structure. Ces dernières ont également été revues en lien avec les coûts réels 2019.

La baisse de la rubrique 46 s'explique par un nombre d'aspirants jurassiens inférieurs à 2020 et le fait qu'il n'y ait pas d'école d'assistant de sécurité publique.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	89'845	115'780	109'660
Coûts salariaux et de structure	-80'792	973'171	-109'660
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	1'165'800	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'053	-76'849	0

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier. En 2021, les coûts salariaux et de structures incluent les revenus d'écolage, ceci est dû au mécanisme de ventilation analytique dans les prestations de ce groupe, ce qui n'était pas encore le cas pour 2020.

Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) est chargé de mettre en œuvre une politique cantonale en matière de protection de la population ainsi qu'une organisation de coordination des secours lors d'événements majeurs, comprenant notamment des unités de police, de défense incendie, de santé publique, de services techniques et de protection civile. Dans ce cadre, il est appelé à développer la coordination des différents partenaires de la sécurité et d'optimiser ses structures.

D'autre part, avec la réforme "DEVA", l'armée s'oriente sur la modernité et la flexibilité. En tant que gestionnaire des infrastructures et de la logistique de la place d'armes de Colombier, et responsable du suivi des astreints, le SSCM doit s'adapter aux objectifs d'amélioration de la disponibilité de la troupe, de son équipement et de son ancrage régional.

Soucieux de garantir des prestations aux meilleurs coûts et d'optimiser les dépenses d'entretien, les garages de l'État continuent à œuvrer au renouvellement du parc véhicules en utilisant au mieux les technologies respectueuses de l'environnement.

Objectifs stratégiques

- Développement de la coordination des partenaires de la protection de la population.
- Poursuite de la constitution des organes de conduite régionaux (OCRg).
- Formation d'aides à la conduite pour appuyer les organes de gestion de crise.
- Constitution des domaines spécialistes chargés de conseiller les organes de conduite en matière de dangers naturels, santé publique, épizootie, ordre-sécurité, NBC, accidents-incendies et approvisionnement économique.
- Poursuite de la mise en œuvre de l'organisation en matière de protection civile.
- Mise en application des dispositions et des programmes infrastructures et logistiques en matière du DEVA.
- Poursuite de la mise en œuvre des nouveaux outils financiers et de budgétisation.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'102'000	6'042'003	7'220'444	+1'178'441	+19.5%	7'253'944	7'253'944	7'253'944
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	286'476	291'000	259'500	-31'500	-10.8%	293'000	293'000	293'000
43 Revenus divers	33'247	19'000	14'200	-4'800	-25.3%	14'200	14'200	14'200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'612'613	1'803'000	1'798'700	-4'300	-0.2%	1'798'700	1'798'700	1'798'700
47 Subventions à redistribuer	97'800	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
49 Imputations internes	71'864	3'829'003	5'048'044	+1'219'041	+31.8%	5'048'044	5'048'044	5'048'044
Charges d'exploitation	9'543'616	13'129'369	13'497'799	+368'430	+2.8%	13'881'620	13'852'784	13'901'221
30 Charges de personnel	4'622'179	4'926'451	4'974'272	+47'821	+1.0%	5'029'003	5'084'828	5'143'736
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'003'341	3'242'400	3'242'400	+0	0.0%	3'255'900	3'205'900	3'205'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'282'325	1'969'712	1'862'757	-106'955	-5.4%	2'176'358	2'140'769	2'130'372
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	486'500	548'700	540'000	-8'700	-1.6%	540'000	540'000	540'000
37 Subventions à redistribuer	97'800	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
39 Imputations internes	51'471	2'342'106	2'778'370	+436'264	+18.6%	2'780'359	2'781'288	2'781'213
Résultat d'exploitation	-7'441'616	-7'087'366	-6'277'355	+810'011	+11.4%	-6'627'676	-6'598'840	-6'647'277
44 Revenus financiers	3'958'072	3'960'600	3'814'900	-145'700	-3.7%	3'354'100	3'354'100	3'354'100
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'958'072	3'960'600	3'814'900	-145'700	-3.7%	3'354'100	3'354'100	3'354'100
Résultat opérationnel	-3'483'545	-3'126'766	-2'462'455	+664'311	+21.2%	-3'273'576	-3'244'740	-3'293'177
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'483'545	-3'126'766	-2'462'455	+664'311	+21.2%	-3'273'576	-3'244'740	-3'293'177
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	43.00	44.00	45.00	+1.00	+2.3%	45.00	45.00	45.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	40.40	41.10	41.30	+0.20	+0.5%	41.30	41.30	41.30

Commentaires

Nature 30 : plus 0,2 EPT pour renforcer le domaine de la taxe d'exemption de l'obligation de servir au vu des modifications de la législation fédérale en la matière. Cette augmentation de dotation est financée à 100 % par les recettes de l'activité.

Nature 39 : ajustement des coûts des services centraux, notamment du SBAT.

Nature 44 : facturation des locaux du CIFPOL transférée au SBAT.

Nature 49 : la facturation aux services des coûts forfaitaires liés à l'entretien des véhicules de l'État prend désormais en compte la dépréciation des véhicules.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes		Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020				
5 Dépenses d'investissement	3'044'931	2'229'000	2'838'000	2'864'000	2'699'000	2'574'000
50 Immobilisations corporelles	3'044'931	2'229'000	2'838'000	2'864'000	2'699'000	2'574'000
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	3'044'931	2'229'000	2'838'000	2'864'000	2'699'000	2'574'000

Commentaires

Voir secteur des projets gérés par crédits d'engagement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	332'994	461'500	509'500
Coûts salariaux et de structure	827'458	806'273	909'390
Coûts des services centraux	685'211	868'921	989'825
Revenus	94'630	71'000	73'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'751'033	2'065'694	2'335'215

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus des frais salariaux et de structure, les coûts des services centraux, les frais d'instruction de la PCi, les coûts des contrôles périodiques des constructions, ceux liés au fonctionnement d'ORCCAN et ceux liés à l'unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP). Il inclut également des recettes relatives aux émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC (étude des permis de construire, volet abris PCi), un forfait pour la gestion administrative de la PCi prélevé sur le fonds de la PCi régionale ainsi que la facturation pour les cours intercantonaux. Les charges directes prennent en compte une augmentation de CHF 50'000 pour ORCCAN, et les coûts salariaux font l'objet d'un ajustement des heures à prester. Concernant les coûts des services centraux, les chiffres ne sont pas encore totalement stabilisés.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	652'992	661'400	660'400
Coûts salariaux et de structure	2'369'736	2'513'001	2'398'508
Coûts des services centraux	765'824	971'147	1'049'814
Revenus	3'974'945	3'989'600	3'838'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	-186'392	155'948	269'822

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus des frais salariaux et de structure, les coûts des services centraux, tous les coûts liés à l'entretien du patrimoine du site de Colombier et les indemnités versées aux propriétaires de terrains pour les périodes de tir. Les recettes proviennent des montants versés par la Confédération pour les contrats de prestations infrastructures ainsi que les locations encaissées pour l'utilisation des stands de tir et de divers locaux. Concernant les coûts des services centraux, les chiffres ne sont pas encore totalement stabilisés. La baisse des revenus découle de la reprise par le SBAT de la facturation des locaux du CIFPOL.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	68'729	65'000	62'000
Coûts salariaux et de structure	540'034	521'838	548'116
Coûts des services centraux	261'993	332'234	359'936
Revenus	592'723	792'000	738'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	278'033	127'073	231'852

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend, en plus des frais salariaux et de structure, les coûts liés aux journées d'information des conscrits et de libération des officiers, les coûts en lien avec la gestion de la taxe d'exemption ainsi que les pertes sur débiteurs pour les amendes converties en jours d'arrêts. Les recettes proviennent des amendes disciplinaires infligées aux militaires neuchâtelois, de l'encaissement des émoluments pour l'établissement de duplicata de LS et de frais divers ainsi que de la part revenant au canton (20 %) sur la taxe d'exemption de servir. Concernant les coûts des services centraux, les chiffres ne sont pas encore totalement stabilisés. Coûts salariaux et de structures : adaptation des heures à prester.

Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Garages de l'Etat (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'963'432	2'037'000	1'998'500
Coûts salariaux et de structure	2'203'942	2'859'007	2'771'915
Coûts des services centraux	302'299	383'347	599'894
Revenus	202'828	151'800	153'000
Revenus de la facturation des services centraux	3'233'439	3'815'203	5'033'044
Coûts nets (+)	1'033'407	1'312'351	184'265

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus des frais salariaux et de structure, les coûts et les recettes des services centraux, les coûts d'entretien véhicules, l'achat de matériel, d'outillage, de carburant et lubrifiants, les taxes véhicules et les ventes en lien avec le parc véhicules de l'État. Concernant les coûts des services centraux, les chiffres ne sont pas encore totalement stabilisés. Les revenus concernent la vente de véhicules de l'État ainsi que de véhicules saisis par la justice. L'augmentation des revenus de la facturation des services centraux tient à la prise en compte des amortissements dans le calcul du coût forfaitaire des véhicules mis à disposition des services.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Dédom. de Confédération	-1'095'151	-1'083'000	-1'098'700	-1'098'700	-1'098'700	-1'098'700
Part cant. charges OPC	210'000	268'700	260'000	260'000	260'000	260'000
Redevance SIS	276'500	280'000	280'000	280'000	280'000	280'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-608'651	-534'300	-558'700	-558'700	-558'700	-558'700

Commentaires

Sont compris dans les charges et revenus de transfert non incorporables: les indemnités reçues de la Confédération pour les prestations logistiques, les redevances versées pour le sauvetage lac ainsi que la part aux charges salariales des organisations régionales de protection civile.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Frais de rappel	-1'995	0	0	0	0	0
Ouvrages PCi	97'800	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Sub. féd. PC	-97'800	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'995	0	0	0	0	0

Commentaires

Il s'agit des subventions versées par la Confédération pour les mesures de construction de la protection civile intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Achat de véhicules 2020-2023	En cours	1'929'000	2'538'000	0	2'538'000	2'864'000	2'699'000	2'574'000
ORCCAN PC Gouvernement	A solliciter	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
Total		2'229'000	2'838'000	0	2'838'000	2'864'000	2'699'000	2'574'000

Commentaires

Le crédit cadre validé par le Conseil d'État pour quatre ans a pour but d'assurer le renouvellement du parc véhicules de l'État. Le crédit ORCCAN qui doit encore faire l'objet d'une validation est prévu pour le remplacement du PC de Gouvernement.

Service de la culture (SCNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Comme dans d'autres domaines, la crise sanitaire due au COVID-19 a eu de très fortes répercussions sur le milieu culturel. Par contrecoup, le service a vu également ses activités complètement bouleversées durant cette période. En effet, toute une série de mesures, notamment d'indemnisation, ont été mises en place dans le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle et artistiques afin de soutenir tant les institutions culturelles que les acteurs et actrices culturels. Au vu de l'effectif réduit de l'équipe, de nombreux autres projets ont dû tout simplement être reportés en 2021. À ce titre, le Laténium a également été touché, puisque le musée a dû rester fermé durant la phase aiguë. Le vernissage de la nouvelle exposition temporaire de même que différentes animations ont dû être annulées ou réadaptées afin de répondre aux exigences de la Confédération en terme de sécurité sanitaire. En outre, la salle de lecture des Archives a également été fermée au public durant cette période. Enfin, des projets tels que la valorisation des 4 châteaux ont dû être reportés en 2021.

Après la révision de la loi sur la sauvegarde du patrimoine et l'adoption de son règlement d'application, le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle et artistique passe dans les rouages des processus de révisions législatives. Ainsi, cette étape permettra ensuite de décliner la future politique culturelle du canton. Ces deux objets législatifs reflètent l'évolution des activités et des missions des entités du service. Ainsi, le patrimoine disposera de davantage de moyens en lien avec les mesures de sauvegarde du patrimoine horloger et du patrimoine mondial de l'UNESCO. De nouveaux moyens qui seront également consacrés au projet 4-Châteaux, qui réunit les châteaux de Boudry, de Colombier, de Valangin et de Neuchâtel. L'archéologie préventive sera désormais intégrée dans les processus d'aménagement du territoire (projets de constructions et d'infrastructures, NE mobilité 2030). En outre, le projet de regroupement et d'optimisation de l'administration (ORLA.NE) générera une intensification des travaux d'évaluation archivistique au sein des services concernés nécessitant l'octroi de moyens supplémentaires à l'OAEN pendant toute la durée du projet. Dans un contexte muséal et événementiel concurrentiel, le Laténium consolidera son offre de médiation et ses actions dans le domaine de la participation sociale pour viser le renouvellement de l'aide financière de la Confédération pour la période 2023-2027.

Objectifs stratégiques

- Porter la nouvelle loi sur la culture au Parlement, développer son règlement d'application et établir une nouvelle politique culturelle pour le canton. La loi sur la lecture publique doit également faire l'objet d'une révision;
- Renforcer le domaine de l'accès à la culture;
- Soutenir l'organisation de Capitale Culturelle Suisse en collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Garantir l'archivage numérique à l'État de Neuchâtel (projet AENeas);
- Installer les Archives de l'État dans un Nouveau Centre d'Archives (projet NCA).
- Poursuivre le suivi des chantiers de conservation-restauration du patrimoine bâti, mettre à jour le Recensement Architectural du Canton de Neuchâtel (RACN) dans le cadre des révisions des plans d'aménagement communaux.
- Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium;
- Consolider l'offre de médiation culturelle
- Garantir la préservation du patrimoine lacustre neuchâtelois inscrit à l'UNESCO (sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes) au travers du monitoring des sites palafittiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'164'359	1'008'400	1'116'464	+108'064	+10.7%	1'116'464	1'116'464	1'116'464
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	260'720	388'400	388'164	-236	-0.1%	388'164	388'164	388'164
43 Revenus divers	53'886	70'000	178'300	+108'300	+154.7%	178'300	178'300	178'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	29'238	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	820'515	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	12'681'560	14'636'679	15'812'365	+1'175'686	+8.0%	15'908'433	15'992'232	15'997'576
30 Charges de personnel	5'057'744	5'255'607	5'439'603	+183'996	+3.5%	5'509'934	5'574'291	5'640'608
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'112'521	1'206'750	1'208'850	+2'100	+0.2%	1'208'850	1'208'850	1'208'850
33 Amortissements du patrimoine administratif	34'290	380'000	380'000	+0	0.0%	100'000	100'000	48'843
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	5'656'390	5'806'744	5'938'487	+131'743	+2.3%	6'242'972	6'261'819	6'252'382
37 Subventions à redistribuer	820'515	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	100	1'487'578	2'345'425	+857'847	+57.7%	2'346'677	2'347'272	2'346'893
Résultat d'exploitation	-11'517'201	-13'628'279	-14'695'901	-1'067'622	-7.8%	-14'791'969	-14'875'768	-14'881'112
44 Revenus financiers	4	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	4	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-11'517'197	-13'628'279	-14'695'901	-1'067'622	-7.8%	-14'791'969	-14'875'768	-14'881'112
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-11'517'197	-13'628'279	-14'695'901	-1'067'622	-7.8%	-14'791'969	-14'875'768	-14'881'112
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	55.00	54.00	55.00	+1.00	+1.9%	55.00	55.00	55.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.90	37.40	38.70	+1.30	+3.5%	38.70	38.70	38.70

Commentaires

Nature 30 : Personnel administratif : L'augmentation de 1.3 EPT traduit la création de deux postes. Le premier, en lien avec le projet Vitamine, prévoit un poste d'archiviste-chef de projet à 80% afin d'appuyer au mieux les services dans la gestion de leurs archives dans le cadre de leur déménagement. Ce poste est entièrement financé par le crédit d'investissement dédié à ce projet (cf. 43 Revenus divers). En outre, un 50% sera créé au niveau de l'encouragement à l'activité culturelle afin de renforcer l'équipe déjà en place et d'assurer les missions envisagées dans la nouvelle loi.

Nature 36 : dans le cadre de la loi sur le patrimoine et de son règlement d'application, une augmentation est prévue en lien avec les mesures de sauvegarde du patrimoine horloger et du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nature 43 : cette augmentation comprend notamment le salaire d'un archiviste supplémentaire engagé comme chef de projet dans le cadre du projet Vitamine et reversé au SCNE via le crédit d'investissement adhoc (cf. chapitre "projets gérés par crédit d'investissement").

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	334'290	680'000	788'000	508'000	508'000	348'843
50 Immobilisations corporelles	334'290	300'000	408'000	408'000	408'000	300'000
52 Immobilisations incorporelles	0	380'000	380'000	100'000	100'000	48'843
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	334'290	680'000	788'000	508'000	508'000	348'843

Commentaires

Voir secteur des projets gérés par crédits d'engagement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	150'563	143'700	143'700
Coûts salariaux et de structure	168'270	147'740	93'998
Coûts des services centraux	31'712	41'914	33'647
Revenus	9'682	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	340'863	333'353	271'345

Commentaires

Le service de la culture, dans son volet d'encouragement à l'activité culturelle, veille en priorité à soutenir les institutions culturelles neuchâteloises ainsi que les acteurs culturels et artistes professionnels. Un accent particulier est mis sur l'accès à la culture, notamment auprès du jeune public. Le soutien à la diffusion des créations neuchâteloises est également un objectif important de même que les collaborations romandes.

Archéologique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	139'855	247'000	240'000
Coûts salariaux et de structure	1'383'728	1'438'899	1'504'655
Coûts des services centraux	277'756	475'227	708'295
Revenus	44'522	155'000	155'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'756'817	2'006'126	2'297'951

Commentaires

La section archéologie de l'OPAN poursuit sa mission de sauvegarde du patrimoine enfoui par des sondages de diagnostic et des fouilles préventives dans le cadre du suivi de projets de construction et d'infrastructure sur l'ensemble du canton. Il poursuit également le monitoring des palafittes à l'UNESCO. Les produits sont principalement liés à la mobilisation du compte de bilan ainsi qu'à la facturation des prestations des opérations d'archéologie préventive.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	73'044	90'200	90'200
Coûts salariaux et de structure	1'139'731	995'055	1'038'915
Coûts des services centraux	220'157	317'593	467'838
Revenus	38'698	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'394'235	1'402'848	1'596'953

Commentaires

L'office du patrimoine, par sa section conservation du patrimoine, veille à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier, horloger reconnu par l'UNESCO ainsi qu'à celle du patrimoine immatériel.

Musée (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	521'575	523'550	520'250
Coûts salariaux et de structure	2'010'829	2'059'758	2'085'990
Coûts des services centraux	392'851	654'766	943'493
Revenus	199'744	281'400	282'164
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'725'510	2'956'674	3'267'569

Commentaires

Le budget de fonctionnement 2021 du Laténium reste identique à celui de 2020.

Archives (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	70'237	61'200	62'400
Coûts salariaux et de structure	921'207	1'241'412	1'265'545
Coûts des services centraux	177'982	282'165	473'939
Revenus	21'824	22'000	21'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'147'601	1'562'777	1'780'584

Commentaires

L'office des archives de l'Etat assure la sauvegarde des documents administratifs émis par l'administration cantonale. Il veille à la mise en oeuvre de la loi sur l'archivage au sein de l'administration cantonale ainsi qu'au niveau des communes et entités para-étatiques. L'OAEN déploie progressivement, de 2019 à 2029, des plans d'archivage dans l'ensemble de l'administration cantonale et assure le traitement et la mise en valeur des archives historiques (inventaires, conditionnement, diffusion).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Arts et lettres+Institut	189'100	143'000	148'000	148'000	148'000	148'000
Cinéma	308'500	335'000	335'000	335'000	335'000	335'000
Fonds Documentaires	1'909'450	1'917'500	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000
Médiation culturelle	32'500	90'000	40'000	140'000	140'000	140'000
Musique	524'142	539'000	539'000	564'000	564'000	564'000
Promotion de la lecture	395'000	380'000	387'500	612'500	612'500	612'500
Sociétés savantes et formation	137'900	143'000	143'000	143'000	143'000	143'000
Sub. féd. diverses	-29'238	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Subs. div. ins. privées	233'620	275'000	375'000	455'000	455'000	455'000
Subsides com. divers	269'976	275'000	325'000	375'000	375'000	375'000
Théâtre & centre cult.	1'281'818	1'319'000	1'319'000	1'344'000	1'344'000	1'344'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	5'252'768	5'366'500	5'481'500	5'986'500	5'986'500	5'986'500

Commentaires

Dans le cadre de la loi sur le patrimoine et de son règlement d'application, une augmentation de CHF 150'000.- est prévue dans le cadre des subventions octroyées aux communes et privés en lien avec les mesures de sauvegarde du patrimoine horloger et du patrimoine mondial de l'UNESCO. Un soutien supplémentaire au Projet 4 Châteaux est également prévu dans cette augmentation. Les subventions liées aux fonds documentaires seront dès 2021 transférées à l'office des archives également dans le cadre de la loi sur le patrimoine. Par ailleurs, le soutien à RERO21 sera transféré dès l'exercice 2022 depuis le secrétariat général du DEF au service de la culture, d'où l'augmentation prévue de CHF 225'000.- dans la PFT.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Frais de rappel	-140	0	0	0	0	0
Monuments et sites	820'515	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Sub. féd. pro. mon. sit.	-820'515	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-140	0	0	0	0	0

Commentaires

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration des objets patrimoniaux.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Création moyens nécessaires LArch	En cours	380'000	380'000	0	380'000	100'000	100'000	48'843
ORLA-Regr.& Optimis. du Logem. de l'Adm. NE	En cours	0	108'000	0	108'000	108'000	108'000	0
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	300'000	300'000	0	300'000	300'000	300'000	300'000
Total		680'000	788'000	0	788'000	508'000	508'000	348'843

Commentaires

L'office des Archives (OAEN) gère le crédit d'engagement LArch pour la mise en place de l'archivage numérique (projet AENeas). Le projet se trouve actuellement dans la phase d'acquisition d'un outil de gestion du cycle de vie des dossiers d'activité (ArchiRef) ainsi que d'un outil d'évaluation archivistique et de tri des documents numériques (ArchiSelect).

En ce qui concerne la restauration de la Collégiale de Neuchâtel, les travaux se poursuivront encore durant les années 2021 et suivante.

Service des sports (SSPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service des sports a pour missions de promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale. Il favorise la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

Objectifs stratégiques

- Mettre à jour la LSport;
- Valider le concept cantonal des sports;
- Établir un état des lieux du sport neuchâtelois;
- Améliorer la communication et la visibilité du service;
- Consolider les liens entre les clubs et les associations sportives;
- Développer le sport scolaire facultatif;
- Intensifier la collaboration avec les services des sports des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton de Neuchâtel.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	401'543	463'700	485'200	+21'500	+4.6%	489'900	463'200	489'900
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	239'408	260'000	260'000	+0	0.0%	260'000	260'000	260'000
43 Revenus divers	5'528	3'700	3'700	+0	0.0%	3'700	3'700	3'700
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	156'608	200'000	221'500	+21'500	+10.8%	226'200	199'500	226'200
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'869'584	2'069'424	1'515'897	-553'526	-26.7%	1'573'671	1'545'144	1'584'802
30 Charges de personnel	643'687	653'928	698'864	+44'936	+6.9%	711'580	712'724	726'376
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	293'362	343'250	317'800	-25'450	-7.4%	351'800	333'100	357'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	922'133	929'059	403'389	-525'670	-56.6%	414'391	403'389	404'753
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	10'403	143'187	95'844	-47'343	-33.1%	95'900	95'931	95'873
Résultat d'exploitation	-1'468'041	-1'605'724	-1'030'697	+575'026	+35.8%	-1'083'771	-1'081'944	-1'094'902
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
Résultat opérationnel	-1'314'643	-1'452'324	-877'297	+575'026	+39.6%	-930'371	-928'544	-941'502
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'314'643	-1'452'324	-877'297	+575'026	+39.6%	-930'371	-928'544	-941'502
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	6.00	+1.00	+20.0%	6.00	6.00	6.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.90	3.90	4.10	+0.20	+5.1%	4.10	4.10	4.10

Commentaires

Nature 30 : l'effectif du SSPO passe de 3.9 à 4.1 EPT dont 0.3 EPT pour la commission LoRo Sport. Cette augmentation fait suite à la surcharge de travail enregistrée dans le service.

Nature 36 : selon les normes MCH2, l'amortissement sur subventions lié au centre sportif régional du Val-de-Travers est arrivé à terme en 2020.

Nature 46 : augmentation de la subvention fédérale pour les camps de formation liés à l'enseignement (HEG-HEP-UNI).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	54'208	67'000	60'000
Coûts salariaux et de structure	289'076	216'727	254'493
Coûts des services centraux	15'757	30'559	44'449
Revenus	156'229	154'400	154'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	202'812	159'885	204'342

Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Prix du Mérite Sportif Neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport. Le produit de CHF 154'600.- correspond au montant versé pour la salle de la Riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel. L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une diminution au niveau des amortissements, ainsi qu'à un réajustement des heures prévues pour cette prestation.

Jeunesse & sport (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	241'632	268'750	251'300
Coûts salariaux et de structure	919'468	919'412	528'656
Coûts des services centraux	93'995	111'742	66'659
Revenus	207'045	237'200	237'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'048'050	1'062'704	609'615

Commentaires

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par le secteur Jeunesse+Sport dont la formation des moniteurs et des experts. L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une forte diminution au niveau des amortissements, ainsi qu'à un réajustement des heures prévues pour cette prestation.

Commission Loro Sport (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	205'589	204'324	84'554
Coûts des services centraux	24'867	29'010	14'885
Revenus	34'000	25'500	25'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	196'456	207'834	73'939

Commentaires

Les produits liés à la prestation Commission LoRo Sport comprennent la refacturation du travail effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes). L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une forte diminution au niveau des amortissements, ainsi qu'à un réajustement des heures prévues pour cette prestation.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Salles gymnastique	146'175	146'200	146'200	146'200	146'200	146'200
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-143'171	-124'300	-156'800	-150'500	-134'800	-150'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'004	21'900	-10'600	-4'300	11'400	-4'300

Commentaires

Les charges et revenus non incorporables aux prestations comprennent un montant de CHF 146'200.- pour les salles de gymnastique de la de la Maladière selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel. Les subventions de CHF 156'800.- de la Confédération pour Jeunesse+Sport sont totalement liées à la prestation Jeunesse + Sport.

Service des ressources humaines (SRHE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Intimement lié au processus continu de réforme de l'administration cantonale, le SRHE s'implique dans les nombreux projets de transformation structurelle, organisationnelle et technique de l'Etat. Dans ce sens, il adapte en permanence ses prestations afin de garantir une prise en compte efficace de la dimension humaine dans ces changements.

Les évolutions législatives, techniques et informatiques ont également un impact important sur les activités du SRHE. Elles génèrent la délivrance de nouvelles prestations et en modifient certaines autres dans un esprit d'amélioration continue. Ainsi, la poursuite de la dématérialisation de la transmission des informations, ainsi que l'exploitation des possibilités de saisie décentralisée de données simplifient l'accès aux prestations du SRHE pour ses partenaires.

La pandémie de la Covid-19, aussi perturbante soit-elle, aura permis de démontrer que le capital humain de notre administration sait faire preuve d'ouverture, d'adaptabilité et de résilience. Il s'agira donc de capitaliser sur les expériences vécues durant ces mois de crise, et de profiter de ces enseignements pour se projeter efficacement dans de nouvelles formes de collaboration et de travail. Ainsi, télétravail, rencontres virtuelles, souplesse horaire, prestations à distance et « self-service » administratif se développent plus rapidement que prévu, mais il conviendra dans tous les cas de maintenir dans ce contexte une dose large et suffisante de contacts directs et de relations humaines, absolument indispensables au développement personnel et au bien-être social. Le SRHE sera attentif à cette dimension dans le cadre de l'ambitieux projet Vitamine qui verra de très nombreux services se regrouper dans deux pôles administratifs sous de nouvelles formes d'organisation du travail.

En parallèle aux nombreux projets de développement technique ou humain qu'il mène, ou dans lesquels il est impliqué, le SRHE portera une attention toute particulière aux questions éthiques, d'intégration ou encore d'égalité des genres au travers d'actions ponctuelles de sensibilisation ou de suivi permanent.

Enfin, le SRHE reste tout particulièrement attentif à la question de l'efficacité du recrutement de personnel, avec de nouvelles méthodes de prospection des marchés et de positionnement de la « marque employeur ». Il convient en effet de devenir plus concurrentiel dans un marché volatile aux attentes de plus en plus aiguisées en matière de conditions de travail, de souplesse organisationnelle et de perspectives de développement personnel.

Objectifs stratégiques

- Développement et intensification du soutien du SRHE à la conduite de l'Etat et à la gestion de ses entités par la mise en place de nouveaux outils techniques et un meilleur accompagnement direct.
- Veille sur l'évolution de l'environnement socio-économique, implication plus importante dans les processus de réforme de l'administration, avec adaptation des dispositions légales et réglementaires, dans le but d'assurer à l'Etat une adéquation entre l'évolution de ses besoins et les ressources à sa disposition en matière de force de travail.
- Optimisation des prestations administratives de base, avec intégration de la composante liée à l'enseignement, renforcement du suivi de l'absentéisme et de ses conséquences, et extension du nombre de prestations disponibles via la nouvelle plateforme SIGE, Intra-Internet ainsi que les réseaux sociaux.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'805'407	-5'675'098	-5'852'769	-177'671	-3.1%	-5'846'269	-5'839'769	-5'839'769
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	877'305	717'000	704'500	-12'500	-1.7%	711'000	717'500	717'500
43 Revenus divers	0	65'000	81'000	+16'000	+24.6%	81'000	81'000	81'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	867'134	905'000	905'000	+0	0.0%	905'000	905'000	905'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	60'968	-7'362'098	-7'543'269	-181'171	-2.5%	-7'543'269	-7'543'269	-7'543'269
Charges d'exploitation	6'744'434	-6'524'458	-6'117'787	+406'671	+6.2%	-5'995'742	-5'925'257	-5'876'347
30 Charges de personnel	6'046'164	-7'686'557	-7'415'016	+271'541	+3.5%	-7'291'280	-7'223'016	-7'176'068
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	133'409	207'900	176'900	-31'000	-14.9%	173'900	175'900	177'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	530'994	475'000	475'000	+0	0.0%	475'000	475'000	475'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	33'867	479'199	645'329	+166'130	+34.7%	646'638	646'859	646'821
Résultat d'exploitation	-4'939'027	849'360	265'018	-584'342	-68.8%	149'473	85'488	36'578
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-4'939'027	849'360	265'018	-584'342	-68.8%	149'473	85'488	36'578
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-4'939'027	849'360	265'018	-584'342	-68.8%	149'473	85'488	36'578
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	32.00	34.00	36.00	+2.00	+5.9%	36.00	36.00	36.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	21.50	23.00	23.00	+0.00	0.0%	23.00	23.00	23.00

Commentaires

Les revenus d'exploitation du service sont globalement stables. Les prestations internes diminuent légèrement (outre l'écart statistique constant et au débit) suite à la mise à jour des coûts des forfaits du SRHE en tant que service central.

Nature 30 : effectifs stables. Légère progression des charges liées aux apprentis ainsi qu'aux frais de formation.

Nature 31 : baisse consécutive à une série d'ajustements des estimations de coûts.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	0	65'000	81'000	81'000	81'000	81'000
50 Immobilisations corporelles	0	65'000	81'000	81'000	81'000	81'000
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	0	65'000	81'000	81'000	81'000	81'000

Commentaires

Voir secteur des projets gérés par crédits d'engagement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	354	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'022'521	1'090'465	1'103'716
Coûts des services centraux	113'136	342'530	348'097
Revenus	507'251	97'766	90'098
Revenus de la facturation des services centraux	0	1'405'750	1'271'679
Coûts nets (+)	628'760	-70'521	90'035

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacements maternité et toutes les activités couvrant la budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service.

Les revenus ont diminué en 2020 mais une grande partie est transférée dans le groupe de prestations Formation et développement.

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	29'344	71'000	66'000
Coûts salariaux et de structure	797'880	1'288'325	1'457'455
Coûts des services centraux	188'560	342'530	348'097
Revenus	0	69'995	62'825
Revenus de la facturation des services centraux	0	1'841'468	1'640'947
Coûts nets (+)	1'015'784	-209'608	167'780

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance ainsi que les activités liées à la santé et la sécurité au travail. Depuis 2020, il inclut également les activités liées à la mobilité et au recrutement.

Service des ressources humaines (SRHE)

Formation et développement (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	87'197	79'200	63'200
Coûts salariaux et de structure	3'629'825	4'030'599	4'316'791
Coûts des services centraux	188'560	120'893	122'858
Revenus	431'021	1'010'000	1'243'500
Revenus de la facturation des services centraux	0	3'429'923	3'352'182
Coûts nets (+)	3'474'561	-209'231	-92'833

Commentaires

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

Adaptation des heures dédiées à cette prestation.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Part produit taxe CO2	-438'138	-525'000	-525'000	-525'000	-525'000	-525'000
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	101'998	95'000	95'000	95'000	95'000	95'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-336'140	-430'000	-430'000	-430'000	-430'000	-430'000

Commentaires

La part au produit de la taxe CO2 se stabilise par rapport à 2020. Le montant reçu reste cependant très incertain d'année en année.

Les coûts de la structure d'accueil pour enfants Tic-Tac restent également inchangés depuis plusieurs années.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
ORLA-Regr.& Optimis.du Logem.de l'Adm.NE	En cours	135'000	81'000	0	81'000	81'000	81'000	81'000
Total		135'000	81'000	0	81'000	81'000	81'000	81'000

Commentaires

L'investissement de 81'000.- correspond aux charges de personnel concernant la mobilité et le recrutement dans le cadre du projet OrlaNE.

Service juridique (SJEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

La nouvelle cheffe de service a commencé son activité au 1er novembre 2019. Elle a rapidement constaté le retard parfois très important en matière de contentieux et le besoin de réorganisation du service. Celui-ci a par ailleurs dû faire face à l'absence de longue durée de deux collaborateurs. Ces derniers ont toutefois pu être remplacés courant 2020 pratiquement en totalité (reste un 25% non remplacé), ce qui a permis au service d'atténuer le retard.

Le poste d'adjoint-e à la cheffe de service n'a pas été repourvu et ne le sera pas forcément. En effet, le service est en plein processus de réorganisation et un nouvel organigramme avec une nouvelle répartition du travail est en cours d'élaboration. Ce projet, élaboré avec la participation de l'entier du service, devrait se terminer en fin d'année 2020 et la nouvelle organisation entrer en vigueur au début de l'année 2021.

Les buts principaux de cette nouvelle organisation sont notamment d'améliorer l'efficacité du service, de mieux répartir le travail et par conséquent de diminuer la durée des procédures liées aux dossiers de contentieux.

Par ailleurs, un important travail d'archivage est en cours. Le plan d'archivage du service juridique devra encore être élaboré en collaboration avec l'office des archives. À noter enfin que le secrétariat (7 places de travail) a été réaménagé en juin 2020 apportant ainsi de l'harmonie et une bien meilleure utilisation de l'espace à disposition.

Objectifs stratégiques

- Offrir des services de qualité à l'ensemble de l'administration cantonale selon des critères professionnels ;
- Appui juridique à L'EMCC, les autorités cantonales ainsi que l'entier de l'administration s'agissant de la « COVID-19 » ;
- Développement de la cyberadministration (collaboration avec les AUJU pour le projet Justitia 4.0, collaboration avec la chancellerie pour le projet SYVOTE, etc.) ;
- Révision totale du droit des marchés publics ;
- Élaboration d'un guide légistique à l'attention de l'entier de l'administration ;
- Réorganisation du service, accompagné de cahiers des charges et redéfinition des processus;
- Révision de la LPJA.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	153'590	164'800	171'550	+6'750	+4.1%	171'550	171'550	171'550
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	153'400	150'500	150'500	+0	0.0%	150'500	150'500	150'500
43 Revenus divers	190	800	800	+0	0.0%	800	800	800
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	13'500	20'250	+6'750	+50.0%	20'250	20'250	20'250
Charges d'exploitation	3'394'281	3'505'115	3'414'306	-90'809	-2.6%	3'476'550	3'509'254	3'546'419
30 Charges de personnel	2'890'499	3'125'139	3'051'250	-73'889	-2.4%	3'093'040	3'137'669	3'181'379
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	503'782	114'500	130'300	+15'800	+13.8%	150'000	138'100	132'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	265'476	232'756	-32'720	-12.3%	233'510	233'485	233'040
Résultat d'exploitation	-3'240'691	-3'340'315	-3'242'756	+97'559	+2.9%	-3'305'000	-3'337'704	-3'374'869
44 Revenus financiers	302'636	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	302'636	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'938'055	-3'340'315	-3'242'756	+97'559	+2.9%	-3'305'000	-3'337'704	-3'374'869
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'938'055	-3'340'315	-3'242'756	+97'559	+2.9%	-3'305'000	-3'337'704	-3'374'869
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	29.00	28.00	28.00	+0.00	0.0%	28.00	28.00	28.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.80	19.80	19.90	+0.10	+0.5%	19.90	19.90	19.90

Commentaires

Nature 30 : réorganisation du service actuellement en cours. Le poste d'adjoint-e n'a notamment pas encore été repourvu. Le nombre d'EPT est augmenté de 0.10 pour permettre à la collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du Recueil Systématique Neuchâtelois (RSN), du suivi de la publication et de la promulgation des lois et décrets ainsi que de différents travaux de légistique, de faire face à son cahier des charges. Ce dernier est en cours de révision dans le cadre de la réorganisation du service.

Nature 31 : prise en compte des frais liés à la nouvelle plateforme du Système d'information sur les marchés publics (Simap).

Nature 49 : tient compte du soutien juridique apporté au service de l'emploi.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	450'400	50'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	1'953'639	1'776'789	1'917'712
Coûts des services centraux	228'572	261'433	265'725
Revenus	455'806	150'800	150'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'176'805	1'937'422	2'082'638

Commentaires

Émoluments relatifs au traitement des recours administratifs. Cette prestation est liée au nombre de recours entrants. Adaptation des heures dédiées à cette prestation sur la base des heures prestées sur l'exercice 2019.

Conseils (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	353'913	462'085	359'882
Coûts des services centraux	33'096	67'990	49'867
Revenus	0	13'500	20'250
Coûts (+) / revenus (-) nets	387'009	516'575	389'499

Commentaires

Adaptation des heures dédiées à cette prestation sur la base des heures prestées sur l'exercice 2019. Le revenu de CHF 20'250 concerne le soutien du service juridique au service de l'emploi.

Legislation (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	489'390	577'546	493'126
Coûts des services centraux	41'899	84'979	68'329
Revenus	0	500	500
Coûts (+) / revenus (-) nets	531'289	662'025	560'955

Commentaires

Adaptation des heures dédiées à cette prestation sur la base des heures prestées sur l'exercice 2019.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	8'218	10'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	76'475	81'122	77'207
Coûts des services centraux	7'573	11'936	10'698
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	92'265	103'058	97'905

Commentaires

Les charges directes de CHF 10'000.- concernent la tenue de la bibliothèque juridique du service (achat de livres et revues juridiques).

Marchés publics (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	18'666	43'000	59'300
Coûts salariaux et de structure	43'581	68'200	46'075
Coûts des services centraux	5'291	10'035	6'384
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	67'538	121'235	111'759

Commentaires

Les charges directes de CHF 59'300.- concernent notamment la cotisation annuelle du canton au Système d'information sur les marchés publics (Simap) ainsi que les frais liés à la maintenance de son site.

Fonds de la protection civile régionale

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte des communes neuchâteloises, le fonds de la protection civile régionale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	2'648'734	2'489'500	2'485'000	-4'500	-0.2%	2'487'400	2'487'400	2'487'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	16'002	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	158'652	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'474'080	2'474'500	2'470'000	-4'500	-0.2%	2'472'400	2'472'400	2'472'400
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'648'734	2'489'500	2'485'000	-4'500	-0.2%	2'487'400	2'487'400	2'487'400
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	800	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'647'934	2'489'500	2'485'000	-4'500	-0.2%	2'487'400	2'487'400	2'487'400
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

La réorganisation de la protection civile n'ayant pas encore déployé ses effets, les variations du fonds ne sont pas significatives.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds PC régionale	173'854	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	173'854	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000

Commentaires

Le montant de CHF 15'000.- représente les subventions versées par la Confédération pour les mesures de construction de protection civile.

Fonds contrib. remplacement abris PC

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte de la Confédération depuis le 1er janvier 2012, l'encaissement des contributions de remplacement des constructions ou transformations de bâtiments ne déclenchant pas d'obligation de construction d'abri de protection civile.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	395'530	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	395'530	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	395'530	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	13'600	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	381'930	450'000	450'000	+0	0.0%	450'000	450'000	450'000
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

En raison du manque d'opportunités de construire des abris publics, la fortune du fonds est en augmentation constante.

Département de l'éducation et de la famille
(DEF)

2.11.Compte de résultats du DEF

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024	Écart B2021 - B2020 CHF	%
Revenus d'exploitation	131'942'078	200'231'519	196'406'026	197'455'554	197'928'357	199'587'158	-3'825'493	-1.9%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	--
42 Taxes et redevances	31'707'495	78'153'451	77'431'320	78'693'075	78'272'561	78'216'461	-722'131	-0.9%
43 Revenus divers	1'914'013	1'646'800	2'001'000	2'554'000	3'160'000	4'110'000	+354'200	+21.5%
45 Prélév. sur fonds et fin. spéciaux	11'851	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	0	0.0%
46 Revenus de transfert	32'553'774	32'121'222	31'530'290	30'662'148	30'475'247	30'460'048	-590'932	-1.8%
47 Subventions à redistribuer	49'807'879	51'191'000	50'657'920	50'730'000	51'040'000	51'680'000	-533'080	-1.0%
49 Imputations internes	15'947'065	37'069'046	34'735'496	34'766'331	34'930'549	35'070'649	-2'333'550	-6.3%
Charges d'exploitation	576'563'114	671'648'847	665'015'843	672'085'779	677'593'439	685'089'401	-6'633'004	-1.0%
30 Charges de personnel	168'437'798	175'392'577	175'785'630	180'284'377	181'407'803	182'605'801	+393'053	+0.2%
31 Biens, services et autres chg d'explt	30'111'733	32'048'284	32'436'434	32'775'791	32'740'002	32'486'106	+388'150	+1.2%
33 Amortissements du patr. administratif	408'913	514'515	752'459	938'351	1'507'530	2'132'124	+237'944	+46.2%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
36 Charges de transfert	311'478'268	341'561'407	342'088'815	344'084'075	347'512'107	352'704'808	+527'408	+0.2%
37 Subventions à redistribuer	49'807'879	51'191'000	50'657'920	50'730'000	51'040'000	51'680'000	-533'080	-1.0%
39 Imputations internes	16'318'523	70'941'064	63'294'586	63'273'186	63'385'997	63'480'562	-7'646'478	-10.8%
Résultat d'exploitation	-444'621'036	-471'417'328	-468'609'817	-474'630'225	-479'665'082	-485'502'243	+2'807'511	+0.6%
44 Revenus financiers	1'338'696	1'427'700	716'020	716'020	716'020	716'020	-711'680	-49.8%
34 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat financier	1'338'696	1'427'700	716'020	716'020	716'020	716'020	-711'680	-49.8%
Résultat opérationnel	-443'282'340	-469'989'628	-467'893'797	-473'914'205	-478'949'062	-484'786'223	+2'095'831	+0.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat total	-443'282'340	-469'989'628	-467'893'797	-473'914'205	-478'949'062	-484'786'223	+2'095'831	+0.4%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-26'707'288	+2'095'831	-6'020'408	-5'034'857	-5'837'160		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-6.0%	+0.4%	-1.3%	-1.1%	-1.2%		

2.12.Fiches par entités

SDEF : Secrétariat général du DEF

SEEO : Service de l'enseignement obligatoire

CMNE : Conservatoire de musique neuchâtelois

SFPO : Service formation postobligatoire et orientation

LYCEES : Lycée Jean-Piaget, lycée Denis-de-Rougemont, lycée Blaise-

Cendrars CPMB : Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment

CPLN : Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois

CIFOM : Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises

CEFNA : Centre de formation neuchâtelois pour adultes

SPAJ : Service protection de l'adulte et de la jeunesse

Fonds structures d'accueil extra-familial

Fonds encouragement formation professionnelle initiale en mode dual

Secrétariat général DEF (SDEF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires parlementaires, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation de projets et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, etc.). Sur un plan managérial, l'année 2021 sera marquée par l'appui à la conduite à la cheffe de département au travers du programme de législature 2018-2021 et de la mise en œuvre de la feuille de route qui en découle. Le développement et la poursuite du projet de Loi sur la lutte contre la violence domestique (OPFE) ainsi que du projet contre le harcèlement et le risque dépressif et suicidaire (CAPPES) seront les principaux défis opérationnels de ces deux entités qui sont désormais intégrées dans le secrétariat général du DEF.

Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2018-2021.
- Mise en œuvre de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services.
- Poursuite de la mise en œuvre de la conduite des services et entités du DEF selon le programme de réforme de l'Etat (PRE).
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière.
- Suivi des indicateurs du cockpit.
- Mise en place de mesures concrètes en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures (CAPPES).
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs (CAPPES).
- La mise en œuvre d'une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et à l'équité des chances (OPFE).
- Assurer existence et suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique (OPFE).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	147'025	3'000	0	-3'000	-100.0%	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	127'145	3'000	0	-3'000	-100.0%	0	0	0
43 Revenus divers	19'880	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	6'344'948	5'693'952	5'863'982	+170'030	+3.0%	4'969'482	4'631'635	4'514'463
30 Charges de personnel	1'654'278	1'618'992	1'667'439	+48'447	+3.0%	1'693'869	1'716'635	1'737'105
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	174'359	216'500	246'500	+30'000	+13.9%	226'500	226'500	226'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'364'572	3'715'286	3'767'361	+52'075	+1.4%	2'866'252	2'505'562	2'367'988
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	151'740	143'174	182'682	+39'508	+27.6%	182'861	182'938	182'870
Résultat d'exploitation	-6'197'923	-5'690'952	-5'863'982	-173'030	-3.0%	-4'969'482	-4'631'635	-4'514'463
44 Revenus financiers	67'971	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	67'971	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-6'129'952	-5'690'952	-5'863'982	-173'030	-3.0%	-4'969'482	-4'631'635	-4'514'463
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-6'129'952	-5'690'952	-5'863'982	-173'030	-3.0%	-4'969'482	-4'631'635	-4'514'463
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	14.00	17.00	15.00	-2.00	-11.8%	15.00	15.00	15.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	9.70	10.90	10.40	-0.50	-4.6%	10.40	10.40	10.40

Commentaires

Les faibles variations enregistrées entre le budget 2021 et le budget 2020 proviennent des charges de personnel, des biens, services et autres charges d'exploitation ainsi que des charges de transfert. L'augmentation des groupes 30 et 31 est liée à l'adoption par le Grand Conseil du rapport sur la lutte contre la violence domestique (OPFE). La différence provenant du groupe 36 est, quant à elle, principalement liée au réajustement des amortissements concernant le subventionnement des investissements (constructions scolaires). Les perspectives futures montrent une tendance à la stabilité, voire à une diminution des coûts.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	399'193	407'590
Coûts des services centraux	0	23'148	32'172
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	422'341	439'762

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au travail administratif et de secrétariat du SDEF.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	0	1'994'509	2'036'458
Coûts des services centraux	0	115'655	160'744
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	2'130'164	2'217'203

Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil, de l'assistance politique et stratégique.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	598'547	611'136
Coûts des services centraux	0	34'708	48'239
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	633'255	659'375

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion financière du secrétariat général, du CAPPES et de l'OPFE ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

OPFE - Contributions Internes (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	88'425	30'589	33'224
Coûts des services centraux	5'572	3'234	1'594
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	93'998	33'823	34'818

Commentaires

Les prestations regroupées ici sont celles réalisées en tant que service central pour le compte des services métiers de l'Etat.

OPFE - Contributions Externes (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	23'596	20'400	50'400
Coûts salariaux et de structure	136'140	215'788	234'248
Coûts des services centraux	8'164	22'655	11'167
Revenus	0	3'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	167'900	255'844	295'815

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la promotion et à la sensibilisation du public ainsi qu'à la lutte contre la violence domestique notamment.

OPFE - Communication (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	24'677	61'178	66'449
Coûts des services centraux	1'555	6'468	3'188
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	26'232	67'646	69'637

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la communication.

CAPPES (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	82'026	81'000	81'000
Coûts salariaux et de structure	400'292	382'124	388'561
Coûts des services centraux	13'185	23'655	16'712
Revenus	19'880	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	475'623	486'779	486'273

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Actions prévention	96'144	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
CIIP Confér. rom. TI	471'572	520'000	520'000	520'000	520'000	520'000
Conf sse. dir. ins. pub.	557'833	617'000	617'000	642'000	642'000	642'000
Contr. biblioth. RERO	179'941	225'000	225'000	0	0	0
Enquête PISA	12'979	14'000	14'000	14'000	14'000	14'000
Inst. psychiatriques	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Subs. div. stés. éc. mi	5'562	125'100	125'100	125'100	125'100	125'100
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'394'032	1'661'100	1'661'100	1'461'100	1'461'100	1'461'100

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également diverses subventions versées dans le cadre des diverses actions de préventions (CAPPES), un contrat de prestations avec le CNP dans le domaine de la lutte contre la violence domestique (OPFE) ainsi que les subventions relatives à la consultation conjugale et à la médiation familiale (OPFE).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Réévaluation participations PF	-67'971	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-67'971	0	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)	En cours	288'000	0	0	0	0	0	0
Total		288'000	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Les projets gérés par crédit d'engagement au secrétariat général correspondent au subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires. La dernière subvention a été versée en 2020.

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le nombre d'enfants scolarisés est en baisse ces dernières années. 2018-2019 a montré une diminution de 112 élèves (y inclus classes FS) par rapport à l'année précédente et 2019-2020 une diminution de 54 élèves. Cela s'est traduit par une diminution du nombre de classes de respectivement 16 et 4 en 2018/2019 et 2019/2020.

2020 a vu la signature des contrats de prestations entre l'État et les trois écoles spécialisées du canton, ce qui permet d'avoir une vision cantonale sur 4 ans (de 2020 à 2024) des prestations que l'Etat souhaite offrir aux enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Suite à l'acceptation du rapport 19.032 du Conseil d'Etat par le Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires en date du 23 juin 2020, il s'agit de mettre en œuvre le plan d'action finalisé durant le deuxième semestre 2020.

Dans le but de développer le projet d'enseignement précoce de l'allemand PRIMA sur toute la scolarité obligatoire et afin que chaque centre scolaire dispose d'une filière bilingue complète d'ici à 2038, une extension sur la verticalité de PRIMA sera effective en 2021. Dès la rentrée scolaire d'août 2020, nous comptons 47 classes PRIMA regroupant 689 élèves. La première volée d'élèves qui fera toute sa scolarité obligatoire dans une classe PRIMA, débute sa 11e année en août 2020.

Objectifs stratégiques

- Développer le projet PRIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres scolaires avec un ancrage dans la loi.
- Réviser la méthode d'allocation des ressources et la répartition des tâches de la scolarité obligatoire.
- Favoriser l'intégration de tous les élèves dans l'enseignement régulier en adaptant les ressources à la configuration des classes.
- Mettre en œuvre l'arrêté relatif aux cours de langue et d'origine dans la scolarité obligatoire 410.017.
- Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatif aux enjeux liés à la digitalisation de la société.
- Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'652'144	1'438'000	1'438'000	+0	0.0%	1'418'000	1'418'000	1'418'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	711'195	713'000	713'000	+0	0.0%	713'000	713'000	713'000
43 Revenus divers	189'004	56'000	56'000	+0	0.0%	56'000	56'000	56'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	723'145	600'000	600'000	+0	0.0%	580'000	580'000	580'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	28'800	69'000	69'000	+0	0.0%	69'000	69'000	69'000
Charges d'exploitation	133'311'777	145'375'551	144'036'439	-1'339'112	-0.9%	146'216'394	148'403'937	150'522'204
30 Charges de personnel	6'849'021	7'504'577	7'914'291	+409'714	+5.5%	7'987'599	8'041'850	8'119'334
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'120'026	8'556'000	8'436'000	-120'000	-1.4%	8'501'000	8'501'000	8'501'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	112'667	113'738
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	118'198'627	121'307'000	120'955'000	-352'000	-0.3%	122'995'000	125'015'000	127'005'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	144'103	8'007'974	6'731'148	-1'276'826	-15.9%	6'732'795	6'733'420	6'783'132
Résultat d'exploitation	-131'659'633	-143'937'551	-142'598'439	+1'339'112	+0.9%	-144'798'394	-146'985'937	-149'104'204
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-131'659'633	-143'937'551	-142'598'439	+1'339'112	+0.9%	-144'798'394	-146'985'937	-149'104'204
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-131'659'633	-143'937'551	-142'598'439	+1'339'112	+0.9%	-144'798'394	-146'985'937	-149'104'204
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	62.00	65.00	65.00	+0.00	0.0%	65.00	65.00	65.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.20	43.28	43.25	-0.03	-0.1%	43.25	43.25	43.25

Commentaires

Globalement le budget 2021 du SEO montre une légère diminution par rapport à 2020.

Le groupe "30 charges de personnel" montre une hausse sensible liée à l'engagement de ressources supplémentaires pour le programme d'éducation numérique s'appliquant à l'école obligatoire.

Le groupe "31 Biens, services et autres charges d'exploitation" est impacté par une diminution de 200'000 francs des prestations en orthophonie et un montant supplémentaire de 80'000 francs a été considéré pour du matériel d'enseignement et de formation dans le cadre du programme d'éducation numérique.

La diminution budgétaire du groupe "36 charges de transfert" est le reflet de l'érosion du nombre d'élève, et donc de classes, au sein de l'enseignement obligatoire.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5 Dépenses d'investissement	0	580'000	615'000	335'000	160'000	15'000
50 Immobilisations corporelles	0	580'000	615'000	335'000	160'000	15'000
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	0	580'000	615'000	335'000	160'000	15'000

Commentaires

Il s'agit de l'achat de matériel informatique, comme détaillé dans le rapport 19.032 du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique validé en date du 23 juin 2020.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	166'632	180'000	235'000
Coûts salariaux et de structure	2'250'208	2'324'073	2'741'925
Coûts des services centraux	5'762'073	6'667'943	5'379'595
Revenus	428'940	280'000	280'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'749'973	8'892'015	8'076'520

Commentaires

L'augmentation dans les coûts salariaux et de structure est générée notamment par des ressources supplémentaires prévues dans le cadre du programme d'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires. Les revenus proviennent principalement du soutien de la Confédération à la création d'une classe d'accueil.

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	6'885'728	6'980'000	6'780'000
Coûts salariaux et de structure	1'985'082	2'117'340	2'101'831
Coûts des services centraux	882'054	764'402	802'360
Revenus	64'087	35'000	35'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'688'777	9'826'742	9'649'191

Commentaires

Les prestations en orthophonie (6'500'000 francs en diminution de 200'000 francs par rapport au budget 2020) ainsi que les prestations en psychomotricité pour 225'000 francs (montant stable par rapport à 2020) sont comprises dans la ligne budgétaire des charges directes.

Les revenus sont constitués de la part du salaire de l'enseignante spécialisée de Préfargier refacturé aux cercles.

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	845'065	897'000	922'000
Coûts salariaux et de structure	945'081	991'457	1'006'659
Coûts des services centraux	404'567	385'614	397'329
Revenus	461'602	339'000	339'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'733'111	1'935'071	1'986'988

Commentaires

La prise en charge du renouvellement du matériel informatique scolaire, les coûts de licence ainsi que les mandats internes (enseignants allégés pour la création de contenus pédagogiques notamment) constituent les charges directes. Les revenus proviennent de la refacturation des prestations informatiques et des coûts d'installation d'ordinateurs dans les cercles.

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	24'211	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	1'476'128	1'491'035	1'498'081
Coûts des services centraux	410'310	348'670	338'729
Revenus	433'482	504'000	504'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'477'166	1'366'705	1'363'810

Commentaires

Les coûts de renouvellement de matériel thérapeutique et les loyers de deux salles de thérapie au sein d'institutions constituent les charges directes présentées. Les revenus proviennent de la facturation des prestations de thérapie aux institutions et écoles spécialisées.

Droit et ressources humaines (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	348'639	334'939	335'933
Coûts des services centraux	179'512	157'978	156'737
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	528'150	492'917	492'670

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Ecole obligat., non mentionné ailleurs	2'114'530	2'182'000	2'210'000	2'240'000	2'270'000	2'270'000
Inst. OES dans canton	30'097'820	31'700'000	32'000'000	33'000'000	34'000'000	35'000'000
Pers. ens. institut.	531'950	815'000	815'000	815'000	815'000	815'000
Scolaris. hors canton	697'931	1'115'000	1'115'000	1'115'000	1'115'000	1'115'000
Subv. cycle 1	22'611'702	22'710'000	22'440'000	22'780'000	23'110'000	23'440'000
Subv. cycle 2	27'977'018	28'230'000	27'940'000	28'280'000	28'610'000	28'940'000
Subv. cycle 3	34'125'312	34'470'000	34'350'000	34'680'000	35'010'000	35'340'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	118'156'264	121'222'000	120'870'000	122'910'000	124'930'000	126'920'000

Commentaires

La diminution du budget 2021 pour le subventionnement des cycles 1 à 3, est liée à la diminution du nombre d'élèves et de classes.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Education numérique - école obligatoire	A solliciter	580'000	615'000	0	615'000	335'000	160'000	15'000
Total		580'000	615'000	0	615'000	335'000	160'000	15'000

Commentaires

Du matériel informatique sous forme de postes supplémentaires (ordinateurs) dans les centres, de matériel wifi mobile, et une augmentation des capacités réseau constituent en partie les investissements demandés dans le cadre du programme d'éducation numérique.

Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société, considérant qu'il se doit de se mettre à son service. Dans cette optique, le CMNE a élargi son offre de formation préprofessionnelle en ouvrant une section en comédie musicale en partenariat avec l'école Evaprod. Ainsi, tout en maintenant sa mission première définie par l'article 2 LCMN, il engage des réformes pédagogiques et structurelles qui cherchent à correspondre au mieux aux besoins des parties prenantes. Les élèves à besoins particuliers, les seniors, les élèves particulièrement talentueux, les élèves issus de la migration, etc. forment ainsi des publics cibles auxquels il s'agit de répondre avec professionnalisme. L'évolution de la population sur le plan socioculturel force le CMNE à redéfinir son champ d'action notamment auprès des jeunes. A cet effet, le département Musique-Ecole se doit de jouer un rôle prépondérant afin de créer des liens entre le CMNE et l'école obligatoire.

Le CMNE organise de nombreuses manifestations et événements dont les répercussions dépassent nos frontières (concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, expertises, conférences, etc.). De manière générale, le CMNE cherche à renforcer les collaborations avec les acteurs culturels du canton. De nombreuses conventions de collaboration sont signées notamment avec le théâtre populaire romand "TPR", le nouvel ensemble contemporain "NEC", l'ensemble symphonique neuchâtelois "ESN".

Objectifs stratégiques

- Adaptation de l'offre aux besoins de la société;
- Amélioration et développement des logiciels métiers;
- Renforcement et amélioration continue du contrôle interne (SCI);
- Renforcement de la mission du département Musique-Ecole
- Amélioration continue de "GestionNe";
- Amélioration continue du système "quarte open label";
- Pérennisation de l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel ainsi que développement de la culture musicale en générale, selon l'adage "musique pour tous";
- Obtention du label "Pre-college Music CH".

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	2'600'629	3'018'700	2'768'700	-250'000	-8.3%	2'650'000	2'650'000	2'650'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'177'472	2'668'700	2'418'700	-250'000	-9.4%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	423'156	350'000	350'000	+0	0.0%	350'000	350'000	350'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	8'688'199	10'694'950	9'885'575	-809'375	-7.6%	10'554'812	10'748'428	10'826'707
30 Charges de personnel	8'278'436	9'137'640	8'340'096	-797'544	-8.7%	9'048'201	9'176'809	9'267'081
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	337'361	385'530	456'030	+70'500	+18.3%	401'430	448'330	448'330
33 Amortissements du patrimoine administratif	71'614	95'054	134'977	+39'923	+42.0%	150'955	168'441	156'569
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	787	1'076'726	954'472	-122'254	-11.4%	954'226	954'849	954'727
Résultat d'exploitation	-6'087'570	-7'676'250	-7'116'875	+559'375	+7.3%	-7'904'812	-8'098'428	-8'176'707
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-6'087'570	-7'676'250	-7'116'875	+559'375	+7.3%	-7'904'812	-8'098'428	-8'176'707
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-6'087'570	-7'676'250	-7'116'875	+559'375	+7.3%	-7'904'812	-8'098'428	-8'176'707
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	10.00	10.00	10.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.50	7.80	7.80	+0.00	0.0%	7.80	7.80	7.80

Commentaires

La diminution des revenus a été mise en adéquation avec l'écolage effectif prévisible. Du côté des charges, le budget du personnel devait s'élever au même montant que les charges effectives de l'année 2019, d'où cette diminution importante. L'augmentation sous le groupe 31 "Charges de biens, services et autres charges d'exploitation" est due au remplacement de l'éclairage de l'Auditorium 1 à Neuchâtel, à la participation de l'infrastructure d'Evaprod pour la mise en place de la nouvelle filière d'enseignement "Comédie musicale" et à l'acquisition de nouvelles chaises.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes		Budget	PFT		PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
5 Dépenses d'investissement	255'247	137'000	165'000	137'000	137'000	137'000	
50 Immobilisations corporelles	255'247	137'000	165'000	137'000	137'000	137'000	
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	
Investissements nets	255'247	137'000	165'000	137'000	137'000	137'000	

Commentaires

La demande de CHF 165'000.- d'investissement est essentiellement pour le renouvellement des pianos qui sont fortement sollicités ce qui évite des dépenses d'entretien importantes (crédit d'engagement sollicité en 2020 sur 4 ans).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation musicale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	296'230
Coûts salariaux et de structure	0	0	7'523'475
Coûts des services centraux	0	0	322'080
Revenus	0	0	2'393'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	5'748'085

Commentaires

Sous cette prestation, nous trouvons l'ensemble de l'enseignement à des amateurs et à des préprofessionnels de la musique ainsi que le développement de la culture musicale en général et la formation musicale spécialisée, selon notre adage "Musiques pour tous".

Développement de la culture musicale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	85'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	974'802
Coûts des services centraux	0	0	683'187
Revenus	0	0	375'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	1'368'789

Commentaires

Sous le développement de la culture musicale ont fait référence aux coûts nets des prestations aux écoles obligatoires et aux tiers.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Renouvel. du parc pianistique 2020-2023	En cours	137'000	137'000	0	137'000	137'000	137'000	0
Achat harpe à pédale modèle 46 cordes	A solliciter	0	28'000	0	28'000	0	0	0
Proj. stratégiques-DEF	A solliciter	0	0	0	0	0	0	137'000
Total		137'000	165'000	0	165'000	137'000	137'000	137'000

Serv.form.postobligatoire et orientation (SFPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un contexte financier qui reste restreint, le SFPO se trouve confronté à des défis majeurs en termes de formation et d'orientation. La formation est directement impactée par les changements sociétaux et économiques que cela soit en termes de numérisation, de mondialisation, de mobilité professionnelle et de migration, des caractéristiques de la jeune génération et encore de la nécessité de se former tout en long de sa vie. En plus de ces tendances générales, la crise COVID-19 a une incidence sur les élèves, les apprenti-e-s et les étudiant-e-s, mais aussi les enseignant-e-s et autres formateurs-trices, ainsi que les conseillers-ères dans les différents contextes de formation.

Les acteurs-trices de la formation postobligatoire de niveau secondaire et tertiaire prennent en compte ces évolutions (utilisation de l'enseignement à distance si nécessaire, concept de protection sanitaire, rapport sur l'éducation numérique, mandats d'objectif de l'université, stratégie en termes de formation des adultes, mesures d'insertion en formation professionnelle pour les migrant-e-s). Le SFPO doit développer le nombre de places de formation professionnelle en mode dual dans un contexte suisse où la formation professionnelle doit évoluer et répondre aux défis de notre société et de notre économie.

Ces travaux doivent également se mener afin de rendre le système de formation plus lisible pour les élèves et leurs parents. Tout en étant ouverte au monde, proactive ou réactive, la formation doit aussi pouvoir s'appuyer sur une certaine stabilité dans ses offres pour qu'elles puissent déployer leurs effets.

Objectifs stratégiques

- Continuer les travaux liés au développement des pôles de compétences par domaine de formation et de les intégrer dans un seul centre professionnel (CPNE) pour le canton.
- Mettre en œuvre le contrat formation en définissant les plans d'actions afin de transférer une partie des formations professionnelles à plein temps en mode dual.
- Conduire les travaux consécutifs à la motion 18.132 "Définir une stratégie pour la formation des adultes".
- Développer les différents axes de l'éducation numérique tels que décrits dans le rapport sur l'éducation numérique 19.032
- Conduire les travaux de révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur.
- Tenir compte de l'agenda suisse d'intégration (AIS) et adapter les mesures ordinaires de formations à l'attention des jeunes migrant-e-s pour leur permettre une intégration dans un projet de formation.
- Adapter le dispositif de transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires.
- Avancer dans les travaux liés au mandat n°16 "création d'un nouveau bâtiment" du mandat d'objectif de l'université 2019-2022.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	51'016'960	52'839'300	52'170'615	-668'685	-1.3%	52'371'300	52'528'100	53'353'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	997'981	1'054'800	1'229'600	+174'800	+16.6%	1'138'600	1'138'600	1'138'600
43 Revenus divers	276'739	434'200	790'400	+356'200	+82.0%	917'400	926'400	1'060'400
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	3'473'823	3'628'400	3'778'515	+150'115	+4.1%	3'772'000	3'608'600	3'608'600
47 Subventions à redistribuer	46'186'398	47'641'000	46'290'000	-1'351'000	-2.8%	46'460'000	46'770'000	47'410'000
49 Imputations internes	82'018	80'900	82'100	+1'200	+1.5%	83'300	84'500	135'700
Charges d'exploitation	194'627'866	200'119'525	200'798'590	+679'065	+0.3%	202'434'198	204'336'166	206'784'184
30 Charges de personnel	11'904'213	13'064'336	14'179'465	+1'115'129	+8.5%	14'774'520	15'087'549	15'493'671
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'977'210	2'926'150	3'184'150	+258'000	+8.8%	3'474'650	3'493'150	3'294'650
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'992	19'493	104'714	+85'221	+437.2%	104'714	502'608	1'236'351
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	131'830'037	132'623'217	133'332'959	+709'742	+0.5%	133'841'960	134'360'064	134'943'063
37 Subventions à redistribuer	46'186'398	47'641'000	46'290'000	-1'351'000	-2.8%	46'460'000	46'770'000	47'410'000
39 Imputations internes	2'728'015	3'845'329	3'707'302	-138'027	-3.6%	3'778'354	4'122'795	4'406'449
Résultat d'exploitation	-143'610'906	-147'280'225	-148'627'975	-1'347'750	-0.9%	-150'062'898	-151'808'066	-153'430'884
44 Revenus financiers	910'096	1'061'200	352'520	-708'680	-66.8%	352'520	352'520	352'520
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	910'096	1'061'200	352'520	-708'680	-66.8%	352'520	352'520	352'520
Résultat opérationnel	-142'700'810	-146'219'025	-148'275'455	-2'056'430	-1.4%	-149'710'378	-151'455'546	-153'078'364
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-142'700'810	-146'219'025	-148'275'455	-2'056'430	-1.4%	-149'710'378	-151'455'546	-153'078'364
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	120.00	127.00	138.00	+11.00	+8.7%	144.00	148.00	153.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	78.80	83.55	89.15	+5.60	+6.7%	92.45	93.55	96.05

Commentaires

Le budget 2021 comprend des dépenses de fonctionnement lié au crédit d'engagement 19.032 pour le programme de l'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires (variation de + CHF 533'000 dans le groupe 30 par rapport au budget 2020) ainsi qu'au crédit d'engagement 18.132 pour la mise en place d'une stratégie en matière de formation continue des adultes (variation de + CHF 97'000 dans le groupe 30 et de + CHF 515'000 dans le groupe 36). Ces dépenses spécifiques sont également intégrées dans la planification à moyen terme (PFT 2022-2024).

Les différents projets politiques ("éducation numérique", "stratégie pour la formation des adultes", "loi sur l'encouragement à la formation en mode dual") ainsi que les enjeux et mandats en augmentation assumés par le SFPO nécessitent une adaptation des EPT dont certains sont auto-financés.

Bien que le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (contrat formation) soit présenté séparément dans ce tome, les effets de la mise en place de celui-ci touchent également le budget de fonctionnement du SFPO. En effet, l'augmentation des formations en mode dual nécessite la mise en place de nouvelles ressources en personnel au niveau de la surveillance des personnes en formation et impacte également la subvention cantonale aux prestataires des cours interentreprises (variation de + CHF 280'000.00 dans le groupe 36).

Le budget 2021 du secteur « Procédure de qualification » a été adapté au vu des chiffres de l'exercice 2019. Il en ressort une augmentation des indemnités des expert-e-s de CHF 200'000 dans le groupe 31 et une augmentation des recettes pour la facturation hors canton de CHF 150'000 dans le groupe 42.

La subvention fédérale universitaire et les contributions des accords intercantonaux perçues (groupe 47) et reversées (groupe 37) à l'UniNe ont été revues à la baisse selon l'évolution du nombre d'étudiant-e-s provenant du scénario de référence de l'OFS 2018-2027.

Les détails concernant les variations du groupe 36 et du groupe 44 sont expliqués dans la rubrique dédiée.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	0	2'530'000	1'940'205	2'740'205	1'640'205	2'676'215
50 Immobilisations corporelles	0	2'530'000	1'940'205	2'740'205	1'640'205	2'676'215
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	0	2'530'000	1'940'205	2'740'205	1'640'205	2'676'215

Commentaires

Le Conseil d'Etat a décidé, dans le cadre de son programme de législature, la création du CPNE. Cette structure remplacera les structures existantes par un établissement de formation professionnelle multi-sites organisé à l'échelle cantonale. Le budget 2021 comprend des dépenses à hauteur de CHF 400'000, la majorité des travaux sont cependant prévus en 2022 (CHF 1'200'000).

Le Grand Conseil a approuvé, en juin 2020, un crédit d'engagement pour la mise en place des infrastructures dans le cadre du programme de l'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires (rapport 19.032). Pour les établissements du postobligatoire, les dépenses pour la mise en place des infrastructures informatiques nécessaires sont chiffrées à hauteur de CHF 1'308'005 pour l'année 2021.

Une minorité des charges d'investissement est liée à la valorisation des heures de chef-fe-s de projets pour l'assainissement de bâtiments du secondaire II et dans le cadre de l'éducation numérique.

Le détail des projets inclus dans les immobilisations corporelles est repris plus bas dans la rubrique "Projets gérés par crédits d'engagement".

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'911'989	508'500	483'500
Coûts salariaux et de structure	757'828	794'922	770'035
Coûts des services centraux	351'244	251'942	238'149
Revenus	1'045'426	1'461'200	742'520
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'975'636	94'165	749'165

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiant-e-s.

La calculation de la subvention en nature de la Cité des étudiant-e-s a été revue et présente une diminution de - CHF 647'480 dans les revenus de ce groupe de prestations. La contre-partie est passée en charge de transfert et il en résulte aucun impact sur le budget global de l'Etat de Neuchâtel.

Serv.form.postobligatoire et orientation (SFPO)

Surveillance, qualif. Des apprentissages (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	2'817'187	2'596'000	2'862'300
Coûts salariaux et de structure	4'063'656	4'318'458	4'477'593
Coûts des services centraux	351'244	251'942	238'149
Revenus	886'197	922'100	952'100
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'345'890	6'244'301	6'625'943

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent majoritairement des prestations du secteur des procédures de qualification (matériel et indemnités aux expert-e-s), des cours de maîtres d'apprentissage ainsi que de la visibilité de la contribution cantonale des cours interentreprises.

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	91'221	46'300	46'800
Coûts salariaux et de structure	5'445'174	5'505'705	5'491'484
Coûts des services centraux	351'244	252'093	238'292
Revenus	509'997	508'800	489'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'377'642	5'295'298	5'286'776

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent d'une part des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part des mandats avec le Centre suisse de services de formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	404'156	467'300	897'600
Coûts salariaux et de structure	1'701'457	1'653'825	1'766'545
Coûts des services centraux	351'244	252'093	238'292
Revenus	146'530	218'000	765'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'310'328	2'155'218	2'137'438

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent des mesures mises à disposition pour le soutien aux jeunes en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à une formation professionnelle en mode dual.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	48'011	80'000	93'500
Coûts salariaux et de structure	682'064	969'835	1'211'380
Coûts des services centraux	351'244	252'093	238'292
Revenus	29'381	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'051'939	1'301'928	1'543'172

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du secondaire 2 et tertiaire B (écoles supérieures).

Serv.form.postobligatoire et orientation (SFPO)

Certification professionnelle pour adult (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	20'000
Coûts salariaux et de structure	0	576'450	417'469
Coûts des services centraux	0	252'093	238'292
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	828'543	675'762

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Contrib. CIE	902'713	682'000	962'000	1'215'000	1'415'000	1'615'000
Contrib. Conf. Intercanto.	1'200	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	100'122	68'000	68'000	68'000	68'000	68'000
Contrib. CREME	21'564	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	3'596'467	5'189'000	5'189'000	5'189'000	5'189'000	5'189'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'160'625	1'216'600	1'216'600	1'216'600	1'216'600	1'216'600
Contrib. HE-ARC Santé	349'271	330'000	403'000	403'000	403'000	403'000
Contrib. HEM	717'439	937'000	903'000	903'000	903'000	903'000
Contrib. HEP BEJUNE	10'949'079	11'432'000	11'438'000	11'438'000	11'438'000	11'438'000
Contrib. HES-SO	31'009'853	31'651'777	31'969'000	32'384'000	32'397'000	32'411'000
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	816'980	287'200	808'200	808'200	808'200	808'200
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	4'563'057	4'853'000	4'417'000	4'302'000	4'502'000	4'502'000
Contrib. TA HES / AHES	2'779'454	2'865'000	2'996'000	2'996'000	2'996'000	2'996'000
Contrib. TA HEU / AIU	18'377'355	18'380'000	18'300'000	17'980'000	17'980'000	17'980'000
Contrib. TB ES / AES	2'109'434	2'108'000	2'068'000	2'108'000	2'108'000	2'108'000
Contrib. UNINE	0	50'036'895	0	0	0	0
Dédom. div. Confédération	76'640	81'000	81'000	81'000	81'000	81'000
Formation initiale pour adultes	0	500'000	1'015'000	1'128'000	1'257'000	1'406'000
Parcours certifiant pour jeunes migrants	517'496	520'000	520'000	520'000	520'000	520'000
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	31'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Subv. en nature Cité ét.	848'538	850'000	202'520	202'520	202'520	202'520
Subvention BPUN	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000
Subv. fédérales diverses	-2'129'042	-1'757'400	-2'030'515	-1'940'000	-1'936'600	-1'936'600
Subv. féd. projets spécif.	-181'652	-520'000	0	0	0	0
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	40'000	40'000	40'000	160'000	40'000	160'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	77'006'592	130'164'572	80'980'305	81'576'820	82'002'220	82'485'220

Commentaires

Augmentation des coûts pour la subvention cantonale aux prestataires des cours interentreprises (+ CHF 280'000) en raison d'une augmentation du nombre de contrats d'apprentissage neuchâtelois.

Contributions aux écoles hors canton à la hausse pour les formations académiques (+ CHF 521'000) et en baisse pour les formations professionnelles (- CHF 436'000).

Dès le budget 2021, les contributions à l'Université de Neuchâtel conformément au mandat d'objectif se trouvent dans les projets gérés par crédits d'engagement (voir ci-après).

Dans le cadre de la stratégie en matière de formation continue des adultes, augmentation du soutien financier pour des formations certifiantes (variation de + CHF 500'000) et des formations en compétences de base (variation de + CHF 15'000) pour adultes.

La subvention en nature de la Cité des étudiant-e-s a été revue et présente une diminution de - CHF 647'480. Adaptation à la hausse de la subvention fédérale relative à la formation professionnelle.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Contrib. à redistrib TA HEU / AIU	-22'026'682	-22'574'000	-22'130'000	-22'300'000	-22'470'000	-22'610'000
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	22'026'682	22'574'000	22'130'000	22'300'000	22'470'000	22'610'000
FFPP	0	-140'000	-139'000	-141'000	-143'000	-146'000
Frais de rappel	-920	0	0	0	0	0
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'159'716	-25'067'000	-24'160'000	-24'160'000	-24'300'000	-24'800'000
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	24'159'716	25'067'000	24'160'000	24'160'000	24'300'000	24'800'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-920	-140'000	-139'000	-141'000	-143'000	-146'000

Commentaires

Subvention fédérale universitaire et contributions des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNe.

Fonds pour la formation et de perfectionnement (FFPP) : Il s'agit de la refacturation de la masse salariale de l'administratrice du fonds qui est initialement comptabilisée dans le centre de profit du service.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Mandat d'objectifs 2019-2022 UNINE	En cours	0	50'140'895	0	50'140'895	50'143'895	50'240'000	50'340'000
PI-études invest. futurs	En cours	0	77'400	0	77'400	77'400	77'400	77'400
PI-Réformes	En cours	275'000	275'000	0	275'000	275'000	275'000	0
Création du CPNE	A solliciter	950'000	400'000	0	400'000	1'200'000	100'000	100'000
Education numérique-formation postoblig.	A solliciter	1'580'000	1'462'805	0	1'462'805	1'462'805	1'462'805	2'498'815
Total		2'805'000	52'356'100	0	52'356'100	53'159'100	52'155'205	53'016'215

Commentaires

Dès le budget 2021, les contributions à l'Université de Neuchâtel conformément au mandat d'objectif se trouvent dans les projets gérés par crédits d'engagement. Précédemment celles-ci se trouvaient dans les charges de transfert.

Dans le cadre du programme d'impulsion 18.045, deux crédits d'engagement ont été alloués. Le premier est en faveur de l'assainissement des bâtiments de l'enseignement post-obligatoire (ci-dessus : PI-études invest. futurs) et le second (ci-dessus : PI-Réformes) a pour but l'accélération des réformes en cours et plus spécifiquement la création du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).

Les crédits d'engagement "Création du CPNE" et "Education numérique-formation postoblig." sont des crédits d'engagement d'investissement. Ils se trouvent également dans le "Compte des investissements : dépenses et recettes par nature". Les explications à leur sujet sont indiquées dans ce chapitre dédié.

Lycées

Évolution de l'environnement et des tâches

Les lycées neuchâtelois ont pour mission de dispenser la formation générale (maturité gymnasiale, certificat de culture générale et maturité spécialisée), la formation professionnelle commerciale (maturité professionnelle Économie & Services) et offrent, au sein du Lycée Jean-Piaget, une passerelle permettant aux personnes détentrices d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires.

L'augmentation du nombre d'élèves terminant leur scolarité obligatoire en 2020 contribuera à l'ouverture de classes supplémentaires pour les prochaines rentrées dans les voies de formation générale alors que la filière professionnelle connaîtra sa dernière rentrée en août 2021 avant son transfert progressif au CPNE.

Objectifs stratégiques

- Assurer la mise en place de la nouvelle discipline Informatique dans le plan d'étude de la maturité gymnasiale dès la rentrée 2021 en adaptant la grille horaire, les infrastructures et les moyens en matériel .
- Implémenter les objectifs liés à la numérisation dans la formation selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique.
- Mettre en œuvre le nouveau dispositif réglementaire et le nouveau plan d'études de culture générale.
- Participer au niveau national à la révision du dispositif réglementant le contenu de la formation gymnasiale.
- Finaliser le transfert de la filière de maturité professionnelle du Lycée Jean-Piaget au CPNE.
- Assainir et adapter les infrastructures des bâtiments Beaux-Arts et Léopold-Robert pour accueillir les classes devant quitter le Collège Latin et planifier les impacts organisationnels de la rénovation du bâtiment Faubourg de l'Hôpital.
- Mettre en place une inscription par voie électronique pour les élèves de la filière de maturité gymnasiale puis pour l'ensemble des filières de formation.
- Renforcer les liens et la collaboration avec les partenaires du tertiaire universitaire.
- Renforcer les possibilités d'expériences linguistiques, culturelles et professionnelles pour les étudiant-e-s et les enseignant-e-s.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	4'341'302	8'660'200	8'434'463	-225'737	-2.6%	7'201'990	6'192'490	5'179'190
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'718'027	1'862'100	1'940'000	+77'900	+4.2%	1'880'200	1'821'200	1'765'100
43 Revenus divers	35'740	29'500	29'500	+0	0.0%	29'500	29'500	29'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'851	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
46 Revenus de transfert	2'494'417	2'474'600	2'358'963	-115'637	-4.7%	2'302'290	2'278'790	2'263'590
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	81'267	4'244'000	4'056'000	-188'000	-4.4%	2'940'000	2'013'000	1'071'000
Charges d'exploitation	43'504'706	50'463'150	51'351'983	+888'833	+1.8%	53'329'188	52'493'775	51'630'536
30 Charges de personnel	39'886'330	40'942'897	42'479'143	+1'536'246	+3.8%	44'436'436	43'627'489	42'806'912
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'901'893	3'319'600	3'436'600	+117'000	+3.5%	3'436'600	3'402'600	3'365'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	1'875	36'886	+35'011	+1'867.3%	36'886	36'886	36'886
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	21'415	26'000	26'000	+0	0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	695'068	6'172'778	5'373'354	-799'424	-13.0%	5'393'266	5'400'800	5'395'138
Résultat d'exploitation	-39'163'404	-41'802'950	-42'917'520	-1'114'570	-2.7%	-46'127'198	-46'301'285	-46'451'646
44 Revenus financiers	18'382	18'700	18'700	+0	0.0%	18'700	18'700	18'700
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	18'382	18'700	18'700	+0	0.0%	18'700	18'700	18'700
Résultat opérationnel	-39'145'022	-41'784'250	-42'898'820	-1'114'570	-2.7%	-46'108'498	-46'282'585	-46'432'646
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-39'145'022	-41'784'250	-42'898'820	-1'114'570	-2.7%	-46'108'498	-46'282'585	-46'432'646
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	39.00	39.00	39.00	+0.00	0.0%	40.00	40.00	40.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.95	27.95	27.95	+0.00	0.0%	28.15	28.15	28.15

Commentaires

La hausse des charges de personnel est liée à l'ouverture de classes supplémentaires, principalement en maturité gymnasiale. Cette variation s'explique par des raisons démographiques (nombre plus élevé d'élèves terminant leur cursus à l'école obligatoire).

Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

La réduction de l'offre en voie professionnelle implique une diminution des subventions fédérales liées (groupe 46) ainsi qu'une baisse de la bonification budgétaire relative au financement de la pratique professionnelle à plein temps par le biais du fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) enregistrée sous le groupe 49.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	76'782	28'000	45'000
Coûts salariaux et de structure	4'529'130	4'502'031	4'277'920
Coûts des services centraux	311'520	533'939	420'029
Revenus	1'474'512	5'697'700	5'426'963
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'442'920	-633'730	-684'015

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation professionnelle dispensée par le Lycée Jean-Piaget (LJP). La baisse des coûts s'explique par la diminution du nombre de classes en maturité professionnelle. Cela implique également une réduction de la bonification budgétaire relative au financement de la pratique professionnelle à plein temps enregistrée pour la première fois en 2020 ainsi que celle des subventions fédérales.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	94'712	3'500	3'500
Coûts salariaux et de structure	9'891'818	10'468'512	10'614'149
Coûts des services centraux	704'236	1'236'016	1'038'258
Revenus	382'015	306'600	307'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'308'751	11'401'427	11'348'907

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le LJP.

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	37'557	50'500	50'500
Coûts salariaux et de structure	5'871'515	5'742'074	6'060'255
Coûts des services centraux	437'193	675'830	590'697
Revenus	242'011	255'500	288'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'104'255	6'212'904	6'412'952

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le LJP. Les variations enregistrées résultent de l'ouverture d'une classe supplémentaire en filière de culture générale.

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	32'944	61'000	61'000
Coûts salariaux et de structure	259'539	512'372	636'281
Coûts des services centraux	33'533	54'511	58'563
Revenus	191'698	355'900	400'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	134'319	271'982	355'543

Commentaires

Ce groupe enregistre les prestations liées à la passerelle vers l'université (dès la rentrée d'août 2019), aux cours de vacances ainsi qu'aux centres de langues du LJP. Les variations des coûts et recettes sont liées à l'augmentation du nombre d'élèves dans la voie passerelle.

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	392'016	460'700	480'700
Coûts salariaux et de structure	9'236'226	9'459'548	9'650'948
Coûts des services centraux	1'353'997	1'982'512	1'707'766
Revenus	1'338'780	1'291'500	1'251'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'643'457	10'611'260	10'588'014

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars.

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	892'413	1'036'300	1'066'300
Coûts salariaux et de structure	12'232'755	12'246'314	13'365'113
Coûts des services centraux	872'636	1'284'192	1'107'306
Revenus	659'799	672'400	687'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'338'005	13'894'406	14'851'419

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont. L'augmentation des coûts salariaux et de structure résulte de l'ouverture de trois classes supplémentaires.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Subsides à tiers LBC	8'405	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	5'450	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	7'560	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	21'415	26'000	26'000	26'000	26'000	26'000

Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CPMB a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle initiale, de formation professionnelle supérieure, de formation continue. Ces prestations sont adaptées aux besoins des individus et du marché du travail dans les domaines des métiers du bâtiment.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- les fluctuations économiques et démographiques, conditions de promotion à la fin de l'école obligatoire ;
- les modifications des plans de formation édictés par les organisations du monde du travail (OrTra);
- la poursuite des travaux liés au projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ;
- l'intégration des formations continues des adultes dans les écoles des centres de formation professionnelle du canton, suite à la fermeture du CEFNA au 31.12.2020;
- les prescriptions de la Confédération et du canton dans le cadre de la situation sanitaire (COVID-19).

Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale l'organisation et la réalisation de prestations de formations initiales et de formations supérieures dans le domaine bâtiment.
- Offrir des prestations AFP pour étendre les possibilités de formation et d'insertion professionnelle.
- Être un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente.
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usager-ère-s, du personnel et des autres partenaires. En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenant-e-s une bonne hygiène de vie, le développement de leur culture générale, la maîtrise des langues étrangères et les principes de développement durable.
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région.
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation (création de pôles de compétence et du CPNE, mise en place de services transversaux communs) et développer les relations intercantionales.
- S'adapter constamment aux conditions externes et internes changeantes.
- Reprendre les formations et le personnel transférés du CEFNA dans les écoles professionnelles, en les intégrant dans les organisations existantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT		
	2019	2020	Budget 2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	8'043'310	8'544'884	8'171'137	-373'747	-4.4%	8'135'890	8'300'890	8'441'890
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'771'939	3'800'700	3'818'200	+17'500	+0.5%	3'818'200	3'818'200	3'818'200
43 Revenus divers	42'470	63'000	50'000	-13'000	-20.6%	50'000	50'000	50'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	3'507'433	3'805'184	3'436'937	-368'247	-9.7%	3'378'690	3'378'690	3'378'690
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	721'468	876'000	866'000	-10'000	-1.1%	889'000	1'054'000	1'195'000
Charges d'exploitation	9'698'397	12'932'665	12'312'945	-619'720	-4.8%	12'329'589	12'338'161	12'344'247
30 Charges de personnel	7'731'326	7'491'891	7'629'240	+137'349	+1.8%	7'639'901	7'646'076	7'653'792
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'788'478	1'709'960	1'766'960	+57'000	+3.3%	1'766'960	1'766'960	1'766'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	178'594	3'730'814	2'916'745	-814'069	-21.8%	2'922'728	2'925'125	2'923'495
Résultat d'exploitation	-1'655'088	-4'387'781	-4'141'808	+245'973	+5.6%	-4'193'699	-4'037'271	-3'902'357
44 Revenus financiers	188'758	200'000	180'000	-20'000	-10.0%	180'000	180'000	180'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	188'758	200'000	180'000	-20'000	-10.0%	180'000	180'000	180'000
Résultat opérationnel	-1'466'330	-4'187'781	-3'961'808	+225'973	+5.4%	-4'013'699	-3'857'271	-3'722'357
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'466'330	-4'187'781	-3'961'808	+225'973	+5.4%	-4'013'699	-3'857'271	-3'722'357
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	9.00	9.00	10.00	+1.00	+11.1%	10.00	10.00	10.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.00	6.00	7.00	+1.00	+16.7%	7.00	7.00	7.00

Commentaires

L'évolution des EPT du personnel administratif tient compte des besoins attendus en terme de formation d'adultes, en tenant compte des ressources à disposition suite à la fermeture du CEFNA, ainsi que de l'organisation prévisionnelle dans le cadre de la mise en place du CPNE (groupe 30).

Les revenus de transfert (groupe 46) sont défavorablement impactés par une baisse attendue des subventions fédérales. Les charges d'imputations internes (groupe 39) reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation initiale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	894'904	961'520	861'920
Coûts salariaux et de structure	6'233'685	6'395'545	6'947'631
Coûts des services centraux	2'444'767	3'320'762	2'606'429
Revenus	5'324'216	6'370'340	6'270'543
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'249'140	4'307'487	4'145'437

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies en formation initiale dans le domaine des métiers du bâtiment et de la construction (AFP, CFC, CIE).

Formation des adultes (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	192'926	191'900	204'700
Coûts salariaux et de structure	956'771	873'226	920'012
Coûts des services centraux	186'818	253'790	195'053
Revenus	1'485'240	1'438'622	1'503'394
Coûts (+) / revenus (-) nets	-148'725	-119'706	-183'629

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies en formation des adultes dans le domaine des métiers du bâtiment et de la construction (ES, cours préparatoires aux brevets et diplômes, formation continue).

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CPLN a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation continue). Ces prestations sont adaptées aux besoins des individus et des milieux économiques.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPLN sont :

- les fluctuations économiques et démographiques, conditions de promotion à la fin de l'école obligatoire ;
- les modifications des plans de formation édictés par les organisations du monde du travail (OrTra);
- la poursuite des travaux liés au projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ;
- la mise en place du contrat formation (dualisation des formations plein temps) ;
- l'intégration des formations continues des adultes dans les écoles des centres de formation professionnelle du canton, suite à la fermeture du CEFNA au 31.12.2020;
- les prescriptions de la Confédération et du canton dans le cadre de la situation sanitaire (COVID-19).

Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale l'organisation et la réalisation de prestations de mesures préparatoires, de formations initiales et de formations supérieures ainsi que des passerelles dans les domaines techniques, des services et des arts et métiers.
- Être un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente.
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usager-ère-s, du personnel et des autres partenaires. En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenant-e-s une bonne hygiène de vie, le développement de leur culture générale, la maîtrise des langues étrangères et les principes de développement durable.
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région.
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation (création de pôles de compétence et du CPNE, mise en place de services transversaux communs) et développer les relations intercantionales.
- S'adapter constamment aux conditions internes et externes changeantes.
- Reprendre les formations et le personnel transférés du CEFNA dans les écoles professionnelles, en les intégrant dans les organisations existantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	14'230'324	18'353'478	19'992'830	+1'639'352	+8.9%	20'827'283	22'202'682	23'698'583
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'477'769	2'534'790	3'937'555	+1'402'765	+55.3%	3'975'915	3'975'915	3'975'915
43 Revenus divers	824'751	684'000	696'000	+12'000	+1.8%	919'000	1'209'000	1'637'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	9'387'267	9'334'038	9'114'375	-219'663	-2.4%	8'815'068	8'815'067	8'815'068
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'540'537	5'800'650	6'244'900	+444'250	+7.7%	7'117'300	8'202'700	9'270'600
Charges d'exploitation	36'371'506	42'196'924	43'812'234	+1'615'310	+3.8%	44'301'265	45'613'710	46'731'666
30 Charges de personnel	30'068'875	30'851'583	32'660'925	+1'809'342	+5.9%	33'146'142	34'372'857	35'553'461
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'134'911	5'607'000	6'348'400	+741'400	+13.2%	6'352'577	6'366'060	6'366'360
33 Amortissements du patrimoine administratif	91'762	147'086	181'776	+34'690	+23.6%	180'703	252'922	190'250
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	75'958	5'591'255	4'621'134	-970'121	-17.4%	4'621'843	4'621'871	4'621'595
Résultat d'exploitation	-22'141'182	-23'843'446	-23'819'404	+24'042	+0.1%	-23'473'982	-23'411'028	-23'033'083
44 Revenus financiers	44'368	39'800	84'800	+45'000	+113.1%	84'800	84'800	84'800
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	44'368	39'800	84'800	+45'000	+113.1%	84'800	84'800	84'800
Résultat opérationnel	-22'096'814	-23'803'646	-23'734'604	+69'042	+0.3%	-23'389'182	-23'326'228	-22'948'283
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-22'096'814	-23'803'646	-23'734'604	+69'042	+0.3%	-23'389'182	-23'326'228	-22'948'283
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	39.00	39.00	43.00	+4.00	+10.3%	43.00	43.00	43.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.35	27.70	30.60	+2.90	+10.5%	30.60	30.60	30.60

Commentaires

Le budget 2021 intègre la reprise d'une partie des formations et du personnel lié à la fermeture du CEFNA au 31.12.2020. Cela explique en grande partie l'évolution, d'une part, des recettes provenant des taxes (groupe 42) et des imputations internes (groupe 49) ainsi que celle, d'autre part, des charges de personnel (groupe 30) ainsi que des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31). Les revenus de transfert (groupe 46) sont défavorablement impactés par une baisse attendue des subventions fédérales. Les charges d'imputations internes (groupe 39) reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5 Dépenses d'investissement	395'199	140'000	140'000	320'000	230'000	270'000
50 Immobilisations corporelles	395'199	140'000	140'000	320'000	230'000	270'000
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	395'199	140'000	140'000	320'000	230'000	270'000

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

ECG (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	8'300	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	8'300	10'000	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	-10'000	-10'000

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de la culture générale. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

EPS (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	9'496	56'020	65'310
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	10'172	23'000	23'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-677	33'020	42'310

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS). Une allocation différente des charges/revenus entre ce groupe de prestations et les écoles explique l'évolution avec les comptes 2019.

ET (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	557'468	674'280	627'080
Coûts salariaux et de structure	12'016'681	12'126'068	11'813'075
Coûts des services centraux	1'712'120	2'169'762	1'196'332
Revenus	3'819'910	7'690'994	7'296'629
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'466'359	7'279'117	6'339'858

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Technique (ET). Les efforts fournis au niveau de l'optimisation des enclassements permettent de diminuer les coûts de salariaux. Les revenus sont fortement impactés par la part du fonds d'encouragement à la formation professionnelle (CHF 3,4 mio contre 3,8 mio au budget 2020), éléments qui n'existaient pas encore en 2019.

EAM (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	307'498	378'200	441'800
Coûts salariaux et de structure	9'236'603	9'134'747	10'524'297
Coûts des services centraux	1'590'064	1'585'473	1'592'986
Revenus	3'760'181	3'590'662	3'784'884
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'373'984	7'507'758	8'774'199

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École des Arts et Métiers (EAM).
Le budget 2021 intègre certaines formations transférées depuis le CEFNA (préapprentissage et transition, formations continues du domaine tertiaire).

EPC (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	211'311	186'800	438'200
Coûts salariaux et de structure	7'111'001	7'234'197	8'350'742
Coûts des services centraux	830'278	1'261'908	1'338'804
Revenus	2'178'889	2'191'257	3'392'049
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'973'700	6'491'647	6'735'696

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Professionnelle Commerciale (EPC).
Le budget 2021 intègre certaines formations transférées depuis le CEFNA (formations continues du domaine tertiaire).

EMTN (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	330'582	401'600	344'300
Coûts salariaux et de structure	2'164'774	2'111'826	2'052'050
Coûts des services centraux	501'961	402'590	457'945
Revenus	1'074'386	1'111'210	1'098'258
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'922'931	1'804'807	1'756'037

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN).
Pas d'évolution significative prévue par rapport au budget 2020.

ESD (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	573'555	561'200	597'100
Coûts salariaux et de structure	1'893'132	1'873'509	1'938'980
Coûts des services centraux	64'770	287'273	167'097
Revenus	2'060'774	1'994'885	1'944'590
Coûts (+) / revenus (-) nets	470'683	727'097	758'587

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Supérieure de Droguerie (ESD).
Pas d'évolution significative prévue par rapport au budget 2020.

Préapprentissage & Transition (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	79'717
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	667'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	-587'283

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la nouvelle unité de formation Préapprentissage et Transition, créée dès la rentrée scolaire d'août 2020-2021. La majorité des coûts associés à cette activité se trouvent encore sous le groupe de prestations EAM pour des raisons techniques.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Frais de rappel	-1'275	0	0	0	0	0
Revenu d'immeubles patrimoine admin.	-25'476	-29'800	-74'800	-74'800	-74'800	-74'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	-26'751	-29'800	-74'800	-74'800	-74'800	-74'800

Commentaires

Les revenus d'immeuble sont générés par les diverses locations de salles de classes ou des salles polyvalentes. Ces revenus peuvent fortement varier d'une année à l'autre.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Equipements pédagogiques techniques	En cours	70'000	70'000	0	70'000	70'000	0	0
CPLN - Appareils didactiques 2021	A solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Proj. stratégiques-DEF	A solliciter	0	0	0	0	0	130'000	270'000
Renouv.switch.bât.-rés.inf.SIS2-Littoral	A solliciter	70'000	20'000	0	20'000	250'000	100'000	0
Total		140'000	140'000	0	140'000	320'000	230'000	270'000

Commentaires

Les 3 projets d'investissement budgétés pour 2021 sont les suivants:

- Équipements pédagogiques techniques: enveloppe cadre de CHF 260'000, dont CHF 70'000 en 2021;
- Appareils didactiques 2021: achat d'un serveur VDI complémentaire, d'un steamer et d'une imprimante 3D;
- Renouvellement contrôleurs wifi/switchs: enveloppe de CHF 440'000 regroupant plusieurs équipements, dont CHF 20'000 en 2021 pour l'extension de serveurs VDI.

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CIFOM a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation continue). Ces prestations sont adaptées aux besoins des individus et des milieux économiques.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- les fluctuations économiques et démographiques, conditions de promotion à la fin de l'école obligatoire ;
- les modifications des plans de formation édictés par les organisations du monde du travail (OrTra);
- la poursuite des travaux liés au projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ;
- la mise en place du contrat formation (dualisation des formations plein temps) ;
- l'intégration des formations continues des adultes dans les écoles des centres de formation professionnelle du canton, suite à la fermeture du CEFNA au 31.12.2020;
- les prescriptions de la Confédération et du canton dans le cadre de la situation sanitaire (COVID-19).

Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale l'organisation et la réalisation de prestations de mesures préparatoires, de formations initiales et de formations supérieures ainsi que des passerelles dans les domaines techniques, des services, des arts appliqués et du santé social.
- Être un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente.
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usager-ère-s, du personnel et des autres partenaires. En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenant-e-s une bonne hygiène de vie, le développement de leur culture générale, la maîtrise des langues étrangères et les principes de développement durable.
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région.
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation (création de pôles de compétence et du CPNE, mise en place de services transversaux communs) et développer les relations intercantionales.
- S'adapter constamment aux conditions internes et externes changeantes.
- Reprendre les formations et le personnel transférés du CEFNA dans les écoles professionnelles, en les intégrant dans les organisations existantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	16'433'357	28'623'100	28'902'600	+279'500	+1.0%	27'399'200	26'957'200	26'577'200
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'534'487	2'915'000	4'154'000	+1'239'000	+42.5%	4'208'000	4'208'000	4'208'000
43 Revenus divers	82'844	29'100	29'100	+0	0.0%	232'100	539'100	927'100
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	12'437'902	11'746'000	12'211'500	+465'500	+4.0%	11'784'100	11'784'100	11'784'100
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'378'124	13'933'000	12'508'000	-1'425'000	-10.2%	11'175'000	10'426'000	9'658'000
Charges d'exploitation	49'830'100	62'057'380	62'072'091	+14'711	+0.0%	62'517'843	62'478'960	62'489'860
30 Charges de personnel	44'304'709	46'332'582	46'952'857	+620'275	+1.3%	47'226'100	47'308'087	47'351'664
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'250'408	5'263'600	6'019'000	+755'400	+14.4%	6'019'000	5'929'000	5'929'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	96'668	104'133	225'106	+120'973	+116.2%	396'093	365'007	333'068
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'308	35'308	35'308	+0	0.0%	35'308	35'308	35'308
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	143'007	10'321'757	8'839'820	-1'481'937	-14.4%	8'841'342	8'841'558	8'840'820
Résultat d'exploitation	-33'396'743	-33'434'280	-33'169'491	+264'789	+0.8%	-35'118'643	-35'521'760	-35'912'660
44 Revenus financiers	78'390	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	78'390	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
Résultat opérationnel	-33'318'353	-33'354'280	-33'089'491	+264'789	+0.8%	-35'038'643	-35'441'760	-35'832'660
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-33'318'353	-33'354'280	-33'089'491	+264'789	+0.8%	-35'038'643	-35'441'760	-35'832'660
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	70.00	75.00	77.00	+2.00	+2.7%	77.00	77.00	77.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	53.01	54.50	56.65	+2.15	+3.9%	56.65	56.65	56.65

Commentaires

Le budget 2021 intègre la reprise d'une partie des formations et du personnel lié à la fermeture du CEFNA au 31.12.2020.

Cela explique en grande partie l'évolution des recettes au niveau des taxes (groupe 42) et des revenus de transfert (groupe 46; subventions de la Confédération) d'une part, et d'autre part des charges de personnel (groupe 30) et des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31).

L'évolution des recettes d'imputations internes (groupe 49) s'explique principalement par l'évolution du montant alloué aux écoles professionnelles dans le cadre du contrat formation, ainsi qu'à la disparition de prestations précédemment refacturées au CEFNA par le CIFOM.

Les charges de personnel sont aussi impactées favorablement par l'évolution des filières (dualisation des métiers techniques, diminution des classes plein temps en maturité).

Les charges d'imputations internes (groupe 39) reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	313'774	145'000	520'000	890'000	690'000	420'000
50 Immobilisations corporelles	313'774	145'000	520'000	890'000	690'000	420'000
6 Recettes d'investissement	24'000	0	0	0	0	0
63 Subventions d'inv. acquises	24'000	0	0	0	0	0
Investissements nets	289'774	145'000	520'000	890'000	690'000	420'000

Commentaires

Le budget 2021 intègre un projet de réaménagement des ateliers horlogers, dans le cadre d'une optimisation d'utilisation des locaux existants.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

EAA (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	474'828	526'100	551'600
Coûts salariaux et de structure	7'062'623	7'417'071	7'601'552
Coûts des services centraux	1'294'370	1'920'475	1'698'690
Revenus	2'699'842	5'314'100	5'197'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'131'980	4'549'547	4'654'342

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École d'arts appliqués.

EPC (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	455'123	485'500	530'700
Coûts salariaux et de structure	6'443'736	7'206'890	7'588'184
Coûts des services centraux	665'050	968'685	1'062'670
Revenus	3'260'724	3'435'900	3'751'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'303'185	5'225'175	5'429'654

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Pierre-Coullery (domaine santé-social). Le budget 2021 intègre les formations du domaine santé-social reprises dans le cadre de la fermeture du CEFNA.

ESTER (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	453'987	324'000	503'000
Coûts salariaux et de structure	12'559'610	12'708'798	12'474'159
Coûts des services centraux	1'148'396	1'780'749	1'256'508
Revenus	3'266'662	6'967'900	6'636'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'895'331	7'845'647	7'597'267

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École du secteur tertiaire. Le budget 2021 intègre les formations reprises dans le cadre de la fermeture du CEFNA (préapprentissage et transition, formations continues du domaine tertiaire).

ET (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	360'714	492'600	652'700
Coûts salariaux et de structure	19'552'512	19'526'203	20'647'615
Coûts des services centraux	3'969'859	5'960'308	4'963'275
Revenus	6'193'732	10'245'200	11'139'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	17'689'353	15'733'911	15'124'290

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École technique. Le budget 2021 intègre les formations reprises dans le cadre de la fermeture du CEFNA (formations modulaires en horlogerie et mécanique, brevets et formations continues du domaine technique).

ECG (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	8'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	46'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	75'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	-21'000

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG).

EPS (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	27'426	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	328	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	29'557	31'000	31'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'803	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS).

P&T (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	119'459
Coûts des services centraux	0	0	185'479
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	304'937

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la nouvelle unité de formation Préapprentissage et Transition, créée dès la rentrée scolaire d'août 2020-2021. La majorité des coûts associés à cette activité se trouvent encore sous le groupe de prestations ESTER pour des raisons techniques.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
EAA - Enveloppe équipements	En cours	30'000	30'000	0	30'000	30'000	0	0
PTN - Enveloppe équipements	En cours	100'000	200'000	0	200'000	0	0	0
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	15'000	90'000	0	90'000	185'000	0	0
CIFOM-PTI-Amén. locaux ateliers horlog	A solliciter	0	200'000	0	200'000	50'000	0	0
Proj. stratégiques-DEF	A solliciter	0	0	0	0	625'000	690'000	420'000
Total		145'000	520'000	0	520'000	890'000	690'000	420'000

Commentaires

Ces enveloppes budgétaires permettent aux unités du CIFOM d'acquérir des biens d'équipement d'une valeur unitaire de plus de CHF 10'000. L'évolution budgétaire tient compte des besoins identifiés dans les unités du CIFOM.

Le projet de réaménagement des ateliers horlogers est prévu dans le cadre d'une optimisation d'utilisation des locaux existants.

Évolution de l'environnement et des tâches

La baisse significative du chômage, la réorganisation fédérale du domaine de l'asile et le ralentissement des flux migratoires ont induit une très forte diminution des besoins en matière de formation des adultes dans le domaine dit des compétences de base. Le volume d'achat de ces prestations auprès du principal fournisseur, le Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA), a été fortement réduit, engendrant pour le CEFNA un impact important en termes d'emploi. Afin de pérenniser les autres formations dispensées par le centre, le Conseil d'État a décidé de les confier aux écoles professionnelles du canton et de fermer le CEFNA au 31.12.2020.

Objectifs stratégiques

Les formations transférées du CEFNA aux écoles professionnelles du canton sont de deux types. Il s'agit d'une part de formations débouchant sur un certificat fédéral ou une attestation fédérale de capacité (CFC et AFP) et, d'autre part, de formations débouchant sur un titre fédéral supérieur (brevets et diplômes) ou sur des attestations délivrées par les associations professionnelles. Certaines compétences de base spécifiques continueront d'être dispensées dans le cadre des centres de formation professionnelle du canton. Le personnel du CEFNA (formateurs et personnel administratif) concerné par le transfert de ces activités sera repris dans les écoles professionnelles concernées.

Le site des Draizes à Neuchâtel est abandonné, les formations seront intégrées dans les locaux des écoles professionnelles.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	5'712'557	6'141'000	0	-6'141'000	-100.0%	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	4'530'937	4'881'000	0	-4'881'000	-100.0%	0	0	0
43 Revenus divers	3'300	1'000	0	-1'000	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	495'564	503'000	0	-503'000	-100.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	682'756	756'000	0	-756'000	-100.0%	0	0	0
Charges d'exploitation	7'632'029	7'445'707	0	-7'445'707	-100.0%	0	0	0
30 Charges de personnel	6'194'232	5'576'128	0	-5'576'128	-100.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	793'863	833'200	0	-833'200	-100.0%	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	146'877	146'874	0	-146'874	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	497'057	889'505	0	-889'505	-100.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	-1'919'472	-1'304'707	0	+1'304'707	+100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	30'732	28'000	0	-28'000	-100.0%	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	30'732	28'000	0	-28'000	-100.0%	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'888'740	-1'276'707	0	+1'276'707	+100.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'888'740	-1'276'707	0	+1'276'707	+100.0%	0	0	0
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	7.00	8.00	0.00	-8.00	-100.0%	0.00	0.00	0.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.25	5.75	0.00	-5.75	-100.0%	0.00	0.00	0.00

Commentaires

Les budgets liés aux activités conservées ont été intégrés dans les centres de formation professionnelle du canton dès 2021.

Serv. protection de l'adulte et jeunesse (SPAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le service de protection de l'adulte et de la jeunesse, l'année 2021 sera encore marquée par la poursuite de la mise en œuvre du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse où l'accent est mis sur le développement de prestations nouvelles complémentaires et alternatives permettant aux jeunes de rester autant que faire se peut dans leurs familles. 2021 verra le développement de nouvelles prestations offertes par l'association Croix-Rouge suisse canton de Neuchâtel dans le domaine du soutien à la parentalité. Quant aux mesures ambulatoires et aux familles d'accueil avec hébergement, elles continueront leur développement. Cela permettra une diminution des places en institutions d'éducation spécialisée.

L'année 2021 verra la facturation sur une année complète de la participation financière des représentants légaux concernant le placement de leurs enfants grâce à une plateforme informatique développée par le SIEN. Depuis juillet 2020, la participation financière des parents est fixée non plus de manière forfaitaire mais en fonction de la capacité financière des parents. Le barème proposé corrige une situation qui n'était pas conforme au Code civil. Ce dernier stipulant en effet que la contribution d'entretien est fixée en fonction du revenu des parents. Le forfait de 30 francs par jour appliqué jusqu'alors n'était pas équitable et obligeait certains parents, avec peu de moyens, à recourir à l'aide sociale.

L'année 2021 permettra également de rédiger les dispositions d'application du projet de loi sur l'enfance et la jeunesse qui assurera la mise en place d'une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse coordonnée et planifiée. Le service aura également comme tâche de reconnaître et soutenir un ensemble de partenaires institutionnels actifs dans les domaines de la participation et de l'encouragement des activités de jeunesse ainsi que de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Objectifs stratégiques

- Améliorer les conditions-cadres des familles à deux revenus, en étendant et diversifiant l'offre en matière d'accueil extrafamilial et en favorisant la conciliation vie familiale-vie professionnelle et l'égalité hommes-femmes (CE).
- Offrir une alternative d'accueil aux enfants placés en institutions d'éducation spécialisée (DEF).
- Réduire de 3 millions de francs l'engagement financier de l'Etat dans le domaine des institutions d'éducation spécialisée.

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	5'098'593	10'250'361	12'934'185	+2'683'824	+26.2%	14'275'160	13'913'646	13'913'646
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'426'760	6'670'361	8'536'265	+1'865'904	+28.0%	9'975'160	9'613'646	9'613'646
43 Revenus divers	16'129	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	34'223	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
47 Subventions à redistribuer	3'621'481	3'550'000	4'367'920	+817'920	+23.0%	4'270'000	4'270'000	4'270'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	63'887'710	72'335'043	73'289'596	+954'553	+1.3%	72'257'287	72'784'226	74'891'124
30 Charges de personnel	11'565'614	12'636'543	13'655'354	+1'018'811	+8.1%	14'021'093	14'116'203	14'304'861
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'274'056	2'427'000	1'735'000	-692'000	-28.5%	1'688'000	1'698'000	1'680'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	69'000	+69'000	--	69'000	69'000	65'263
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	34'722'363	41'800'000	41'746'591	-53'409	-0.1%	38'920'724	38'767'724	40'120'000
37 Subventions à redistribuer	3'621'481	3'550'000	4'367'920	+817'920	+23.0%	4'270'000	4'270'000	4'270'000
39 Imputations internes	11'704'195	11'921'500	11'715'731	-205'769	-1.7%	13'288'470	13'863'299	14'451'000
Résultat d'exploitation	-58'789'117	-62'084'682	-60'355'411	+1'729'271	+2.8%	-57'982'127	-58'870'580	-60'977'478
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-58'789'117	-62'084'682	-60'355'411	+1'729'271	+2.8%	-57'982'127	-58'870'580	-60'977'478
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-58'789'117	-62'084'682	-60'355'411	+1'729'271	+2.8%	-57'982'127	-58'870'580	-60'977'478
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	111.00	117.00	120.00	+3.00	+2.6%	123.00	125.00	125.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	83.20	88.40	90.60	+2.20	+2.5%	92.80	94.00	94.00

Commentaires

La différence significative entre le budget 2021 et le budget 2020 est liée principalement aux rubriques 30 et 31. Au niveau des charges de personnel (rubrique 30), l'effectif du service au niveau du budget 2020 se montait à 88.4 EPT. Au niveau de l'Office de protection de l'enfant, l'objectif voulu par le Conseil d'État et décidé dans le cadre du budget 2020 est de renforcer entre 2020 et 2023 la capacité de cet office pour intervenir de manière ambulatoire, en se rapprochant des objectifs fixés dans le rapport 12.037 et les recommandations de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes COPMA. En termes d'effectifs, il est ainsi prévu l'engagement de 2.2 EPT d'intervenant-e en protection de l'enfant. Toujours dans la rubrique 30, depuis l'entrée en vigueur des nouveaux barèmes fixés dans la loi sur les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, les curatrices et curateurs privés considérés comme salariés de l'État en faveur desquels des honoraires sont versés pour la gestion de dossiers de personnes concernées sont plus importants que les curatrices et curateurs indépendants. Les honoraires versés par le biais de la rubrique salaires occasionnels a donc considérablement augmenté. Pour le budget 2021, 400'000 francs sont venus s'ajouter aux 700'000 francs de 2020 faisant ainsi passer le montant de la rubrique à 1'100'000 francs pour 2021. Cette augmentation est compensée par une diminution de la rubrique 31 sur les honoraires versés aux curatrices et curateurs indépendants. Dans le cadre du projet de loi sur l'enfance et la jeunesse, il est également prévu un poste d'impulsion en contrat à durée déterminée sur 2 ans affecté au secteur de la déléguée à la jeunesse.

Au niveau des recettes, l'augmentation est principalement liée au fait que depuis juillet 2020, le service facture et encaisse la participation financière des parents, recettes qui étaient encaissées jusqu'alors directement par les institutions d'éducation spécialisée. L'augmentation de ces recettes est également liée aux modifications dans l'arrêté sur la participation financière des parents concernant le placement de leurs enfants, notamment l'adaptation des calculs et des prix de journée pour les bénéficiaires de prestations complémentaires.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protéger les mineurs (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	2'811	0	0
Coûts salariaux et de structure	5'536'237	5'990'812	6'318'702
Coûts des services centraux	401'177	566'689	542'842
Revenus	302'254	5'909'000	110'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'637'971	648'502	6'751'543

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs à la gestion des mesures de protection concernant des enfants. Les produits proviennent des honoraires du service pour la gestion des dossiers des enfants suivis. La participation des parents pour l'accueil de leurs enfants dans les institutions d'éducation spécialisée, suivi en appartement et dans les familles d'accueil a été affectée dès 2021 à la rubrique autres charges et revenus nets non incorporables.

Assurer l'accueil extra-familial enfants (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	272'100	300'000	266'840
Coûts salariaux et de structure	873'752	962'138	1'036'340
Coûts des services centraux	160'471	226'676	217'137
Revenus	370'704	366'361	366'925
Coûts (+) / revenus (-) nets	935'618	1'122'453	1'153'391

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation et de surveillance offertes par l'office. Les coûts directs liés à la gestion de la plateforme informatique ETIC-AEF sont également enregistrés dans ce groupe de prestations et le montant est ensuite refacturé aux structures d'accueil extrafamilial subventionnées.

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	2'097'646	1'860'000	1'460'000
Coûts salariaux et de structure	4'962'209	4'610'730	5'115'750
Coûts des services centraux	205'046	289'641	277'452
Revenus	754'496	395'000	720'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'510'406	6'365'372	6'133'202

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés aux honoraires des curatrices et curateurs privés indépendants ainsi que les salaires versés au personnel de l'office et aux curatrices et curateurs privés considérés comme salariés pour le suivi des personnes concernées. Les produits concernent les honoraires des curatrices et curateurs du SPAJ (300'000 francs) et les honoraires des curatrices et curateurs privés (420'000 francs) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

Serv. protection de l'adulte et jeunesse (SPAJ)

Prév. & promouv. activités jeunesse (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'359	35'000	35'000
Coûts salariaux et de structure	322'052	342'557	511'643
Coûts des services centraux	124'810	176'303	168'884
Revenus	4'860	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	443'362	553'860	715'527

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés à la deuxième phase de la campagne 10 mois 10 droits et aux coûts salariaux et de structure du secteur de la déléguée à la jeunesse pour assurer les prestations offertes. Comme indiqué plus haut, il est prévu, dans le cadre du projet de loi sur l'enfance et la jeunesse un poste de chargé-e de projet dès 2021 et limité sur deux ans.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Inst. dans canton mineurs	25'993'177	30'790'000	29'325'113	26'164'873	26'164'873	26'560'000
Inst. hors canton mineurs	1'351'683	1'730'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000
Parts cant. fonds accueil extra-familial	11'432'095	11'309'496	10'909'496	12'492'731	13'081'349	13'671'349
Subvention div. inst. privées	7'259'280	9'050'000	10'191'478	10'552'851	10'572'851	11'530'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	46'036'236	52'879'496	52'426'087	51'210'455	51'819'073	53'761'349

Commentaires

La 1ère rubrique de charges enregistre les subventions versées aux institutions d'éducation spécialisée (IES) dans le canton, selon contrats de prestations. La 2ème rubrique concerne les subventions versées aux IES hors canton pour les placements de mineur-e-s neuchâtelois-e-s. La 3ème rubrique est la part cantonale versée en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. Finalement, la dernière rubrique est consacrée aux subventions en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert qui enregistre une augmentation liée principalement à la mise en œuvre du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Autres revenus non incorporables	-196	0	0	0	0	0
Frais de rappel	-380	0	0	0	0	0
Participation parents aux frais de plac.	0	0	-7'339'340	-8'778'235	-8'416'721	-8'416'721
Redistr. subv. OFJ	3'621'481	3'550'000	3'550'000	3'550'000	3'550'000	3'550'000
Subventions OFJ	-3'621'481	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-576	0	-7'339'340	-8'778'235	-8'416'721	-8'416'721

Commentaires

Ces rubriques enregistrent la participation financière des parents selon le barème défini dans l'arrêté du Conseil d'État sur la participation financière journalière des parents aux frais de placement et le financement des familles d'accueil avec hébergement. Les deux dernières rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée. Le service est ensuite chargé de reverser cette subvention aux institutions concernées.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
PI-Réformes	En cours	515'000	515'000	0	515'000	431'000	0	0
Total		515'000	515'000	0	515'000	431'000	0	0

Commentaires

Ces charges prévues dans le cadre de la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse et financées par le biais du programme d'impulsion et de transformation (rapport 18.045). Il s'agit notamment du financement de 0.8 EPT de chargé-e de projet dans le cadre de la mise en place d'un concept de soutien à la parentalité et celui lié à la formation du personnel des institutions d'éducation spécialisée touché par la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Fonds structures accueil extra-familial

Évolution de l'environnement et des tâches

La loi sur l'accueil des enfants (LAE) prévoit le développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial. L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 30% dans le domaine de l'accueil préscolaire (0 à 4 ans) et de 20% pour l'accueil parascolaire (4 à 12 ans) et ainsi offrir la possibilité d'accueillir durant 2.5 jours par semaine 6 enfants sur 10 en âge préscolaire et 4 enfants sur 10 en âge parascolaire. Les objectifs sont désormais atteints, pour 2021, un développement est tout de même prévu principalement dans le domaine de l'accueil parascolaire où la demande reste importante.

Le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial, qui comprend la part cantonale et les contributions employeurs, verse ses subventions en faveur de structures d'accueil extrafamilial subventionnées au sens de la LAE.

Objectifs stratégiques

Développer l'offre en places d'accueil extrafamilial en offrant, 5400 places d'accueil extrafamilial, dont 2400 dans le domaine de l'accueil préscolaire et 3000 dans l'accueil parascolaire.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	22'665'877	22'959'496	22'559'496	-400'000	-1.7%	24'142'731	24'731'349	25'321'349
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	11'233'782	11'650'000	11'650'000	+0	0.0%	11'650'000	11'650'000	11'650'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	11'432'095	11'309'496	10'909'496	-400'000	-3.5%	12'492'731	13'081'349	13'671'349
Charges d'exploitation	22'665'877	22'959'496	22'559'496	-400'000	-1.7%	24'142'731	24'731'349	25'321'349
30 Charges de personnel	763	1'400	1'400	+0	0.0%	1'400	1'400	1'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	359'169	350'500	350'500	+0	0.0%	350'500	350'500	350'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	22'305'945	22'607'596	22'207'596	-400'000	-1.8%	23'790'831	24'379'449	24'969'449
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Bien qu'un développement de places dans le secteur de l'accueil parascolaire ait été prévu pour l'année 2021, les subventions globales en faveur des structures d'accueil extrafamilial diminuent partant du constat que le taux d'occupation dans le domaine préscolaire subit une légère baisse depuis 2019. La part cantonale (imputations internes) équilibre les comptes du fonds.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	22'305'945	22'607'596	22'207'596	23'790'831	24'379'449	24'969'449
Total charges (+) / revenus (-) nets	22'305'945	22'607'596	22'207'596	23'790'831	24'379'449	24'969'449

Commentaires

Subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales qui ont été adaptées sur la base du taux d'occupation de l'accueil préscolaire qui subit une légère baisse depuis 2019 et du développement des places dans le secteur de l'accueil parascolaire.

Fds d'encour. format. prof. initial dual

Évolution de l'environnement et des tâches

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, le 27 mars 2019 de la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual, entrée en vigueur le 1er janvier 2020, une contribution de 0.58% de la masse salariale est prélevée auprès des employeurs. Cette contribution permet d'encourager la formation en mode dual, par l'octroi de prestations aux entreprises formatrices du canton. Une fois les prestations versées, déductions faites des coûts liés au fonctionnement du fonds, les ressources sont dévolues au financement de la formation à la pratique professionnelle initiale dispensée par les établissements scolaires de la formation professionnelle du canton et réparties en fonction du nombre de personnes en formation professionnelle initiale à plein temps qu'ils accueillent.

Objectifs stratégiques

- Inciter les entreprises du canton de Neuchâtel à engager et former d'avantages d'apprenti-e-s.
- Augmenter la formation initiale en mode dual et réduire à terme la formation à plein temps.
- Mettre en place des indicateurs permettant le pilotage du projet.
- Définir des plans d'actions pour encourager la formation initiale en mode dual de manière transversale et par domaine spécifique en collaboration avec les associations professionnelles.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	0	39'400'000	39'034'000	-366'000	-0.9%	39'034'000	39'034'000	39'034'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	39'400'000	39'034'000	-366'000	-0.9%	39'034'000	39'034'000	39'034'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	0	39'374'504	39'032'912	-341'592	-0.9%	39'032'992	39'033'092	39'033'062
30 Charges de personnel	0	234'008	305'420	+71'412	+30.5%	309'116	312'848	316'520
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	453'244	457'294	+4'050	+0.9%	558'574	557'902	557'206
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	19'447'000	20'018'000	+571'000	+2.9%	21'608'000	22'423'000	23'238'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	19'240'252	18'252'198	-988'054	-5.1%	16'557'302	15'739'343	14'921'336
Résultat d'exploitation	0	25'496	1'088	-24'408	-95.7%	1'008	908	938
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	25'496	1'088	-24'408	-95.7%	1'008	908	938
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	25'496	1'088	-24'408	-95.7%	1'008	908	938

Commentaires

Le groupe 42 comprend le montant global des cotisations (0.58% de la masse salariale) provenant des employeurs du canton de Neuchâtel et prélevées par les caisses de compensation respectives de chacun des employeurs. Le budget 2021 tient compte d'une masse salariale revue légèrement à la baisse.

Le groupe 30 représente la masse salariale du personnel nécessaire à la gestion du fonds et au développement des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés. L'augmentation provient de l'adaptation tenant compte de la réalité de la mise en place du système.

Le groupe 31 comprend essentiellement les frais administratifs de gestion des caisses de compensation pour leur rôle d'encaissement des cotisations. De plus, il comprend également le développement des actions à mettre en place.

Le groupe 36 mentionne le montant des prestations versées aux entreprises formatrices du canton. Le budget 2021 tient compte d'une augmentation de 90 nouveaux contrats d'apprentissages.

Le groupe 39 correspond à la part destinée aux centres professionnels du canton de Neuchâtel qui dispensent la formation à la pratique professionnelle initiale dans le cadre des filières à plein temps. En raison de l'augmentation du nombre de contrats en mode dual, la part aux centres professionnels diminue d'autant. Ce montant comprend également les prestations versées à l'État en tant qu'institution formatrice.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Fds d'encour. format. prof. initial dual	0	19'447'000	20'018'000	21'608'000	22'423'000	23'238'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	19'447'000	20'018'000	21'608'000	22'423'000	23'238'000

Commentaires

Prestations d'encouragement aux entreprises qui forment des apprenti-e-s dans le canton de Neuchâtel.

Département du développement territorial et de l'environnement
(DDTE)

2.13.Compte de résultats du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024	Écart B2021 - B2020 CHF	%
Revenus d'exploitation	251'204'563	244'363'468	247'080'612	253'868'476	254'805'603	248'907'537	+2'717'144	+1.1%
40 Revenus fiscaux	53'110'924	53'307'585	53'383'900	53'413'450	53'506'338	53'518'785	+76'315	+0.1%
41 Patentes et concessions	17'485'088	17'025'000	17'080'000	17'080'000	17'080'000	17'080'000	+55'000	+0.3%
42 Taxes et redevances	16'796'311	15'782'425	15'642'325	15'673'325	15'652'325	15'582'325	-140'100	-0.9%
43 Revenus divers	1'625'209	3'129'150	2'571'320	2'617'170	2'672'258	2'633'233	-557'830	-17.8%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	498'493	8'034'829	7'030'802	10'518'527	11'259'863	5'974'668	-1'004'027	-12.5%
46 Revenus de transfert	64'308'977	47'835'133	55'762'843	57'711'690	57'744'964	57'833'926	+7'927'710	+16.6%
47 Subventions à redistribuer	88'730'385	89'080'000	91'040'000	92'292'000	92'326'000	92'000'000	+1'960'000	+2.2%
49 Imputations internes	8'649'175	10'169'346	4'569'422	4'562'314	4'563'855	4'284'600	-5'599'924	-55.1%
Charges d'exploitation	316'178'260	292'188'175	287'328'724	298'867'117	302'234'518	299'362'921	-4'859'451	-1.7%
30 Charges de personnel	44'899'117	46'521'382	46'057'065	46'661'997	47'263'850	47'459'974	-464'317	-1.0%
31 Biens, services et autres chg d'explt	18'224'151	11'612'894	19'289'840	19'132'354	19'114'754	19'006'654	+7'676'946	+66.1%
33 Amortissements du patr. administratif	45'330'065	8'708'018	7'182'910	7'779'425	9'081'357	11'820'382	-1'525'108	-17.5%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	18'292'528	2'243'594	6'479'894	6'479'894	6'479'894	6'479'894	+4'236'300	+188.8%
36 Charges de transfert	92'023'107	112'810'698	103'696'013	112'934'564	114'375'728	109'265'359	-9'114'685	-8.1%
37 Subventions à redistribuer	88'730'385	89'080'000	91'040'000	92'292'000	92'326'000	92'000'000	+1'960'000	+2.2%
39 Imputations internes	8'678'907	21'211'589	13'583'002	13'586'883	13'592'935	13'330'658	-7'628'587	-36.0%
Résultat d'exploitation	-64'973'698	-47'824'706	-40'248'112	-44'998'641	-47'428'915	-50'455'384	+7'576'594	+15.8%
44 Revenus financiers	3'143'962	1'694'600	1'720'600	1'715'700	1'715'700	1'715'700	+26'000	+1.5%
34 Charges financières	1'162'930	35'000	0	100'000	162'500	912'500	-35'000	-100.0%
Résultat financier	1'981'032	1'659'600	1'720'600	1'615'700	1'553'200	803'200	+61'000	+3.7%
Résultat opérationnel	-62'992'666	-46'165'106	-38'527'512	-43'382'941	-45'875'715	-49'652'184	+7'637'594	+16.5%
48 Revenus extraordinaires	30'813'706	0	0	0	0	0	0	-
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat extraordinaire	30'813'706	0	0	0	0	0	0	-
Résultat total	-32'178'959	-46'165'106	-38'527'512	-43'382'941	-45'875'715	-49'652'184	+7'637'594	+16.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-13'986'147	+7'637'594	-4'855'429	-2'492'774	-3'776'469		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-43.5%	+16.5%	-12.6%	-5.7%	-8.2%		

Commentaires du département:

Le budget 2021 du département (hors effets Covid-19) présente un résultat meilleur qu'en 2020. Sachant que le compte de résultat ci-dessus intègre les charges et revenus des services mais aussi ceux des fonds, l'analyse nécessite d'être différenciée dans la mesure où les premiers impactent le résultat mais pas les seconds (l'excédent de charges ou de revenus étant attribué ou prélevé à la fortune). Au niveau des services, il faut relever que les charges et revenus sont stables à l'exception des variations suivantes entre 2020 et 2021:

- Diminution de CHF 0,5 mio des charges de personnel en lien avec une baisse des effectifs de 3.3 EPT.
- Diminution de CHF 1,5 mio des charges d'amortissements.
- Les contributions globales et forfaitaires reçues de la Confédération transitent dorénavant par le compte de résultat via les groupes 35 « Attributions aux fonds et fin. spéciaux » et 46 « Revenus de transfert » avant d'être comptabilisées dans le compte de bilan relatif au fonds pour les routes principales suisses.
- Diminution de près de CHF 10 mios des charges de transfert notamment en raison des concessions grandes lignes mais aussi de la redistribution extraordinaire en 2020 du solde de la fortune du fonds des routes communales (suite à sa dissolution) aux communes.
- Diminution des forfaits des services centraux principalement au SAGR et au SPCH.

Au niveau des fonds, après une année 2020 empreinte de changements (suppression du fonds des routes communales et dissolution de la provision "Sites pollués"), l'année 2021 marque un retour à la normale.

Quant aux années PFT, on retourne à un résultat proche de 2020 principalement en raison d'une augmentation des indemnités de transports (dégradation due à des taux de couverture insuffisants sur certaines lignes) et des charges d'amortissement dont la croissance est calquée sur le volume des investissements.

2.14.Fiches par entités

SDTE : Secrétariat général DDTE

SCAT : Service de l'aménagement du territoire

SCTR : Service des transports

SPCH : Service des ponts et chaussées

SENE : Service de l'énergie et de l'environnement

SFFN : Service de la faune, des forêts et de la nature

SAGR : Service de l'agriculture

SCAV : Service de la consommation et des affaires vétérinaires

SGRF : Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire

Fonds des routes communales

Fonds cantonal de l'énergie

Fonds des eaux

Fonds forestier de réserve

Fonds de conservation de la forêt

Fonds agricole et viticole

Fonds des mensurations officielles

Secrétariat général DDTE (SDTE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général conduit l'ensemble des activités liées à une fonction d'état-major, telles que préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion financière, suivi du programme de législature et de la feuille de route qui en découle, gestion de la communication interne et externe, suivi des affaires parlementaires et fédérales, coordination avec les services du département, suivi des travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, relations avec les partenaires et participation à des projets et dossiers intercantonaux (CTP, EnDk, DTAP, etc.).

Les programmes de réforme et d'assainissement des finances de l'État ont un impact important sur les tâches du secrétariat général. Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement du SDTE sont liés à leur mise en application et à l'appui à apporter aux services afin d'assurer de manière optimale leur intégration. Avec la crise de la COVID-19, plus que jamais, le secrétariat général joue un rôle d'appui et de facilitateur auprès des services quant aux décisions politiques et stratégiques à mettre en œuvre rapidement.

Objectifs stratégiques

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Mobilité 2030 avec le concept de ligne directe et les contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds ;
- Accompagnement des travaux et suivi de la mise en œuvre du concept de substitution durant la fermeture de la ligne ferroviaire Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds de mars à octobre 2021 ;
- Poursuite des activités dans le cadre de l'assainissement des finances et de la mise en œuvre des mesures issues de la feuille de route du Conseil d'État ;
- Lancement de la consultation publique sur la stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Finalisation et mise en œuvre du plan climat cantonal ;
- Appui et suivi de projets transversaux ;
- Accompagnement de la mise en œuvre du cockpit du Département.
- Accompagnement des entités rattachées au SDTE (NEVIA [Anc. CNERN] et SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique et leur gestion.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	48'454'438	49'081'000	49'343'500	+262'500	+0.5%	49'343'500	49'343'500	49'343'500
40 Revenus fiscaux	48'274'993	48'912'000	49'175'000	+263'000	+0.5%	49'175'000	49'175'000	49'175'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'850	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	290	1'000	500	-500	-50.0%	500	500	500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	175'305	168'000	168'000	+0	0.0%	168'000	168'000	168'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	4'820'161	4'534'133	4'555'653	+21'520	+0.5%	4'558'761	4'587'524	4'590'222
30 Charges de personnel	812'333	817'024	830'420	+13'396	+1.6%	844'796	859'076	873'320
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'205'443	1'238'700	1'213'900	-24'800	-2.0%	1'205'600	1'217'200	1'208'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'000	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'792'385	2'468'409	2'501'333	+32'924	+1.3%	2'498'365	2'501'248	2'498'002
Résultat d'exploitation	43'634'277	44'546'867	44'787'847	+240'980	+0.5%	44'784'739	44'755'976	44'753'278
44 Revenus financiers	1'557'867	300'000	300'000	+0	0.0%	300'000	300'000	300'000
34 Charges financières	0	35'000	0	-35'000	-100.0%	0	0	0
Résultat de financement	1'557'867	265'000	300'000	+35'000	+13.2%	300'000	300'000	300'000
Résultat opérationnel	45'192'144	44'811'867	45'087'847	+275'980	+0.6%	45'084'739	45'055'976	45'053'278
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	45'192'144	44'811'867	45'087'847	+275'980	+0.6%	45'084'739	45'055'976	45'053'278
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	6.00	6.00	6.00	+0.00	0.0%	6.00	6.00	6.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.40	5.40	5.40	+0.00	0.0%	5.40	5.40	5.40

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, les prévisions tendent à une stabilisation de la taxe sur les véhicules automobiles (groupe 40) et tiennent compte d'une légère augmentation de la taxe de base au 1er janvier 2021.

Au niveau des charges d'exploitation, l'entrée en vigueur dès 2020 de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) a engendré la suppression du fonds des routes communales et, par là-même, l'imputation interne annuelle audit fonds de 4% du produit des taxes de circulation et de navigation (groupe 39). En lieu et place, une part annuelle de 3% du produit de ces taxes est attribuée aux communes qui perçoivent dorénavant directement ce montant. Au niveau des imputations internes, il faut ajouter que dès 2020 le budget intègre également la répartition des coûts forfaitaires des services centraux.

Quant aux revenus financiers, ils représentent non seulement la part au bénéfice du SCAN mais aussi une redevance calculée sur les capitaux propres disponibles. Il en va de même pour le CNERN, comme le prévoit la nouvelle loi concernant l'entretien des routes nationales (LERN). Rappelons que pour 2018 et 2019, le Grand Conseil avait décidé une modification temporaire de la LSCAN permettant un prélèvement exceptionnel à hauteur du bénéfice opérationnel du service, mais au minimum CHF 300'000 par année. En 2019, c'est la totalité du bénéfice opérationnel qui a été prélevée.

Les effectifs du SDTE quant à eux devraient rester stables pour les quatre prochaines années.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	63'670	107'580
Coûts des services centraux	0	16'821	25'027
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	80'491	132'607

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'augmentation des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	58'000	32'500
Coûts salariaux et de structure	0	477'523	441'078
Coûts des services centraux	0	126'157	102'611
Revenus	0	400	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	661'280	576'189

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires. Les charges directes incluent principalement les cotisations annuelles aux organismes cantonaux et intercantonaux dans lesquels le DDTE est représenté, ainsi que les coûts liés à l'un ou l'autre mandat externe pour le suivi de projets stratégiques menés par le département.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	1'140'700	1'163'400
Coûts salariaux et de structure	0	254'679	258'192
Coûts des services centraux	0	67'284	60'065
Revenus	0	600	500
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	1'462'063	1'481'157

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. Les charges directes incluent l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois. Les revenus proviennent de recettes diverses éventuelles.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Redevance RPLP	-175'305	-168'000	-168'000	-168'000	-168'000	-168'000
Subventions diverses	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-165'305	-158'000	-158'000	-158'000	-158'000	-158'000

Commentaires

La Confédération indemnise annuellement le canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre ne varie que très peu d'année en année. Par ailleurs, le versement d'une contribution annuelle est prévu pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable et de l'écologie industrielle.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Expropriation utilité publique	-461	0	0	0	0	0
Part au bénéfice du CNERN	0	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
Part au bénéfice du SCAN	-1'557'867	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000
Taxe de navigation	-1'802'575	-1'762'300	-1'829'900	-1'829'900	-1'829'900	-1'829'900
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-43'676'265	-44'830'400	-44'989'900	-44'989'900	-44'989'900	-44'989'900
Total charges (+) / revenus (-) nets	-47'037'167	-46'892'700	-47'119'800	-47'119'800	-47'119'800	-47'119'800

Commentaires

En plus du bénéfice du SCAN, ce dernier et NEVIA versent dès 2020 une redevance à l'État calculée sur les capitaux propres disponibles. Quant au produit de la taxe sur les véhicules à moteur, il se monte à CHF 47,2 millions de francs desquels il faut déduire une part de 3% (cf. nouvelle LRVP) redistribuée aux communes pour l'entretien des routes communales (CHF 1,4 million) et le financement de l'élimination des véhicules usagés (CHF 0,8 million).

Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1er mai 2014 se traduit par un changement de paradigme et de nouvelles tâches pour le service.

Il convient désormais de chercher à densifier et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte de la société civile est nécessaire. La pandémie COVID-19 a mis en exergue l'importance de la ville des courtes distances et la nécessité de disposer de quartiers de qualité.

En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service à adapter ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement.

La mise en œuvre des plans d'aménagement des communes se traduit par une charge accrue pour le personnel du service.

Objectifs stratégiques

- Élaboration, gestion et révision des planifications directrices cantonales ;
- Suivi des plans d'aménagement des communes ;
- Traitement des permis de construire ;
- Gestion des dangers naturels ;
- Octroi des autorisations en matière de manifestations sportives.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'397'403	1'431'300	1'394'707	-36'593	-2.6%	1'396'831	1'399'003	1'266'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'316'969	1'300'000	1'266'000	-34'000	-2.6%	1'266'000	1'266'000	1'266'000
43 Revenus divers	304	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	80'131	131'300	128'707	-2'593	-2.0%	130'831	133'003	0
Charges d'exploitation	3'273'850	3'950'595	3'762'206	-188'389	-4.8%	3'846'005	3'957'133	3'891'110
30 Charges de personnel	2'830'466	3'016'920	3'047'217	+30'297	+1.0%	3'094'564	3'142'840	3'067'866
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	176'424	329'000	342'000	+13'000	+4.0%	342'000	342'000	342'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	23'189	26'299	32'300	+6'001	+22.8%	68'300	68'300	68'299
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	130'556	282'475	84'840	-197'635	-70.0%	84'840	147'908	150'442
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	113'215	295'901	255'849	-40'052	-13.5%	256'301	256'085	262'503
Résultat d'exploitation	-1'876'447	-2'519'295	-2'367'499	+151'796	+6.0%	-2'449'174	-2'558'130	-2'625'110
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'876'447	-2'519'295	-2'367'499	+151'796	+6.0%	-2'449'174	-2'558'130	-2'625'110
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'876'447	-2'519'295	-2'367'499	+151'796	+6.0%	-2'449'174	-2'558'130	-2'625'110
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	25.00	26.00	27.00	+1.00	+3.8%	27.00	27.00	25.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.60	20.90	20.95	+0.05	+0.2%	20.95	20.95	19.85

Commentaires

Concernant les taxes (groupe 42), budgétées à CHF 1'266'000, un ralentissement des demandes de permis de construire est à prévoir pour 2021.

Au niveau des charges de personnel, les effectifs restent stables jusqu'en 2023, les ressources du service ayant été adaptées aux besoins en 2020. Les postes financés par le fonds d'aménagement du territoire pour appuyer la mise en œuvre de la LAT et pour accompagner les communes lors de la révision des plans d'aménagement prennent fin début 2024. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), une augmentation de CHF 10'000 des émoluments à restituer à l'ECAP est à prévoir (en lien avec le contrôle des dossiers des demandes de permis de construire). Et finalement, les charges de transfert (groupe 36) connaissent une diminution pérenne de CHF 200'000 dans la mesure où les subventions relatives à la convention-programme "Ouvrages de protection - Forêts" sont dorénavant présentées au compte des investissements.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes		Budget	PFT		PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
5 Dépenses d'investissement	0	100'000	3'193'500	3'113'500	718'000	668'000	
50 Immobilisations corporelles	0	100'000	3'193'500	3'113'500	718'000	668'000	
6 Recettes d'investissement	0	0	1'536'800	1'536'800	91'300	66'300	
67 Subventions d'invest. à redistribuer	0	0	1'536'800	1'536'800	91'300	66'300	
Investissements nets	0	100'000	1'656'700	1'576'700	626'700	601'700	

Commentaires

La majeure partie des dépenses et des recettes d'investissements sont liées à des travaux de protection contre les dangers naturels.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Autorisations (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	168'200
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'304'721
Coûts des services centraux	0	0	154'983
Revenus	0	0	1'216'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	411'905

Commentaires

Les charges directes se répartissent comme suit : CHF 20'000 pour Pro Infirmis, CHF 75'000 pour la restitution d'émoluments à l'ECAP, CHF 5'000 de frais de dépens, CHF 21'200 pour les publications des enquêtes dans la Feuille officielle et CHF 47'000 représentant les montants des décisions spéciales à restituer aux autres services.

Les revenus représentent les montants des émoluments perçus en matière de permis de construire et de manifestations sportives.

Planification régionale et communale (CHF)	2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	615'593
Coûts des services centraux	0	0	73'124
Revenus	0	0	178'707
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	510'011

Commentaires

Les revenus sont composés de CHF 128'707 venant du fonds d'aménagement du territoire pour le financement des fonctions impliquées dans la mise en œuvre de la LAT et l'accompagnement des communes dans la révision des plans d'aménagement et de CHF 50'000 représentant les émoluments liés aux plans d'affectation.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	159'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'074'680
Coûts des services centraux	0	0	127'064
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	1'360'744

Commentaires

Les charges directes représentent le montant des projets en matière de planification cantonale.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Autres subventions	23'393	23'475	25'840	25'840	25'840	25'840
Dangers naturels	48'163	200'000	0	0	0	0
Sentiers pédestres	59'000	59'000	59'000	59'000	59'000	59'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	130'556	282'475	84'840	84'840	84'840	84'840

Commentaires

Chaque année, un montant d'environ CHF 25'000 est versé à deux institutions privées (Pro Infirmis qui analyse les demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr. et Architecture sans obstacles pour la construction adaptée aux handicapés).

Concernant les subventions liées aux dangers naturels et comme mentionné ci-dessus, elles sont dorénavant présentées au compte des investissements.

Le montant de CHF 59'000 est versé année après année comme participation financière à Neuchâtel Rando (sentiers pédestres).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	En cours	100'000	80'000	0	80'000	0	0	0
CP Ouvrages de protection forêts 2020-24	A solliciter	0	843'000	-403'800	439'200	439'200	126'700	101'700
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	0	500'000	500'000
Protec. catastrophes Noiraigue Clusette	A solliciter	0	2'270'500	-1'133'000	1'137'500	1'137'500	0	0
Total		100'000	3'193'500	-1'536'800	1'656'700	1'576'700	626'700	601'700

Commentaires

- Optimisation du tracé du Sentier du Lac : Ce projet consiste à mettre en œuvre la mesure MOB_A1 "Optimiser le sentier du Lac dans les secteurs identifiés, en s'appuyant sur le droit de marche pied".
- CP Ouvrages de protection forêts 2020-24 : Le montant de CHF 439'200 pour l'année 2021 concerne la mise en œuvre de la convention-programme 2020-24 dans le domaine des "Ouvrages de protection - forêt", dont une partie est subventionnée par la Confédération. Le crédit d'engagement a été adopté par le Grand Conseil en juin 2020.
- Protec. catastrophes Noiraigue Clusette : La situation de danger et de risque du secteur Noiraigue – La Clusette a été examinée en détail et les moyens prévus en 2021 concernent la protection du village de Noiraigue ainsi que des routes cantonales H10 et RC 171. Le crédit d'engagement a été adopté par le Grand Conseil en juin 2020.

Service des transports (SCTR)

Évolution de l'environnement et des tâches

- Le 21 juin 2019, les Chambres fédérales ont approuvé le financement de la ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds dans le cadre du Programme de développement stratégique des chemins de fer 2035 (Prodes 2035). Un important travail doit être engagé pour que cette mesure se concrétise dans les meilleurs délais, y compris l'intégration de la gare souterraine de Cernier et la liaison Corcelles – Bôle (concrétisation du RER neuchâtelois). À plus court terme, le principal défi est l'assainissement à minima de la ligne ferroviaire actuelle et sa fermeture durant 8 mois en 2021 avec la substitution bus ;
- La reconnaissance de la relation Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds au titre des grandes lignes dès l'année horaire 2020 et de la relation Berne – La Chaux-de-Fonds dès l'année horaire 2021 devrait en principe conduire à une diminution à terme du niveau d'indemnités à charge du canton ;
- La pérennisation des relations transfrontalières sur la ligne des horlogers ainsi que sur la ligne via Les Verrières, Pontarlier restera un point de vigilance ces prochaines années. La ligne ferroviaire Le Locle – Les Brenets fait l'objet d'un engagement particulier pour la mise aux normes, une adaptation de l'infrastructure ferroviaire avec une liaison par bus électrique est voulue ;
- Dans la perspective d'un remplacement de la flotte de bus sur le territoire neuchâtelois, il est évalué l'opportunité de la mise en place de e-bus pour une desserte des transports publics urbains respectant les contraintes environnementales.

Objectifs stratégiques

- Finaliser les négociations financières des offres 2020/2021 et consolider les impacts financiers des concessions grandes lignes. Une stabilité du niveau des indemnités est visée, voire une diminution à terme avec l'intégration des impacts des concessions grandes lignes ;
- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Participer aux discussions avec la Confédération et les CFF à la mise en œuvre du RER neuchâtelois dans le cadre de Prodes 2035 ;
- Accompagner la mise en œuvre de la substitution bus lors de la fermeture de la ligne historique entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ;
- Pérenniser la circulation du RE entre Neuchâtel et Frasne ainsi que la desserte TGV ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés LHand en particulier pour les arrêts de bus (programme d'impulsion) ;
- Assurer la bonne coordination avec l'aménagement du territoire ;
- S'engager pour assumer les pertes de recettes dues à la Covid-19.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	31'818'554	32'472'900	30'905'891	-1'567'009	-4.8%	33'096'529	33'194'268	33'289'720
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	798'085	700	700	+0	0.0%	700	700	700
43 Revenus divers	3'644	300'000	142'020	-157'980	-52.7%	142'020	142'020	142'020
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	31'004'324	32'158'500	30'749'400	-1'409'100	-4.4%	32'939'900	33'037'500	33'147'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	12'500	13'700	13'771	+71	+0.5%	13'909	14'048	0
Charges d'exploitation	69'252'249	72'735'219	68'231'248	-4'503'971	-6.2%	73'836'614	74'368'525	74'892'012
30 Charges de personnel	824'150	1'198'776	1'067'192	-131'584	-11.0%	1'087'254	1'106'694	958'592
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	434'820	607'200	607'200	+0	0.0%	607'200	607'200	607'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	111'120	111'336	+216	+0.2%	211'336	273'836	1'023'836
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	67'993'279	70'722'426	66'357'776	-4'364'650	-6.2%	71'843'129	72'293'317	72'206'317
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	95'697	87'744	-7'953	-8.3%	87'695	87'478	96'067
Résultat d'exploitation	-37'433'696	-40'262'319	-37'325'357	+2'936'962	+7.3%	-40'840'085	-41'174'257	-41'602'292
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	100'000	162'500	912'500
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	-100'000	-162'500	-912'500
Résultat opérationnel	-37'433'696	-40'262'319	-37'325'357	+2'936'962	+7.3%	-40'840'085	-41'336'757	-42'514'792
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-37'433'696	-40'262'319	-37'325'357	+2'936'962	+7.3%	-40'840'085	-41'336'757	-42'514'792
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	9.00	11.00	10.00	-1.00	-9.1%	10.00	10.00	8.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.10	8.10	7.10	-1.00	-12.3%	7.10	7.10	6.00

Commentaires

Les revenus divers (groupe 43) à hauteur de CHF 142'000 concernent l'activation des charges de personnel en lien avec les projets d'investissement inscrits au programme d'impulsion. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), ils comprennent non seulement la part communale aux indemnités de transport (pot commun) et au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) mais aussi la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP). Les revenus de transfert diminuent en 2021 en raison du statut de la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds qui sera revu à cet horizon (grandes lignes).

Concernant les effectifs du personnel, ils évoluent au budget 2021 en raison de l'engagement planifié d'un collaborateur pour réaliser les travaux décidés dans le cadre du programme d'impulsion, plus précisément pour le suivi des travaux de réalisation du RER neuchâtelois. À noter que les deux postes (limités sur 2 ans) initialement prévus au budget 2020 ont été réduits à un seul poste mais avec une durée prolongée à 4 ans. S'agissant des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), elles demeurent stables au budget 2021. L'écart avec les comptes 2019 se laisse expliquer par le fait que les CFF ont accepté de prendre à leur charge les coûts des études pour l'offre de substitution lors des travaux 2021. Sans tenir compte des charges d'amortissement liées aux subventions d'investissement, les charges de transfert (groupe 36) se montent à CHF 64'719'000 au budget 2021 et diminuent de CHF 3'985'000 par rapport au budget 2020. Ces diminutions sont induites par la modification de la concession de la ligne La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel – (Berne) qui passe du statut de trafic régional voyageurs à grandes lignes. Des augmentations d'indemnités sont par contre attendues dès 2022 en raison de taux de couverture insatisfaisants sur les lignes Neuchâtel - Corcelles-Peseux et La Chaux-de-Fonds - Le Locle (effet grandes lignes). Ces montants permettent par ailleurs de financer une sensible amélioration de l'offre en transport urbain.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	3'223'866	4'346'000	5'733'000	6'712'000	4'300'000	3'300'000
50 Immobilisations corporelles	0	600'000	700'000	900'000	1'300'000	1'300'000
55 Participations et capital social	1'500'000	0	0	0	0	0
56 Propres subventions d'invest.	1'723'866	3'746'000	5'033'000	5'812'000	3'000'000	2'000'000
6 Recettes d'investissement	605'755	1'186'900	2'078'000	2'064'000	681'500	596'320
63 Subventions d'inv. acquises	0	446'000	1'382'500	1'382'500	0	0
64 Remboursement de prêts	605'755	740'900	695'500	681'500	681'500	596'320
Investissements nets	2'618'111	3'159'100	3'655'000	4'648'000	3'618'500	2'703'680

Commentaires

Les dépenses liées aux immobilisations corporelles (groupe 50) concentrent les crédits d'étude pour les investissements futurs du RER (programme d'impulsion et voie verte). Les dépenses pour la halte Fiaz ainsi que les mises en conformité LHand des arrêts de bus figurent, quant à elles, dans les propres subventions d'investissements (groupe 56).

Quant aux recettes d'investissements, elles concernent les participations fédérales et communales pour la halte Fiaz, ainsi que les remboursements de prêts octroyés par le passé aux entreprises de transport. Ces remboursements de prêts tendent progressivement à diminuer.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'763'183	1'073'749	1'679'052
Coûts des services centraux	64'717	50'118	76'254
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'827'900	1'123'867	1'755'307

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne le processus de commande des offres de transports publics. Aucune charge directe ou revenu n'entre dans le calcul de cette prestation. Les écarts avec le budget 2021 se laissent principalement expliquer par le nombre d'heures prévues sur la prestation (répartition indirecte des coûts). Elles étaient sous-évaluées au budget 2020.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	22	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'190'363	2'210'925	1'375'041
Coûts des services centraux	43'624	103'197	62'448
Revenus	16'144	13'700	13'771
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'217'865	2'300'422	1'423'718

Commentaires

Le service délivre des expertises et des conseils auprès de divers partenaires que sont la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport. Les revenus annoncés au budget 2021 sont des remboursements de traitements pour un poste à temps partiel dédié à la mise en œuvre de la LAT et financé par le fonds d'aménagement du territoire. Les écarts avec le budget 2021 se laissent principalement expliquer par le nombre d'heures prévues sur la prestation (répartition indirecte des coûts). Elles étaient surévaluées au budget 2020.

Autorisations / approbations (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	212'400	154'040	169'724
Coûts des services centraux	8'362	7'190	7'708
Revenus	1'200	700	700
Coûts (+) / revenus (-) nets	219'562	160'530	176'732

Commentaires

Le service est chargé d'octroyer des autorisations de trafic voyageurs bus et prend position dans le cadre de procédures d'approbations des plans. Les revenus sont des émoluments pour les autorisations cantonales pour le transport des voyageurs.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Lignes à l'essai et autres	2'161'097	2'347'000	5'288'000	11'513'000	11'513'000	11'501'000
Part au revenu de la RPLP	-4'948'644	-4'856'500	-5'021'400	-5'033'900	-5'049'500	-5'129'000
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-26'055'680	-27'302'000	-25'728'000	-27'906'000	-27'988'000	-28'018'000
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	11'960'360	11'891'000	11'070'000	10'291'000	10'497'000	10'570'000
Trafic régional voyageurs	25'299'152	27'678'000	21'331'000	21'331'000	21'331'000	21'270'000
Trafic urbain et trafic touristique	25'852'225	26'788'000	27'030'000	27'030'000	27'030'000	26'953'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	34'268'510	36'545'500	33'969'600	37'225'100	37'333'500	37'147'000

Commentaires

Une diminution de la part cantonale au FIF est attendue en 2021 (CHF -821'000). Cette diminution est induite par une baisse des indicateurs de référence de base au calcul (voyageurs-kilomètres prévisionnels). Une nouvelle diminution devrait encore intervenir en 2022 en raison des modifications de concessions (grandes lignes).

Quant au trafic régional voyageurs, une baisse importante est prévue en raison des concessions grandes lignes (CHF -5.5 millions).

Par contre, une hausse substantielle est attendue au budget 2021, et les années suivantes, dans le secteur des lignes à l'essai et autres. En effet, dès 2021, des indemnités supplémentaires sont prévues pour couvrir la différence tarifaire entre le service direct et Onde Verte (CHF 1.5 millions) ainsi que pour financer la part cantonale au geste commercial durant les travaux 2021 (CHF 0.5 million). Puis, dès 2022, la Confédération pourrait arrêter de financer deux lignes ferroviaires en raison de critères de rentabilité (taux de couverture) insatisfaisants (CHF 2.8 millions). Un potentiel désengagement des entreprises dans le trafic international impacte également à la hausse le niveau d'indemnités à verser par le canton dès 2022 (CHF 1 million).

Concernant le trafic urbain, des indemnités supplémentaires sont prévues dès 2021 (CHF 1 million) pour augmenter le cadencement de certaines lignes, l'horaire de jour sera prolongé à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Les parts communales étant corrélées aux indemnités de transport (sauf lignes à l'essai) et à la part cantonale au FIF, elles suivent la même tendance au budget 2021, soit un fléchissement par rapport au budget 2020 (CHF -1.57 millions).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Crédit const.halte ferroviair.de La Fiaz	En cours	1'500'000	2'933'000	-1'382'500	1'550'500	1'729'500	500'000	0
PI-études invest. futurs	En cours	666'000	450'000	0	450'000	650'000	1'050'000	1'050'000
PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	1'066'000	1'500'000	0	1'500'000	2'000'000	2'500'000	0
Prêts transports	En cours	-740'900	0	-695'500	-695'500	-681'500	-681'500	-596'320
Part routière renouvellement PN	A solliciter	800'000	600'000	0	600'000	700'000	0	0
Concrétisation du RER neuchâtelois	A solliciter	0	250'000	0	250'000	250'000	250'000	2'250'000
Total		3'291'100	5'733'000	-2'078'000	3'655'000	4'648'000	3'618'500	2'703'680

Commentaires

- Crédit construction Halte Fiaz : La convention de financement avec les CFF a été signée, les travaux ont débuté en 2020 et vont s'étaler sur plusieurs années (block de ligne dès 2022). La Ville de La Chaux-de-Fonds et la Confédération participent au financement de ces investissements.
- Part routière renouvellement PN (passages à niveaux) : Aux croisements rail-route, le propriétaire du bien-fonds doit participer financièrement au renouvellement de l'infrastructure ferroviaire. Les entreprises CFF et transN ont communiqué leurs besoins pour 2021 et 2022.
- Études investissements futurs RER (programme d'impulsion) : Pour lever des risques et accélérer la création du RER neuchâtelois, des études doivent être menées.
- Mise en conformité LHand des arrêts de bus (programme d'impulsion) : Le programme de financement a été lancé en 2020 et devrait perdurer jusqu'à fin 2023 (date limite pour les adaptations LHand).
- Prêts transports : Les annuités budgétisées en recettes sont conformes au plan de remboursement.
- Concrétisation du RER neuchâtelois : Le canton doit assurer le financement de mesures connexes prévues dans le cadre de PRODES 2035. CHF 250'000 sont prévus au budget 2021 pour financer les études de la voie verte.

Service des ponts & chaussées (SPCH)

Évolution de l'environnement et des tâches

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants dans le domaine des routes et des ouvrages d'art sont planifiés pour les prochaines années (Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, tunnel de La Clusette, assainissement du bruit routier, RC1310 La Sagne - Les Ponts-de-Martel, assainissement de la H10, évitement est de La Chaux-de-Fonds par la H18).

Par ailleurs, l'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à éviter que la dégradation globale du réseau routier ne s'accroisse.

Enfin, les dossiers relatifs aux cours d'eau et aux lacs prennent de l'importance avec la réalisation de plusieurs projets de revitalisation et l'accompagnement des communes pour la planification de projets de protection contre les crues.

Objectifs stratégiques

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif des routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien courant des routes et ouvrages d'art, et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Développement du réseau et promotion de la mobilité douce ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges, de curage et de revitalisation des cours d'eau ;
- Gestion des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	Budget 2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	34'280'519	28'511'825	31'574'243	+3'062'418	+10.7%	32'505'440	32'596'202	32'636'639
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	2'280'065	2'305'000	2'280'000	-25'000	-1.1%	2'280'000	2'280'000	2'280'000
42 Taxes	726'983	1'354'000	1'363'100	+9'100	+0.7%	1'363'100	1'363'100	1'363'100
43 Revenus divers	894'982	2'051'000	1'684'500	-366'500	-17.9%	1'750'350	1'805'438	1'766'413
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	28'885'941	13'053'079	20'214'443	+7'161'364	+54.9%	20'149'790	20'165'464	20'244'926
47 Subventions à redistribuer	578'779	2'654'000	4'530'000	+1'876'000	+70.7%	5'460'000	5'480'000	5'480'000
49 Imputations internes	913'770	7'094'746	1'502'200	-5'592'546	-78.8%	1'502'200	1'502'200	1'502'200
Charges d'exploitation	90'221'150	55'262'714	54'919'651	-343'063	-0.6%	56'550'797	58'024'685	60'236'158
30 Charges de personnel	15'958'247	16'220'661	16'033'363	-187'298	-1.2%	16'252'028	16'468'993	16'698'467
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'245'629	6'170'500	5'872'500	-298'000	-4.8%	5'962'500	5'962'500	5'962'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	44'988'289	8'193'422	6'624'493	-1'568'929	-19.1%	7'020'033	8'188'676	10'170'934
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	12'374'903	0	6'477'094	+6'477'094	--	6'477'094	6'477'094	6'477'094
36 Charges de transfert	8'945'316	16'193'621	10'732'352	-5'461'269	-33.7%	10'735'289	10'807'624	10'809'694
37 Subventions à redistribuer	578'779	2'654'000	4'530'000	+1'876'000	+70.7%	5'460'000	5'480'000	5'480'000
39 Imputations internes	129'988	5'830'510	4'649'849	-1'180'661	-20.2%	4'643'853	4'639'798	4'637'470
Résultat d'exploitation	-55'940'631	-26'750'889	-23'345'409	+3'405'480	+12.7%	-24'045'357	-25'428'483	-27'599'519
44 Revenus financiers	385'054	150'000	126'000	-24'000	-16.0%	126'000	126'000	126'000
34 Charges financières	2	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	385'052	150'000	126'000	-24'000	-16.0%	126'000	126'000	126'000
Résultat opérationnel	-55'555'579	-26'600'889	-23'219'409	+3'381'480	+12.7%	-23'919'357	-25'302'483	-27'473'519
48 Revenus extraordinaires	29'650'873	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	29'650'873	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-25'904'707	-26'600'889	-23'219'409	+3'381'480	+12.7%	-23'919'357	-25'302'483	-27'473'519
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	141.00	139.00	136.00	-3.00	-2.2%	136.00	136.00	136.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	133.60	130.70	128.10	-2.60	-2.0%	128.10	128.10	128.10

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, on peut relever une légère diminution des patentes et concessions (groupe 41), qui découle d'une révision à la baisse des recettes relatives aux concessions hydrauliques. Quant à la légère augmentation des taxes (groupe 42), elle provient de la différence entre les nouvelles prestations faites pour l'UT IX et la suppression de la refacturation des engins à NEVIA (anciennement CNERN) pour l'entretien de la N20 dans les Montagnes, NEVIA ayant acheté les engins qui lui manquait. La diminution des revenus divers (groupe 43) provient des activations de salaires sur investissement et de la diminution des prestations fournies aux communes dans le cadre du transfert des routes déclassées. Concernant les revenus de transfert (groupe 46), la très forte augmentation découle de la mise en œuvre du nouveau mode de comptabilisation des contributions forfaitaires reçues de la Confédération, qui permet d'être en conformité avec le MCH2 et la LFinEC. Elles doivent dorénavant transiter par le compte de résultat (via les groupes 46 « Revenus de transfert » et 35 « Attributions aux fonds et fin. spéciaux ») avant d'être enregistrées dans le compte de bilan relatif au nouveau fonds pour les routes principales suisses. Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37/47), elles concernent les diverses générations du projet d'agglomération RUN. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la Confédération. Finalement, la diminution des imputations internes (groupe 49) est majoritairement due à la dissolution du fonds des routes communales en 2020 et au versement de son solde aux communes.

Au niveau des charges d'exploitation, les diminutions budgétaires des charges de personnel et des biens, services et autres charges (groupes 30 et 31) sont liées au transfert des routes déclassées aux communes. Concernant la forte diminution des charges de transfert (groupe 36), elle s'explique par le versement unique, en 2020, du solde de la fortune du fonds des routes communales. Finalement, la diminution des imputations internes (groupe 39) est liée aux forfaits des services centraux.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5 Dépenses d'investissement	24'962'229	34'266'700	40'827'000	77'321'050	79'667'138	75'636'013
50 Immobilisations corporelles	18'097'656	28'017'500	34'321'000	75'171'050	78'267'138	73'736'013
52 Immobilisations incorporelles	41'457	0	0	0	0	0
56 Propres subventions d'invest.	4'322	6'249'200	650'000	1'450'000	1'400'000	1'900'000
58 Investissements extraordinaires	6'818'793	0	5'856'000	700'000	0	0
6 Recettes d'investissement	7'684'335	10'865'480	19'222'600	33'478'300	33'501'150	32'586'350
63 Subventions d'inv. acquises	107'682	0	0	0	0	0
66 Remboursement de propres subv. d'invest.	7'326'924	10'865'480	16'486'600	33'478'300	33'501'150	32'586'350
68 Recettes d'investissement extraordinaires	249'728	0	2'736'000	0	0	0
Investissements nets	17'277'894	23'401'220	21'604'400	43'842'750	46'165'988	43'049'663

Commentaires

Au niveau des dépenses d'investissements, on peut relever une augmentation notable des immobilisations corporelles (groupe 50), qui est principalement due au début des travaux de génie civil de l'assainissement du tunnel de la Clusette et de l'évitement est de La Chaux-de-Fonds. La forte diminution des propres subventions d'investissement (groupe 56) provient d'un crédit de CHF 6 millions octroyé dans le cadre de la mise en œuvre de la LRVP, qui courait uniquement sur 2020. Le montant des investissements extraordinaires correspond, quant à lui, aux travaux de génie civil du PS CFF de Malakoff (projet H18) sur un ouvrage d'art appartenant aux CFF.

Au niveau des recettes d'investissement, l'augmentation du groupe 66 est liée à la très forte augmentation des immobilisations corporelles créées sur les deux routes principales suisses sises dans le canton (H10 et H18). Quant aux recettes d'investissement extraordinaires (groupe 68), elles représentent la participation des CFF pour les travaux de remplacement du PS CFF de Malakoff (projet H18).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	830'647	625'000	494'000
Coûts salariaux et de structure	7'163'621	7'138'270	8'607'256
Coûts des services centraux	485'299	1'045'287	1'362'621
Revenus	212'125	243'000	350'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	8'267'441	8'565'557	10'113'877

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe les coûts en lien avec les routes, incluant la planification des projets, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, le cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour l'achèvement de l'A5 et pour NEVIA. La diminution des charges directes provient d'une dépense quadriennale effectuée précédemment, alors que les recettes complémentaires sont dues à la refacturation d'heures faites pour l'UT IX (entretien de la N20). Une augmentation des heures valorisées et une adaptation de la répartition analytique engendrent des coûts salariaux et de structure plus élevés. L'augmentation des coûts des services centraux est uniquement due à l'adaptation de la répartition analytique découlant de la mise en œuvre de la LRVP.

Service des ponts & chaussées (SPCH)

Ouvrages d'art, eaux (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	338'754	909'500	878'100
Coûts salariaux et de structure	2'944'278	4'635'240	3'864'901
Coûts des services centraux	197'966	678'758	611'855
Revenus	2'280'081	2'349'500	2'280'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'200'918	3'873'998	3'074'856

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les inspections et surveillance des ouvrages d'art, des rives des lacs, des berges et des cours d'eau, des stations hydrométriques, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragage des sables et graviers, et de la gestion des convois exceptionnels. Une adaptation de la répartition analytique découlant de la mise en œuvre de la LRVP engendre une diminution des coûts salariaux et de structure, et des services centraux.

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	654'880	701'100	658'300
Coûts salariaux et de structure	3'642'329	3'304'246	3'650'035
Coûts des services centraux	422'015	449'677	650'501
Revenus	51'399	374'000	302'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'667'825	4'081'023	4'656'636

Commentaires

La division d'entretien 1 couvre le Littoral neuchâtelois. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les dégâts lors d'accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents, de la vente de sel et des prestations d'entretien mandatées par les communes. Une adaptation de la répartition analytique découlant de la mise en œuvre de la LRVP engendre une légère augmentation des coûts salariaux et de structure, et des services centraux.

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	754'326	787'700	756'900
Coûts salariaux et de structure	4'144'924	3'879'851	4'646'763
Coûts des services centraux	422'015	449'677	813'127
Revenus	33'658	379'000	322'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'287'607	4'738'228	5'894'390

Commentaires

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers et l'ouest des montagnes neuchâteloises. Ce groupe de prestations inclut les coûts de l'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations diverses et de dégâts lors d'accidents, l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents et la vente de sel et les prestations d'entretien mandatées par les communes. Une adaptation de la répartition analytique découlant de la mise en œuvre de la LRVP engendre une forte augmentation des coûts de structure et des services centraux.

Service des ponts & chaussées (SPCH)

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	2'047'043	946'700	839'200
Coûts salariaux et de structure	4'725'062	3'675'169	4'773'611
Coûts des services centraux	422'015	449'677	975'752
Revenus	195'572	969'500	769'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'998'549	4'102'046	5'819'563

Commentaires

La division d'entretien 3 couvre le Val-de-Ruz et l'est des montagnes neuchâteloises. Ce groupe de prestations contient les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations diverses et de dégâts lors d'accidents, l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents, la vente de sel et les prestations d'entretien mandatées par les communes et la Confédération. La diminution des charges et des revenus s'explique par la diminution de prestations faites pour NEVIA sur la N20 dans le haut du canton. Une adaptation de la répartition analytique découlant de la mise en œuvre de la LRVP engendre une forte augmentation des coûts de structure et des services centraux.

Signalisation et marquage (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	29'926	76'000	71'900
Coûts salariaux et de structure	2'487'302	2'123'722	1'781'135
Coûts des services centraux	422'015	449'677	379'459
Revenus	138'005	165'000	155'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'801'238	2'484'399	2'077'494

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les réparations effectuées lors d'accidents (charges et revenus) et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers. Une adaptation de la répartition analytique découlant de la mise en œuvre de la LRVP engendre une diminution des coûts de structure et des services centraux.

Préavis, autorisations (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	145'586	75'000	130'000
Coûts salariaux et de structure	1'840'717	2'456'675	2'195'345
Coûts des services centraux	124'758	359'741	347'547
Revenus	482'966	335'000	372'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'628'095	2'556'416	2'300'892

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les gens du voyage, et les recettes provenant de divers émoluments, principalement concernant l'utilisation du domaine public/privé. Les augmentations de dépenses et de recettes sont majoritairement dues aux gens du voyage. Une adaptation de la répartition analytique découlant de la mise en œuvre de la LRVP engendre une diminution des coûts salariaux et de structure.

Service des ponts & chaussées (SPCH)

Essais de laboratoire (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	43'875	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	1'431'389	1'124'046	1'768'567
Coûts des services centraux	96'294	164'599	279'983
Revenus	6'542	18'500	7'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'565'016	1'310'145	2'081'550

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles effectués par le laboratoire du SPCH sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers. Une adaptation de la répartition analytique découlant de la mise en œuvre de la LRVP engendre une augmentation des coûts salariaux et de structure et des services centraux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Contributions fédérales globales	-2'400'000	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000
Part au revenu de la RPLP	-4'948'644	-4'856'500	-5'021'393	-5'033'870	-5'049'535	-5'128'997
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-9'162'394	-7'396'579	-7'915'956	-7'838'826	-7'838'835	-7'838'835
Part fédérale aux redevances hydraulique	12'595	25'000	18'000	18'000	18'000	18'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-16'498'443	-13'028'079	-13'719'349	-13'654'696	-13'670'370	-13'749'832

Commentaires

Les parts à la RPLP et à l'impôt sur les huiles minérales se basent sur les données transmises par la Confédération.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	1'920'000	3'550'000	-1'980'000	1'570'000	3'980'000	4'650'000	2'234'000
Aménagements de cours d'eau 2020-2021	En cours	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
Amén. aire gens du voyage CH, Vaumarcus	En cours	177'000	177'000	0	177'000	0	0	0
Assainiss. et sécurisation, tunnel Cluset	En cours	425'000	2'706'250	-1'590'000	1'116'250	3'316'250	2'896'250	3'216'250
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	En cours	1'787'000	1'881'000	-283'000	1'598'000	1'682'000	134'475	0
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	En cours	980'000	2'054'000	-1'200'000	854'000	854'000	102'413	0
Assainissement routier H10	En cours	1'240'000	3'100'000	-1'860'000	1'240'000	880'000	880'000	840'000
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	29'600	75'000	-65'000	10'000	5'000	5'000	5'000
Construction du tunnel de Serrières	En cours	130'000	660'000	-580'800	79'200	42'000	30'000	24'000
Corrections routières 2020 - 2021	En cours	235'000	235'000	0	235'000	0	0	0
Elaboration dossier route H20	En cours	80'000	0	0	0	0	0	0
Entretien constructif 2018-2021	En cours	4'688'000	5'019'000	0	5'019'000	824'300	0	0
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	En cours	50'000	50'000	0	50'000	50'000	50'000	50'000
Etudes détail liaison H18-H20	En cours	340'000	730'000	-438'000	292'000	0	0	0
H10 Evitement de Peseux, études	En cours	45'000	150'000	-90'000	60'000	0	0	0
LRVP, remise en état RC déclassées	En cours	6'000'000	0	0	0	0	0	0
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	En cours	1'500'000	800'000	0	800'000	1'200'000	0	0
PI-Accélération Projet agglom. (PA3)	En cours	200'000	400'000	0	400'000	1'100'000	1'100'000	1'600'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	1'744'250	1'268'000	0	1'268'000	4'032'000	3'995'000	4'072'763
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	En cours	145'000	518'750	-300'000	218'750	965'000	2'645'000	2'465'000
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	En cours	8'800	23'000	-13'800	9'200	8'800	0	0
Travaux EM 2020 - 2023	En cours	150'000	170'000	0	170'000	180'000	160'000	0
Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021	En cours	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
CP prot.crues LACE, 2020 - 2024	A solliciter	345'400	927'000	-463'000	464'000	307'600	342'600	342'600
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	A solliciter	322'920	892'000	-639'000	253'000	157'000	276'450	201'250
H18 nouvelle liaison H18-H20	A solliciter	1'625'000	8'725'000	-5'100'000	3'625'000	14'865'000	13'865'000	13'865'000
Instal.génératrices pr prélèv. carburant	A solliciter	100'000	150'000	0	150'000	0	0	0
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	7'033'800	12'033'800	14'133'800
PS CFF Malakoff H18	A solliciter	0	5'876'000	-4'620'000	1'256'000	0	0	0
RC 1162 Assainiss. du Pont de Saint-Jean	A solliciter	0	90'000	0	90'000	1'560'000	0	0
RC 5 - PS CFF de Comaux	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
Reconstruction RC2326 Le Cachot	A solliciter	100'000	0	0	0	100'000	3'000'000	0
Total		24'967'970	40'827'000	-19'222'600	21'604'400	43'842'750	46'165'988	43'049'663

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement à solliciter sont commentés:

- CP prot.crues LACE, 2020 - 2024 et CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024 : Ces projets concernent les nouvelles conventions-programmes signées avec la Confédération et acceptées par le Grand Conseil en 2020 ;
- H18 nouvelle liaison H18-H20 : Ce crédit permet la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds ;
- Instal.génératrices pr prélèv. carburant : Il s'agit d'équiper les citernes à carburant de l'État d'une alimentation secourue. Ce crédit a été validé par le Conseil d'État en 2020 ;
- PS CFF Malakoff H18 : Ce projet concerne le remplacement complet du passage supérieur CFF situé au nord du giratoire du Bas-du-Reymond pendant la fermeture de la ligne CFF historique en 2021 ;
- RC 1162 Assainiss. du Pont de Saint-Jean : Ce crédit permettra l'assainissement de ce pont enjambant le canal de la Thielle. Les travaux sont planifiés et réalisés sous la direction du canton de Berne.

Service énergie et de l'environnement (SENE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont, d'une part, l'évolution et l'augmentation des bases légales dont la mise en œuvre, le suivi et la surveillance incombe au SENE et, d'autre part, l'introduction et l'évolution du nouveau système de gestion et d'information de l'État (SIGE).

La politique énergétique, avec une nouvelle loi cantonale sur l'énergie qui devrait entrer en vigueur début 2021, sollicitera plus fortement le service. Quant à l'adaptation aux changements climatiques, ce thème prend toujours plus d'importance. Le SENE est impacté à travers la politique énergétique déjà citée et aussi à travers les diverses surveillances de l'environnement (eaux, air, sol, etc.).

S'agissant du virage numérique voulu par la Confédération, il apporte lui aussi son lot de charges supplémentaires notamment dans le domaine de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) et de la 5G.

Enfin, la densification des zones bâties fait croître les problèmes de bruit et de protection contre les accidents majeurs (pour laquelle les normes se sont renforcées).

Objectifs stratégiques

- Développer et poursuivre les activités en faveur de la protection de l'environnement ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour réduire les émissions de CO2 et tendre vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050 en favorisant la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Contribuer à faire réduire la production de déchets et promouvoir leur valorisation matières puis thermique ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celles de l'eau, de l'air, des sols, etc.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT		
	2019	Budget 2020		CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	6'295'660	3'086'600	3'003'176	-83'424	-2.7%	3'014'622	2'986'080	2'934'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	905'107	657'800	638'000	-19'800	-3.0%	668'000	638'000	668'000
43 Revenus divers	78'109	58'000	28'000	-30'000	-51.7%	8'000	8'000	8'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	198'214	222'000	178'000	-44'000	-19.8%	178'000	178'000	178'000
47 Subventions à redistribuer	354'230	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	4'760'000	2'148'800	2'159'176	+10'376	+0.5%	2'160'622	2'162'080	2'080'000
Charges d'exploitation	10'328'983	10'777'593	10'537'311	-240'282	-2.2%	10'519'608	10'521'372	10'452'167
30 Charges de personnel	4'618'253	4'771'411	4'676'138	-95'273	-2.0%	4'675'747	4'681'788	4'627'333
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'436'536	1'513'500	1'513'500	+0	0.0%	1'473'000	1'473'800	1'474'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	122'683	150'120	92'098	-58'022	-38.7%	110'627	102'380	81'791
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'797'173	3'798'963	3'798'965	+2	+0.0%	3'798'963	3'798'965	3'798'964
37 Subventions à redistribuer	354'230	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	109	543'599	456'610	-86'989	-16.0%	461'271	464'439	470'079
Résultat d'exploitation	-4'033'323	-7'690'993	-7'534'135	+156'858	+2.0%	-7'504'986	-7'535'292	-7'518'167
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-4'033'323	-7'690'993	-7'534'135	+156'858	+2.0%	-7'504'986	-7'535'292	-7'518'167
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-4'033'323	-7'690'993	-7'534'135	+156'858	+2.0%	-7'504'986	-7'535'292	-7'518'167
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	35.00	37.00	37.00	+0.00	0.0%	37.00	37.00	37.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	31.60	32.90	32.90	+0.00	0.0%	32.90	32.90	32.40

Commentaires

Concernant les subventions à redistribuer (groupes 37/47), leur disparition en 2020 est due à un changement de pratique dans le domaine de la gestion du Programme Bâtiments. Les nouvelles promesses de subventions fédérales accordées depuis 2018 sont maintenant comptabilisées dans le centre de profit du fonds cantonal de l'énergie. Au niveau des autres revenus, les imputations internes (groupe 49) comprennent la rétrocession d'une partie de la taxe automobile afin de couvrir l'élimination des véhicules hors d'usage, la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine ainsi que le remboursement de traitement, assuré par le fonds d'aménagement du territoire pour le poste prévu à 50% pour la mise en œuvre de la LAT. Ce dernier était limité dans le temps, à 2023 précisément, les effectifs de personnel diminuent d'autant à cet horizon.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	120'592	949'000	731'000	1'410'000	843'000	995'000
50 Immobilisations corporelles	120'592	149'000	131'000	410'000	43'000	195'000
56 Propres subventions d'invest.	0	800'000	600'000	1'000'000	800'000	800'000
6 Recettes d'investissement	12'810	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
66 Remboursement de propres subv. d'invest.	12'810	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Investissements nets	107'782	939'000	721'000	1'400'000	833'000	985'000

Commentaires

Les propres subventions d'investissement (groupe 56) sont constituées de projets de mobilité durable en lien avec la volonté de soutenir sur 5 ans l'installation de bornes électriques, d'une part, par un programme de subventions pour les privés, les entreprises et les collectivités publiques et, d'autre part, pour financer leur installation sur les parkings des bâtiments de l'État. Quant aux immobilisations corporelles (groupe 50), ces dépenses concernent des remplacements d'équipements de laboratoire.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	100	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'238'292	1'296'507	1'250'305
Coûts des services centraux	84'810	120'026	105'097
Revenus	6'151	94'300	87'676
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'317'051	1'322'233	1'267'725

Commentaires

Ce groupe de prestations traite notamment des permis de construire, plans d'aménagement, études d'impact de grands projets et des suivis environnementaux. Au niveau comptable, il intègre dans ses revenus le remboursement de traitement (par le fond d'aménagement du territoire) du poste à 50% en charge de la mise en œuvre de la LAT.

Energie (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	26'113	25'400	25'400
Coûts salariaux et de structure	1'867'617	1'601'279	1'661'432
Coûts des services centraux	127'826	147'870	139'319
Revenus	33'580	11'000	33'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'987'977	1'763'549	1'793'151

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre les frais relatifs aux cotisations MINERGIE, à des mandats et au développement d'un outil informatique relatif à l'obligation de déterminer la performance énergétique des bâtiments.

Service énergie et de l'environnement (SENE)

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	316'605	342'500	322'600
Coûts salariaux et de structure	1'306'011	1'458'286	1'234'731
Coûts des services centraux	89'614	135'002	103'788
Revenus	536'251	479'500	431'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'175'979	1'456'289	1'229'619

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes, notamment le contrôle des vignettes chauffages par les ramoneurs, ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les revenus proviennent de la vente des vignettes chauffages, d'une subvention fédérale, ainsi que de la facturation de prestations de service de contrôle des rejets de polluants dans l'air.

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	44'878	4'000	33'000
Coûts salariaux et de structure	428'631	305'329	375'981
Coûts des services centraux	29'320	28'266	31'604
Revenus	57'749	20'000	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	445'080	317'595	430'585

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandants externes de lutte contre le bruit et les revenus pour des prestations de service concernant les rayons non-ionisant.

Protection des eaux et du sol (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	8'221	6'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	2'313'982	2'663'651	2'533'980
Coûts des services centraux	158'376	246'590	212'999
Revenus	4'071'273	1'274'300	1'263'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'590'694	1'641'941	1'489'179

Commentaires

Les revenus se composent essentiellement de prestations internes qui comprennent la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine.

Déchets (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	810'567	877'500	877'500
Coûts salariaux et de structure	1'224'642	1'079'765	1'089'898
Coûts des services centraux	83'771	99'775	91'445
Revenus	1'082'451	1'080'500	1'094'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'036'529	976'540	964'644

Commentaires

Pour l'essentiel, ce groupe de prestations englobe les activités liées à l'élimination des véhicules hors d'usage et des déchets spéciaux des ménages. Elles sont financées par la rétrocession d'une partie de la taxe automobile, respectivement par une refacturation aux communes.

Service énergie et de l'environnement (SENE)

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	324'697	250'643	347'059
Coûts des services centraux	22'266	23'204	29'173
Revenus	100	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	346'862	273'847	376'232

Commentaires

Ce groupe de prestations traite notamment du transport de marchandises dangereuses, du respect de la loi sur les produits chimiques, de la sécurité des installations, de la biosécurité, d'ORCCAN et de développement durable.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Conférences intercantionales	64'209	66'000	66'000	66'000	66'000	66'000
Dédomm. conf. & autr. cantons	-38'524	-127'000	-83'000	-83'000	-83'000	-83'000
Subventions fédérales	-115'214	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-89'528	-61'000	-17'000	-17'000	-17'000	-17'000

Commentaires

Les charges englobent essentiellement les cotisations pour les conférences intercantionales des directeurs et des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement. Quant aux revenus, ils sont uniquement constitués, dès 2021, des dédommagements du canton pour son traitement des bilans COV (composés organiques volatiles) des entreprises.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
3e prog. assainis. inst. chauf.	En cours	5'000	15'000	-10'000	5'000	5'000	5'000	5'000
PI-mobilité durable	En cours	800'000	600'000	0	600'000	1'000'000	800'000	800'000
Remplacement appareils mesure immissions	En cours	32'000	31'000	0	31'000	0	0	0
Remplacement ICP - OES laboratoire	En cours	85'000	0	0	0	0	0	0
Achat analyseur homologué 70kW	A solliciter	0	20'000	0	20'000	0	0	0
Appareil de mesure de RNI	A solliciter	17'000	0	0	0	0	0	0
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	345'000	28'000	180'000
Remplacement analyseur TOC laboratoire	A solliciter	0	65'000	0	65'000	0	0	0
Remplacement d'un appareil GC-BTX	A solliciter	0	0	0	0	50'000	0	0
Total		939'000	731'000	-10'000	721'000	1'400'000	833'000	985'000

Commentaires

Les trois appareils inscrits au budget concernent deux équipements à remplacer et un nouvel analyseur homologué pour le contrôle des particules fines des chauffages au bois. Ce dernier sera engagé lors de la mise en place du contrôle systématique de ces installations.

Quant aux projets de mobilité durable, ils sont en lien avec la volonté de soutenir sur 5 ans l'installation de bornes électriques, d'une part, par un programme de subventions pour les privés, les entreprises et les collectivités publiques et, d'autre part, pour financer leur installation sur les parkings des bâtiments de l'État.

Service de la faune, forêts et nature (SFFN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du service est principalement influencée par la situation de l'économie forestière, par la politique de subventionnement de la Confédération dans le domaine environnemental et sa mise en œuvre opérationnelle ainsi que par la vente des différents permis de pêche et de chasse. Sur un plan plus général, les conséquences du changement climatique sur les milieux naturels, en particulier les forêts et les eaux, ont un effet grandissant sur le fonctionnement du service puisqu'elles nécessitent la planification et la mise en œuvre de mesures de gestion appropriées dans une perspective à long terme.

En 2021, les activités du SFFN seront fortement influencées par la mise en œuvre des conventions-programmes récemment conclues. Pour la période 2020 à 2024, la Confédération a ainsi investi près de 25 millions de francs dans les domaines de la nature et du paysage, des forêts et de la faune, la réalisation des différentes mesures prévues étant de la responsabilité du canton.

D'autres processus, en cours, auront des effets sur la marche du service. Il s'agit, d'une part, de la révision stratégique de la gestion des forêts qui aboutira en 2021 à la création d'un seul arrondissement forestier pour la région du Littoral et, d'autre part, du soutien à la pêche professionnelle qui prévoit un renforcement de la collaboration intercantonale dans le domaine de la gestion piscicole et l'octroi d'aides financières à la profession.

Objectifs stratégiques

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	6'907'763	6'675'800	6'890'918	+215'118	+3.2%	7'221'902	7'256'874	6'782'550
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	490'698	545'000	545'000	+0	0.0%	545'000	545'000	545'000
42 Taxes	1'122'906	1'181'000	1'292'000	+111'000	+9.4%	1'293'000	1'293'000	1'293'000
43 Revenus divers	8'489	90'000	133'150	+43'150	+47.9%	133'150	133'150	133'150
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'730'415	1'584'000	1'560'000	-24'000	-1.5%	1'567'000	1'587'000	1'487'000
47 Subventions à redistribuer	3'512'413	3'226'000	3'310'000	+84'000	+2.6%	3'632'000	3'646'000	3'320'000
49 Imputations internes	42'841	49'800	50'768	+968	+1.9%	51'752	52'724	4'400
Charges d'exploitation	12'828'854	13'747'026	13'866'138	+119'112	+0.9%	14'362'930	14'561'103	14'177'976
30 Charges de personnel	5'284'853	5'215'555	5'214'564	-991	-0.0%	5'296'115	5'372'800	5'383'656
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'061'522	2'137'500	2'102'500	-35'000	-1.6%	2'189'500	2'189'500	2'089'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	49'682	61'374	67'541	+6'167	+10.0%	73'372	180'999	210'491
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'920'064	2'076'018	2'126'017	+49'999	+2.4%	2'126'018	2'126'017	2'126'018
37 Subventions à redistribuer	3'512'413	3'226'000	3'310'000	+84'000	+2.6%	3'632'000	3'646'000	3'320'000
39 Imputations internes	320	1'030'579	1'045'516	+14'937	+1.4%	1'045'925	1'045'787	1'048'311
Résultat d'exploitation	-5'921'091	-7'071'226	-6'975'220	+96'006	+1.4%	-7'141'028	-7'304'229	-7'395'426
44 Revenus financiers	626'833	608'400	658'400	+50'000	+8.2%	653'500	653'500	653'500
34 Charges financières	95	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	626'738	608'400	658'400	+50'000	+8.2%	653'500	653'500	653'500
Résultat opérationnel	-5'294'353	-6'462'826	-6'316'820	+146'006	+2.3%	-6'487'528	-6'650'729	-6'741'926
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-5'294'353	-6'462'826	-6'316'820	+146'006	+2.3%	-6'487'528	-6'650'729	-6'741'926
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	47.00	47.00	48.00	+1.00	+2.1%	48.00	48.00	46.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	36.90	36.70	37.50	+0.80	+2.2%	37.50	37.50	37.20

Commentaires

En ce qui concerne les revenus d'exploitation, les prévisions prennent en considération la participation des cantons de Vaud et de Fribourg aux frais de fonctionnement de la pisciculture de Colombier pour un montant de CHF 100'000 (groupe 42). Quant aux revenus divers (groupe 43), leur augmentation est due à l'activation des charges de personnel dans le cadre des projets d'investissements liés aux conventions-programmes. Les subventions à redistribuer provenant de ces dernières conclues dans les domaines de la nature, du paysage et des forêts (groupe 47) ont par ailleurs été revues à la hausse par rapport au budget 2020 sur la base des contrats définitifs conclus avec la Confédération. Enfin, le budget inclut l'allocation de CHF 45'000 par le fonds de l'aménagement du territoire (groupe 49). Ce montant qui correspond à 0.3 EPT doit permettre au SFFN d'assumer les charges supplémentaires générées par le traitement des plans d'aménagement locaux.

Au niveau des charges d'exploitation, elles accusent une augmentation de moins de 1% par rapport au budget précédent et restent donc bien maîtrisées. Les subventions à redistribuer (groupe 37) correspondent aux prestations financières provenant de la Confédération et destinées intégralement à d'autres bénéficiaires. Le montant inscrit dans les charges, en hausse de CHF 84'000, est donc égal à celui figurant dans les revenus (groupe 47).

Concernant les revenus financiers (groupe 44), ils représentent le produit lié à la facturation des concessions d'utilisation du domaine public. Une augmentation de CHF 50'000 a été budgétée. Certains contrats arrivent en effet à leur terme et devront être renouvelés.

Quant aux effectifs de personnels, ils augmentent de 0.8 EPT suite à la création d'un nouveau poste de collaborateur(trice) scientifique pour le suivi de la convention-programme "Nature et Paysage".

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	814'276	1'495'690	1'433'740	2'016'050	1'648'050	1'781'050
50 Immobilisations corporelles	814'276	1'420'000	1'363'050	1'950'050	1'582'050	1'735'050
54 Prêts	0	75'690	70'690	66'000	66'000	46'000
6 Recettes d'investissement	561'974	927'690	864'640	1'190'700	946'200	1'035'950
63 Subventions d'inv. acquises	486'284	852'000	793'950	1'124'700	880'200	989'950
64 Remboursement de prêts	75'690	75'690	70'690	66'000	66'000	46'000
Investissements nets	252'302	568'000	569'099	825'350	701'850	745'100

Commentaires

Les dépenses d'investissements du service concernent principalement des crédits d'étude et des travaux d'aménagement du milieu naturel (groupe 50). S'agissant des prêts (groupes 54/64), ils sont destinés à soutenir l'économie forestière et sont totalement financés par la Confédération. Ils peuvent être accordés aux propriétaires de forêts et aux entrepreneurs forestiers qui engagent des projets ou font des acquisitions dans le domaine de l'entretien et de l'exploitation des forêts.

Les dépenses planifiées pour l'exercice 2021 sont globalement stables par rapport à 2020. Une augmentation substantielle est prévue dès 2022 afin pour mener à bien les différents projets inscrits dans les conventions-programmes conclues dans les domaines de la nature, du paysage et des forêts.

Quant aux recettes d'investissements, elles correspondent, pour l'essentiel, aux subventions versées par la Confédération (groupe 63). Les taux varient selon le type de prestation réalisée et selon les législations dont dépendent les projets. Pour 2021, le taux de subvention moyen prévu pour les projets d'aménagement du milieu naturel est de l'ordre de 60%.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune& systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	358'158	515'700	493'700
Coûts salariaux et de structure	1'476'970	1'243'876	1'281'643
Coûts des services centraux	279'190	314'151	333'384
Revenus	514'970	534'000	649'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'599'349	1'539'727	1'459'727

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche. D'une manière générale, les charges sont relativement stables. L'augmentation des revenus prévue au budget 2021 s'explique essentiellement par la participation financière des cantons de Vaud et Fribourg au fonctionnement de la pisciculture de Colombier.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	937'086	1'065'300	1'040'300
Coûts salariaux et de structure	2'418'947	2'478'605	2'349'060
Coûts des services centraux	459'368	618'849	604'025
Revenus	1'108'012	1'200'000	1'207'932
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'707'389	2'962'754	2'785'453

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées. Les charges directes restent stables, tout comme les revenus. Ceux-ci incluent un montant correspondant à un 0.1 EPT versé par le fonds de l'aménagement du territoire qui doit permettre au SFFN d'assumer les charges supplémentaires générées par le traitement des plans d'aménagement locaux.

Service de la faune, forêts et nature (SFFN)

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	614'309	350'700	369'700
Coûts salariaux et de structure	708'006	572'741	639'044
Coûts des services centraux	135'023	144'364	166'160
Revenus	34'052	5'400	34'836
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'423'286	1'062'405	1'140'068

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage. Les charges directes restent relativement stables, tandis que les charges salariales augmentent de près de CHF 70'000 par rapport au budget précédent. Cette différence est à mettre en lien avec la demande de création d'un nouveau poste de collaborateur(trice) scientifique à 80 % pour le suivi de la convention-programme "Nature et Paysage". L'augmentation des revenus entre les budgets 2020 et 2021 provient du versement, par le fonds de l'aménagement du territoire, d'un montant correspondant au 20% du salaire de la collaboratrice chargée de la protection des espaces naturels. Ce montant doit permettre au SFFN d'assumer les charges supplémentaires générées par le traitement des plans d'aménagement locaux.

Prestations sociétales (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	3'503	0	0
Coûts salariaux et de structure	310'224	290'648	307'649
Coûts des services centraux	60'061	73'971	80'687
Revenus	784	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	373'004	364'619	388'336

Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Elles incluent notamment la participation du service au projet de développement de la Maison de la tourbière aux Ponts-de-Martel. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaborateurs(trices) du service si bien qu'aucune charge directe ni revenus n'ont été budgétés dans ce groupe de prestations.

Gouvernance (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	557'994	494'955	525'589
Coûts des services centraux	107'592	125'967	137'847
Revenus	624'991	654'400	659'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	40'595	-33'478	4'435

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaborateurs(trices) du service dans les domaines de la gestion des concessions et de l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.). Aucune charge directe ne figure dès lors dans ce groupe de prestations. Les revenus budgétés restent stables. Ils proviennent de la facturation des concessions d'utilisation du domaine de l'État et des bouées d'amarrage sur les rives des lacs et cours d'eau du canton.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dédommagements et subventions Faune	-47'570	-228'000	-129'000	-130'000	-147'000	-147'000
Dédommagements et subventions Forêts	256'761	460'700	458'700	458'700	458'700	458'700
Dédommagements et subventions Nature	-38'361	240'500	217'500	211'500	208'500	308'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	170'830	473'200	547'200	540'200	520'200	620'200

Commentaires

Ce groupe qui présente le solde net entre les subventions à redistribuer et acquises reçues de la Confédération et celles versées aux différents partenaires concerne essentiellement les conventions-programmes nature et paysage, faune et forêts récemment adoptées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Frais de rappel	-559	0	0	0	0	0
Patrimoine financier	-8'400	-8'400	-8'400	-3'500	-3'500	-3'500
Subv. redistrib. forêts & versem. au FFR	0	30'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-8'959	21'600	-8'400	-3'500	-3'500	-3'500

Commentaires

La recette mentionnée sous patrimoine financier correspond à un droit de superficie octroyé par l'État.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Aménagement des marais - Bois des Lattes	En cours	35'000	0	0	0	0	0	0
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	En cours	36'000	60'000	-24'000	36'000	36'000	18'000	18'000
Investissements forestiers	En cours	0	70'690	-70'690	0	0	0	0
Mesures d'aménagement Creux du Van	En cours	30'000	0	0	0	20'000	20'000	20'000
Réseaux écologiques cantonaux	En cours	30'000	0	0	0	60'000	60'000	60'000
CP Aménagement du paysage 2020-2024	A solliciter	105'000	232'000	-126'000	106'000	106'000	117'000	146'000
CP Nature 2020-2024	A solliciter	216'000	741'500	-407'400	334'099	510'350	393'850	408'100
Infrastructures forestières	A solliciter	188'000	329'550	-236'550	93'000	93'000	93'000	93'000
Total		640'000	1'433'740	-864'640	569'099	825'350	701'850	745'100

Commentaires

Les projets "CP Aménagement du paysage 2020-2024", "CP Nature 2020-2024" et "Infrastructures forestières" présentent les montants prévus pour réaliser les prestations inscrites dans les conventions-programmes nature, paysage et forêts. D'autres projets particuliers sont traités en dehors des crédits-cadre mentionnés ci-dessus. Suite à la pandémie de COVID-19, certains d'entre eux, initialement prévus en 2020 et 2021, ont été reportés à la période 2022-2024. Il s'agit des projets "Mesures d'aménagement Creux du Van" et "Réseaux écologiques cantonaux".

En ce qui concerne le projet "Investissements forestiers", il s'agit de prêts destinés à soutenir l'économie forestière. Ces prêts sont totalement financés par la Confédération et sont destinés intégralement à des bénéficiaires externes. Le bilan entre les recettes (prestations financières versées par les bénéficiaires au canton) et les dépenses (prestations reversées à la Confédération par le canton) est donc neutre.

Service de l'agriculture (SAGR)

Évolution de l'environnement et des tâches

Sur le plan fédéral, la politique agricole a subi d'importants changements avec PA 14-17 et l'introduction de nouvelles mesures dans le domaine de la production durable et de l'écologie en particulier. La PA 22+ doit viser à une stabilisation de la politique agricole et à la simplification des mesures souhaitées tant par la profession que par les administrations cantonales. La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération. Le SAGR s'est organisé en conséquence pour faire face à ces nouvelles contraintes.

Depuis 2013, Evologia est rattaché au SAGR. En matière de réinsertion professionnelle, le canton de Neuchâtel a adapté sa politique, ce qui a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion sociale et professionnelle, avec un accent particulier sur l'AI. Le SAGR s'est réorganisé afin de simplifier sa structure et de concrétiser les mesures d'économies imposées. Cette démarche s'est principalement déroulée sur une période de deux ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite, et s'est poursuivie dans le cadre de la Station viticole.

Objectifs stratégiques

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles ;
- Mise en œuvre du plan d'action phytosanitaire ;
- Promotion d'une agriculture et d'une viticulture neuchâteloise durables (bio, AOP-IGP, IP-Suisse) ;
- Valorisation de la production et de la transformation locale ;
- Réduction des émissions de CO2 dans l'agriculture et adaptation au changement climatique ;
- Soutien du secteur agricole afin d'en assurer sa compétitivité et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable ;
- Gestion d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué principalement à la réinsertion sociale et professionnelle, à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	80'921'641	79'591'150	79'728'550	+137'400	+0.2%	79'726'750	79'737'550	79'735'750
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'232'361	1'186'500	1'090'100	-96'400	-8.1%	1'090'100	1'099'100	1'099'100
43 Revenus divers	223'681	242'950	196'950	-46'000	-18.9%	196'950	196'950	196'950
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	948'690	1'083'000	1'344'000	+261'000	+24.1%	1'344'000	1'344'000	1'344'000
47 Subventions à redistribuer	78'380'940	77'000'000	77'000'000	+0	0.0%	77'000'000	77'000'000	77'000'000
49 Imputations internes	135'970	78'700	97'500	+18'800	+23.9%	95'700	97'500	95'700
Charges d'exploitation	88'661'270	89'099'560	88'868'343	-231'217	-0.3%	89'097'697	89'263'539	89'387'385
30 Charges de personnel	3'998'046	4'175'878	4'228'846	+52'968	+1.3%	4'284'445	4'345'911	4'399'239
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'673'108	1'591'654	1'610'454	+18'800	+1.2%	1'610'454	1'610'454	1'610'454
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'108	20'352	27'353	+7'001	+34.4%	54'028	57'406	60'870
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'572'112	4'537'775	4'797'989	+260'214	+5.7%	4'943'982	5'045'071	5'112'391
37 Subventions à redistribuer	78'380'940	77'000'000	77'000'000	+0	0.0%	77'000'000	77'000'000	77'000'000
39 Imputations internes	33'956	1'773'901	1'203'701	-570'200	-32.1%	1'204'788	1'204'697	1'204'431
Résultat d'exploitation	-7'739'629	-9'508'410	-9'139'793	+368'617	+3.9%	-9'370'947	-9'525'989	-9'651'635
44 Revenus financiers	563'728	624'100	624'100	+0	0.0%	624'100	624'100	624'100
34 Charges financières	1'162'833	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-599'106	624'100	624'100	+0	0.0%	624'100	624'100	624'100
Résultat opérationnel	-8'338'735	-8'884'310	-8'515'693	+368'617	+4.1%	-8'746'847	-8'901'889	-9'027'535
48 Revenus extraordinaires	1'162'833	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	1'162'833	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'175'901	-8'884'310	-8'515'693	+368'617	+4.1%	-8'746'847	-8'901'889	-9'027'535
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	36.00	38.00	38.00	+0.00	0.0%	38.00	38.00	38.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	29.85	31.15	31.15	+0.00	0.0%	31.15	31.15	31.15

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont globalement stables et les variations sont essentiellement dues à des reclassements budgétaires sous d'autres groupes de natures comptables. On peut citer le reclassement du remboursement des cours caristes par le service de l'emploi (SEMP) et les prestations de service pour le Parc Chasseral qui sont dorénavant présentées sous les revenus de transfert (groupe 46). En-dehors de ces reclassements, il faut relever une baisse des revenus divers (groupe 43) en lien avec un réajustement de la réactivation du stock de vin (dont le budget 2020 avait été surévalué), une augmentation des revenus de transfert (groupe 46) en lien avec l'Al (deux places supplémentaires) et finalement une amélioration des recettes internes (groupe 49) grâce à une hausse du nombre de dossiers soumis à des émoluments viticoles.

Au chapitre des charges d'exploitation, l'augmentation des charges de transfert (groupe 36) est principalement due aux charges d'amortissement liées aux subventions d'investissements. Concernant les forfaits des services centraux, la révision partielle de ceux-ci a conduit à une baisse des imputations internes (groupe 39). Quant au personnel et après de nombreux efforts en termes de réorganisation et de réduction des effectifs, ces derniers devraient rester stables durant les prochaines années.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	11'258'669	16'404'000	13'200'000	17'360'000	16'775'000	20'775'000
50 Immobilisations corporelles	195'245	251'000	235'000	460'000	130'000	130'000
54 Prêts	6'554'600	6'120'000	6'120'000	6'120'000	6'120'000	6'120'000
56 Propres subventions d'invest.	2'199'615	5'044'000	3'480'000	5'380'000	5'250'000	7'250'000
57 Subventions d'invest. à redistribuer	2'309'209	4'989'000	3'365'000	5'400'000	5'275'000	7'275'000
6 Recettes d'investissement	10'316'315	13'089'000	11'465'000	13'500'000	13'375'000	15'375'000
64 Remboursement de prêts	8'007'106	8'100'000	8'100'000	8'100'000	8'100'000	8'100'000
67 Subventions d'invest. à redistribuer	2'309'209	4'989'000	3'365'000	5'400'000	5'275'000	7'275'000
Investissements nets	942'354	3'315'000	1'735'000	3'860'000	3'400'000	5'400'000

Commentaires

- Immobilisations corporelles (groupe 50) : Les dépenses concernent les travaux d'entretien des fermes et des terrains de l'État, l'installation électrique au Mycorama et un nouveau système informatique pour le registre des vignes.
- Prêts (groupes 54/64) : Ils englobent les aides aux exploitations paysannes (AEP), les prêts agricoles (CI) et les crédits de construction. À noter que les prêts sont imputés sous le groupe 54 et les remboursements sous le groupe 64.
- Propres subventions d'investissements (groupe 56) : Elles représentent les subventions cantonales versées aux communes, aux entreprises privées et aux organisations à but non lucratif en faveur des projets de constructions rurales et de travaux d'améliorations foncières.
- Subventions d'investissement à redistribuer (groupes 57/67) : Ce sont les subventions fédérales reçues et à redistribuer aux bénéficiaires mentionnés précédemment.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	500	500
Coûts salariaux et de structure	95'254	99'462	100'270
Coûts des services centraux	45'047	48'429	34'400
Revenus	48'130	55'000	55'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	92'171	93'391	80'170

Commentaires

Les revenus représentent les montants des émoluments perçus en matière de droit foncier rural.

Améliorations foncières (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	500	500
Coûts salariaux et de structure	1'578'257	1'714'041	1'769'417
Coûts des services centraux	267'379	294'754	197'462
Revenus	128'712	130'000	130'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'716'923	1'879'296	1'837'379

Commentaires

Les revenus concernent les prestations de l'office des améliorations foncières dans le cadre des remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages.

Service de l'agriculture (SAGR)

Equipelement agricole (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	2'822	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'072'186	1'945'706	2'115'784
Coûts des services centraux	137'822	141'703	100'716
Revenus	5'100	10'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'207'730	2'077'410	2'216'501

Commentaires

Ce groupe de prestations repose essentiellement sur les activités des collaborateurs de cet office si bien qu'aucune charge directe ni revenu n'ont été budgétés. Dans les années précédentes, le seul revenu représentait les émoluments liés à l'octroi des subventions de constructions rurales qui était une obligation fédérale. Aujourd'hui, la Confédération l'a supprimé.

Paiements directs (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'163	30'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	686'949	700'422	678'407
Coûts des services centraux	321'129	332'344	235'520
Revenus	9'604	2'000	9'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	999'637	1'060'766	924'327

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par des projets informatiques de l'office des paiements directs (nouvelle mesure de la Politique agricole fédérale) et les recettes sont des émoluments perçus lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles et d'émoluments liés aux différents services fournis par l'office des paiements directs.

Protection des végétaux (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	2'252	4'000	0
Coûts salariaux et de structure	81'023	151'500	6'000
Coûts des services centraux	40'270	63'378	0
Revenus	0	1'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	123'545	217'878	6'000

Commentaires

Ce groupe de prestations a remplacé l'office phytosanitaire et sera intégré à la Station viticole, lors de la prochaine révision et harmonisation du nouveau catalogue de prestations du service de l'agriculture. Aucune charge directe ou revenu n'entre dans le calcul de cette prestation. Le seul montant mentionné représente la prévision annuelle du remboursement des frais de déplacements professionnels du collaborateur scientifique.

Viticult. et encav. de l'Etat (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	509'389	489'000	528'500
Coûts salariaux et de structure	632'142	606'253	802'812
Coûts des services centraux	275'682	285'059	262'925
Revenus	606'082	576'700	586'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	811'131	803'612	1'008'238

Commentaires

En plus de la protection des végétaux tel que mentionné ci-dessus, ce groupe de prestations intègre le tâcheronnage, l'achat de matériel d'exploitation et l'entretien du domaine viticole de l'État de Neuchâtel au niveau des charges directes ainsi que la

Service de l'agriculture (SAGR)

vente de vin externe et interne, les prestations fournies pour les analyses œnologiques, la vulgarisation viticole et les fermages viticoles au niveau des revenus.

Réinsertion (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	774'987	813'500	754'500
Coûts salariaux et de structure	1'820'998	1'766'064	1'798'552
Coûts des services centraux	725'623	740'846	525'551
Revenus	1'631'266	1'731'950	1'855'950
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'690'343	1'588'460	1'222'653

Commentaires

Les charges directes, en baisse, sont composées principalement d'achat de denrées alimentaires pour le restaurant "La Terrassiette", d'acquisition de divers équipements, matériel et fournitures et de frais d'entretien des divers bâtiments du site et des viabilités. Quant aux revenus, en hausse, ils concernent les recettes du restaurant, les locations et les subventions perçues pour les mesures d'intégration professionnelle.

Infrastructures Etat (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	199'743	85'910	134'910
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	380'022	396'600	404'100
Coûts (+) / revenus (-) nets	-180'279	-310'690	-269'190

Commentaires

Les charges directes concernent l'entretien courant des fermes (hors dépenses à caractère d'investissement) et l'entretien de la Grange aux concerts et des frais techniques liés (qui sont refacturés ensuite). De plus, une partie des fermages encaissés sont redistribués aux services concernés.

Les fermages agricoles et les locations de la Grange aux concerts (y compris les prestations de services techniques) constituent l'essentiel des revenus.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	117'048	131'225	134'561
Coûts des services centraux	-4'797	64'463	46'555
Revenus	117'673	120'000	120'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-5'423	75'688	61'116

Commentaires

Les revenus concernent la refacturation à Casei pour le salaire du consultant en économie laitière.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Contribution qualité paysage	288'971	288'000	288'000	288'000	288'000	288'000
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	168'836	183'000	183'000	183'000	183'000	183'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	335'900	336'000	356'000	356'000	356'000	356'000
Vulgarisation et formation	411'488	401'500	411'500	411'500	411'500	411'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'395'195	1'398'500	1'428'500	1'428'500	1'428'500	1'428'500

Commentaires :

- Contribution qualité paysage : Participation nette du canton.
- Contrôle agricole : Selon la convention avec l'ANAPI, ces coûts sont pris en charge par le canton.
- Promotion en économie laitière et production bovine : Subventions versées en faveur du placement du bétail et de l'élevage ainsi que participation cantonale aux frais de fonctionnement annuels de Casei.
- Promotion de l'agriculture et du terroir : Subventions à NVT (Neuchâtel Vins et Terroir) et à la promotion de l'agriculture (agriculture biologique, innovation, tourisme rural, dépannage agricole, service volontaire agricole, soutien AOC). À noter l'augmentation de CHF 20'000 en faveur de l'agriculture biologique.
- Vulgarisation et formation : Subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands. À celle-ci est venu s'ajouter le soutien à la formation supérieure agricole avec une augmentation prévue de CHF 10'000.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Assainissement de fermes de l'Etat	En cours	130'000	0	0	0	0	0	0
Exploitations paysannes	En cours	-1'980'000	6'120'000	-8'100'000	-1'980'000	-1'980'000	-1'980'000	-1'980'000
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	En cours	700'000	1'575'000	-875'000	700'000	400'000	300'000	300'000
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	30'000	30'000	0	30'000	30'000	0	0
Subventions constructions rurales 2015	En cours	774'000	0	0	0	0	0	0
Subventions constructions rurales 2020	En cours	1'500'000	3'000'000	-1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	40'000	160'000	-80'000	80'000	80'000	80'000	80'000
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	100'000	40'000	-20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	100'000	100'000	-50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	700'000	540'000	-240'000	300'000	700'000	700'000	700'000
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	1'100'000	1'400'000	-600'000	800'000	1'700'000	1'700'000	1'700'000
Assain. énergétique bâtiments Aurore 6	A solliciter	0	0	0	0	150'000	0	0
Assainissement fermes et terrains	A solliciter	0	130'000	0	130'000	130'000	130'000	130'000
Nouv.installation électrique au Mycorama	A solliciter	0	30'000	0	30'000	0	0	0
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	1'070'000	900'000	2'900'000
Réfections routi. sur le site d'EVOLOGIA	A solliciter	30'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement climatisation Encavage Etat	A solliciter	91'000	0	0	0	0	0	0
Système informatique registre des vignes	A solliciter	0	75'000	0	75'000	10'000	0	0
Total		3'315'000	13'200'000	-11'465'000	1'735'000	3'860'000	3'400'000	5'400'000

Commentaires

- Exploitations paysannes: Le montant net représente la variation du fonds de roulement entre les prêts et crédits accordés et les remboursements. L'estimation de ce montant est difficile car les entrées et les sorties fluctuent constamment.
- Subventions constructions rurales et travaux d'améliorations foncières : Les dépenses varient en fonction de l'avancement des travaux.
- Assainissement des fermes et des terrains : Alors que l'entretien courant des fermes émerge au compte de résultat, les dépenses à caractère d'investissement figurent au compte des investissements.
- Projets stratégiques du DDTE : Ces projets ne démarreront qu'à partir de 2022 et concernent l'assainissement de fromageries, la poursuite des travaux de constructions rurales et d'améliorations foncières ainsi que l'assainissement de la Station viticole.

Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service a été très fortement impacté par la pandémie de Covid-19 en 2020. La probable poursuite de l'épidémie en 2021 l'impactera encore fortement, dans une mesure qui n'est pas évaluable à l'heure d'écrire ces lignes. Dans toute la mesure du possible, les autres missions et objectifs seront poursuivis.

Le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. L'évolution ne peut être évaluée dans le domaine de la santé animale, dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable. En parallèle à ses prestations de base, le service devra collaborer intensément à la reconstruction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017.

Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	11'310'975	11'155'425	11'310'425	+155'000	+1.4%	11'310'425	11'310'425	11'310'425
40 Revenus fiscaux	4'141'982	4'080'000	4'200'000	+120'000	+2.9%	4'200'000	4'200'000	4'200'000
41 Patentes et concessions	3'663'951	3'550'000	3'550'000	+0	0.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
42 Taxes	3'028'324	3'031'425	3'066'425	+35'000	+1.2%	3'066'425	3'066'425	3'066'425
43 Revenus divers	47'639	60'000	60'000	+0	0.0%	60'000	60'000	60'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	429'080	434'000	434'000	+0	0.0%	434'000	434'000	434'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	8'471'716	9'446'275	9'504'636	+58'361	+0.6%	9'593'697	9'633'410	9'699'700
30 Charges de personnel	4'211'456	4'501'857	4'562'900	+61'043	+1.4%	4'637'697	4'709'775	4'782'818
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'487'128	2'516'900	2'516'900	+0	0.0%	2'516'900	2'516'900	2'516'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	143'114	145'331	227'789	+82'458	+56.7%	241'729	209'760	204'162
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'628'023	1'595'000	1'595'000	+0	0.0%	1'595'000	1'595'000	1'595'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'996	687'187	602'047	-85'140	-12.4%	602'371	601'975	600'820
Résultat d'exploitation	2'839'259	1'709'150	1'805'789	+96'639	+5.7%	1'716'728	1'677'015	1'610'725
44 Revenus financiers	3	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	2'839'262	1'709'150	1'805'789	+96'639	+5.7%	1'716'728	1'677'015	1'610'725
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	2'839'262	1'709'150	1'805'789	+96'639	+5.7%	1'716'728	1'677'015	1'610'725
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	48.00	47.00	49.00	+2.00	+4.3%	49.00	49.00	49.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	35.39	35.19	35.59	+0.40	+1.1%	35.59	35.59	35.59

Commentaires

Durant l'exercice 2019, les recettes liées à l'impôt sur les maisons de jeux étaient en augmentation. Le montant budgété pour l'exercice 2021 a donc été adapté en conséquence et affiche une augmentation de CHF 120'000 par rapport au budget 2020 (groupe 40). Quant aux différents émoluments encaissés par le service, ils ont été adaptés aux comptes 2019 lors du processus budgétaire, soit une augmentation de CHF 35'000 par rapport au budget 2020 (groupe 42).

Au niveau des charges d'exploitation, l'acquisition en 2020 de nouveaux équipements pour le laboratoire de chimie engendrera une augmentation des charges d'amortissements en 2021. S'agissant de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les chiens, elle impose aux nouveaux propriétaires de suivre un cours de formation. Pour l'application de cette mesure, un poste de 0.4 EPT est créé.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	54'820	725'000	170'000	295'000	95'000	95'000
50 Immobilisations corporelles	61'290	725'000	170'000	295'000	95'000	95'000
52 Immobilisations incorporelles	-6'470	0	0	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
Investissements nets	54'820	725'000	170'000	295'000	95'000	95'000

Commentaires

Les dépenses d'investissements du service concernent principalement des équipements et des appareils de laboratoire.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	307'293	407'000	407'000
Coûts salariaux et de structure	2'092'676	2'176'948	2'397'616
Coûts des services centraux	330'790	430'453	413'138
Revenus	329'169	301'500	301'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'401'591	2'712'901	2'916'254

Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes.

Santé animale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	552'133	587'500	587'500
Coûts salariaux et de structure	560'629	630'973	588'966
Coûts des services centraux	76'459	126'688	105'308
Revenus	285'842	308'000	308'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	903'378	1'037'160	973'773

Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, de coûts pour l'élimination des cadavres d'animaux et de coûts pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	25'704	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	446'066	366'753	357'060
Coûts des services centraux	67'515	73'637	63'843
Revenus	69'781	55'000	55'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	469'505	415'390	395'903

Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

Métrologie (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	34'128	52'000	52'000
Coûts salariaux et de structure	294'251	281'738	288'157
Coûts des services centraux	46'141	58'486	53'136
Revenus	271'254	328'000	328'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	103'266	64'223	65'292

Commentaires

Un camion est loué pour effectuer durant une courte période des vérifications métrologiques. Toutes ces vérifications sont soumises à émoluments et ces derniers sont stables d'année en année.

Police des chiens (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	11'993	11'000	11'000
Coûts salariaux et de structure	87'915	216'897	248'470
Coûts des services centraux	13'097	43'549	44'427
Revenus	330'226	335'000	335'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-217'221	-63'554	-31'103

Commentaires

Le produit est la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens dont une partie (CHF 55'000) est allouée aux refuges pour chiens. Au niveau des coûts salariaux, ils seront impactés dès 2021 par la création d'un poste de 0.4 EPT pour l'application de la nouvelle loi sur les chiens.

Eaux de baignade (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'581	500	500
Coûts salariaux et de structure	23'739	106'531	15'304
Coûts des services centraux	4'217	21'065	2'637
Revenus	352	4'000	4'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	29'184	124'096	14'441

Commentaires

Les eaux des plages du lac de Neuchâtel sont contrôlées et génèrent des coûts et produits stables. À noter que les contrôles des eaux de piscines sont dorénavant intégrés au groupe de prestations "Sécurité alimentaire".

Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)

Affaires vétérinaires (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	3'865	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	15'034	14'788	16'565
Coûts des services centraux	1'197	2'969	2'962
Revenus	6'405	4'000	4'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'691	18'758	20'526

Commentaires

La surveillance des pharmacies vétérinaires génèrent des coûts et produits stables.

Prestations vétérinaires mixtes (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	48'599	43'000	43'000
Coûts salariaux et de structure	192'782	128'166	138'039
Coûts des services centraux	24'760	25'733	24'682
Revenus	56'427	54'000	54'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	209'714	142'900	151'720

Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Quant aux revenus, ils proviennent d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

Mandats pour tiers (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	12'048	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	472'612	364'246	372'107
Coûts des services centraux	72'821	73'004	66'084
Revenus	491'675	505'500	505'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	65'805	-28'250	-27'309

Commentaires

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement pour CHF 120'000. De plus, des recettes de laboratoires pour la santé animale et des certificats sanitaires sont facturés annuellement à des tiers pour CHF 380'000. Quant aux charges directes, elles concernent des consommables de laboratoires qui sont achetés pour effectuer ces diverses prestations.

Police commerce (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	37'922	12'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	380'583	364'320	372'990
Coûts des services centraux	63'792	76'330	70'148
Revenus	472'236	445'000	480'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'060	7'650	-24'862

Commentaires

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des produits. Il est à noter que le nombre de manifestations publiques autorisées est en augmentation.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Indemnité bétail abattu	22'855	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Redevances pol. com. formation	382'741	375'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Redevances pol. com. tourisme	1'148'222	1'125'000	1'125'000	1'125'000	1'125'000	1'125'000
Subvention aux refuges	54'205	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000
Subvention contrôle de la vendange	-34'308	-34'000	-34'000	-34'000	-34'000	-34'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'573'715	1'541'000	1'541'000	1'541'000	1'541'000	1'541'000

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont stables et n'appellent donc pas de commentaires particuliers.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Frais de rappel	-14'121	0	0	0	0	0
Impôt maisons jeux	-4'141'982	-4'080'000	-4'200'000	-4'200'000	-4'200'000	-4'200'000
Loterie romande	-144'501	-150'000	-150'000	-150'000	-150'000	-150'000
Mandats Jura	-51'425	-51'425	-51'425	-51'425	-51'425	-51'425
Redevances police du commerce	-3'389'110	-3'400'000	-3'400'000	-3'400'000	-3'400'000	-3'400'000
Taxes de séjour	39'977	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-7'701'162	-7'681'425	-7'801'425	-7'801'425	-7'801'425	-7'801'425

Commentaires

Les recettes budgétées de l'impôt sur les maisons de jeux ont été adaptées par rapport aux comptes 2019. Les autres revenus non incorporables sont stables.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Acquis.d'équip.pour labo "Consommation"	En cours	40'000	0	0	0	0	0	0
Créd. cadre équip. ana. dom. vétérinaire	En cours	50'000	25'000	0	25'000	0	0	0
CC équipements labo. consommation	A solliciter	0	45'000	0	45'000	45'000	0	0
Climatisation laboratoires du SCAV	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Equipements labo.d'analyses bio.	A solliciter	90'000	0	0	0	0	0	0
Equipements laboratoire de chimie	A solliciter	520'000	0	0	0	0	0	0
Poids inox de 10 kg	A solliciter	25'000	0	0	0	0	0	0
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	250'000	95'000	95'000
Total		725'000	170'000	0	170'000	295'000	95'000	95'000

Commentaires

Le service a besoin de crédits-cadre pour l'acquisition d'un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix se situe entre CHF 10'000 et CHF 100'000, qui devront être remplacés ces prochaines années dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils amortis. Il sollicitera également en 2021 un crédit de CHF 100'000 pour l'installation de la climatisation dans les laboratoires. Cette dépense est indispensable pour continuer d'exploiter les instruments de laboratoire.

Service géomatique et registre foncier (SGRF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Regroupement des domaines de la géomatique et du registre foncier entraînant des synergies et des économies ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

Objectifs stratégiques

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Mettre à disposition des administrations et des professionnels un système de cadastre 3D et 4D ;
- Poursuivre la numérisation du domaine registre foncier en vue de la mise à disposition des registres et autres pièces justificatives au travers d'un portail ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattache ayant la foi publique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	8'313'003	7'605'000	7'460'000	-145'000	-1.9%	7'460'000	7'460'000	7'460'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	7'419'596	6'905'000	6'760'000	-145'000	-2.1%	6'760'000	6'760'000	6'760'000
43 Revenus divers	19'181	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	110'242	111'000	111'000	+0	0.0%	111'000	111'000	111'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	763'984	585'000	585'000	+0	0.0%	585'000	585'000	585'000
Charges d'exploitation	6'804'942	7'870'492	7'602'235	-268'257	-3.4%	7'696'430	7'783'428	7'875'138
30 Charges de personnel	6'305'827	6'540'912	6'333'905	-207'007	-3.2%	6'426'831	6'513'453	6'606'163
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	442'486	456'000	456'000	+0	0.0%	456'000	456'000	456'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	56'630	873'580	812'330	-61'250	-7.0%	813'599	813'975	812'975
Résultat d'exploitation	1'508'061	-265'492	-142'235	+123'257	+46.4%	-236'430	-323'428	-415'138
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	1'508'061	-265'492	-142'235	+123'257	+46.4%	-236'430	-323'428	-415'138
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'508'061	-265'492	-142'235	+123'257	+46.4%	-236'430	-323'428	-415'138
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	57.00	56.00	56.00	+0.00	0.0%	56.00	56.00	56.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	50.70	49.90	48.95	-0.95	-1.9%	48.95	48.95	48.95

Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), la diminution des émoluments s'explique par la résorption du retard de traitement des actes du registre foncier. En effet, le volume des actes traités a été plus élevé pour les années 2018-2019 suite à l'engagement de deux EPT supplémentaires dans ce domaine.

Concernant les charges du personnel (groupe 30), il est prévu de supprimer un EPT en 2021 dans le domaine du registre foncier par rapport au budget 2020 car le retard des délais de traitement des réquisitions a été rattrapé. Les effectifs resteront stables pour les prochaines années. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ce groupe demeure constant par rapport au budget 2020 et pour les années à venir.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	100'383	94'035	93'498
Coûts des services centraux	15'440	18'438	18'242
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	115'823	112'472	111'740

Commentaires

L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	96'811	110'809	93'043
Coûts des services centraux	10'212	15'723	17'446
Revenus	13'215	10'000	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	93'808	116'532	100'489

Commentaires

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 10'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques (CHF 150'000) alimente le fonds des mensurations officielles.

Prod. des documents de mutation (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	797'911	785'031	777'416
Coûts des services centraux	100'352	126'933	105'968
Revenus	902'827	989'000	989'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-4'565	-77'035	-105'616

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2021 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	760'773	806'220	663'682
Coûts des services centraux	130'723	158'937	90'465
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	891'496	965'157	754'147

Commentaires

L'objectif pour 2021 est de réaliser l'accord de prestation 2021 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2020-2023. Les nouveaux objectifs sont moins conséquents que la précédente convention-programme ce qui explique la réduction des coûts.

Service géomatique et registre foncier (SGRF)

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	127'564	129'610	159'927
Coûts des services centraux	16'349	22'104	21'799
Revenus	150'075	75'000	75'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-6'162	76'714	106'726

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2021 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	93'282	129'504	94'947
Coûts des services centraux	10'466	19'244	16'612
Revenus	117'851	125'000	125'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-14'103	23'748	-13'441

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2021 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

SITN (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'103'437	1'050'355	1'091'317
Coûts des services centraux	116'333	142'789	204'164
Revenus	15'563	25'000	25'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'204'207	1'168'143	1'270'481

Commentaires

L'objectif pour 2021 est de poursuivre plusieurs axes de développement : évolution vers la 3D, meilleure connaissance du sous-sol, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, historisation des données, développement de nouveaux domaines, intégration d'autres systèmes d'information et intégration de certaines prestations avec le guichet unique.

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	672'450	587'688	666'898
Coûts des services centraux	82'965	95'024	90'904
Revenus	744'152	611'000	611'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'264	71'712	146'802

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2021 est de poursuivre les travaux d'acquisition des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D.

Service géomatique et registre foncier (SGRF)

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'186'730	2'126'431	2'008'574
Coûts des services centraux	336'201	416'936	391'877
Revenus	5'606'119	5'079'000	4'904'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-3'083'188	-2'535'633	-2'503'549

Commentaires

Les revenus concernent les émoluments administratifs. La diminution des revenus s'explique par la résorption des retards des actes du registre foncier. L'objectif pour 2021 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions visant à une gestion moderne et efficace.

Diffusion de documents RF (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	726	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	365'470	357'332	336'204
Coûts des services centraux	56'100	70'063	65'594
Revenus	599'111	525'000	555'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-176'814	-67'605	-123'201

Commentaires

L'objectif pour 2021 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. guichet Terris, géoportail, etc). En 2020, une première étape a été franchie en mettant à disposition des notaires un portail de consultation en ligne.

Expertises & analyses (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	212'136	176'215	199'003
Coûts des services centraux	32'713	34'551	38'826
Revenus	14'465	20'000	20'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	230'385	190'766	217'829

Commentaires

L'objectif pour 2021 est de maintenir les objectifs de délais et de réduire les coûts.

Prestations inspectat (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	246'426	274'349	233'789
Coûts des services centraux	38'068	53'792	45'613
Revenus	101'755	114'000	114'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	182'739	214'142	165'402

Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2021 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des SAF (syndicats d'améliorations foncières).

Service géomatique et registre foncier (SGRF)

Secrétariat de commissions (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	40'842	32'088	38'847
Coûts des services centraux	6'321	6'292	7'579
Revenus	45'595	32'000	32'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'567	6'379	14'426

Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour les années à venir est de viser la couverture des coûts.

Fonds d'aménagement du territoire

Évolution de l'environnement et des tâches

En vertu des articles 33 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement du territoire font l'objet de compensations financières par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'indemnités pour expropriation matérielle. En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront le plan d'aménagement ces prochaines années de sorte que de telles opérations de compensation sont attendues. La LCAT a été révisée et est entrée en vigueur le 1er mai 2019. Le taux de prélèvement de la contribution de plus-value passe de 20 % à 30 %, l'assiette a ainsi été élargie.

Objectifs stratégiques

En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et les communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs, à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	811'234	1'334'100	1'480'098	+145'998	+10.9%	1'203'373	1'212'597	939'849
40 Revenus fiscaux	693'950	315'585	8'900	-306'685	-97.2%	38'450	131'338	143'785
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	5'381	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	31'595	1'018'515	1'337'198	+318'683	+31.3%	1'164'923	1'081'259	796'064
46 Revenus de transfert	80'309	0	134'000	+134'000	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	811'234	1'334'100	1'480'098	+145'998	+10.9%	1'203'373	1'212'597	939'849
30 Charges de personnel	0	2'000	2'000	+0	0.0%	2'000	2'000	2'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	297'491	319'000	604'686	+285'686	+89.6%	319'000	319'000	319'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	3'873'000	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	-3'492'413	743'900	605'390	-138'510	-18.6%	609'659	614'142	618'849
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	133'156	269'200	268'022	-1'178	-0.4%	272'714	277'455	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements (groupe 40). Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont généralement dues à 10 ans. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), ils concernent les subventions fédérales et cantonales pour le Pôle de la Tène.

Au niveau des charges, celles du personnel (groupe 30) concernent les indemnités dues aux membres de la commission d'expropriation. Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), une augmentation est à prévoir pour les différents travaux pour le Pôle de la Tène (CHF 200'000), pour les frais d'accompagnement et d'élaboration du projet d'agglomération 4ème génération RUN (CHF 175'686), pour les mandats d'expertises et de méthode des plus-values (CHF 110'000) et pour différents mandats à hauteur de CHF 100'000 (gens du voyage et surfaces d'assolement). S'agissant des charges de transfert (groupe 36), elles ont été revues à la baisse suite à divers jugements ne reconnaissant pas des prétentions pour expropriations matérielles, la part d'intérêts n'étant plus provisionnée. Quant aux imputations internes (groupe 39), le fonds finance, depuis 2019 et pour une durée limitée à 5 ans, 2 EPT dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Indemnisation	-3'625'381	223'900	85'390	89'659	94'142	98'849
Mesures de soutien	127'588	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000
Plans d'aménagement	0	400'000	400'000	400'000	400'000	400'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-3'497'793	743'900	605'390	609'659	614'142	618'849

Commentaires

- Indemnisation : Indemnités allouées en cas d'expropriation matérielle. Les mouvements sont imputables aux provisions déjà constituées (réévaluation, intérêts moratoires, etc.).
- Mesures de soutien : Prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour les achats de terres agricoles à des prix non spéculatifs.
- Plans d'aménagement : Subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement, l'établissement des plans directeurs régionaux et la valorisation urbaine.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Contrib. s/plus-val.	-693'950	-315'585	-8'900	-38'450	-131'338	-143'785
Total charges (+) / revenus (-) nets	-693'950	-315'585	-8'900	-38'450	-131'338	-143'785

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies suite à des modifications des plans d'aménagement communaux et sont généralement dues à 10 ans. Le montant de CHF 8'900 correspond aux échéances de l'année 2021.

Fonds des routes communales

Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) au 1er janvier 2020 implique la suppression du fonds des routes communales. Le versement du solde de sa fortune aux communes recevant des routes déclassées a été effectué courant 2020.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques n'ont plus lieu d'être suite à la suppression du fonds des routes communales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'930'900	5'646'446	0	-5'646'446	-100.0%	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	5'646'446	0	-5'646'446	-100.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'930'900	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'930'900	5'646'446	0	-5'646'446	-100.0%	0	0	0
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	363'554	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	680'276	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	887'070	5'646'446	0	-5'646'446	-100.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	-100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	0	-100.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	0	-100.0%	0	0	0

Commentaires

L'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP a induit le versement du solde de la fortune du fonds aux communes recevant des routes déclassées.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Subventions pour le trafic routier	680'276	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	680'276	0	0	0	0	0

Commentaires

Dès l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP, le fonds des routes communales est dissout et ne peut donc plus subventionner les communes pour des travaux routiers.

Fonds cantonal de l'énergie

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds est destiné à soutenir, notamment via le Programme Bâtiments, les objectifs de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), en particulier l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité et les contributions globales de la Confédération. La stratégie énergétique 2050 de la Confédération prévoit de poursuivre ce programme au moins jusqu'en 2025. La révision en cours de la Loi fédérale sur le CO2 permettra d'ancrer une prolongation au-delà de 2025 au plan légal et d'assurer les contributions allouées au canton.

Objectifs stratégiques

- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour tendre vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050 ;
- Favoriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments cantonal dans le but de diminuer les émissions de CO2 ;
- Obtenir la prolongation du Programme Bâtiments au-delà de 2025 ainsi qu'un cofinancement fédéral de 3 francs pour 1 franc cantonal ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'938'921	8'806'468	8'810'020	+3'552	+0.0%	8'810'020	8'810'020	8'810'020
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'719'679	1'900'000	1'700'000	-200'000	-10.5%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	331'468	600'020	+268'552	+81.0%	600'020	600'020	600'020
46 Revenus de transfert	315'220	375'000	310'000	-65'000	-17.3%	310'000	310'000	310'000
47 Subventions à redistribuer	5'904'023	6'200'000	6'200'000	+0	0.0%	6'200'000	6'200'000	6'200'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	7'938'921	8'806'468	8'810'020	+3'552	+0.0%	8'810'020	8'810'020	8'810'020
30 Charges de personnel	49'988	54'888	55'020	+132	+0.2%	55'020	55'020	55'020
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	239'170	405'000	405'000	+0	0.0%	405'000	405'000	405'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	665'104	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'080'555	2'150'000	2'150'000	+0	0.0%	2'150'000	2'150'000	2'150'000
37 Subventions à redistribuer	5'904'023	6'200'000	6'200'000	+0	0.0%	6'200'000	6'200'000	6'200'000
39 Imputations internes	83	-3'420	0	+3'420	+100.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Au niveau des revenus, la redevance électrique récoltée depuis 2018 est présentée sous "Patentes et concessions" (groupe 41). Au vu des expériences passées, nous révisons les chiffres annoncés précédemment au vu des exonérations accordées aux gros consommateurs qui se sont engagés à atteindre un objectif d'évolution de leur consommation et dont le montant n'avait pu être qu'estimé.

Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles représentent les subventions cantonales du Programme Bâtiments, alors que les subventions à redistribuer (groupes 37/47) intègrent les subventions fédérales correspondantes.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Programme Bâtiment - Part cantonale	765'335	1'775'000	1'840'000	1'840'000	1'840'000	1'840'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	765'335	1'775'000	1'840'000	1'840'000	1'840'000	1'840'000

Commentaires

La charge nette comprend d'une part les subventions cantonales du Programme Bâtiments (qui dépendent de l'état d'avancement des travaux) et d'autre part le dédommagement de la Confédération (CHF 310'000) pour le traitement des dossiers y relatifs.

Fonds des eaux

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux ainsi que l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État. Il est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable. Suite aux modifications récentes de la loi sur le fonds des eaux, les coûts relatifs à l'assainissement des sites pollués seront pris en charge par le fonds.

Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation permettant de remplir les missions mentionnées ci-dessus tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui sont allouées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux ;
- Veiller à un approvisionnement durable en eau de la population et des entreprises ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	9'356'695	7'056'554	13'500'184	+6'443'630	+91.3%	17'100'184	17'820'184	12'720'184
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	9'330'695	8'720'000	9'000'000	+280'000	+3.2%	9'000'000	9'000'000	9'000'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	16'000	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	4'190'184	+4'190'184	--	7'790'184	8'510'184	3'410'184
46 Revenus de transfert	10'000	-1'663'446	310'000	+1'973'446	+118.6%	310'000	310'000	310'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	9'356'695	7'056'554	13'500'184	+6'443'630	+91.3%	17'100'184	17'820'184	12'720'184
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	214'541	-6'632'260	1'315'000	+7'947'260	+119.8%	1'315'000	1'285'000	1'285'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	927'008	2'240'794	0	-2'240'794	-100.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	4'315'147	10'248'020	10'985'184	+737'164	+7.2%	14'585'184	15'335'184	10'235'184
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'900'000	1'200'000	1'200'000	+0	0.0%	1'200'000	1'200'000	1'200'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

D'importantes variations entre 2020 et 2021 sont à relever pour les revenus de transfert (groupe 46) et les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31). Celles-ci sont dues à la dissolution de la provision "Sites pollués" en 2020.

Concernant les charges de transfert (groupe 36), elles correspondent aux subventions maximum qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux. À cela s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. Le budget et le PFT illustrent l'importance des travaux qui devront être entrepris ces prochaines années par les communes dans le domaine de l'épuration des eaux (nouvelle STEP du Locle et traitement des micropolluants dans 4 autres STEP) mais aussi pour l'adduction (notamment station de traitement de Champ-Bougin et élargissement de la communauté des eaux de l'Est neuchâtelois).

Quant aux imputations internes (groupe 39), elles comprennent la participation financière du fonds des eaux aux prestations fournies par le SENE dans son domaine d'activité.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	4'187'026	10'000'000	10'750'000	14'350'000	15'100'000	10'000'000
56 Propres subventions d'invest.	4'187'026	10'000'000	10'750'000	14'350'000	15'100'000	10'000'000
6 Recettes d'investissement	4'187'026	10'000'000	10'750'000	14'350'000	15'100'000	10'000'000
66 Remboursement de propres subv. d'invest.	4'187'026	10'000'000	10'750'000	14'350'000	15'100'000	10'000'000
Investissements nets	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Selon les règles comptables, les subventions d'investissement doivent figurer au budget des investissements. Cependant, comme celles-ci sont couvertes par une recette affectée, elle apparaît également dans la ligne de crédit impliquant une dépense nette nulle. Cette recette d'investissement provient du fonds au titre des charges de transfert.

Résultat analytique

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	-10'000	0	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000
Eaux	4'315'147	11'793'446	10'580'000	14'180'000	14'930'000	9'830'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	4'305'147	11'793'446	10'570'000	14'170'000	14'920'000	9'820'000

Commentaires

Ces charges de transfert correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les dépenses effectuées pour les subventions d'investissements accordées aux communes. À ces charges s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leur tâches de perception de la redevance.

Fonds forestier de réserve

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds forestier de réserve est alimenté par une contribution cantonale sur les excédents de revenus dégagés par l'exploitation des forêts cantonales. Compte tenu de la morosité du marché du bois, cette alimentation n'est plus régulière. Ce fonds remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Par le passé, il était utile pour permettre le décaissement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.) mais ceux-ci font dorénavant l'objet d'un crédit d'engagement.

Objectifs stratégiques

- Permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ;
- Promouvoir les mesures favorisant l'utilisation du bois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	96'481	58'300	28'300	-30'000	-51.5%	28'300	28'300	28'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	5'000	5'000	+0	0.0%	5'000	5'000	5'000
42 Taxes	7'090	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
43 Revenus divers	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	84'112	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	5'279	37'300	7'300	-30'000	-80.4%	7'300	7'300	7'300
Charges d'exploitation	106'959	70'300	40'300	-30'000	-42.7%	40'300	40'300	40'300
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	40'000	10'000	-30'000	-75.0%	10'000	10'000	10'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	88'959	2'800	2'800	+0	0.0%	2'800	2'800	2'800
36 Charges de transfert	18'000	27'500	27'500	+0	0.0%	27'500	27'500	27'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-10'478	-12'000	-12'000	+0	+0.0%	-12'000	-12'000	-12'000
44 Revenus financiers	10'478	12'000	12'000	+0	0.0%	12'000	12'000	12'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	10'478	12'000	12'000	+0	0.0%	12'000	12'000	12'000
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Comme l'exploitation des forêts cantonales ne génère actuellement aucun excédent, le fonds n'est alimenté que par l'encaissement de taxes (groupe 42). Les charges d'exploitation ont été adaptées en conséquence.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Appui organismes but non lucratif	18'000	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	-84'112	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-66'112	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500

Commentaires

Les dépenses consistent en un appui financier fourni à deux partenaires œuvrant au développement et à la promotion de la filière bois dans le canton. Il s'agit des associations LIGNUM et ForêtNeuchâtel.

Fonds de conservation de la forêt

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

Objectifs stratégiques

- Permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement ;
- Assurer le reboisement de compensation ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	1'801	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
43 Revenus divers	192	200	200	+0	0.0%	200	200	200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'609	18'800	18'800	+0	0.0%	18'800	18'800	18'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'801	20'100	20'100	+0	0.0%	20'100	20'100	20'100
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'801	20'100	20'100	+0	0.0%	20'100	20'100	20'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	-100	-100	+0	+0.0%	-100	-100	-100
44 Revenus financiers	0	100	100	+0	0.0%	100	100	100
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	100	100	+0	0.0%	100	100	100
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les projets de défrichement actuels sont d'importance (carrières p. ex.) et leurs taxes de compensation font l'objet de cautions bancaires plutôt que de versements au fonds, comme mentionné ci-dessus. Un revenu minimum de CHF 1'000 a toutefois été maintenu en 2021 en prévision d'éventuels projets de faible ampleur. Quant aux charges, elles restent stables.

Fonds agricole et viticole

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des propriétaires de vigne par l'intermédiaire des communes qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la CNAV (Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de bien-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

Objectifs stratégiques

- Promotion des produits du terroir et des vins neuchâtelois ;
- Soutien à la filière viti-vinicole ;
- Soutien aux filières agricoles.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	430'520	430'600	430'600	+0	0.0%	430'600	430'600	430'600
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	326'319	321'000	321'000	+0	0.0%	321'000	321'000	321'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	103'455	109'600	109'600	+0	0.0%	109'600	109'600	109'600
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	747	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	430'520	430'600	430'600	+0	0.0%	430'600	430'600	430'600
30 Charges de personnel	5'500	5'500	5'500	+0	0.0%	5'500	5'500	5'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	100	100	+0	0.0%	100	100	100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	425'020	425'000	425'000	+0	0.0%	425'000	425'000	425'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le résultat financier est constitué essentiellement de charges de transfert (mentionnées dans le point suivant) et de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne, des encaveurs et des agriculteurs.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Subventions liées à la viticulture	425'020	425'000	425'000	425'000	425'000	425'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	425'020	425'000	425'000	425'000	425'000	425'000

Commentaires

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à NVT (Neuchâtel, Vins et Terroir) pour la mise en valeur des produits du terroir et la contribution à la campagne d'Œil-de-perdrix et à la campagne nationale de promotion des vins suisses.

Fonds des mensurations officielles

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 7 conventions-programmes et 23 accords de prestations avec la Confédération. Les mandats découlant de ces conventions-programme sont adjugés pour la majeure partie au secteur privé et ont une durée d'exécution de plusieurs années. Le fonds permet de gérer l'aspect financier de ces mandats avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficiente ;
- Intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	938'053	1'400'000	1'200'000	-200'000	-14.3%	1'200'000	1'200'000	1'200'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	235'040	150'000	150'000	+0	0.0%	150'000	150'000	50'000
43 Revenus divers	1'000	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	361'834	910'000	775'000	-135'000	-14.8%	835'000	940'000	1'040'000
46 Revenus de transfert	337'125	310'000	250'000	-60'000	-19.4%	200'000	100'000	100'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	3'054	30'000	25'000	-5'000	-16.7%	15'000	10'000	10'000
Charges d'exploitation	938'053	1'400'000	1'200'000	-200'000	-14.3%	1'200'000	1'200'000	1'200'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	308'053	900'000	700'000	-200'000	-22.2%	700'000	700'000	700'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	630'000	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), des émoluments sont perçus pour la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Ces dernières années, un certain nombre de nouveaux clients ont souscrit à des contrats d'utilisateur permanent. Vu le nombre limité de nouveaux clients potentiels, la mise en vigueur de la convention garantissant la gratuité des données entre autorités (Confédération, canton, communes) ainsi que les changements décidés dans la législation cantonale, nous prévoyons une tendance à la baisse. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), les propriétaires touchés par une nouvelle mensuration participent aux coûts des travaux. La participation n'est demandée que lorsque le bouclage est réalisé. Les variations représentent les fluctuations des bouclages prévus ces prochaines années. Quant aux revenus internes (groupe 49), ils représentent la part cantonale en tant que propriétaire foncier.

Concernant les charges, le montant prévu dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) représente les montants à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés et les imputations internes (groupe 39) représentent le paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art. 10 de la LCMO.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fds des mensurations officielles	-340'178	-310'000	-250'000	-200'000	-100'000	-100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-340'178	-310'000	-250'000	-200'000	-100'000	-100'000

Commentaires

Ce montant représente la participation de la Confédération (CHF 50'000), des communes (CHF 0) et des propriétaires fonciers (CHF 200'000) aux frais de nouvelles mensurations. Elle n'est demandée que lorsque les travaux sont terminés.

Département de l'économie et de l'action sociale
(DEAS)

2.15.Compte de résultats du DEAS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024	Écart B2021 - B2020 CHF	%
Revenus d'exploitation	275'753'322	285'264'136	291'705'999	297'249'593	304'201'875	309'110'112	+6'441'863	+2.3%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	-
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	-
42 Taxes et redevances	17'569'130	13'830'000	14'362'000	14'537'000	14'537'000	14'537'000	+532'000	+3.8%
43 Revenus divers	184'367	215'700	179'400	224'400	225'400	225'400	-36'300	-16.8%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	-
46 Revenus de transfert	195'713'632	205'437'386	209'449'771	212'593'115	215'557'567	220'149'214	+4'012'385	+2.0%
47 Subventions à redistribuer	36'190'337	36'598'549	36'386'350	36'389'000	36'708'200	36'678'700	-212'199	-0.6%
49 Imputations internes	26'095'855	29'182'501	31'328'478	33'506'078	37'173'708	37'519'798	+2'145'977	+7.4%
Charges d'exploitation	521'538'936	551'711'572	557'166'076	570'573'608	586'336'082	597'364'298	+5'454'504	+1.0%
30 Charges de personnel	37'340'586	38'650'457	41'613'430	42'080'132	42'429'009	43'022'164	+2'962'973	+7.7%
31 Biens, services et autres chg d'explt	5'983'613	4'572'633	5'105'557	4'905'840	4'785'840	4'778'840	+532'924	+11.7%
33 Amortissements du patr. administratif	0	10'667	12'800	12'800	12'800	12'800	+2'133	+20.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	-
36 Charges de transfert	413'254'363	438'990'841	438'680'066	449'628'164	461'161'354	471'293'138	-310'775	-0.1%
37 Subventions à redistribuer	36'190'337	36'598'549	36'386'350	36'389'000	36'708'200	36'678'700	-212'199	-0.6%
39 Imputations internes	28'770'038	32'888'425	35'367'873	37'557'672	41'238'879	41'578'656	+2'479'448	+7.5%
Résultat d'exploitation	-245'785'615	-266'447'436	-265'460'078	-273'324'015	-282'134'207	-288'254'187	+987'358	+0.4%
44 Revenus financiers	20'495	20'467	20'467	20'467	20'467	20'467	0	+0.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat financier	20'495	20'467	20'467	20'467	20'467	20'467	0	+0.0%
Résultat opérationnel	-245'765'120	-266'426'969	-265'439'611	-273'303'548	-282'113'741	-288'233'720	+987'358	+0.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	-
Résultat total	-245'765'120	-266'426'969	-265'439'611	-273'303'548	-282'113'741	-288'233'720	+987'358	+0.4%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-20'661'849	+987'358	-7'863'937	-8'810'192	-6'119'980		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-8.4%	+0.4%	-3.0%	-3.2%	-2.2%		

Commentaires du département:

Le budget 2021 enregistre une diminution d'environ CHF 1 mio par rapport au budget précédent.

Cette évolution positive est d'autant plus réjouissante que le budget intègre des transferts de charges et des surcoûts induits par des réformes externes au DEAS, comme l'augmentation des tarifs journaliers dans le cadre de la réforme menée par le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), l'adaptation à la hausse des tarifs des soins de longue durée selon l'article 25a LAMal ou la réforme de la loi fédérale sur les prestations complémentaires. La fin des subventions fédérales au niveau de l'asile pour certaines catégories de bénéficiaires ainsi que les nouvelles dispositions fédérales en matière d'émoluments du registre du commerce péjorent également ce résultat.

Si le résultat s'améliore en regard du budget 2020 malgré les éléments cités ci-avant, cela s'explique principalement par la diminution des dépenses constatée dans les subsides LAMal et l'aide sociale lors du bouclage des comptes 2019, qui influence positivement le budget 2021. Les effets de la politique de maintien à domicile continuent d'améliorer légèrement les revenus par un subventionnement fédéral plus important des charges en matière de prestations complémentaires.

Le programme d'impulsion influence également ce résultat avec des charges de fonctionnement légèrement moins importantes au budget 2021 qu'au budget 2020.

Au niveau des effectifs, il convient de préciser qu'une augmentation substantielle est présentée dans ce budget avec le renforcement d'une dizaine d'EPT au service de l'emploi (SEMP) compte tenu de l'augmentation du taux de chômage. Ces effectifs supplémentaires sont financés par la Confédération.

2.16.Fiches par entités

SEAS : Secrétariat général du DEAS

NECO : Service de l'économie

SEMP : Service de l'emploi

SMIG : Service des migrations

COSM : Service de la cohésion multiculturelle

SASO : Service de l'action sociale

STAT : Service de la statistique

Secrétariat général DEAS (SEAS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du département de l'économie et de l'action sociale est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Le SEAS également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et d'assurer le secrétariat de l'office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs du travail (OCCCCT).

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'impulsion, il est enfin chargé du renforcement de l'attractivité du canton et de son rayonnement.

Objectifs stratégiques

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre du programme de législature, du plan financier et du programme d'impulsion ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (lutte contre les abus, intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales, domiciliation, accords de positionnement stratégiques, etc.) ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA et mettre en place l'éventuelle surcompensation intégrale des charges décidée par le droit fédéral.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	58'064'897	57'366'885	63'210'049	+5'843'164	+10.2%	63'998'800	64'673'900	65'369'600
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'768'682	4'984'500	5'757'000	+772'500	+15.5%	5'757'000	5'757'000	5'757'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	46'178'154	46'428'685	51'569'449	+5'140'764	+11.1%	52'297'300	52'911'400	53'544'600
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'118'061	5'953'700	5'883'600	-70'100	-1.2%	5'944'500	6'005'500	6'068'000
Charges d'exploitation	136'568'175	139'217'274	147'576'963	+8'359'689	+6.0%	149'669'347	151'554'868	153'091'949
30 Charges de personnel	953'880	1'059'146	1'080'874	+21'728	+2.1%	1'096'488	1'114'030	1'126'176
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	356'467	726'950	725'450	-1'500	-0.2%	673'900	663'900	666'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	135'257'449	137'332'395	145'683'696	+8'351'301	+6.1%	147'811'800	149'689'900	151'211'800
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	379	98'783	86'943	-11'840	-12.0%	87'159	87'038	87'073
Résultat d'exploitation	-78'503'278	-81'850'389	-84'366'914	-2'516'525	-3.1%	-85'670'547	-86'880'968	-87'722'349
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-78'503'278	-81'850'389	-84'366'914	-2'516'525	-3.1%	-85'670'547	-86'880'968	-87'722'349
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-78'503'278	-81'850'389	-84'366'914	-2'516'525	-3.1%	-85'670'547	-86'880'968	-87'722'349
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	9.00	8.00	9.00	+1.00	+12.5%	9.00	9.00	9.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.50	6.60	6.60	+0.00	0.0%	6.60	6.60	6.60

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont plus élevés de CHF 5,8 millions en raison de l'augmentation des charges liées aux prestations complémentaires (PC), mais également grâce à l'amélioration du taux de subventionnement fédéral des prestations complémentaires (PC) découlant des efforts déployés par le canton pour favoriser le maintien à domicile (planification médico-sociale). En outre, une démarche coordonnée entre l'office AI, le SCSP et les EMS a été initiée pour systématiser la sollicitation d'allocations pour impotence (API) en faveur des personnes séjournant en institution. Cette démarche porte ses premiers fruits. Comme les API octroyées sont versées avec un rétroactif à la date de la demande, cela induit un remboursement des PC, en plus d'engendrer une réduction des charges annuelles futures.

L'augmentation des charges de transfert de CHF 8,4 millions est liée à l'augmentation des charges des PC AVS et AI déjà évoquée ci-avant. Celle-ci est liée à plusieurs facteurs dont les principaux sont : 1) la hausse des cas découlant notamment du vieillissement de la population; 2) la réforme de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (LPC); 3) l'augmentation des tarifs journaliers dans le cadre de la réforme menée par le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) et 4) l'adaptation à la hausse des tarifs des soins de longue durée selon l'article 25a LAMal.

Les subventions liées au programme d'impulsion, qui sont totalement couvertes par la réserve créée lors de l'adoption du programme par le Grand Conseil, sont plus élevées en 2021 de CHF 330'000.

Le budget des effectifs du SEAS est stable.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	0	2'500'000	1'700'000	4'250'000	1'300'000	1'000'000
54 Prêts	0	1'500'000	500'000	3'500'000	1'000'000	500'000
56 Propres subventions d'invest.	0	1'000'000	1'200'000	750'000	300'000	500'000
6 Recettes d'investissement	0	0	0	20'000	160'000	200'000
64 Remboursement de prêts	0	0	0	20'000	160'000	200'000
Investissements nets	0	2'500'000	1'700'000	4'230'000	1'140'000	800'000

Commentaires

Les charges et recettes d'investissement concernent le programme d'impulsion et notamment les accords de positionnement stratégiques. Les charges correspondent à des subventions à l'investissement et à des prêts. Les recettes concernent le remboursement des prêts octroyés.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	215'210	224'923
Coûts des services centraux	0	39'981	34'652
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	255'191	259'575

Commentaires

Aucun élément significatif n'est à relever.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	37'500	39'200
Coûts salariaux et de structure	0	419'282	430'701
Coûts des services centraux	0	77'893	66'354
Revenus	0	47'700	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	486'975	536'255

Commentaires

Aucun élément significatif n'est à relever.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	149'326	239'256
Coûts des services centraux	0	27'741	36'860
Revenus	0	13'300	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	163'767	276'116

Commentaires

Les heures budgétées en 2021 tiennent compte d'un réajustement des heures sur la prestation Finances au regard des comptes 2019.

Prestations de département DEAS (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	187	0	0
Coûts salariaux et de structure	26'351	47'629	45'604
Coûts des services centraux	3'195	8'663	6'872
Revenus	63'000	64'500	60'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-33'267	-8'209	-7'525

Commentaires

Les budget 2020 et 2021 tiennent compte des travaux en lien avec l'éventuelle surcompensation des charges envisagée par la Confédération.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Allocations familiales	5'801'178	5'870'000	5'855'000	5'910'000	5'965'000	6'021'000
Conférences intercantionales	47'401	47'400	47'400	47'300	47'300	47'300
Frais administratifs	1'817'128	2'241'690	2'268'468	2'804'100	2'794'200	2'784'300
Insertion socio-professionnelle	400'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Prestations complémentaires	75'514'537	77'189'620	79'601'379	80'336'100	81'700'000	83'112'600
Remise de cotisation	-80'398	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	83'499'846	85'468'710	87'892'247	89'217'500	90'626'500	92'085'200

Commentaires

L'évolution des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative s'appuie sur les prévisions d'évolution effectuées dans le domaine de l'action sociale. Compte tenu du résultat 2019, la progression a été recalculée ce qui implique un montant en 2021 inférieur à 2020.

L'évolution des prestations complémentaires (PC) est précisée dans le chapitre consacré au compte de résultat.

Les frais administratifs nécessaires à l'exécution des tâches effectuées par la CCNC, notamment la gestion des PC, augmenteront dès 2022 en raison des investissements informatiques requis (nouveau logiciel métier) et de la complexification administrative induite par la révision de la loi fédérale sur les prestations complémentaires.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ecart statistique RH	0	-56'995	-59'295	-59'079	-59'199	-59'164
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	-56'995	-59'295	-59'079	-59'199	-59'164

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2019	2020	2021
Alfa Sal	-5'718'061	-5'792'700	-5'783'600
Insertion socio-professionnelle	-400'000	-100'000	-100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-6'118'061	-5'892'700	-5'883'600

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020	2021	2021	2021	2022	2023	2024
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	3'933'650	3'053'140	0	3'053'140	5'460'000	2'215'000	1'305'000
Total		3'933'650	3'053'140	0	3'053'140	5'460'000	2'215'000	1'305'000

Commentaires

Le crédit d'engagement susmentionné est lié aux accords de positionnement stratégique du programme d'impulsion. Il est séparé en charges et recettes d'investissement (voir sous investissements) et en charges de fonctionnement. Les charges de fonctionnement concernent les activités et les actions/mesures du délégué à la domiciliation

Service de l'économie (NECO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment lié aux opportunités et défis posés par la digitalisation, le franc fort, les mutations sociétales, ...

Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité (et idéalement l'anticipation). Un enjeu sous-jacent est de lier la production de valeur ajoutée locale et développement régional (création de valeur et circulation des richesses).

Le service doit disposer des moyens nécessaires à déployer des actions proactives et d'un fonctionnement agile afin de pouvoir initier et saisir les opportunités.

Les prévisions pour l'année 2021 laissent entrevoir une situation économique difficile. Quant aux années 2022 à 2024, les scénarios sont difficiles à esquisser.

Le registre du commerce est chargé de tenir le registre du commerce selon les exigences du droit fédéral et conserver les registres des régimes matrimoniaux.

Objectifs stratégiques

- Déployer une plateforme partenariale de recherche sur les processus industriels du futur ;
- Soutenir et valoriser le pôle Microcity et ses acteurs ;
- Réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- Appuyer l'ancrage des acteurs et la maximisation des retombées locales ;
- Promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs économiques ;
- Soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- Focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- Développer des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation ;
- Renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation ;
- Participer activement à la veille du service de l'emploi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Budget		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT		
	2019	2020		CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	3'545'875	3'290'181	3'220'782	-69'399	-2.1%	3'069'432	3'160'432	2'899'432
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'098'760	1'100'000	785'000	-315'000	-28.6%	785'000	785'000	785'000
43 Revenus divers	21'358	86'000	68'400	-17'600	-20.5%	141'400	142'400	142'400
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	81'822	71'622	71'622	+0	0.0%	71'622	71'622	71'622
47 Subventions à redistribuer	2'339'687	2'027'149	2'290'350	+263'201	+13.0%	2'066'000	2'156'000	1'895'000
49 Imputations internes	4'247	5'410	5'410	+0	0.0%	5'410	5'410	5'410
Charges d'exploitation	20'718'991	20'110'849	20'489'499	+378'650	+1.9%	19'973'220	20'155'065	19'682'052
30 Charges de personnel	2'806'953	2'883'727	2'924'384	+40'657	+1.4%	2'969'690	3'010'424	3'055'171
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	843'896	1'098'810	1'064'900	-33'910	-3.1%	1'064'900	1'064'900	1'064'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	14'726'802	13'791'899	13'876'840	+84'941	+0.6%	13'539'214	13'590'214	13'334'058
37 Subventions à redistribuer	2'339'687	2'027'149	2'290'350	+263'201	+13.0%	2'066'000	2'156'000	1'895'000
39 Imputations internes	1'652	309'264	333'025	+23'761	+7.7%	333'416	333'527	332'923
Résultat d'exploitation	-17'173'116	-16'820'668	-17'268'717	-448'049	-2.7%	-16'903'788	-16'994'633	-16'782'620
44 Revenus financiers	20'474	20'467	20'467	+0	0.0%	20'467	20'467	20'467
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	20'474	20'467	20'467	+0	0.0%	20'467	20'467	20'467
Résultat opérationnel	-17'152'642	-16'800'201	-17'248'251	-448'049	-2.7%	-16'883'321	-16'974'166	-16'762'153
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-17'152'642	-16'800'201	-17'248'251	-448'049	-2.7%	-16'883'321	-16'974'166	-16'762'153
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	21.00	21.00	21.00	+0.00	0.0%	21.00	21.00	21.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.20	19.20	19.20	+0.00	0.0%	19.20	19.20	19.20

Commentaires

Les revenus d'exploitation montrent d'une part, une diminution de CHF 315'000 (groupe 42) en lien avec les nouvelles dispositions fédérales sur le registre du commerce qui entreront en vigueur le 1er janvier 2021. Il s'agit d'une modernisation nécessaire pour que le Registre du commerce continue de garantir la sécurité juridique et la fluidité des relations d'affaires. Parallèlement, une baisse des émoluments a été décidée par la Confédération.

D'autre part, les subventions à redistribuer (groupe 47) augmentent de CHF 260'000. Il s'agit des subventions fédérales liées au programme de politique régionale dont la nouvelle période a débuté en 2020. Cette augmentation est équilibrée par la charge identique (groupe 37) ce qui n'influence pas le résultat de l'exercice.

Les charges d'exploitation sont relativement stables en tenant compte des subventions à redistribuer mentionnées ci-dessus, à la diminution de la rétrocession des charges à la Confédération (groupe 36) dans le cadre des émoluments du Registre du commerce ainsi qu'à l'ajustement temporel des subventions.

Aucune variation d'effectifs est constatée.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
5 Dépenses d'investissement	2'920'753	10'913'860	16'770'000	22'935'067	22'276'000	6'742'000
54 Prêts	2'304'400	10'400'000	16'170'000	22'651'420	22'276'000	6'742'000
56 Propres subventions d'invest.	616'353	513'860	600'000	283'647	0	0
6 Recettes d'investissement	1'703'942	5'052'091	8'612'317	12'325'027	13'414'437	6'817'477
64 Remboursement de prêts	426'742	852'091	2'027'317	2'999'317	3'776'437	4'946'477
66 Remboursement de propres subv. d'invest.	1'277'200	4'200'000	6'585'000	9'325'710	9'638'000	1'871'000
Investissements nets	1'216'811	5'861'769	8'157'683	10'610'040	8'861'563	-75'477

Commentaires

Le compte des investissements comprend :

- Les crédits d'engagement liés à des conventions-programmes en matière de politique régionale pour les périodes quadriennales allant de 2008 à 2015 (en phase de remboursement) et les périodes de 2016 à 2024 (en cours de réalisation);
- Le crédit d'engagement du programme d'impulsion en faveur de projets de développement économique;
- La subvention d'investissement à l'innovation en faveur de Microcity.

L'évolution du budget et du PFT est lié à la réalisation des projets qui ne se déroulent pas toujours selon la planification initiale et aussi au fait que, en matière de politique régionale, plusieurs périodes se chevauchent.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	58'361	110'310	100'100
Coûts salariaux et de structure	327'051	242'093	276'116
Coûts des services centraux	22'694	22'381	36'133
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	408'106	374'783	412'349

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend principalement les frais liés aux terrains industriels ainsi que les honoraires de consultants externes. L'augmentation des coûts salariaux et des services centraux suit l'évolution des heures prestées qui ont été ajustées compte tenu de l'analyse des années précédentes.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	382'253	399'453	450'189
Coûts des services centraux	26'410	36'928	58'913
Revenus	99'922	84'622	90'522
Coûts (+) / revenus (-) nets	308'741	351'759	418'580

Commentaires

Les revenus de ce groupe sont liés au service de coopération platinn, au dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (réseau d'innovation de Suisse occidentale) ainsi qu'aux jetons de présence à des conseils d'administration (cautionnement romand, bureau cantonal des métaux précieux, Microcity) ; la hausse constatée est liée aux prestations fournies. Quant à l'augmentation des coûts salariaux et des services centraux, elle suit l'évolution des heures prestées qui ont été ajustées compte tenu de l'analyse des années précédentes.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	689'152	867'200	843'500
Coûts salariaux et de structure	1'588'930	1'612'337	1'621'881
Coûts des services centraux	109'071	149'055	212'243
Revenus	3'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'384'153	2'628'592	2'677'624

Commentaires

Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, ce groupe de prestations regroupe des projets en matière de promotion de l'image du canton, les déplacements à l'étranger dans le cadre de la promotion institutionnelle et territoriale (y compris voyages d'affaires et missions économiques), conformément à la stratégie définie de renforcement et de présence sur le terrain.

À l'instar des prestations précitées, l'augmentation des coûts salariaux et des services centraux suit également l'évolution des heures prestées qui ont été ajustées compte tenu de l'analyse des années précédentes. Les charges directes ont été adaptées au niveau de l'accueil client et l'organisation d'événements.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	3'448	7'500	7'500
Coûts salariaux et de structure	605'875	589'933	592'257
Coûts des services centraux	207'203	254'612	184'296
Revenus	1'096'846	1'102'500	785'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-280'320	-250'455	-947

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les émoluments encaissés en lien avec les inscriptions, modifications ou radiations au Registre du commerce, ainsi que les prestations de réquisitions, légalisations de signatures ou de pièces, délivrances d'extraits et d'attestations, de copies de pièces, etc.

La diminution importante des revenus (-30%) est liée à la décision de la Confédération de revoir les émoluments à la baisse dans le cadre de la modernisation des registres de commerce dès le 1er janvier 2021. Quant à l'augmentation des coûts salariaux et des services centraux, elle suit l'évolution des heures prestées qui ont été ajustées compte tenu de l'analyse des années précédentes.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Bâtiment Maladière 71	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000
Développement économique	9'976'226	8'882'938	8'754'506	8'904'506	8'904'506	8'898'350
Politique régionale	1'574'212	1'172'633	1'096'555	550'000	600'000	500'000
Rétrocession à la Confédération	120'796	135'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	13'924'234	12'443'571	12'154'061	11'757'506	11'807'506	11'701'350

Commentaires

La charge " Bâtiment Maladière 71 " représente la matérialisation du loyer en nature, sous forme de subvention à l'EPFL, pour la mise à disposition du bâtiment. Les autres charges concernent les subventions au développement économique et à la politique régionale, bénéficiant autant à des projets qu'à des institutions. Dès 2020, les charges de fonctionnement de la politique régionale (nouvelle période) apparaissent dans la partie analytique " Crédits d'engagement ".

La " Rétrocession à la Confédération " correspond au 15% des inscriptions au Registre du commerce soumises à l'émolument fédéral, mise à jour compte tenu que les émoluments ont été adaptés par décision fédérale.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Contr. com. à Tourisme neuchâtois	-891'076	-902'000	-895'000	-895'000	-895'000	-895'000
Fermages	-4'247	-5'410	-5'410	-5'410	-5'410	-5'410
Frais de rappel	-2'181	0	0	0	0	0
Loyer	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467
Sub. féd. à redistrib.	-1'448'611	-937'782	-595'350	-200'000	-100'000	0
Subv. fédérales redis. à des entr. publ.	0	0	126'500	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des communes	46'078	0	0	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des entrep. priv	569'889	399'668	174'500	200'000	100'000	0
Subv. féd. redistrib. à des organis.	832'644	538'114	294'350	0	0	0
Tourisme neuchâtois	891'076	902'000	895'000	895'000	895'000	895'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-26'894	-25'877	-25'877	-25'877	-25'877	-25'877

Commentaires

Il s'agit de revenus et de charges qui s'équilibrent, notamment pour les subventions fédérales liées à la LPR (parts fédérales de projets cantonaux et intercantonaux).

Il en va de même pour les contributions des communes à Tourisme neuchâtois.

La ligne loyer est en lien avec la compensation d'exploitation du bâtiment Maladière 71 par l'EPFL.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Parcs régionaux - période 2020 -2024)	En cours	133'461	182'961	-49'500	133'461	133'461	133'461	133'461
PI-Développement économique	En cours	2'000'000	3'000'000	-300'000	2'700'000	3'250'000	2'040'000	1'820'000
PI-soutien innovation	En cours	1'100'000	1'000'000	0	1'000'000	483'647	0	0
Prêt politique régionale 08-11	En cours	-26'000	0	0	0	0	0	0
Prêt politique régionale 12-15	En cours	-798'371	0	0	0	0	0	0
Prêt politique régionale 16-19	En cours	4'186'140	0	0	0	0	0	0
Prêts NPR 2008-2011	En cours	0	0	-52'000	-52'000	-52'000	-52'000	-52'000
Prêts NPR 2012-2015	En cours	0	0	-1'580'742	-1'580'742	-1'580'742	-1'580'742	-1'580'742
Prêts NPR 2016-2019	En cours	0	6'120'000	-3'154'575	2'965'425	1'902'135	7'788'425	-1'163'415
Prog. Intercant. Arcjura. (PR 2020-2023)	En cours	90'000	100'000	0	100'000	100'000	110'000	100'000
Prog. Intercant. CDEP-SO (PR 2020-2023)	En cours	267'000	179'000	0	179'000	179'000	179'000	200'000
Politique régionale 2020-2023	A solliciter	187'367	8'650'000	-4'325'000	4'325'000	7'778'000	1'826'880	1'900'680
Total		7'139'597	19'231'961	-9'461'817	9'770'144	12'193'501	10'445'024	1'357'984

Commentaires

Les prêts NPR 2008-2011 et 2012-2015 sont en cours de remboursement (11 projets).

Pour ce qui concerne la période 2016-2019, toute l'enveloppe quadriennale a été engagée, des versements de prêts sont planifiés jusqu'à fin 2023 en faveur de 10 projets. Les premiers remboursements devraient intervenir dès 2020 et ce jusqu'en 2048.

À noter que, dès 2020, les crédits d'engagement liés à la politique régionale de la période 2020-2023, comprennent à la fois des charges de fonctionnement et d'investissement.

Service de l'emploi (SEMP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi (SEMP) se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétence à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Entre 2017 et 2019, le canton a connu une embellie sur le front du marché du travail. Le nombre de demandeurs d'emploi a fortement diminué et le taux de chômage cantonal est revenu dans la moyenne romande. Plusieurs objectifs de la réforme SEMP 2020 étaient ainsi atteints. Début 2020, la crise sanitaire liée au covid-19 a stoppé net cette dynamique positive. Les mesures prises au niveau mondial pour endiguer la pandémie ont des conséquences majeures pour l'économie mondiale. Dans le canton, entre février et juillet 2020, le taux de chômage est passé de 3,9% à 4,9% et le nombre de demandeurs d'emploi suivis par l'ORP a augmenté de plus de 1200 personnes. Selon les prévisions fédérales actuelles, le taux de chômage dans le canton pourrait dépasser les 6% l'année prochaine.

En regard de ce qui précède, l'enjeu principal du SEMP sera d'assurer l'accompagnement d'un nombre important de demandeurs d'emploi dans un contexte économique difficile, tout en maintenant un niveau de qualité des prestations élevé. En s'appuyant sur le partenariat étroit établi avec les employeurs durant ces dernières années, il s'agira de déployer des mesures d'intégration professionnelle pertinentes, en anticipation des besoins en compétences qui accompagneront la reprise. Enfin, le service devra continuer à apporter un soutien essentiel à la préservation des emplois, notamment au travers de la réduction de l'horaire de travail (RHT), qui continuera probablement à être utilisée de manière soutenue dans différentes branches d'activité. En combinant préservation des emplois, accompagnement de qualité aux demandeurs d'emploi, renforcement des mesures d'intégration professionnelle et partenariat étroit avec les employeurs, l'ambition est de retrouver aussi rapidement que possible un marché de l'emploi équilibré. Il faut absolument éviter un nouveau décrochage tel que nous l'avons vécu en 2009 et dont nous avons mis près de 10 ans à nous remettre.

Par ailleurs, avec la crise sanitaire, le déploiement de la nouvelle politique d'intégration professionnelle (IP) a été suspendu quelques mois. Toutefois, en 2021, le système devrait être pleinement opérationnel avec une coordination des flux et des actions entre tous les acteurs de l'intégration professionnelle : le service de l'emploi, les services sociaux régionaux (SSR), l'office AI et le secteur des migrations.

Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'équilibre du marché de l'emploi dans un contexte de mutations rapides ;
- Anticiper les besoins en compétences pour orienter les mesures d'intégration professionnelle ;
- Retrouver dès que possible un niveau de chômage correspondant à la moyenne romande ;
- Collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- Optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux ;
- Mettre en œuvre un pôle d'expertise " Veille sur le marché de l'emploi " pluridisciplinaire et transversal.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	40'418'772	41'113'558	43'543'250	+2'429'692	+5.9%	43'923'393	44'246'025	44'550'862
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	468'390	510'000	485'000	-25'000	-4.9%	485'000	485'000	485'000
43 Revenus divers	33'584	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	17'404'280	17'892'658	19'174'680	+1'282'022	+7.2%	19'389'373	19'602'175	19'799'322
47 Subventions à redistribuer	11'112'377	10'370'000	11'400'000	+1'030'000	+9.9%	11'400'000	11'400'000	11'400'000
49 Imputations internes	11'400'141	12'340'900	12'483'570	+142'670	+1.2%	12'649'020	12'758'850	12'866'540
Charges d'exploitation	41'519'599	41'518'484	43'723'064	+2'204'580	+5.3%	44'127'444	44'471'556	44'800'995
30 Charges de personnel	15'051'829	15'707'232	17'072'014	+1'364'782	+8.7%	17'335'139	17'596'296	17'844'736
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	340'996	426'240	410'840	-15'400	-3.6%	410'840	410'840	410'840
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	10'667	12'800	+2'133	+20.0%	12'800	12'800	12'800
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'438'194	13'841'660	13'855'660	+14'000	+0.1%	13'994'380	14'078'020	14'161'660
37 Subventions à redistribuer	11'112'377	10'370'000	11'400'000	+1'030'000	+9.9%	11'400'000	11'400'000	11'400'000
39 Imputations internes	1'576'203	1'162'685	971'750	-190'935	-16.4%	974'285	973'600	970'959
Résultat d'exploitation	-1'100'827	-404'926	-179'814	+225'112	+55.6%	-204'051	-225'531	-250'133
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'100'827	-404'926	-179'814	+225'112	+55.6%	-204'051	-225'531	-250'133
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'100'827	-404'926	-179'814	+225'112	+55.6%	-204'051	-225'531	-250'133
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	140.00	144.00	155.00	+11.00	+7.6%	155.00	155.00	155.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	121.35	124.75	135.25	+10.50	+8.4%	135.25	135.25	135.25

Commentaires

Le taux de chômage cantonal pourrait atteindre des niveaux particulièrement élevés en 2021. Pour faire face à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, le SEMP prévoit de renforcer ses ressources humaines, ce qui engendre une hausse dans les charges de personnel (groupe 30). Cette augmentation concerne presque exclusivement des collaborateurs de l'office du marché du travail (OMAT). Elle est compensée par une augmentation de la subvention fédérale pour la gestion des activités liés à l'assurance-chômage (groupe 46). La hausse du chômage entraînera aussi une augmentation de la subvention fédérale pour les mesures du marché du travail (groupe 47). Cette augmentation des recettes implique une hausse équivalente des charges dans le groupe 37. Le résultat net diminue en raison d'un écart statistique plus élevé sur les salaires, d'une diminution des prestations internes et d'un volume d'heures de travail plus important sur les prestations subventionnées dans le cadre de la LACI.

Au niveau des effectifs, le SEMP prévoit une augmentation de 10,5 EPT par rapport à 2020. 9,9 EPT sont dédiés à l'OMAT pour le suivi des demandeurs d'emploi. Cet effectif sera adapté en fonction de l'évolution réelle du taux de chômage. À noter que le SEMP n'a pas attendu 2021 pour renforcer les ORP, puisqu'une dérogation a été validée par le Conseil d'État en avril 2020 pour dix postes supplémentaires. Au niveau de l'office des relations et conditions de travail (ORCT), il est prévu la création d'un poste à 80% de responsable du secteur Contrôle (fonction assumée à ce jour par la cheffe d'office). En parallèle, la cheffe de l'ORCT diminuera son taux d'activité de 20% et pourra ainsi se concentrer pleinement sur la gestion globale de l'office.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	17'500	17'500
Coûts salariaux et de structure	2'136'739	2'614'983	2'081'097
Coûts des services centraux	17	0	0
Revenus	2'174'101	2'633'600	2'100'120
Coûts (+) / revenus (-) nets	-37'345	-1'117	-1'523

Commentaires

Pour l'ensemble des groupes des prestations du SEMP, les coûts des services centraux sont intégrés dans les coûts de structure pour répondre aux exigences du SECO.

Ce groupe de prestations est entièrement subventionné par la Confédération dans le cadre de l'assurance-chômage. Il intègre la gestion des mesures pour les employeurs dans le cadre de l'intégration professionnelle ainsi que le suivi des partenariats. Les coûts salariaux et de structures diminuent par rapport au budget 2021.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	12'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	10'650'185	10'672'535	12'355'041
Coûts des services centraux	19	0	0
Revenus	10'564'639	10'689'600	12'376'880
Coûts (+) / revenus (-) nets	85'564	-5'065	-9'839

Commentaires

Ce groupe de prestations est entièrement subventionné par la Confédération dans le cadre de l'assurance-chômage. Il contient les prestations pour les personnes en démarche d'intégration professionnelle. Les coûts salariaux et de structure augmentent de CHF 1,7 million compte tenu des ressources supplémentaires prévues pour palier la hausse des nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	72'164	84'467	83'754
Coûts salariaux et de structure	1'252'187	1'451'778	1'351'384
Coûts des services centraux	-20	0	0
Revenus	425'653	488'654	487'822
Coûts (+) / revenus (-) nets	898'678	1'047'591	947'316

Commentaires

Ce groupe contient l'ensemble des prestations liées à l'inspection du travail et au laboratoire intercantonal de santé et sécurité au travail. Les charges indirectes diminuent entre les deux budgets.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	12'042	73'300	77'000
Coûts salariaux et de structure	1'960'098	2'213'217	2'306'651
Coûts des services centraux	-112	0	0
Revenus	546'705	550'246	592'072
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'425'322	1'736'271	1'791'579

Commentaires

Ce groupe contient les prestations en lien avec la lutte contre le travail au noir et les abus aux prestations sociales, le contrôle des travailleurs détachés, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et le contrôle de la prostitution. La hausse des charges indirectes de ce groupe est liée à l'augmentation des effectifs de 0,6 EPT. Les recettes liées au subventionnement partiel de certains inspecteurs par la Confédération augmente.

Surveillance et juridique (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	7'929	0	2'000
Coûts salariaux et de structure	877'684	1'031'304	1'120'652
Coûts des services centraux	97	0	0
Revenus	728'907	806'558	937'386
Coûts (+) / revenus (-) nets	156'802	224'746	185'266

Commentaires

Ce groupe contient à la fois des prestations subventionnées dans le cadre de l'assurance-chômage et des prestations à la charge du canton. En 2021, en raison de la situation difficile sur le marché du travail, plus d'heures liées aux prestations LACI ont été budgétées engendrant ainsi une augmentation des charges indirectes et des revenus liés à la subvention fédérale.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Mesures employés	3'717'976	2'975'500	3'730'000	3'730'000	3'730'000	3'730'000
Mesures employeurs	1'857'597	2'855'000	2'200'000	2'200'000	2'200'000	2'200'000
Part. aux coûts du service de l'emploi	4'348'950	4'751'160	4'725'660	4'864'380	4'948'020	5'031'660
Total charges (+) / revenus (-) nets	9'924'523	10'581'660	10'655'660	10'794'380	10'878'020	10'961'660

Commentaires

L'ensemble de ces charges sont intégrées à la facture sociale cantonale. Les mesures pour les employés et les mesures pour les employeurs sont destinées aux chômeurs sans indemnités et aux employeurs qui favorisent le retour à l'emploi de ces personnes. Le budget global de ces groupes augmente de près de CHF 100'000 et la répartition entre les deux groupes a été revue. La participation aux coûts des services publics de l'emploi, qui découle de la LACI, reste stable entre les deux budget

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Coûts MMT LACI	11'101'721	10'370'000	11'400'000	11'400'000	11'400'000	11'400'000
Ecart statistique RH	0	-864'261	-939'675	-937'140	-937'825	-940'466
Frais de rappel	-660	0	0	0	0	0
Subvention MMT LACI	-11'101'721	-10'370'000	-11'400'000	-11'400'000	-11'400'000	-11'400'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-660	-864'261	-939'675	-937'140	-937'825	-940'466

Commentaires

Suite à la hausse prévue du taux de chômage, la subvention fédérale pour les mesures du marché du travail (MMT) augmente, ce qui engendre une hausse équivalente des charges. L'écart statistique est, quant à lui, plus élevé qu'au budget 2020 vu qu'il est réparti selon la masse salariale.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2019	2020	2021
Financement LACI	-4'348'950	-4'751'200	-4'725'660
Intégration socio-professionnelle	-5'575'573	-5'830'500	-5'930'000
Lutte contre les abus	-1'427'535	-1'733'200	-1'793'310
Total charges (+) / revenus (-) nets	-11'352'058	-12'314'900	-12'448'970

Commentaires

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2021 concernent :

- la composante " Financement LACI " liée à la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon les prévisions du SECO au moment de l'élaboration du budget, cette charge devrait légèrement diminuer par rapport au budget 2020 ;
- les coûts des mesures cantonales d'insertion socioprofessionnelle qui augmentent de CHF 100'000 ;
- la composante « Lutte contre les abus » qui représente la charge nette des prestations de contrôle du marché de l'emploi; celle-ci augmente de CHF 60'000.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2020 Total net	2021 Dépenses / Charges	2021 Recettes / Revenus	2021 Total net	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net
Détecteur de masse ISQ7000 pour le LIST	En cours	64'000	0	0	0	0	0	0
Total		64'000	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucune dépense ni recette liées à cet investissement ne sont à prévoir ces prochaines années.

Service des migrations (SMIG)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service des migrations (SMIG) est chargé de l'application des législations fédérales sur les étrangers et l'intégration (LEI), l'asile (LAsi) et la main d'œuvre étrangère.

Le contexte financier en 2021 est largement influencé par l'arrêt des subventions du Secrétariat d'Etat au migrations (SEM) pour les personnes admises provisoirement dont le séjour en Suisse est supérieur à 7 ans et pour les réfugiés permis B dont le séjour est supérieur à 5 ans depuis le dépôt de leur demande d'asile. Les années 2015 et 2016 ont été marquées par un afflux massif de requérants d'asile. Ces personnes ont bénéficié de mesures d'intégration mais ne peuvent prétendre aujourd'hui à une autonomie financière. L'ensemble des dépenses d'aide sociale pour ces personnes vont désormais être financées intégralement par le canton (les admis provisoires par le SMIG et les réfugiés par le service de l'action sociale (SASO)).

L'exécution des expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires relève de la compétence du SMIG. Le nombre des expulsions pénales connaît une augmentation et les coûts afférents à l'organisation et l'exécution des renvois des personnes concernées sont à la charge du canton.

Objectifs stratégiques

- Assurer le renvoi des personnes faisant l'objet d'une expulsion pénale ;
- Assurer la mise en place de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) en collaboration avec le COSM et le SEMP ;
- Assurer la cohérence des mesures à déployer dans le cadre de la stratégie d'intégration professionnelle (IP) et de l'AIS ;
- Assurer un accompagnement social cohérent par la rentabilisation du centre d'accueil et une collaboration plus étroite avec l'autorité d'aide sociale cantonale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	35'442'238	36'251'250	34'702'500	-1'548'750	-4.3%	34'231'300	34'385'900	34'139'600
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'638'842	1'500'000	1'780'000	+280'000	+18.7%	1'780'000	1'780'000	1'780'000
43 Revenus divers	5'377	28'000	28'000	+0	0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	25'902'243	25'105'000	21'407'000	-3'698'000	-14.7%	18'902'000	15'480'000	15'059'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'895'777	9'618'250	11'487'500	+1'869'250	+19.4%	13'549'300	17'125'900	17'300'600
Charges d'exploitation	38'259'435	39'197'194	37'110'112	-2'087'082	-5.3%	36'705'932	36'914'073	36'717'856
30 Charges de personnel	10'446'342	10'403'312	11'093'882	+690'570	+6.6%	11'278'188	11'342'244	11'498'670
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'085'926	727'000	789'000	+62'000	+8.5%	719'000	719'000	719'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	25'326'886	26'956'600	24'200'000	-2'756'600	-10.2%	23'684'000	23'823'000	23'472'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'400'282	1'110'282	1'027'230	-83'052	-7.5%	1'024'744	1'029'829	1'028'186
Résultat d'exploitation	-2'817'196	-2'945'944	-2'407'612	+538'332	+18.3%	-2'474'632	-2'528'173	-2'578'256
44 Revenus financiers	21	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	21	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'817'176	-2'945'944	-2'407'612	+538'332	+18.3%	-2'474'632	-2'528'173	-2'578'256
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'817'176	-2'945'944	-2'407'612	+538'332	+18.3%	-2'474'632	-2'528'173	-2'578'256
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	93.00	95.00	100.00	+5.00	+5.3%	100.00	99.00	99.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	78.00	78.70	83.90	+5.20	+6.6%	83.90	83.10	83.10

Commentaires

Les revenus d'exploitation subissent une baisse importante suite à l'arrêt des subventions du SEM après 7 ans de séjour pour les personnes admises à titre provisoire (permis F), respectivement 5 ans depuis le dépôt de la demande d'asile pour les réfugiés (permis B). Cette baisse impacte négativement la facture sociale (groupe 49) transmise au service de l'action sociale (SASO). Il convient également de mentionner qu'une partie de l'augmentation du groupe 49 est liée aux charges salariales du projet ESPACE financées par les forfaits d'intégration via une imputation interne du service de la cohésion multiculturelle (COSM).

S'agissant du groupe 30 en lien avec l'effectif du SMIG, l'augmentation est principalement due à l'engagement du personnel enseignant du projet ESPACE. La hausse du groupe 31 entre le budget 2020 et 2021 s'explique par l'augmentation du nombre de renvois et des dépenses liées à l'organisation et l'exécution des expulsions prononcées par les autorités judiciaires. Par contre, le réel 2019 comprenait des pertes sur créances importantes étant donné la mise en provision de subventions du SEM qui doivent encore être versées.

Les charges de transfert correspondent à l'aide sociale octroyée aux personnes issues de l'asile. La forte réduction constatée correspond, entre autres, aux réfugiés qui ne sont plus financés par le SEM et dont les dépenses émargent, par conséquent, au budget du SASO.

L'effectif 2020 du SMIG comprend une augmentation de 3,8 EPT d'enseignants pour le projet ESPACE et 1,5 EPT pour la stabilisation de l'activité de la gestion électronique des dossiers.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	203	3'500	3'500
Coûts salariaux et de structure	408'829	364'351	392'002
Coûts des services centraux	49'378	56'872	50'668
Revenus	261'662	150'000	150'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	196'748	274'723	296'171

Commentaires

La légère augmentation du groupe provient de l'augmentation du nombre d'heures prestées sur les prestations. Cette prévision est difficile à établir compte tenu de la fluctuation des demandes de main-d'œuvre étrangère.

Séjour (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	267'856	290'500	360'500
Coûts salariaux et de structure	2'847'415	2'774'277	2'831'759
Coûts des services centraux	316'630	366'136	336'982
Revenus	1'380'712	1'350'000	1'630'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'051'189	2'080'913	1'899'242

Commentaires

L'office du séjour et de l'établissement note une forte augmentation de l'organisation des renvois et des dépenses qui y sont liées dans le cadre de l'exécution des expulsions prononcées par les autorités judiciaires. Cela se concrétise dans l'augmentation des charges directes. Il convient également de tenir compte de l'augmentation des charges salariales liée à la hausse de 1,5 EPT de l'effectif dédié à la gestion électronique des données.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	659'216	140'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	8'749'031	5'985'388	6'128'846
Coûts des services centraux	1'000'920	1'055'889	977'158
Revenus	163'100	28'000	28'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'246'067	7'153'278	7'178'004

Commentaires

Par rapport aux budgets 2020 et 2021, le résultat supérieur de 2019 s'explique par le transfert des dépenses d'intégration dans le nouveau groupe "Intégration" ci-dessous. De plus, comme évoqué dans les commentaires qui accompagnent le compte de résultats, l'importance des charges directes en 2019 s'explique par la création d'une provision SEM.

Intégration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	40'000
Coûts salariaux et de structure	0	1'652'296	2'096'274
Coûts des services centraux	0	60'089	83'319
Revenus	0	271'250	516'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	1'441'135	1'703'093

Commentaires

Le groupe de prestations " Intégration " a été créé au 1er janvier 2020. L'augmentation des dépenses entre les budgets 2020 et 2021 est principalement dû à l'engagement d'enseignants prévu dans le cadre du projet ESPACE.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Aide sociale migration sauf réfugiés	-350'074	341'000	1'611'000	3'116'000	6'321'000	6'442'000
Aide sociale réfugiés	-419'921	1'310'600	992'000	1'476'000	1'832'000	1'781'000
Renvoi	194'638	200'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-575'357	1'851'600	2'793'000	4'782'000	8'343'000	8'413'000

Commentaires

Conformément à ce qui a été évoqué dans le commentaire qui accompagne le compte de résultats, l'arrêt des subventions du SEM a une incidence importante sur les résultats des charges de transfert. Les dossiers des réfugiés B de plus de 5 ans sont transférés du SMIG au SASO, ce qui explique la réduction budget entre 2020 et 2021. Durant les années du PFT, on constate par ailleurs une augmentation des dossiers mixtes qui concernent des entités familiales dont certains membres dépendent du SMIG et d'autres du SASO.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Ecart statistique RH	0	-568'705	-560'897	-563'384	-558'298	-559'941
Frais de rappel	-1'865	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'865	-568'705	-560'897	-563'384	-558'298	-559'941

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Aide sociale	-7'109'491	-8'626'000	-10'141'000
Subsides LAMal	-623'185	-693'000	-802'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-7'732'677	-9'319'000	-10'943'000

Commentaires

L'augmentation de la facture sociale s'explique par l'ensemble des éléments évoqués précédemment à savoir, principalement, la réduction des subventions du SEM et l'augmentation du nombre de dossiers mixtes.

Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Le déploiement dès le 1er mai 2019 de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) et de la transition AIS au niveau cantonal devrait poursuivre ses effets en 2021 et, ainsi, faciliter l'intégration socio-professionnelle des personnes arrivées par le biais de l'asile, tout en tenant compte de la réorganisation du domaine de l'asile qui induit déjà des baisses des attributions de requérant-e-s d'asile dans le canton et des forfaits d'intégration.

La mise en place du projet ESPACE (Espace Social et Professionnel d'Acquisition de Compétences et d'Expériences) dès 2021 permettra d'améliorer et de coordonner le dispositif d'apprentissage des compétences de base pour toute personne issue de la migration. ESPACE est l'une des mesures phares de l'AIS dans le canton de Neuchâtel et concrétise l'une des ambitions du programme de législature actuel du Conseil d'État qui affirme sa volonté de vivre la diversité comme une richesse. Conçu comme un lieu fédérateur d'acquisition de compétences et d'expériences pour personnes allophones, ESPACE veut aussi offrir à toute la population neuchâteloise un endroit accueillant et convivial pour favoriser les rencontres interculturelles.

Objectifs stratégiques

- Assurer l'exemplarité des collectivités en matière de gestion de la diversité ;
- Poursuivre et consolider la coordination entre les acteurs impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- Ajuster les objectifs et mesures (PIC, AIS) à l'évolution du contexte et aux directives de la Confédération (PIC2 bis) ;
- Contribuer à une procédure de naturalisation équitable et efficiente ;
- Coordonner et mettre en œuvre l'Agenda Intégration Suisse au niveau du canton ;
- Mettre en œuvre le projet ESPACE ;
- Optimiser la gestion et l'organisation du service.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	2'749'227	3'648'221	3'911'190	+262'969	+7.2%	3'529'240	3'735'290	4'137'290
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	45'975	19'500	27'000	+7'500	+38.5%	27'000	27'000	27'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'424'390	3'340'721	3'346'820	+6'099	+0.2%	3'026'620	3'263'170	3'665'170
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	278'862	288'000	537'370	+249'370	+86.6%	475'620	445'120	445'120
Charges d'exploitation	3'969'877	5'369'821	5'185'303	-184'518	-3.4%	4'879'591	5'130'834	5'583'742
30 Charges de personnel	1'651'030	1'699'332	2'012'044	+312'712	+18.4%	2'044'720	2'077'504	2'110'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	78'168	69'200	271'400	+202'200	+292.2%	239'900	229'900	219'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'938'793	2'856'120	1'876'370	-979'750	-34.3%	1'668'370	2'019'020	2'445'020
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	301'886	745'169	1'025'489	+280'320	+37.6%	926'601	804'410	808'522
Résultat d'exploitation	-1'220'650	-1'721'600	-1'274'113	+447'487	+26.0%	-1'350'351	-1'395'544	-1'446'452
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'220'650	-1'721'600	-1'274'113	+447'487	+26.0%	-1'350'351	-1'395'544	-1'446'452
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'220'650	-1'721'600	-1'274'113	+447'487	+26.0%	-1'350'351	-1'395'544	-1'446'452
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	16.00	18.00	19.00	+1.00	+5.6%	19.00	19.00	19.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.21	11.81	13.81	+2.00	+16.9%	13.81	13.81	13.81

Commentaires

Les principales variations du budget 2021 par rapport au budget 2020 sont liées à une réallocation des moyens financiers pour le projet ESPACE.

Les charges de personnel (groupe 30) augmentent de CHF 300'000 en raison principalement des 2 EPT supplémentaires engagés pour le projet ESPACE : un poste de coordination globale et un poste de collaborateur-administratif. Les postes d'enseignants engagés dans le cadre du projet d'ESPACE figurent au budget du personnel du SMIG.

Le groupe 31 augmente de CHF 200'000 et regroupe les frais de formation, le matériel de cours ainsi que les honoraires liés à la gouvernance partagée du projet ESPACE.

L'augmentation des charges d'imputation interne (groupe 39) est liée à la location des locaux d'ESPACE imputée analytiquement par le SBAT, aux écarts statistiques RH et à la refacturation par le SMIG des nouvelles charges salariales liées aux enseignants d'ESPACE.

Les charges de transfert (groupe 36) diminuent d'environ CHF 1'000'000 au profit des groupes 30, 31 et 39 décrits plus haut. Les revenus liés aux imputations internes (groupe 49) augmentent de CHF 250'000 pour les refacturations des prestations d'ESPACE à d'autres services comme le SMIG et le SASO.

Les coûts d'ESPACE ne constituent pas une charge supplémentaire pour le canton car ils sont principalement financés par le budget ordinairement alloué aux compétences de base dans le cadre du PIC et d' AIS, soit par des financements fédéraux et par la réallocation des budgets.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	115'099	33'338	115'193
Coûts des services centraux	9'902	2'885	15'088
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	125'002	36'223	130'281

Commentaires

Ce groupe inclut notamment les coûts relatifs à l'indemnisation des membres de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) ainsi que les heures du service consacrées à l'expertise, à la représentation et au réseautage. En 2021 près de 500 heures seront consacrées à cette prestation, revenant à un niveau comparable à celui de l'année 2019.

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	33'051	18'000	36'900
Coûts salariaux et de structure	623'848	723'674	587'231
Coûts des services centraux	67'184	127'789	90'231
Revenus	342'461	345'467	414'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	381'622	523'996	300'062

Commentaires

Ce groupe inclut les frais liés à la réalisation d'une partie des objectifs d'AIS. Grâce à une analyse plus fine des besoins métiers fournie par la comptabilité analytique, le nombre d'heures consacrées à l'accueil, au conseil et à l'information va diminuer par rapport au budget 2020 et revenir à un niveau similaire à celui de 2019.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	28'450	134'000	217'300
Coûts salariaux et de structure	642'894	713'851	1'066'618
Coûts des services centraux	74'635	126'055	374'187
Revenus	388'599	435'634	1'291'520
Coûts (+) / revenus (-) nets	357'379	538'272	366'585

Commentaires

Ce groupe inclut les frais liés à la réalisation d'une partie des objectifs d'AIS et est largement impacté par le projet ESPACE. Les charges directes augmentent suite aux honoraires d'ESPACE; la masse salariale est impactée par les 2 EPT supplémentaires budgétisés pour ESPACE. Les coûts des services centraux augmentent suite à la refacturation des locaux d'ESPACE par le SBAT et les produits supplémentaires proviennent de l'allocation des subventions fédérales.

Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	285'965	245'669	260'201
Coûts des services centraux	34'743	43'381	39'981
Revenus	182'170	140'000	140'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	138'539	149'049	160'182

Commentaires

Ce groupe inclut les émoluments perçus dans le cadre du traitement de dossiers de naturalisation facilitée et ordinaire. Il n'y a pas de changement significatif pour ce groupe de prestations en 2021.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Programme de réinstallation	0	0	0	0	0	0
Programme d'intégration	152'972	306'370	159'750	159'750	159'750	79'750
Projets d'intégration	251'600	260'000	260'000	260'000	260'000	260'000
Transition AIS	0	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	404'572	566'370	419'750	419'750	419'750	339'750

Commentaires

Ce groupe inclut les charges et revenus liés au programme de réinstallation (financement 100% fédéral), à l'achat de prestations et subventions à des tiers (financements 100% fédéraux via AIS ou 50%-50% via LEI) et à l'utilisation de la provision " Transition AIS " (100% cantonale via la facture sociale).

Le programme de réinstallation, qui se terminera en 2021, est entièrement financé par la Confédération. La diminution de la charge nette cantonale du programme d'intégration provient principalement de l'arrêt du partenariat CEFNA au profit d'ESPACE.

La transition AIS correspond à l'utilisation de la provision de CHF 4,6 millions créée en 2018. En 2021, les charges brutes prévues s'élèvent à CHF 1,3 million.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Ecart statistique RH	0	-92'310	-102'749	-102'687	-102'977	-103'565
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	-92'310	-102'749	-102'687	-102'977	-103'565

Service de l'action sociale (SASO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SASO est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale, à l'assurance-maladie, au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation, ainsi qu'à l'harmonisation et la coordination des prestations sociales et à la lutte et la prévention contre le surendettement.

La totalité des domaines précités sont en forte évolution dans le cadre du train de réformes liées à la Redéfinition des prestations sociales (rapports 18.034 et 20.013) et à la faveur de la nouvelle politique de lutte contre le surendettement (20.012). L'année 2021 sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre de ces réformes : il s'agit en premier lieu de la concrétisation des décisions prises par l'État et les communes dans le cadre du projet RAISONE (Repenser l'aide sociale neuchâteloise) portant sur les axes de "simplification de l'aide matérielle" et de "suivi différencié harmonisé". La conceptualisation d'une nouvelle prestation complémentaire cantonale (PCC, dénomination finale encore à définir) est également à l'ordre du jour, dans le sillage de ce qui sera mis en place par la Confédération au titre de prestation transitoire (rente-pont pour les chômeurs âgés de 60 ans et plus). Cette PCC devrait constituer une alternative à l'aide sociale pour les personnes n'ayant pas besoin d'un suivi social mais uniquement d'une aide financière. Le système des subsides LAMal devra également être quelque peu adapté aux nouvelles exigences de la Confédération (catégories OSL) et celui des avances devrait voir la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre du rapport 20.013 (suppression de la limite d'intervention fixée à 24 mensualités).

Enfin, l'évolution de la situation socio-économique dans le canton de Neuchâtel sera attentivement suivie, dans la mesure où l'on peut imaginer qu'à la crise sanitaire succéderont des difficultés sociales conséquentes pour une part non-négligeable de la population neuchâteloise.

Objectifs stratégiques

- Poursuivre et optimiser la stratégie d'intégration professionnelle (IP) dans le domaine de l'aide sociale et développer des mesures sociales et socio-professionnelles ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources ;
- Implémenter une stratégie de lutte contre le surendettement ;
- Assurer la maîtrise de la facture sociale ;
- Contenir voire réduire le taux d'aide sociale malgré l'évolution conjoncturelle.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2021 - B2020		PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	CHF	%	2022	2023	2024
Revenus d'exploitation	135'174'831	142'567'520	142'146'800	-420'720	-0.3%	147'526'000	153'028'900	157'041'900
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	8'394'733	5'523'000	5'365'000	-158'000	-2.9%	5'540'000	5'540'000	5'540'000
43 Revenus divers	58'614	28'500	15'000	-13'500	-47.4%	15'000	15'000	15'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	103'722'744	112'598'700	113'880'200	+1'281'500	+1.1%	118'906'200	124'229'200	128'009'500
47 Subventions à redistribuer	22'738'273	24'201'400	22'696'000	-1'505'400	-6.2%	22'923'000	23'152'200	23'383'700
49 Imputations internes	260'467	215'920	190'600	-25'320	-11.7%	141'800	92'500	93'700
Charges d'exploitation	279'297'091	304'798'417	301'584'818	-3'213'599	-1.1%	313'698'382	326'570'970	335'928'042
30 Charges de personnel	5'403'449	5'760'556	6'272'064	+511'508	+8.9%	6'174'207	6'087'683	6'164'923
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'099'493	1'296'433	1'624'267	+327'834	+25.3%	1'577'600	1'477'600	1'477'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	222'566'239	244'212'167	239'187'500	-5'024'667	-2.1%	248'930'400	257'961'200	266'668'600
37 Subventions à redistribuer	22'738'273	24'201'400	22'696'000	-1'505'400	-6.2%	22'923'000	23'152'200	23'383'700
39 Imputations internes	25'489'636	29'327'861	31'804'987	+2'477'126	+8.4%	34'093'175	37'892'287	38'233'219
Résultat d'exploitation	-144'122'260	-162'230'897	-159'438'018	+2'792'879	+1.7%	-166'172'382	-173'542'070	-178'886'142
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-144'122'260	-162'230'897	-159'438'018	+2'792'879	+1.7%	-166'172'382	-173'542'070	-178'886'142
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-144'122'260	-162'230'897	-159'438'018	+2'792'879	+1.7%	-166'172'382	-173'542'070	-178'886'142
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	57.00	57.00	61.00	+4.00	+7.0%	59.00	59.00	59.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.00	43.50	46.40	+2.90	+6.7%	44.80	44.80	44.80

Commentaires

S'agissant des revenus, une variation significative de CHF 1,3 million par rapport au budget 2020 est à relever dans le groupe 46. Cette variation découle de trois effets distincts, à savoir une réévaluation à la baisse de CHF 800'000 du montant attendu des subventions fédérales pour la réduction des primes d'assurance-maladie (liée notamment à la diminution de la population du canton), une augmentation de CHF 400'000 du recouvrement du contentieux LAMal et une augmentation de CHF 1,7 million du montant attendu des communes pour leur part à la facture sociale. Globalement, la facture sociale est en diminution, mais cette diminution relève principalement de l'aide sociale qui est versée par les communes (via les services sociaux régionaux) aux bénéficiaires et refacturée à l'État. Par contre, les autres prestations sociales versées par l'État et refacturées aux communes sont en augmentation. Ceci explique que le montant attendu des communes progresse, alors que le total de la facture sociale diminue.

La variation importante dans le groupe 47 (et son équivalent dans le groupe 37) découle de la diminution de l'aide sociale à refacturer entre les communes.

L'augmentation de CHF 300'000 du groupe 31 par rapport au budget 2020 relève des pertes sur créances prévues en lien avec les avances de contributions d'entretien. Cette variation découle de l'augmentation du volume des avances octroyées suite à la réforme menée dans ce domaine (rapport 18.034).

La diminution des charges de transfert du groupe 36 provient principalement des dépenses d'aide sociale (CHF -4,5 millions pour la part de 60% de l'État), qui ont été largement revues à la baisse au budget 2021 suite aux résultats des comptes 2018 et 2019 et dans le prolongement de la tendance initiée depuis le 2e semestre 2017 d'une baisse du nombre de dossiers dans les services sociaux régionaux. Parallèlement, les prévisions de dépenses liées au contentieux LAMal ont aussi été revues à la baisse (CHF -2,3 millions) sur la base des résultats des années précédentes. Les subsides LAMal pour 2021 ont été calculés au regard de la réforme intervenue en 2019 et il en résulte une évaluation à hauteur de CHF 132,5 millions, proche du budget 2020 (CHF +700'000). Les autres prestations délivrées par le SASO connaissent peu de variations.

Service de l'action sociale (SASO)

Le groupe 39 comprend principalement les charges de la facture sociale refacturées au SASO par d'autres services. L'augmentation constatée par rapport à 2020 provient en grande partie des charges du domaine de l'asile refacturées par le SMIG (CHF +1,6 million) et dans une moindre mesure des charges des autres services (CHF +300'000). Le reste de la progression du groupe 39, découle de variations dans l'imputation des charges des services centraux et des écarts statistiques RH.

Le budget 2021 prévoit une augmentation de l'effectif du SASO de 0,8 EPT pour une durée déterminée en lien avec la mise en œuvre du rapport 20.012 (lutte surendettement) et de 2,1 EPT durablement, de manière à renforcer la conduite du service et de ses offices.

Compte des investissements : dépenses et recettes par nature

Compte des investissements par nature (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5 Dépenses d'investissement	158'910	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
54 Prêts	158'910	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
6 Recettes d'investissement	314'679	215'000	208'500	204'200	201'800	201'100
64 Remboursement de prêts	314'679	215'000	208'500	204'200	201'800	201'100
Investissements nets	-155'769	-65'000	-58'500	-54'200	-51'800	-51'100

Commentaires

Le compte des investissements du SASO présente les montants relatifs aux prêts d'études. Les dépenses indiquent les nouveaux prêts octroyés durant l'année en cours. Les recettes correspondent aux remboursements perçus sur l'ensemble des prêts octroyés durant les années précédentes. Comme elles concernent l'ensemble des prêts ouverts, les recettes se révèlent supérieures aux dépenses.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'816'368	7'200	9'200
Coûts salariaux et de structure	1'019'950	1'136'666	1'091'126
Coûts des services centraux	284'070	434'922	466'685
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'120'388	1'578'788	1'567'011

Commentaires

L'écart important au niveau des charges directes par rapport à 2019 est lié à une charge extraordinaire enregistrée aux comptes 2019.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	79'700	80'900	82'100
Coûts salariaux et de structure	1'475'379	1'267'844	1'699'901
Coûts des services centraux	410'145	485'115	727'065
Revenus	260'467	87'800	90'100
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'704'757	1'746'059	2'418'966

Commentaires

La progression des coûts salariaux correspond aux renforts prévus au niveau de la direction de l'office de l'aide sociale (ODAS) et de son secteur "contrôle".

Service de l'action sociale (SASO)

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	0	400	400
Coûts salariaux et de structure	498'727	479'620	499'549
Coûts des services centraux	139'540	183'517	213'662
Revenus	2'569	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	635'698	663'536	713'611

Commentaires

Aucun élément significatif n'est à relever.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	200	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'103'128	1'865'188	2'095'576
Coûts des services centraux	586'241	713'676	896'299
Revenus	23'553	28'500	15'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'666'016	2'550'363	2'976'875

Commentaires

Aucun élément significatif n'est à relever.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	444'850	91'000	121'000
Coûts salariaux et de structure	199'193	274'816	367'379
Coûts des services centraux	55'271	104'005	156'276
Revenus	33'155	50'000	100'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	666'159	419'821	544'155

Commentaires

La progression des coûts salariaux correspond aux renforts prévus au niveau de la direction du service, principalement dans la lutte contre le surendettement

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
Centres consultation LAVI	355'513	300'000	370'000	370'000	370'000	370'000
Contentieux LAMal	14'863'347	17'501'000	15'304'000	16'227'000	17'265'000	18'419'000
Convention franco-suisse d'assistance	-2'720'310	0	0	0	0	0
Participation aux SSR et GSR	4'845'584	4'800'000	4'931'400	4'975'000	5'019'000	5'063'500
Subventions institutions privées	1'440'740	10'600	10'600	10'600	10'600	10'600
Total charges (+) / revenus (-) nets	18'784'874	22'611'600	20'616'000	21'582'600	22'664'600	23'863'100

Commentaires

Les charges et revenus du contentieux LAMal ont été budgétés sur la base des comptes 2019, qui se sont révélés plus bas qu'attendus. Il est tenu compte d'une augmentation du niveau moyen des primes ainsi que du nombre de créances pour 2021 et les années du PFT. La subvention au Service d'aide aux victimes (SAVI) a été intégrée à la facture sociale en 2020, ce qui explique l'écart dans les subventions aux institutions privées par rapport à 2019.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Charges subventions redistribuées	22'738'273	24'201'400	22'696'000	22'923'000	23'152'200	23'383'700
Frais de rappel	-2'010	0	0	0	0	0
Revenus subventions redistribuées	-22'738'273	-24'201'400	-22'696'000	-22'923'000	-23'152'200	-23'383'700
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'010	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces montants relèvent de la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et aux dépenses de personnel des GSR et SSR, qui est réalisée par l'État. Les montants sont calculés en fonction des charges correspondantes.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2019	2020	2021
Aide sociale	64'656'493	68'748'200	65'264'500
Alfa Sal	3'430'837	3'475'600	3'470'200
Avances contribution d'entretien	211'191	420'000	552'000
Bourses d'études	3'013'571	3'012'000	3'525'000
Financement LACI	2'609'370	2'850'700	2'835'360
Intégration socio-professionnelle	6'086'524	6'162'380	6'299'600
Lutte contre les abus	856'519	1'039'900	1'076'010
Partenariat social privé	1'567'695	2'813'600	2'732'600
Subsides LAMal	35'432'636	43'448'300	44'406'100
Total charges (+) / revenus (-) nets	117'864'836	131'970'680	130'161'370

Commentaires

Globalement, le budget 2021 de la facture sociale est inférieur au budget 2020, passant d'un total de CHF 220,1 millions à CHF 216,8 millions. Le budget de l'État intègre la part nette de 60% du canton, soit CHF 130'161'370.

Néanmoins, le budget 2021 est en augmentation par rapport au résultat des comptes 2019. La principale cause de l'augmentation des dépenses provient de la composante « Subsides LAMal ». Cette composante est prévue à la hausse compte tenu de l'augmentation régulière des primes d'assurance-maladie et d'une progression du nombre de bénéficiaires, en particulier d'une augmentation régulière des effectifs des bénéficiaires de prestations complémentaires (PC AVS/AI).

Pour la composante « Aide sociale », les dépenses des SSR ont été largement revues à la baisse au regard du résultat des comptes 2019. Il est toutefois prévu une légère hausse de cette composante par rapport au résultat 2019 au titre des dépenses du domaine de l'asile, dans la mesure où de nombreux forfaits fédéraux arriveront à échéance en 2021 et ces prochaines années.

Comme en 2020, il est prévu de continuer à renforcer l'insertion socio-professionnelle gérée par l'ODAS. Enfin, le budget 2021 contient également les moyens prévus par le Grand Conseil suite à l'adoption du rapport 20.012 relatif à la lutte contre le surendettement.

Les commentaires relatifs aux parties des composantes issues des autres centres de profits figurent directement dans les chapitres consacrés au SEAS, au SMIG et au SEMP.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2020 Total net	Budget 2021 Dépenses / Charges	Budget 2021 Recettes / Revenus	Budget 2021 Total net	PFT 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net
PI-Réformes	En cours	690'050	440'030	0	440'030	100'000	0	0
Prêts d'études	En cours	-215'000	0	-193'500	-193'500	-174'200	-156'800	-141'100
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	150'000	150'000	-15'000	135'000	120'000	105'000	-60'000
Proj. stratégiques-DEAS	A solliciter	0	0	0	0	0	0	150'000
Total		625'050	590'030	-208'500	381'530	45'800	-51'800	-51'100

Commentaires

Un crédit d'engagement quadriennal pour les prêts d'études a été prévu pour la période 2020-2023. Les dépenses ont été estimées à CHF 150'000 par an, sur la base des années précédentes. La plupart des prêts sont généralement remboursés plusieurs années après l'octroi comme le prévoit le règlement, pour cette raison il est prévu une lente progression des recettes. En revanche, des remboursements sont attendus pour les prêts octroyés avant 2020. Ils sont budgétés dans le crédit "Prêts d'études" à hauteur de CHF 193'500 pour 2021.

Un crédit d'engagement est prévu pour le SASO dans le cadre du programme d'impulsion et de transformations (rapport 18.045) adopté par le Grand Conseil. Le montant de CHF 440'030 pour 2021 est affecté pour moitié au financement de mandats externes et pour l'autre moitié au financement de renforts temporaires au sein de l'effectif du service.

Service de statistique (STAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de statistique (STAT) a pour mission principale, d'une part, de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique.

En tant que service central, STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes statistiques.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes d'accès et de stockage des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment : exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes, expertise et conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

Enfin, STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également notamment avec quelques communes neuchâtelaises.

Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'État

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2021	Écart B2021 - B2020		PFT 2022	PFT 2023	PFT 2024
	2019	Budget 2020		CHF	%			
Revenus d'exploitation	357'482	1'026'521	971'428	-55'094	-5.4%	971'428	971'428	971'428
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	199'723	212'500	190'000	-22'500	-10.6%	190'000	190'000	190'000
43 Revenus divers	19'459	53'700	41'000	-12'700	-23.6%	41'000	41'000	41'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	138'300	760'321	740'428	-19'894	-2.6%	740'428	740'428	740'428
Charges d'exploitation	1'205'769	1'499'533	1'496'317	-3'216	-0.2%	1'519'692	1'538'715	1'559'662
30 Charges de personnel	1'027'102	1'137'152	1'158'168	+21'016	+1.8%	1'181'700	1'200'828	1'222'188
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	178'667	228'000	219'700	-8'300	-3.6%	219'700	219'700	219'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	134'381	118'449	-15'932	-11.9%	118'292	118'187	117'774
Résultat d'exploitation	-848'288	-473'012	-524'890	-51'878	-11.0%	-548'265	-567'288	-588'235
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-848'288	-473'012	-524'890	-51'878	-11.0%	-548'265	-567'288	-588'235
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-848'288	-473'012	-524'890	-51'878	-11.0%	-548'265	-567'288	-588'235
Personnel administratif								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	9.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	10.00	10.00	10.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.40	7.90	7.90	+0.00	0.0%	7.90	7.90	7.90

Commentaires

Depuis l'exercice 2020, les revenus issus de mandats externes sont classés sous les groupes de revenus 42 Taxes à la place du 43 Revenus divers. Certaines recettes ont été revues à la baisse, de même que les charges qui leur étaient liées. Dès 2020, les prestations délivrées à l'interne de l'administration sont désormais valorisées et réparties analytiquement entre les services consommateurs (39 et 49).

La majorité des charges sont des charges de personnel, qui sont stables. En terme d'effectif, le demi-poste prévu au budget 2020 pour l'analyse de la péréquation financière fédérale (RPT) est reconduit en 2021.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	171'703	221'700	213'400
Coûts salariaux et de structure	1'008'028	1'058'547	1'071'428
Coûts des services centraux	186'131	192'429	177'572
Revenus	357'482	288'700	253'500
Revenus de la facturation des services centraux	0	737'821	717'928
Coûts nets (+)	1'008'381	446'155	490'973

Commentaires

Dans son rôle de service central et transversal, STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration notamment en termes de conseil, d'appui et de prestations statistiques diverses. Les charges directes sont principalement constituées des coûts d'acquisition des données brutes (densification d'enquêtes auprès de l'OFS, perspectives démographiques). Les revenus sont composés de divers mandats externes que STAT produit, notamment pour le canton du Jura, pour arcjurassien.ch, ou encore pour certaines communes neuchâtelaises.

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Charges directes	1'765	2'600	2'600
Coûts salariaux et de structure	24'273	20'617	26'949
Coûts des services centraux	4'413	3'640	4'368
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	30'451	26'857	33'917

Commentaires

En tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique suisse. À ce titre, il participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique. Le chef du service de statistique a été élu à la vice-présidence de la conférence des offices régionaux de statistique (Corstat) pour les années 2020 et 2021. En outre, le STAT représente les cantons latins dans le groupe d'experts suisse de la statistique économique. Les charges directes de ce groupe de prestations sont constituées de cotisations et de frais de déplacement.